This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
U. of M. Law Library

TESTAMENT POLITIQUE DU MARQUIS DE LOUVOIS

PREMIER MINISTRE D'ETAT,

SOUS LE REGNE DE

LOUIS XIV.

ROY DE FRANCE

OU L'ON VOIT CE QUI S'EST PASSE' DE PLUS REMARQUABLE EN FRANCE JUSQUA SA MORT.

A COLOGNE,
Chez le Politique.

M. DC. XCVI.

Gen. Lib
Exch.
Ag. M. Lawthbury
4-5-1932

AU [redacted]

SIRE.

Vôtre Majesté se trouve engagée dans une guerre si perilleuse, & dont il est si difficile de prévoir la durée, qu'il peut arriver qu'elle sera plus longue que ma vie. Cette reflexion m'a obligé de prendre la plume, & de consigner ici ce que l'ardeur de mon zele pour Vôtre Majesté, me fait envisager comme necessaire à lui representer même aprés m'a mort. Ie sai que Vôtre Majesté aura assez de Ministres qui ne manqueront ni de fidelité, ni d'experience, mais SIRE, je doute, qu'ils puissent de long-tems parvenir à la connoissance que j'ay des maximes par lesquelles vôtre Royaume est gouverné presentement, & se doit gouverner toûjours pour être maintenu au comble de prosperité où elles l'ont fait

monter. J'ay donc jugé à propos de les laisser par Testament, comme en héritage à ceux qui me succederont dans le maniment des afaires, afin d'épargner à Vôtre [redacted] de les en instruire, & de les leur faire goûter. Mais je n'ay pas estimé qu'il fût moins utile de les remettre devant les yeux de Vôtre Majesté, même avec les grands avantages qu'elles ont procuré à l'Etat, & les grandes choses qu'elles ont donné lieu à Vôtre Majesté d'executer, & qui ont si glorieusement signalé son Regne. Cette precaution, SIRE, me paroit d'autant plus raisonnable que vos nouveaux Ministres pourroient avoir des prejugez contre ces maximes, & tâcher d'en inspirer d'autres à Vôtre Majesté. Renversement qui ne pourroit être que fort prejudiciable aux affaires, & qui deconcerteroit vôtre Politique en la conduisant par des routes qu'Elle ne connoîtroit point. Cependant j'ose assurer Vôtre Majesté que c'est là un des plus grands inconveniens où Elle pût tomber, la supliant de l'éviter autant qu'il lui sera possible, & de considerer que le pouvoir absolu qu'Elle possede en son

Royaume, le prodigieux nombre de conquêtes qu'elle a faites, & la terreur qu'Elle a semée dans toute l'Europe, sont des effets d'une conduite qu'Elle ne peut abandonner sans danger de perdre tous les avantages qu'elle en a retirez. Ce sera cette même conduite qui la fera encore triompher de ses ennemis, qui les forcera à lui demander grace, ou qui du moins lui fournira les moyens de se dedommager pendant la paix, si par quelque revers impreveu les suites de la guerre n'étoient pas aussi favorables que les apparences promettent aujourd'hui. Le passé qui me paroit être un garant certain de l'avenir semble m'autoriser à former ce jugement, & l'interêt que je prens dans cet avenir, plus par l'extrême passion que j'ay pour vôtre service, que par aucune autre veuë, ne me permet pas de rien négliger de ce qui peut servir à le rendre toujours glorieux à Vôtre Majesté, Voilà, SIRE, le veritable motif qui m'engage à vous presenter ces fruits de mon experience & ces temoignages de mon zele. I'ose esperer qu'ils ne seront pas tout-a-fait inutiles à Vôtre Majesté, & je me flatte qu'ils pour-

ront encore aprés moy contribuer à la proſperité de vôtre Regne, aux progrez de vos armes, à l'affermiſſement de vôtre autorité, & ſur tout à l'heureux ſuccés d'une guerre qui a déja mis tant de lauriers ſur vôtre tête. Ce ſont les vœux ardens que pouſſe d'un cœur reſpectueux & paſſionné pour vôtre gloire.

SIRE,

DE VOSTRE MAJESTE'.

Le trés-obéïſſant, trés dévoüé & trés-fidele Serviteur & Sujet.
FRANÇOIS MICHEL LE TELLIER.

LE génie de Mr de Louvois a été si connu dans le monde, que je n'aprendrai presque rien de nouveau au Lecteur en lui mettant entre les mains le Testament de ce Ministere que le hazard a fait tomber dans les miennes. Mais comme on ne laisse pas de prendre quelquefois plaisir à revoir les objets qui nous ont paru extraordinaires, j'espere que le Public ne sera pas fâché qu'on lui remette celui ci devãt les yeux. On peut dire qu'il n'a rien eu qui fût du commũ. Sa fortune, sa faveur, ses maximes, sa cõduite, & son bonheur qui a duré jusques à sa mort; &

qui peut-être en ce point surpassera celui de son Maître, tout a été rare & surprenant en lui. Que si quelqu'un trouve mauvais qu'on publie des maximes parmi lesquelles il y en a de si condamnables, ou lui répond qu'on ne dit rien que la pratique n'ait déja fait connoître à toute la Terre, & qui n'ait été écrit plusieurs fois en des livres qui ont l'estime du Public. Toute la difference qu'il y a entre ceux-là & celui-ci, est que les premiers étalent ces maximes par forme de reproche cõtre le Prince & contre le Favori, & que ce Testament les propose par forme de conseil.

TESTAMENT POLITIQUE DE FRANCOIS MICHEL LE TELLIER MARQUIS DE LOUVOIS.

PREMIERE PARTIE.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus memorable ſous le Regne de Louis XIV. juſques en l'An 1691.

QUelque avantage que j'aie eu en naiſſant Sujet de Vôtre Maieſté, c'eſt à dire, du plus grand Roi du monde; il eſt neanmoins encore au deſſous de celui d'avoir été inſtruit & fa-

çoné de ſa propre main. Je ne ſuis point obligé de publier mes défauts, & je pourrois les taire ſans avoir à me reprocher de donner trop à l'amour propre ; mais puiſque l'aveu que j'en vais faire, ſert en quelque maniere à rehauſſer l'éclat de vôtre gloire, c'eſt avec tout le plaiſir imaginable que je ſacrifie la mienne au ſouverain Monarque, dont les interêts ont toûjours été le principe de toutes mes actions, & le premier mobile de ma volonté, depuis que je me ſuis devoüé d'une façon particuliere à ſon ſervice.

Je confeſſe donc hautement que je ſuis naturellement fier & imperieux, aimant le plaiſir, haïſſant le travail, & impatient quand on veut contraindre mes inclinations. Toute l'autorité du feu Chancelier, mon Pere, jointe à l'habilité qu'il avoit, n'auroient jamais pu me déterminer à ſuivre ſes traces, & à me jetter dans les affaires, ſi V. M. n'avoit pas eu la complaiſance de me prendre comme par la main, & de me tirer de l'aſſoupiſſement où j'étois. Ce fut Elle-même qui declara qu'Elle vouloit être mon guide, pour me mettre

dans le chemin que je devois suivre, & pour m'en enseigner les routes, mon maître, pour m'instruire dans le fameux art de gouverner les Etats, qu'Elle pratiquoit déja avec tant de succez; & mon soûtient, pour redresser ou pour afermir mes pas lors qu'ils viendroient à chanceler.

Si les entreprises les plus dificiles ont toûjours été l'objet des empressemens de V. M. parce qu'Elle y voioit plus de gloire à aquerir, celle de reformer un mauvais naturel confirmé par d'assez longues habitudes, n'étoit pas une des moins penibles à executer. *Je veux prendre soin de former moi-même mon gros brutal de Louvois, car je prétens le rendre habile.* C'est un jeune Roi qui parle. A peine V. M. est-elle plus âgée que celui qu'elle se propose de régler, & dont Elle a si bien penetré le genie. Elle connoit le fonds de sa brutalité: Elle sait jusques où vont sa paresse & son atachement aux plaisirs; & cependant Elle se propose de surmonter tous ces obstacles. Effort plus grand sans doute que celui de vaincre ses ennemis avec l'aide de cent mille bras, & de leur imposer

des loix qu'ils ne reçoivent que par force, & sous la contrainte desquelles ils gemissent souvent, mais de changer le cœur, de reformer l'esprit & les inclinations, c'est l'ouvrage le plus extraordinaire dont on ait jamais oüi parler, & qui jusques au Regne de V. M. destinée à produire des miracles, sembloit être reservé à la Divinité seule.

Je ne crains pas toutefois de dire que c'est un chef d'œuvre qui a été fait par V. M. & il n'y a personne qui le puisse nier, ou qui doive m'accuser de me venter trop & de sortir des bornes de la modestie, puisque V. M. dont la penetration est au dessus de celle de tout le reste des hommes, en paroit Elle même persuadée, en agréant les services que j'ai l'honneur de lui rendre. D'un autre côté ces services n'étant effectivement & en eux-mêmes que des simples executions de ses ordres, ou des éfets des lumieres qu'Elle me prête sur l'heure, ou de celles qu'Elle m'a déja auparavant communiquée, c'est à Elle seule qu'il faut atribuer tout ce qu'ils ont d'avantageux, & je ne pretens nullement en faire rien rejaillir sur moi.

En éfet ce ne fut qu'aprés avoir oüi cette puiſſante voix qui charme les oreilles & qui paſſe juſques dans les cœurs pour en triompher ; ce ne fut qu'aprés qu'elle m'eut reproché mes défauts, & fait entendre à quel haut degré d'honneur elle m'apeloit, que je me ſentis comme inſpiré d'un nouveau genie, qui me porta à prendre une ferme reſolution de répondre à des bontez dont le premier de tous les Mortels auroit deu ſe tenir honoré. L'éclat de tant de grandes actions, par leſquelles V. M. s'étoit déja ſignalée, vint dans cét inſtant déſiller mes paupiéres, & fraper mes yeux, & me repreſenter l'indolence & l'inaction dans leſquelles je vivois, tandis qu'un ſi grand Monarque, qui étoit arbitre de ſes volontez, & de qui perſonne au monde n'avoit droit de rien exiger, s'emploioit de lui-même avec tant d'ardeur aux nobles ocupations que fournit la poſſeſſion d'une Courone; mais dont la plûpart des Rois aiment à ſe décharger, pour ſe donner tout entiers à leurs plaiſirs.

Le veritable état où j'étois ſe dévelopa alors à mes yeux. Je ne pûs envi-

ſager ſans confuſion que je vivois en Roi oiſif & voluptueux, pendant que mon illuſtre Maître, par des ſoins qui n'étoient pas moins aſſidus que ſurprenans à ſon âge, ſoutenoit déja preſque ſeul tout le poids d'un Sceptre; & que mon pere, qui dans cette glorieuſe fonction avoit l'honneur de lui prêter la main, ſe rendoit ſi agreable à V. M. & ſi recommandable dans tout le Roiaume par le zele qu'il témoignoit pour vôtre ſervice.

Je repaſſai dans mon eſprit l'indignité de ma conduite precedente, & je benis l'heureuſe influence de mon étoile qui me forçoit d'y rénoncer. Il eſt vrai que la crainte de ne pouvoir répondre à l'atente de V. M. m'aréta encore quelques jours. Mes panchans funeſtes, mon peu d'experience, mon éloignement pour le travail & pour la ſoûmiſſion, les pretenduës douceurs de la vie qu'il me faloit quiter, les penibles engagemens de celle qu'il me faloit embraſſer, tout cela vint en foule ataquer & tâcher de détruire une reſolution que je ne formois pas ſans me faire beaucoup de violence. Mais en même tems la loi que

sembloit m'imposer V. M. pour laquelle au plus fort de mes égaremens, je conservois un respect inviolable, balançant le pouvoir de ces mouvemens imperieux, & les empêchant de m'entrainer, l'idée des miracles de vôtre vie qui me répondoient du pouvoir de V. M. à operer en ma personne le plus grand de tous ceux qu'Elle avoit déja faits, acheva ce que vôtre voix avoit commencé, & demeura entierement victorieuse de mes inclinations.

Il me sembla que tout ce qui avoit du raport à V. M. & à son service, ne devoit être produit que par des voies extraordinaires & hors des regles communes que la nature & l'art ont acoutumé de suivre, & je conclus que le changement qui devoit se faire en moi, pour me mettre en état de répondre à ses intentions, n'étoit pas plus impossible que tous les autres évenemens, dont presque chacun des jours de son illustre vie avoit été marqué.

Je considerai d'abord le jour de sa naissance, & toutes les circonstances qui l'avoient precedée ou acompagnée : la longue sterilité de la Reine ; les vœux

de tout le Roiaume ; les predictions éfectivement faites à peu prés au moment de sa conception ; la vigueur extrême d'un enfant, qui venant au monde paroissoit plus robuste que les plus vigoureux ne le sont d'ordinaire à deux mois ; la joie du Roi, celle du Cardinal de Richelieu, ce grand genie afectioné au bien de l'Etat, laquelle étoit presque immoderée, nonobstant la langueur où se trouvoit alors sa Niéce la Duchesse d'Eguillon, celle d'entre ses proches qui possedoit toute sa tendresse. Ces reflexions me firent juger que le Ciel n'avoit pas resolu de rien refuser à un Heros qu'il avoit fait naitre avec des marques si évidentes de sa faveur, & qui avoient été suivies d'autant de nouveaux témoignages de sa protection, qu'il s'étoit presenté d'ocasions de la lui acorder.

Car V. M. ne fut pas plutôt montée sur le Trône, qu'on vit ses armes prosperer entre les mains du jeune Duc d'Enguien, que son âge & sa trop grande vivacité devoient faire exclure du commandement. Il avoit été choisi d'abord contre toutes les regles de la Poli-

tique, & il fut confirmé General d'u
Armée, du salut de laquelle semble
dependre celui de la France. S'il arri
souvent qu'on mette le bâton en ma
à de jeunes Princes, ou par des raiso
qui les regardent eux-mêmes, ou po
donner plus de poids aux entrepriſes, c
pour éviter les jalouſies qui ſont ent
d'autres concurrens; c'eſt lors qu'c
eſt bien aſſuré que ces Commandans
titre auront un eſprit de docilité & c
ſoûmiſſion; que par leur propre incl
nation, ou par deference pour les o
dres de la Cour, ils ſuivront les Cor
ſeils des Adjoints qu'elle met à leu
côtez. Mais c'étoit riſquer beaucou
de s'abandoner au feu & aux imperieu
mouvemens du Duc d'Enguien.

Cependant ce choix, qui vrai-ſem
blablement devoit être funeſte, fut ſui
d'un bonheur qu'on ne peut trop adm
rer. Tout autre que le Duc d'Enguie
auroit laiſſé prendre Rocroi, parce qu'
n'auroit point vû de jour à le ſecouri
Tout autre auroit craint de faire paſſ
ſes troupes par deux defilez, où il
avoit aparence qu'elles devoient êt
defaites, ſi les Eſpagnols euſſent pr

ſoin de les garder. Mais le genie de V. M. avertiſſoit le Duc qne rien ne s'opoſeroit à ſon paſſage. Le vaillant Gaſſion ala ſe poſter ſur une hauteur avec un gros de Enſelier & de Cavalerie, qui avoient paſſé les defilez aſſez long-tems avant le corps d'armée, & qui auroit été mille fois taillé en pieces, ſi quelque puiſſance inviſible n'avoit charmé les yeux & retenu le bras de l'énemi.

Ces precipices étant une fois évitez, le grand courage & l'ardeur du Duc firent le reſte. Il fut plus vaillant ſoldat que General prudent. Il ala au feu avec une intrepidité guerriere, & ſi le ſang & le carnage ne lui ont jamais inſpiré aſſez d'horreur, on ne peut lui reprocher qu'il ſe ſoit tiré du pair, ni qu'il ait moins expoſé ſa perſonne que celles de tant de braves gens qu'un autre General auroit peut-être épargnez.

Ce fameux ſuccez, ſi conſiderable dans la conjoncture de vôtre avenement à la Courone, & du commencement d'une Regence encore mal afermie, fut un avant coureur illuſtre de tous ceux qui devoient rendre vôtre Regne le plus

autorisé & le plus glorieux qu'on eût jamais veu. Les ennemis sentirent alors l'ascendant d'un Astre superieur, vos peuples en connurent la force, & la Reine vôtre mere en éprouva les benignes influences.

Cette grande Princesse, par sa seule conduite, & sans y rien contribuer par des paroles de dissimulation, avoit sçû tromper les yeux du peuple, & lui cacher son intelligence avec le Cardinal de Richelieu : Adresse qui avoit été si necessaire, que sans cela tous les dessseins les plus salutaires pour le bien du Roiaume & pour le soûtien de la Maison Roiale auroient sans doute échoüé. Mais ce sage Politique, qui a sceu mieux que personne du monde de quelle maniere il faloit mener une multitude aveugle & stupide qu'entrainent les plus foibles aparences, avoit pris de si justes mesures sur ce point, comme dans tout le reste des afaires qu'il a maniées, qu'on a veu tres-peu de gens qui ne s'y soient laissé abuser.

Cependant V.M. sait qu'il y avoit une parfaite union entre la Reine & lui, j'entens par raport aux afaires d'Etat & aux

interêts de la Famille Roiale ; car il faut avoüer qu'à l'égard des interêts personnels, il y avoit quelquefois entre eux des differences de sentimens, & que tout le desavantage étoit presque toûjours du côté de la Reine. La disgrace de la Ducheſſe de Chevreuſe en eſt une preuve trop convaincante. L'état où étoit le Cardinal ne ſe trouvoit point à la portée ni des chagrins, ni des ſoupçons, ni des autres mouvemens de la Reine ; mais l'état de cette Princeſſe étoit expoſé à mille ateintes de la part du Cardinal, quoi que dans le fonds ce Miniſtre ne fût pas tout-à fait blâmable. C'étoit par une neceſſité fatale qu'il ſe voioit obligé d'obſerver juſques aux moindres demarches de la Reine, & forcé de la contraindre plus qu'il n'auroit voulu ; puiſque s'il eût pû s'en diſpenſer, il ſe ſeroit épargné à lui-même des ſoins extrêmement fâcheux & des chagrins fort acablans.

Ces démêlez particuliers & ſecrets étoient neanmoins étoufez par la prudence de la Reine. Elle avoit compris qu'il lui étoit abſolument impoſſible de ſe paſſer du Cardinal dans les veuës

qu'elle avoit avant la naissance de V. M. & que peut-être il lui inspiroit lui-même. Mais depuis que la tendresse de Mere fut jointe à sa penetration naturelle, elle vit qu'il n'y avoit plus moien de ne pas s'abandonner aux bonnes intentions & aux soins de ce Ministre, qui ne tendoient effectivement qu'à la conservation de la Famille & de l'autorité roiale ; & qui semblant alors être devenus entierement necessaires, pouvoient toutefois le devenir plus encore par la mort du Roi.

Quelque avantageux que fût le ministere du Cardinal, il est toûjours bien rude de se voir dans la dépendance. La Reine ne s'y étoit pas mise d'elle même ; les conjonctures du tems & des afaires l'y avoient jettée : mais combien y a-t'il eu de Princes qui ont été par leur imprudence ou par leur foiblesse les auteurs de leur esclavage, & par combien de bassesses ou de violences leur a-t'il fallu chercher les voies d'en sortir ? Ce n'est donc pas un des moindres miracles du Regne de V. M. qu'elle ait été toujours en état d'agir en maître, qu'on ne l'ait jamais veu forcée à caresser un Sujet,

qu'elle ait été libre dans le choix ou dans le rebut qu'Elle a fait de ſes Miniſtres; & que ſes faveurs aient été capables de produire la reconnoiſſance de l'amour dans les cœurs de ceux ſur qui elle les a repandües, parce qu'ils les ont tenuës de ſes ſeules bontez, & qu'on les a regardées comme des preuves inconteſtables d'un merite qui lui étoit connu.

Mais ces ménagemens que la Reine avoit pour le Cardinal de Richelieu, dans la veuë des ſervices qu'elle en devoit atendre aprés la mort du Roi, devinrent infructueux par celle de ce Miniſtre qui arriva la premiere, & qui fut bien-tôt ſuivie de celle de ſon Maître. Ce fut alors que cette Princeſſe fit connoître toute l'étenduë des grandes qualitez qu'elle poſſedoit. Abandonnée à elle-même, ſans ſecours, ſans conſeil, & environné de Princes du ſang, qui ne manquoient ni de merite, ni d'ambition: elle ſe ſoutint néanmoins par ſa conduite & par ſa fermeté, & fut declarée Regente, avec autant & plus de pouvoir qu'aucune Reine n'en avoit jamais eu.

C'étoit la force du genie de V.M. qui commençoit déja à regner dans les esprits, & qui leur faisoit comprendre qu'un pouvoir divisé est necessairement afoibli; que le repos, la gloire & le salut d'un Etat, dépendent de l'autorité suprême & sans bornes. En éfet, tant qu'elle demeura telle entre les mains de la Reine, on ne vit que d'heureux succez dehors, & de la tranquillité au dedans: mais dés qu'un esprit de faction & de jalousie eut saisi les Princes, & fait écarter plusieurs d'entre vos Sujets de leur devoir, la face des afaires changea absolument, & les ennemis seurent profiter des divisions intestines qui déchirerent alors le cœur de l'Etat.

Ce fut le choix que la Reine fit du Cardinal Mazarin pour vôtre premier Ministre, qui donna aux esprits turbulens ocasion d'éclater, & de faire éclore les mécontentemens qu'ils couvoient. Le Duc d'Orleans par la sugestion de certaines gens qui n'avoient pas été consultez lors qu'il avoit consenti à la Regence, se repentit d'avoir fait son devoir, & conçut en même tems de la jalousie contre le Duc d'Enguien qui continuoit à se signaler.

Aprés la bataille de Rocroi ce jeune Prince enflé de ce succez, comme s'il eût été deu à sa conduite plutôt qu'au bonheur qui acompagnoit les armes de V. M. avoit assiegé quelques autres Places qu'il ne pouvoit pas manquer de prendre. Ces nouveaux progrez le porterent à proposer le siege de Thionville, & quoi qu'il fût alors assez delicat, de former une entrepriſe dans laquelle il étoit fort douteux de reüſſir, le credit du Duc & à la Cour & parmi les gens de guerre, avec cet air d'autorité qu'il commençoit déja à se donner, l'emporta sur les plus prudens avis, & força la Cour à lui permettre ce qu'elle auroit bien voulu empêcher.

C'eſt sur les circonſtances des tems qu'on doit regler ſes deſſeins & ſes actions. Aujourd'hui qu'il n'y auroit rien à riſquer que de ne pas reüſſir, affront leger & qui pourroit être aiſement pallié par mille raiſons plauſibles, il ne faudroit point balancer dans une pareille occaſion. Mais comme un malheureux ſuccez auroit en ce tems là influé ſur l'état de la Regence, & porté coup dans toutes les afaires qui ſe tramoient à la

Cour, & dans celles qu'on avoit à soûtenir contre les Etrangers, il n'y avoit rien de plus opposé aux veritables interêts de la Couronne que le projet du Prince.

Il en vint neanmoins à bout. Son ardeur naturelle lui tint lieu de prudence. Il courut avec tant de rapidité devant Thionville, qu'il prevint l'entrée du secours qu'on y envoioit, & ce fut cette diligence qui lui fit emporter la place, & qui garantit l'Etat des revers dont il étoit menacé, si l'on eût été contraint de lever ce siege aprés l'avoir entrepris. Que les froids Peuples du Nord condamnent tant qu'ils voudront l'activité des François, on a vû par plus d'une experience que la lenteur de l'execution aneantit souvent l'efet des plus sages conseils, & que des projets, sinon temeraires au moins fort hardis, ont heureusement succedé par la prompte vigueur avec laquelle ils ont été poussez.

Les armes de V. M. ne prospererent pas moins en Piemont & en Catalogne que du côté de l'Allemagne, & ce qu'il y eut de plus avantageux encore, fut qu'elles n'eurent pas de moindres succez sur mer où vous triomphâtes de vos ennemis en deux rencontres.

La reputation des forces de la France sur cet element n'étoit pas fort bien établie : on avoit pris trop peu de soin de les entretenir sous les precedens Regnes jusques à celui du feu Roi vôtre Pére de gl. m. Mais pendant ce dernier on avoit déja si bien travaillé à les augmenter, qu'au commencement du vôtre elles se trouverent en état de remporter des victoires, & de faire connoître à vos Voisins, que s'il arrive qu'en quelque point les François se laissent surpasser par les autres Nations, c'est manque d'aplication, & non d'adresse ou de pouvoir.

Il est vrai que sur la fin de l'Année les succez furent plus partagez. Il y eut quelques petites places prises & reprises, quelques rencontres favorables aux ennemis & d'autres où ils furent mis en fuite. Il n'est pas possible que tous les évenemens soient également heureux, ni qu'on soit maître de toutes les circonstances dont ils dependent : il suffit qu'on prenne bien ses mesures dans les principaux, parce qu'ils entrainent infailliblement tous les autres qui ne sont pas assez importans pour rien decider.

Il y a toutefois beaucoup d'aparence que dans la superiorité où étoient alors les armes de la France sur celles de ses ennemis, ceux-ci n'auroient jamais remporté aucun avantage sur elle, si les Commandans François n'eussent été plus atentifs aux mouvemens qui se faisoient à la Cour, qu'à ceux des armées qu'ils avoient à combatre. Ils agissoient chacun selon ses preventions. Il y en avoit même qui n'étoient pas fâchez de se voir battus, & qui pretendoient relever par la diminution de leur propre gloire les forces du parti qu'ils avoient pris dans les affaires d'Etat.

Tant que la chaleur du zele & que les devoirs de la soumission avoient demeuré maîtres des esprits, & s'y étoient soutenus dans le même degré où les avoient d'abord produits les consideratioos de la mort du Roi vôtre Pere, de la minorité de V. M. des justes droits que la Reine avoit à la Regence, & des desseins des ennemis de l'Etat, que la moindre broüillerie pouvoit beaucoup favoriser; tout avoit reüssi & au dehors & au dedans. Mais dés que le zele eut fait place à l'ambition, la deference à la mu-

tinerie ; dés que les mouvemens des cercles inferieurs se furent dereglez, & qu'ils commencerent à interrompre le cours du premier mobile, on s'aperçut des changemens que ce trouble causoit dans l'ordre naturel, & on en ressentit bien-tôt les funestes éfets.

Si le Regne de V. M. eût été absolument exemt de traverses, si rien ne se fût opposé au cours de ses prosperitez, on auroit bien moins remarqué toute l'étenduë de son bonheur, & la superiorité de l'Astre qui preside à sa destinée.

Le premier éclat de l'orage qui se formoit dans les regions inferieures de l'air, se fit sentir par la retraite de l'Evêque de Beauvais. Petite étoile qui croioit que le Soleil empruntoit d'elle la meilleure partie de sa lumiere, & qu'il seroit obligé de décendre de sa sphere pour courir aprés elle ; mais qui s'éloignant de ce grand Astre, & demeurant destituée de la portion des feux qu'il lui communiquoit, beaucoup plus éclatant que ceux dont elle étoit naturellement composée, ne brilla plus que foiblement & dans l'obscurité de la nuit qu'elle avoit choisie.

Le Comte de Chavigni né simple Gentilhomme, & heureux d'avoir été voisin de Richelieu, ami & allié de la maison du feu Cardinal, & qui s'étoit toujours tenu dans une parfaite dependance de ce Ministre, dont il ne possedoit pas les talens, se méconnut jusques au point d'aspirer à remplir sa place. Il s'aperçut neanmoins bien-tôt qu'elle ne lui étoit pas destinée, & sans considerer que le poste où il se trouvoit déja, étoit beaucoup au dessus de celui qu'il devoit ocuper par sa naissance; qu'il seroit trop heureux de pouvoir s'y maintenir par une fidelité acompagnée d'une parfaite soumission; il entra dans les cabales qui se formoient, ou plutôt il contribua à les former, & par sa mauvaise conduite il se fit confiner dans une prison où il demeura plusieurs années, & d'où il ne sortit encore que trop tôt, puis qu'il abusa de cette grace de V. M. & qu'il continua toujours à entretenir les Princes dans des sentimens éloignez de la parfaite soumission qu'ils vous devoient.

Ces deux aspirans à la faveur, & quelques autres premiers Ministres d'Etat comme eux, c'est à dire par imagination,

se voiant frustrez d'une si agreable esperance, & ne pouvant rien par eux mêmes, furent les boutefeux qui animerent les Princes & les autres Seigneurs avec qui ils avoient des liaisons particulieres. L'élevation du Cardinal Mazarin servit de pretexte aux murmures. Le choix de la Reine ne fut pas du goût des Princes. Son autorité ne se trouva pas assez forte pour leur imposer silence. Ils pretendoient l'avoir fait Regente; que c'étoit de leur liberalité qu'elle tenoit ce rang avec le pouvoir qui y étoit ataché; que qui avoit eu droit dans le plus en avoit encore davantage dans le moins, & que par consequent c'étoit à eux d'établir tous les Ministres qui devoient être en quelque sorte Regens sous sa Majesté.

C'est ici une ocasion qui ne permet pas de méconnoître les avantages du pouvoir absolu, lequel ne se trouvoit pas encore assez afermi. Il n'y avoit point de Prince qui ne se crut en droit de choisir lui-même un premier Ministre; il n'y avoit point de Ministre, quelque peu de merite qu'il eût, qui aiant l'oreille & la protection d'un des Princes, ne fût assez osé pour pretendre à ce haut emploi; &

lors que la fermeté & le discernement de la Reine eurent fait cette élection, il n'y eut personne qui ne se donnât la liberté de la controller. Hardiesse dont la Cour n'auroit peut être pas encore fait semblant de s'apercevoir, si les Mécontens n'en fussent venus jusques au point de vouloir vanger l'outrage, qui leur avoit été fait en ne recevant pas le joug de la dependance qu'ils croioient avoir droit d'imposer.

Si la Reine soutenuë par le bon heur de V. M. n'eût pas pris & executé une resolution digne de son courage, elle auroit été soumise à une tutele insuportable. Le plus grand avantage de l'Etat est, que le Prince fasse lui-même le choix de ses Ministres. C'est l'administration de son propre bien, de son heritage, qu'il s'agit de confier. Tous ceux qui s'ingerent dans une afaire si importante, qui ne les regardent point du tout en particulier, ont leurs vuës & leurs interêts. Il n'y en a point qui n'espere qu'à la faveur du silence, que ne peut sans ingratitude s'empêcher de garder l'Administrateur qu'ils ont fait, ils étendront les bornes de leurs possessions en arra-

chant celles du domaine du Prince & en les transportant plus loin. Maintenant il ne se trouve plus en France de ces doubles Esclaves qui servent deux Maîtres. La prudence de V. M. est à l'épreuve de ces surprises, & le respect que ses vertus inspirent, ne permet pas seulement d'examiner s'il y a au monde des engagemens capables de contrebalancer ceux qu'on a pris pour Elle.

Le Cardinal Mazarin fut dans ce même principe à l'égard de la Reine. Il répondit à ses bontez autant qu'il étoit possible : il fit connoître qu'il n'étoit pas indigne de la confiance que S. M. avoit en lui. Mais les Princes mécontens ne pouvoient soufrir qu'un Etranger fût preferé à tant de fideles Sujets qu'ils croioient meriter mieux que lui d'ocuper une place où l'on l'avoit apelé sans leur participation. Ils craignoient qu'il ne fût moins afectionné aux interêts de la Couronne qu'à ceux du Pape, avec lequel il n'arrive que trop souvent qu'on est forcé d'avoir des démêlez. Il pouvoit n'avoir pas assez d'averfion pour l'Espagne dont il étoit né Sujet, ou du moins il ne faloit pas douter qu'il ne

detournât les coups qui pourroient être trop funeſtes à un Roiaume ſi Catolique, s'il ſe trouvoit ocaſion de lui en porter. On s'imaginoit qu'il tranſporteroit les finances dans ſon païs pour enrichir ſa Famille. Il ne connoiſſoit point le genie des François, qui bien que dociles, ont toutefois un grand éloignement pour tout ce qui ſent la domination étrangere.

Mais ſi l'humeur des François n'eût pas été encore connuë à ce nouveau Miniſtre, la Reine qui s'étoit ſans doute conſultée plus d'une fois avant que de l'apeller au Miniſtere, en avoit une parfaite connoiſſance. Il eſt conſtant que les François ſurpaſſent toutes les Nations du monde dans la fidelité qu'ils ont pour leur Monarque & dans leur atachement pour Sa Perſonne ſacrée; & c'eſt par cette raiſon qu'ils auroient ſans doute aprouvé un choix fait au nom de V. M. ſi des eſprits mal-intentionnez n'euſſent pas tâché de le leur faire enviſager d'une autre maniere. La Reine elle-même étoit une Etrangere, & neanmoins on lui avoit confié la Regence. Ils ſavent trop bien diſtinguer entre la depen-

dance où l'on doit être à l'égard des Ministres, & celle qui regarde le Souverain même : ils n'ont point coûtume de prendre l'ombre pour le corps.

Quelque transport de finances que le Cardinal eût pû faire hors du Roiaume cela n'auroit pas été capable d'incommoder un Etat si grand & si riche : mais il est à croire qu'on avoit pris des precautions sur ce point, puis qu'on fit venir sa Famille en France pour y posseder les biens qu'il pourroit acquerir par ses services & par vôtre liberalité.

Ses ménagemens pour l'Espagne étoient bien moins à redouter que ceux des mauvais François, qui la regardoient comme un apui toutes les fois qu'il leur prendroit envie de troubler l'Etat, & comme un azile s'ils venoient à manquer leur coup. Ce n'est pas au tems d'une minorité qu'on se prepare à pousser à bout les ennemis de la Couronne, & à les aterrer par des coups mortels : on se contente de leur faire tête & de remporter sur eux quelques legers avantages, reservant au Prince, lors qu'il sera plus âgé, de les mettre lui-même à la raison.

Il y auroit eu plus à se defier des attachemens du Cardinal au S. Siege, & depuis que V. M. est devenuë majeure & qu'Elle a pris en main les rênes de l'Etat, Elle a eu beaucoup de raison de tenir un Ministre mitré pour suspect, & Elle a prudemment fait de n'en point admettre, quelque passion qu'on ait eu de lui en donner : mais pendant la Regence de la Reine il n'y avoit aucun danger. Le Pape n'auroit pas entrepris de faire un procez à un Mineur qui étoit comme en sa garde, puis qu'il est naturellement le Tuteur & le Pere de tous les Princes Catoliques. Au contraire il paroissoit obligé de répondre d'un Ministre qui faisoit profession d'être dans sa dependance. Le S. Siege aime à faire tomber le poids de son autorité sur ceux qui sont en état de la sentir ; il étend ses droits avec prudence & ne s'empresse à y exiger un plein aquiescement que lors qu'il le peut obtenir acompagné des formalitez & des conditions requises pour les valider. Il tâche de dompter les contredisans, mais il veut garder des aparences de justice & mettre son honneur à couvert.

Pour la preference qui fut donnée à un Etranger au prejudice des Sujets de V. M. elle étoit alors auſſi neceſſaire qu'elle le ſeroit peu aujourd'hui que toutes les volontez ſont reünies ſous un ſeul Chef, & qu'il n'y a perſonne qui ne ſe pique de faire ſon devoir, ou qui ne tienne ſes penſées bien ſecretes, s'il eſt aſſez imprudent pour en concevoir qui ne partent pas de ce principe.

Il n'y avoit pas un de ceux qui pouvoient pretendre au Miniſtere qui n'eût des liaiſons particulieres avec les Grands de la Cour. Il y en avoit peu qui euſſent de l'experience dans les affaires étrangeres, & chacun vantant ſon zele & ſes bonnes intentions, & les vantant peut-être de bonne foi, n'auroit pas laiſſé de ſuivre ſa prévention, & de faire des demarches tres prejudiciables à la Regence en s'imaginant en faire de tres-utiles à l'Etat.

Mais ce qui determina plus la Reine en faveur du Cardinal, fut la recommandation qu'en avoit faite le Cardinal de Richelieu avant que de mourir. Le feu Roi de gl. m. s'étoit déja ſervi de ſes conſeils, & il ne faut pas douter que la

Reine qui sur le sujet des afaires d'Etat avoit eu une parfaite confiance au Cardinal de Richelieu, n'eût reçû ses avis sur ce point. On peut même l'assurer hardiment, & dire que cette sage Princesse si éclairée, si patiente, & si prevoiante, auroit enfin renoncé aux services d'un homme qui lui causoit tant de troubles & de chagrins, si elle n'eût pas été persuadée par un conseil aussi fidele que bien apuié qu'il étoit le seul sur qui elle pût jetter les yeux, & de qui elle dût atendre les secours importans dont elle avoit besoin.

Cependant comme la clemence est une vertu que les Têtes Couronnées doivent quelquefois mettre en pratique pour se faire aimer & admirer des peuples, tous ceux qui avoient été exilez ou disgraciez sous le precedent Regne furent rapelez sous la Regence, & retablis dans leurs charges. Les recompenses furent aussi distribuées à ceux qui s'étoient signalez par leurs services, ainsi que les châtimens afligez à ceux qui s'étoient de nouveau rendus coupables.

Le Duc de Beaufort fut arrêté prisonnier. Il étoit dans le fond un des moins capables de conduire une grande affaire, & néanmoins il étoit un des esprits les plus broüillons, & un de ceux qui se ménageoient le moins avec la Cour. Comme sa prison fut juste & necessaire, il auroit été bon qu'elle eût duré encore plus long-tems, & qu'il ne s'en fût pas échapé lors qu'il y eut pour lui plus d'ocasion que jamais de se mêler dans des cabales, de tâcher de se rendre Chef de parti. Cependant on peut remarquer par l'exemple de ce Duc, & encore plus par celui du Prince de Condé, combien il est avantageux à un Etat que le Souverain possede une autorité absoluë, puisque c'est presque l'unique moien capable de pacifier tous les troubles, & de ranger les plus mutins à leur devoir : car, quels que fussent les panchans & du Prince & du Duc, on n'a rien veu de plus soûmis que le dernier depuis que l'âge eut permis à V. M. de prendre la conduite des afaires, & qu'il eut reconnu la vigueur de vôtre Gouvernement ; ni de plus reduit que le Prince depuis que l'experience lui eut apris à que l Maître il avoit afaire.

Pendant qu'on travailloit ainsi à étouffer les factions & à maintenir la paix au dedans du Roiaume vôtre autorité ne servoit pas moins à la faire regner au dehors. Vous prites la protection du Duc de Parme, qui ne pouvant pas de lui même resister au Pape, auroit infailliblement alumé le feu de la guerre en toute l'Italie, si la Reine qui veilloit aux interêts de vos Alliez autant qu'à ceux du Roiaume, n'eut pas ménagé une paix si équitable, qu'elle auroit sans doute été solide sans quelques accidens particuliers qui vinrent la rompre quelque tems après; mais elle fut bientôt rétablie par un nouveau Traité.

L'autorité de V.M. fut aussi emploiée pour apaiser les desordres qui s'étoient élevez en Angleterre, & si vos Ministres n'y reüssirent pas comme on avoit fait en Italie, ils y firent au moins tous les éforts imaginables. Il est à croire qu'il n'y eut que l'aveugle fureur de l'esprit de rebellion qui regnoit en cette Isle qui fut capable de renverser l'éfet de vôtre mediation.

Les cabales qui se formoient tous les jours à vôtre Cour, vôtre minorité, & la propre inclination de la Reine la porterent aussi à entendre à des propositions de paix avec l'Espagne, dans un tems où la prosperité de vos armes devoit en procurer les conditions avantageuses pour l'Etat. Mais comme les Espagnols, quoi que fort afoiblis, ne pouvoient pas encore se defaire de leurs anciennes chimeres, & qu'ils esperoient que vôtre jeunesse & les troubles qui menaçoient le Roiaume leur donneroient enfin occasion d'executer leurs injustes desseins, les conferences furent sans fruit, & on se prepara à continuer la guerre.

Les Traitez avec la Holande aiant été renouvellez le Duc d'Orleans eut le commandement de vôtre Armée en Flandre, & comme la reputation que le Duc d'Enguien s'étoit aquise l'année precedente avoit donné de l'émulation à ce Prince, il n'oublia rien pour se rendre maitre de Gravelines dont il entreprit le siege, & secondé de la Meilleraie, de Gassion, de Rantzau, & de plusieurs autres Commandans d'une experience consommée & d'une valeur extraordinaire, il en vint heureusement à bout.

La gloire du Regne de Vôtre Majesté commençoit alors à remplir tout la Terre. Des commencemens ou des preludes si favorables sembloient promettre des suites encore plus surprenantes. C'est ce qui obligea le grand Seigneur d'écrire à V. M. & de vous donner dans sa Lettre des titres qui manquoient la haute opinion que la Porte avoit conçûë de vôtre puissance, de vôtre autorité, & de vos vertus.

Ce n'est pas que la fortune ne partagea encore quelquefois ses faveurs entre Vôtre Majesté & ses Ennemis, mais au moins on peut dire que les avantages qu'elle acordoit à ceux-ci n'étoient que de purs éfets de son caprice, & non du manque de soins ou de prudence de vos Ministres & de vos Generaux. La mort du Maréchal de Guebriant, qui n'avoit pas pû être prevûë, exposa l'armée qu'il commandoit aux éforts du celebre Jean de Vvert qui en étoit tout proche, & qui la maltraita à Teutelingen avant qu'on pût y envoier un autre General.

Si le Duc d'Enguien malgré toute son activité ne put pas secourir Fri-

bourg, la cauſe n'en doit être attribuée qu'au peu de reſiſtance que fit cette Place, dont les Habitans & quelques Oficiers avoient le cœur alemand. Sa perte fut bien recompenſée par le gain de la bataille qui la ſuivit immediatement, & qui dura trois jours; & enſuite par les progrez que firent les armes de V. M. qui ſans compter pluſieurs places de moindre importance reduiſirent ſous vôtre pouvoir Philisbourg & Vvormes, aprés que le Vicomte de Turenne eut defaits le ſecours qui marchoit vers cette derniere Ville. La ſoûmiſſion de Maience qui ouvrit les portes à vôtre armée, malgré les promeſſes qu'on lui faiſoit de la ſecourir, fut encore le fruit de ſes victoires; & enfin la Campagne de l'Année 1644. ſe termina par la priſe de Landau, de Manheim, & de pluſieurs autres Châteaux & petites Villes.

La Reine d'Angleterre perſecutée par ſes Sujets, qui ſous le fameux pretexte de religion que preſque tous les Rebelles font entrer dans leurs deſſeins ambitieux, tachoient de s'emparer de l'autorité roiale, vint chercher un aſile dans le Païs de ſa naiſſance. Elle ſe jetta entre les bras

de Vôtre Majesté qui commença dés lors à être le recours des Princes oprimez, & elle fut reçuë avec cette generosité qui vous est naturelle, & qui a signalé vôtre Regne autant & plus qu'aucune des autres vertus qu'on voit reluire & qu'on admire en vous.

Il ne se fait presque jamais de cabale dans un Etat, il ne s'y forme point de factions, il n'y a pas la moindre menée secrete que la religion ne soit apelée pour s'en mêler. Cette Mere des Societez Politiques qui se devroit contenter de les caresser, & de les élever doucement, aprés leur avoir donné la forme, laissant à l'interêt ou à la necessité laquelle est comme le pere qui a fourni la matiere pour les engendrer, le soin de les conduire & de les défendre, ou de les châtier lors qu'il en est besoin, se donne souvent la liberté d'étendre ses fonctions, & de s'ingerer dans celles qui ne regardent que le pere de famille.

Les semences de rebellion que les Ministres exclus avoient jetté dans l'esprit des Grands de vôtre Cour contre la Regence de la Reine, ne receurent pas peut

d'accroiſſement du ſecours qu'un pre-
du zele de religion leur prêta. Les chan-
gemens de mode ſont agreables, & ont
leur utilité en toutes choſes hormis en
cette matiere à laquelle l'uniformité eſt
neceſſaire, afin que la Politique puiſſe
marcher ſeurement, & apuier ſes deſſeins
ſur des fondemens ſi fermes, que tout ce
qu'on a tant de peine à édifier pour le
bien d'un Etat, ne ſe trouve pas ſujet à
être renverſé ou ébranlé par leur ruine.

Quelques Docteurs s'étant aviſez de
faire des Ecrits qui contenoient de cer-
taines nouveautez leſquelles n'étoient
pas du goût de la Cour de Rome, & qui
furent toutefois aprouvées de la Sorbon-
ne, V. M. qui veut avec raiſon qu'on
s'en tienne aux anciennes pratiques, &
qui a toûjours fort bien compris que les
pointilleries des diſputes ne ſont bonnes
à rien qu'à échaufer les eſprits, inter-
poſa ſon autorité pour faire ceſſer les
diferens qui s'élevoient ſur ce ſujet. Ce
devoit être aſſez & trop que de vôtre au-
torité & de celle du ſaint Siege pour
tenir la Sorbonne dans les bornes du reſ-
pect. Cependant il n'y eut pas moien
d'arrêter la fougue de ces eſprits impe-

rieux, qui se sont entêtez d'être autant de Souverains dans les choses qui relevent de leur ressort, & que l'Empire des Maîtres du Monde doit en ce point être soumis au leur.

Le tort que leur faisoit la Cour en leur imposant silence, en leur défendant de rien innover, & en leur ordonnant de suivre les pratiques de Rome comme du centre de tout le Christianisme, les aigrit si fort, qu'ils resolurent de ne point deferer à ses ordres, & de ne reconnoître ni vôtre autorité ni celle du Pape.

Ils s'adresserent au Parlement comme au veritable Conservateur des droits de l'Eglise Gallicane. Bons Sujets & bons Légistes, peut-être aussi savans dans le Droit Canon que dans le Droit Commun, & d'une conscience aussi délicate dans les matieres de l'un que de l'autre. L'autorité du Parlement est-elle originale? N'est-elle pas toute entiere empruntée de la vôtre? S'il est le Défenseur des libertez de l'Eglise Gallicane, n'est-ce pas un titre & un droit qui vous appartient en propre aussi bien que tous les autres droits de la Roiauté, & que vous lui avez mis entre les mains com-

me à un Commissaire qui ne peut rien faire contre vos sentimens, & que vôtre revoquerez quand il vous plaira, soit à cet égard, soit sur tous les autres chefs, de l'autorité que vous lui avez commise ?

Quelle audace n'étoit-ce donc point à la Sorbonne de se pourvoir au Parlement aprés que vous aviez parlé, & quelle temerité n'étoit ce point au Parlement de prendre connoissance d'une afaire decidée par vôtre autorité souveraine ? d'oser vous remontrer que cette afaire étoit commune à toute la France, comme si la France avoit des interêts separez des vôtres & communs avec ceux de certaines Societez qui ne relevassent point de vôtre empire ?

Ce sont ces atentats des Corps qui inspirent la desobeïssance aux Membres, ou qui la fomentent. Ces Ecrivans ou plûtôt ces Disputeurs qui se voioient autorisez de l'Université, & qui sont d'ordinaire les plus savans & les plus rares esprits, aiant accez ou en cette qualité, ou à cause de leur caractere auprés des Grands qui les considerent trop, ils ne manquent presque jamais d'abuser de la

confiance qu'on a en leur probité ou en leurs lumieres, ni d'engager insensiblement ceux qui les écoutent à se livrer tout entiers à leurs conseils & à leur direction.

Ainsi les Novateurs mécontens de la Cour, qui bien loin de les couvrir de sa protection les attachoit à celle que leur donnoit le Parlement pour les renvoier au Pape, alerent chercher des Patrons ailleurs. Ils se tournerent du côté des Grands, dont ils avoient l'oreille en qualité de Directeurs de conscience & de gens d'un merite distingué. La Duchesse de Longueville qui se piquoit de bel esprit, & qui par sa beauté aussi bien que par sa naissance s'atiroit les hommages de presque toute la Cour, se declara en leur faveur. Entêtée de son merite elle crut qu'une liaison particuliere avec les Auteurs les plus polis & les plus estimez la rendroit encore plus recommandable, & que l'apui qu'elle leur donneroit feroit par tout éclater son pouvoir.

Dans cette prevention elle se trouva toute disposée à goûter leurs nouveaux sentimens; & elle n'eut pas de peine à

les faire passer dans les esprits des Princes ses proches & de tous les Courtisans, que ses charmes & son rang atachoient à sa personne, & qui avoient déja reçû de mauvaises impressions de la part des Ministres exclus.

Ils regarderent les sentimens de V. M. & ceux de la Reine à l'égard de la Sorbonne, comme des inspirations du Cardinal Mazarin. Seduits par les raisonnemens des Sophistes qui les obsedoient, ils se persuaderent que la doctrine du saint Siege & celle de l'Eglise Galli ane pouvoient bien diferer l'une de l'autre, & qu'elles diferoient en éfet, parce qu'il y avoit quelque diference entre l'étenduë des droits de la Cour de Rome sur le reste des Eglises de la Chrétienté, & ceux qu'elle possedoit sur l'Eglise de France, qui s'est maintenuë dans quelques privileges que les autres n'ont pas.

C'est justement comme si les parties, qui ont leurs causes commises devant les Cours Conservatoires de vôtre Roi une croioient que la pratique de ces Cours fût essentiellement diferente de celle des autres Justices, & que les fon-

demens de leurs decisions ne fussent pas les mêmes Loix & la même Jurisprudence qui reglent vos autres Sujets.

Ainsi les Grands pretendirent prendre le parti de la Sorbonne, du Parlement, & de l'Eglise Gallicane oprimée en ses libertez ; contre un Cardinal, que son nom même acusoit d'être à la devotion du saint Siege, & qui à l'ombre de vôtre autorité & de celle de la Reine, étoit en toutes manieres l'injuste opresseur de la France C'est ainsi que les passions se travestissent, & ce font même quelquefois méconnoître aux cœurs qu'elles possedent. Les Grands se vouloient persuader ou se persuadoient en éfet, qu'ils n'étoient animez que du desir de vanger l'afront fait aux Ministres François, par le choix d'un premier Ministre étranger, moins digne de l'être qu'eux, & moins afectionné au bien de l'Etat, ainsi qu'il le faisoit déja paroître en prenant hautement le parti de la Cour de Rome. Mais s'ils se fussent examinez à fond, ils auroient trouvé que le Ministre ne leur plaisoit pas, parce qu'il ne tenoit pas sa place de leur

main, & que quelque grande que fût la part qu'il leur faiſoit, tant de l'autorité que du maniment des affaires & de la diſtribution des emplois, ils s'imaginoient qu'ils y en auroient encore eu davantage ſous le miniſtere d'une de leurs creatures.

Le Parlement ſe crut auſſi dépoüillé d'une autorité qui lui apartenoit ou en propre & à juſte titre, ou du moins en vertu d'une poſſeſſion immemoriale par indivis avec la Couronne. Violence qu'il n'atribuoit ni à ſon Roi encore trop jeune, ni aux volontez abſoluës de la Reine; mais aux ſugeſtions, aux artifices, & aux atentats d'un Supôt de la Cour de Rome d'un Etranger, qui uſurpoit une place laquelle ne lui étoit pas dûë, & d'où il oſoit étendre ſa tirannie ſur tout le Roiaume.

Ce furent là les funeſtes ſources de tous les deſordres qu'on vit naître dans la ſuite; les éternelles qui cauſerent enfin un embraſement general, & qu'il n'y eut pas moien de prevenir. Le veritable remede à de ſemblables maux ne ſe trouve que dans l'autorité abſoluë. C'étoient des maladies du printems de

vôtre âge, qui n'aiant pût être gueries que dans son été, le sont enfin si parfaitement, qu'il n'en reste maintenant aucune trace, & qu'il leur a succedé une vigueur que ni l'automne ni l'hiver ne pourront jamais amortir.

Mais il survint de nouveaux incidens qui auroient été capables de détruire ces prejugez, & de faire ouvrir les yeux aux moins clair-voians, si on ne les avoit pas eu volontairement fermez, & si l'on n'eût pas pris auparavant la resolution de ne rien voir : car alors que les Barberins persecutez par le Pape, vinrent chercher un asile en France, le Cardinal fut-il d'avis de leur refuser ? se montra-t'il en cette occasion aussi attaché au saint Pere qu'à la gloire & aux interêts de vôtre Couronne ? ne logea-t'il pas lui-même les Fugitifs ? ne fut-il pas d'avis qu'on apellât comme d'abus des Bulles de la Cour de Rome ? & l'Apel n'en fut-il pas fait par une Declaration de V. M. aussi bien qu'au nom de vôtre Procureur General ? Procedure qui est une preuve manifeste de l'union & de la subordination tout ensemble de l'autorité du Parlement à la vôtre, & en

même tems de vos sentimens à l'égard de Rome, à laquelle vous ne deferes qu'autant qu'il est juste & avec mesures, lui resistant lors qu'il est absolument necessaire, sans que vos Sujets aient droit de vous faire rendre compte de cette conduite.

A mesure que toutes ces intrigues se mettoient en train à la Cour, les progrez de vos armes devenoient plus lens qu'à l'ordinaire. Il ne se pouvoit pas faire que tant de feux étrangers, tant de nouveaux Phenomenes qui paroissoient dans le Ciel, n'influassent sur les armées, & n'y fissent sentir leur malignité. Vous perdites Lerida, & vos Generaux furent obligez de lever le siege de Tarragone; mais vous prites Pouson en Italie & conservates presque tout le reste de vos conquêtes.

Cette gloire & celle même de les avoir faites, étoit neanmoins encore au dessous de l'honneur que vous eutes de procurer la liberté à l'Electeur de Treves, detenu depuis dix ans prisonnier par l'Empereur, pour avoir recherché la protection de la France. C'est cette constante generosité que vous faites paroître en

faveur de vos Aliez, qui doit vous aquerir de leur part un atachement auſſi conſtant. Seurs de n'être point abandonnez, & que V. M. ne laiſſera point paſſer un ſeul moment favorable d'emploier ſa puiſſance pour leurs interêts; ils doivent, s'ils ſont bien conſeillez, s'abandonner tout entre ſes bras, & lui garder la même fidelité qu'ils en atendent & dont ils ont vû ſi ſouvent des exemples.

Le Roi de Portugal leur en a fourni un fort glorieux ſous le Regne precedent & ſous celui de V. M. C'eſt par les ſecours redoublez de la France que ce Prince a été rétabli, & qu'il s'eſt maintenu ſur le Trône de ſes Anceſtres, d'où l'ambition des Eſpagnols l'avoit exclus. Comme il n'a jamais imploré vôtre aſſiſtance qu'il ne vous ait trouvé prêt à la lui acorder, ce bien-fait n'a pas demeuré ſans retribution, la Fortune elle-même s'étant quelquefois chargée du ſoin de vous en recompenſer.

Car les Eſpagnols ſe trouvant forts en Catalogne, où ils avoient batu le Maréchal de la Mothe Hodancourt, qui avoit voulu ſecourir Lerida, & s'étant en-

core rendu maîtres de Balaguier, ils auroient aparemment reconquis toute cette Province, s'ils n'eussent point perdu une grande bataille en Portugal, où ils furent obligez d'envoier la plûpart des troupes qui servoient en Catalogne: diversion qui donnant à vôtre armée le loisir de respirer, afoiblit tellement la leur, qu'il lui fut depuis impossible de faire de nouveaux progrez.

Les avantages que la Suede remporta en Alemagne par le moien de vôtre aliance, & les conquêtes qu'elle y fit, de la plûpart desquelles la paix lui assura ensuite la possession, ne sont pas des preuves moins certaines & moins illustres du suport que V. M. est capable de donner à ses Aliez, que des soins qu'elle prend de leurs interêts, aussi bien dans les negociations que dans la guerre.

Ces considerations avoient engagé depuis peu le Prince de Monaco à quitter le parti des Espagnols pour se mettre sous vôtre protection. Mais si les affaires qui furent suscitées par les revoltes de vos Sujets, ne vous permirent point de faire pour lui tout ce qu'il auroit pû esperer de V. M. dans une autre conjec-

ture, il eut tort de s'impatienter, & de n'attendre pas que vous euſſiez calmé les troubles de vôtre Etat, pour jouïr des avantages que vôtre alliance lui auroit enfin procurez, & qu'il a trouvé depuis lors qu'il s'eſt de nouveau jetté entre vos bras.

La Campagne de l'Année 1645, fut ſi avantageuſe pour V. M. que bien loin d'en faire ici le detail, je ne ſai s'il ne ſera point trop long de nommer toutes les Places qui furent emportées par vos Generaux, ou qui leur ouvrirent les portes. Les Forts de Vandreval, Gueſcha, & Dringen; de Mont-caſſel, Mardic, & Bourbourg; les Villes de Menin, Armentieres, Bechune, Saint Venant & & la Motthe en Lorraine. Il eſt vrai que Mont-caſſel fut repris bien-tôt aprés, mais on repara cette perte par la défaite d'un grand nombre de troupes Eſpagnoles qui furent battuës par le Maréchal de Gaſſion.

J'avouë qu'au commencement de la Campagne le Vicomte de Turenne avoit été ſurpris & maltraité à Mariendal par le General Merci: mais la France eut ſa revanche à la journée de Nortlingen, où

vos troupes commandées par le Duc d'Enguien, & sous lui par les Maréchaux de Turenne & de Grammont, remportèrent une victoire d'autant plus illustre qu'elle fut opiniâtrement disputée. Vos Generaux penserent alors succomber par leur ardeur acoutumée, faute d'avoir bien reconnu le terrain, & de savoir qu'il y avoit un large fossé qui ne se pouvoit franchir, entre un Village, d'où une partie de leurs troupes avoit chassé les ennemis, & un Château où ceux-ci étoient encore postez, & où il faloit les aler forcer; mais le bon heur ordinaire des armes de V. M. avec les efforts extraordinaires que fit le Duc d'Enguien, qui receut quelques blessures, contribua de nouveau à le tirer de ce mauvais pas, & livra prisonier entre vos mains Gleen General des Imperiaux, qui en fut quitte à meilleur marché que Merci, General de l'Armée de Baviere, lequel perdit la vie dans le combat.

L'aliance qui avoit été renouvellée entre V.M. & le Duc de Savoie, ne produisit pas ses efets si promtement qu'on se l'étoit promis. La Campagne s'ouvrit tard de ce côté-là, & il n'y a presque jamais

jamais de grands succez à atendre d'une expedition tardive. Tous les exploits se terminerent à la prise de quelques petites places du Milanois, quelques-unes de celles dont on s'étoit rendu maître furent aussi reprises par les Espagnols.

Mais la conquête de Rose dans le Roussillon fut un coup important, aussi-bien que la bataille de Liorens que gagna le Comte de Harcourt, & la prise qu'il fit de Balaguier. Les Espagnols qui avoient toûjours tâchez d'éloigner d'eux la guerre, & de la porter dans le sein de vôtre Etat, la sentirent alors dans le leur. Toujours prêts à faire des tentatives sur la France, aux dépens du repos des peuples des Païs-bas & d'Italie, & aux risques communs de vôtre Roiaume, & de ces malheureuses Provinces soumises à leur domination, pourveu qu'ils ne risquent rien eux mêmes, ils se trouverent alors surpris, inquiets, & embaraſſez à detourner par la voie des conspirations, comme par celle des armes, les coups qui les menaçoient de si prés.

Cette Campagne qui avoit été si glorieuse, ne se termina pas moins avantageusement, puisque la Ville de Treves

le rendit à composition, & que vous eutes le plaisir d'y rétablir l'Electeur. La Campagne de 1646 s'ouvrit de même par un vigoureux exploit du Maréchal de Gassion, qui aiant surpris dans leur marche les troupes destinées pour la défense des Villes maritimes des énemis, en enleva la plus grande partie, & tailla l'autre en pieces.

Elle continua par la prise que vous fites de Courtrai, ville alors bien fortifiée, qui vrai-semblablement devoit être secouruë d'une armée presque égale en forces à la vôtre, proche des lignes de laquelle elle se trouvoit. Mais intimidée par les prosperitez dont vos armes étoient acompagnées en tous lieux, elle n'osa se hazarder à en venir aux mains.

Si les Holandois, comme Alliez de V. M. & des Rois vos Predecesseurs, ont quelquefois assisté la France de leurs forces maritimes, elle n'a pas manqué de sa part de leur fournir dans les occasions des secours si considerables, que cette Republique auroit bien dû n'en perdre jamais le souvenir. En ce tems-là vous envoiates le Maréchal de Grammont à la tête de six mille hommes joindre leurs

troupes, que commandoit le Prince Guillaume d'Orange, qui avoit dessein d'assieger Anvers.

Le Duc d'Orleans, alors Chef de vôtre Armée, s'étant saisi de Berg-Saint-Vinox, & aiant repris Mardic, dont les Espagnols s'étoient de nouveau rendus maîtres, crut avoir assez fait pour sa gloire. Il finit là sa Campagne & retourna à la Cour, où il pretendoit aler travailler pour vos interêts comme pour les siens; confondant ces deux choses qui étoient fort essentiellement distinctes, & dont V. M. n'agréoit point du tout le mêlange.

Mais le Duc d'Enguien plus avide de combats, & en ce tems-là moins engagé dans les intrigues du cabinet, entrepris le fameux siege de Dunkerque, dont tous les éforts que fit Picolomini pour y jetter du secours ni la resistance opiniâtre des Assiegez, ne purent empêcher la prise. Ce fut un si grand surcroit de gloire pour les armes de V. M. que tous vos voisins commencerent à prévoir quelles devoient être les suites d'un Régne, dont les premieres années étoient marquées de tant de prosperitez.

La reduction de Dunquerque sous vôtre pouvoir, fut suivie de deux défaites des énemis, l'une proche de Courtrai, & l'autre entre cette même Ville & Ypre; si bien qu'ils ne se trouvoient pas moins afoiblis par la perte de leurs troupes, que par celles de leurs places, & que vos armées demeuroient également victorieuses au pied des remparts de leurs forteresses & au milieu des champs de bataille.

Longvi, seule ville qui restoit au Duc Charles de Lorraine, & avec laquelle il avoit l'imprudence d'oser faire tête à V. M. fut contrainte de subir vôtre joug, comme toutes les autres places du même Etat, & de se rendre à composition, quelque bien munie & fortifiée qu'elle eût été, par les soins du Duc de qui elle faisoit l'unique ressource.

La mort du Duc de Brezé, qui avoit si courageusement soutenu les éforts de l'Armé Navale d'Espagne devant Orbitelle, & qui lui avoit donné la chasse, vous fut d'autant plus sensible, que les Commandans & les bons Officiers de Marine étoient encore rares en ce tems-là. Les honneurs que vous fites rendre à sa memoire, & les marques de vôtre

bonté pour tous ceux qui tâchent de les meriter par leurs services, sont des aiguillons si puissans, qu'il ne faut pas s'étonner que vous soiez le Prince du monde le mieux servi. Ce funeste accident & le secours qui vint à Orbitelle, obligerent le Prince Thomas de lever le siege qu'il avoit mis devant cette Place.

Mais cette disgrace fut éfacée par les conquêtes que vous fites de Portolongone & de Piombino; dont la premiere étoit d'autant plus considerable, qu'elle incommodoit fort les énemis dans la navigation; parce que leurs galeres, qui avoient coutume d'y relâcher en venant d'Espagne, furent depuis contraintes de continuer leur route tout d'une traite, & privées d'un port qui leur étoit fort commode pour aborder dans le Milanois.

La prison du Maréchal de la Mothe Houdancourt étoit necessaire, pour arrêter par son exemple, les plaintes indiscretes & les discours injurieux que la licence de ce tems-là faisoit répandre contre le Gouvernement.

La jalousie des Espagnols éclata à Rome d'une maniere, qui n'aiant point démenti toutes leurs anciennes bravades, n'eut pas aussi des suites moins honteuses qu'à l'ordinaire. Leur Ambassadeur aiant premedité d'insulter le Cardinal d'Este, Protecteur des afaires de la France, pretendit qu'au lieu de faire arrêter son carosse devant celui du Cardinal dans une Calvacade qui se faisoit, c'étoit au carosse du Cardinal à s'arrêter devant le sien. Leurs gens en étant venus aux prises, ceux de l'Ambassadeur, quoique preparez de longuemain, furent batus & mis en fuite. Il lui falut chercher un Estafier à la place de son Cocher pour le ramener dans son Hôtel; & il fut ensuite obligé d'aller rendre visite au Cardinal, & de se soumettre à s'arrêter devant lui en le rencontrant par les ruës. Satisfaction qui se fit avec tant d'éclat, & avec tant de reputation pour Vôtre Majesté que lorsque cette Eminence sortit pour aler visiter le Pape, on entendit dans toutes les ruës des aclamations du peuple, & des cris de Vive France, Vive le Cardinal d'Este.

Les merveilleux progrez des armes de V. M. pendant les années precedentes engagerent ſes énemis à faire leurs derniers éforts, afin d'en interrompre le cours dans la Campagne de 1647. Pour mieux reüſſir en leur deſſein ils joignirent la ruſe à la force, la trahiſon de quelques-uns de vos Sujets à la pretenduë bravoure des leurs : encore avec toutes ces precautions eurent-ils bien de la peine à en venir à bout. Ils s'étoient flatez d'emporter au premier aſſaut la Ville d'Armentieres, dont les habitans étoient d'intelligence avec eux, cependant elle leur coûta tant de fatigues & tant de pertes qu'ils la trouverent trop cherement achetée, & qu'à la reputation prés, dont ils ſont idolatres, ils auroient bien voulu ne l'avoir point acquiſe à ce prix.

La conquête de Landreci leur fut plus facile par la perfidie du Commandant qui leur livra la Place ſans ſe défendre, les déſordres qui commençoient à éclater à la Cour augmentant la licence des gens de guerre, rendant les Oficiers plus hardis à écouter les ſollicitations qui leur étoient faites. Il y en eut neanmoins tres-peu qui ſuiviſſent un ſi lâche exemple.

& il sembloit qu'à mesure que le Peuple & les Grands s'engageoient dans la revolte, les armées se signaloient par leur fidelité.

La perte de la Bassée, qui ne fut pas enlevée par artifice, mais de vive force, & malgré les tentatives des énemis pour la secourir, les couvrit de beaucoup plus de confusion que leurs conquêtes ne leur avoient aporté de gloire. C'est ce qu'ils sentirent si bien, qu'abandonnant les autres chimeres qu'ils s'étoient déja forgées, ils tournerent tous leurs desseins à la reduction de cette Place, où on les vit s'échoüer par un éfet du bon-heur qui acompagnoit vôtre Regne & par la valeur de vos Generaux.

Ceux-ci de leur côté ne manquerent pas d'emporter Dixmude, & de s'emparer de plusieurs Forts. Ils obtinrent même en diverses rencontres particulieres des avantages si considerables, qu'ils durent faire connoître aux Espagnols que desormais le cours des prosperitez de la France ne pouvoit plus être interrompu; que le genie qui la gouvernoit étoit superieur à celui de ses ennemis;

& que leurs intrigues ni leurs éforts n'étoient plus des digues assez fortes pour opoſer à ce torrent qui aloit les inonder.

Cependant ils tâchèrent toûjours de lui reſiſter, & ils ſe trouvoient de tems en tems rechaufez par quelques raions d'eſperance, qu'il leur ſembloit voir reluire pour eux dans ce qui ſe paſſoit de moins avantageux pour vous. Ils ne plaignirent point la perte de la Ville de Lens que vous n'aviez gagnée qu'au prix de la vie du brave Gaſſion, & qu'ils crurent repatée par celle que vous fîtes de Dixmude dont ils ſe rendirent maîtres.

La mort du Maréchal de Gaſſion vous aiant obligé de rapeler en Flandre le Vicomte de Turenne, qui étoit alors en Alemagne où il deſoloit la Baviere & portoit par tout la terreur de vos armes, il ne pût executer vos ordres qu'en combatant contre ſes propres troupes; puiſque les Suedois qui refuſerent de le ſuivre & qui ſe mirent en poſture de s'opoſer à ſon deſſein, étoient à vôtre ſolde & obligez de lui obeir. Le châtiment qu'ils reçurent fut digne de leur

mutinerie, laquelle ne porta neanmoins aucun prejudice à vos interêts, car le reste de vos troupes ne laissa pas de ravager le Luxembourg, en passant, & de s'emparer de quelques Châteaux.

Le Duc d'Enguien, devenu Prince de Condé par la mort du Prince son pere, ne fit pas si heureusement la guerre en Catalogne, où il commanda pendant cette Campagne, qu'il l'avoit faite en Flandre, parce qu'il ne croioit pas trouver en cette Province des ennemis dignes de lui & contre lesquels il eût besoin de tant de precautions. Il donna même un grand effort au feu de son temperament devant Lerida qu'il tenoit assiegée, & morgua le Gouverneur de cette Place d'une façon si dédaigneuse, que son courage aigri & animé par ce mépris, fit des efforts extraordinaires pour repousser ce Prince, qui fut obligé de lever le siége honteusement pour lui, mais non pas pour V. M. qui n'avoit point de part à sa conduite, qui la desapeouvoit, & qui souffrit en cette Province des pertes qu'un autre General plus prudent lui auroit sans doute épargnées.

Lors que l'Electeur de Baviere avoit envoié des Deputez à Ulme pour ouvrir des negociations de paix, il avoit prétendu qu'elle se devoit faire à peu prés conforme aux instructions qu'il leur avoit données, & c'est ce qui avoit fait resoudre les vôtres à se retirer. Mais enfin la force de vos armes victorieuses & l'état où la Baviere se vit reduite forcerent ce Prince à changer de langage. Vos Deputez furent priez de demeurer, & les siens contrains de recevoir les justes & raisonnables conditions qu'il vous plût de leur imposer. Prudence tout à fait grande quoi que tardive, mais qui sauva d'un embrasement entier un édifice dont tous les ornemens étoient deja reduits en cendre.

Les Suedois aiant pris mal à propos quelques ombrages, & paroissant n'avoir plus en V. M. la même confiance qu'ils avoient auparavant, vous ne fites point de dificulté de les ramener avec douceur & par des éclaircissemens que vous voulutes bien leur donner. Ce n'est pas pour des amis dont on connoit le fond du cœur qu'il ne faut point avoir d'indulgence, ce n'est pas à ceux qui ren-

dent un culte ordinaire au Soleil que cet Astre doit refuser ſes regards lors que l'épaiſſeur d'un nuage qui s'éleve eſt prêt de le dérober à leur veuë : au contraire leurs tenebres meritent qu'il en ait pitié, & pour diſſiper les vapeurs qui ſe ſont interpoſées, entre lui & eux, il leur lance ſes raions favorables, tandis qu'il embraſe de ſon ardeur les temeraires qui oſent tirer leurs fléches contre lui, ou qu'il laiſſe dans l'obſcurité qui les environne, ceux qui ſe dérobent à ſa lumiere de peur d'être obligez de lui rendre des actions de graces.

Enfin l'éfuſion de tant de ſang aiant fait rentrer la plûpart des Princes vos ennemis en eux-mêmes, ils jugerent en l'année 1648, qu'il étoit tems de l'arrêter, puis qu'il n'y avoit pas d'aparence que quand on continueroit à la répandre à grands ruiſſeaux on pût interrompre le cours des proſperitez de vos armes ; & on choiſit Muſter pour y traiter de la paix. Les Plenipotentiaires des Puiſſances intereſſées s'y étant rendus, elle fut concluë entre V. M. & l'Empire à des conditions ſi honorables & avantageuſes, qu'elles ne laiſſoient rien à ſouha-

Rainer à la France, ni pour Elle ni pour ses Aliez. Vos Droits sur Mets, Toul, & Verdun, & ceux du Parlement de Mets, furent connus : Brissac, Philisbourg, & l'Alsace entiere demeurerent sous vôtre domination.

Mais la fierté des Espagnols ne put encore être abatuë ni par les revers que leurs armes avoient essuiez ni par l'abandonnement que l'Empereur faisoit de leurs interêts. Se confiant sur leurs anciennes finesses, quoique usées; sur les avis qu'ils recevoient de ce qui se passoit dans l'interieur du Roiaume; sur l'esperance qu'ils avoient que les broüilleries qui étoient prêtes à éclater dans vôtre Cour entraineroient vos Generaux en des factions contraires à vôtre service, & afoibliroient vos forces, ils aimerent mieux hazarder encore leur gloire en renonçant à leurs repos, que de renoncer à leurs intrigues & à leurs chimeriques esperances.

Ils avoient encore une raison secrete sur laquelle ils faisoient beaucoup de fondement : c'est que les Holandois las de la guerre, qu'ils haïssent naturellement, & ayant perdu le Prince

d'Orange leur fameux General, souhaitoient la paix, & comme ils faisoient une puissante diversion des forces espagnoles, on avoit resolu de traiter avec eux afin de la faire cesser, & de n'avoir plus à faire qu'à la France, dont on ne pouvoit pas comprendre que le genie deût être superieur à celui de l'Espagne.

Toutes ces raisons furent allegnées à l'Empereur employant les derniers éforts pour l'empêcher de conclure un Traité particulier. Mais l'Empire qui ne se gouverne pas tout-à-fait par les preventions de l'Espagne, & a les yeux de tant de Princes ouverts pour veiller à ses interêts, ne laissa pas d'achever cet ouvrage si necessaire à son repos; & ensuite vos Plenipotentiaires voiant le peu d'inclination des Espagnols à la paix, se retirerent de Munster, & abandonnerent ces superbes courages à leurs mauvais destins.

Mais comme de tout tems ils savent faire des distinctions inconnuës à tous les autres Peuples, & qu'ils ordonnerent autrefois des prieres publiques pour la delivrance du Pape, laquelle ils lui desi-

roient en qualité de Pape, tandis qu'eux-mêmes le retenoient en qualité de Prince, la paix ne fut pas plutôt concluë avec l'Empereur qu'ils lui firent demander du secours, non en qualité d'Empereur, puisque sous ce titre il s'étoit engagé à ne leur en point donner, mais en qualité d'Archiduc d'Autriche.

Les craintes & les alarmes de vos Peuples firent connoître pendant que V.M. eut la petite verole, combien ils avoient d'amour pour vôtre sacrée Personne. De toutes parts on n'entendoit parler que de leurs inquietudes, qui furent presque suivies du desespoir, quand ils aprirent que vôtre vie étoit en danger; mais lors que la force de vôtre temperament & la vigueur de la jeunesse, si ce n'est le pouvoir de vos Destins, vous eurent rendu à leurs vœux, on ne vit jamais tant d'aclamations ni de marques de réjoüissance.

Les Espagnols ne voulurent pas laisser passer une ocasion qui leur paroissoit si favorable par le trouble où devoient être la Cour & les armées; ils formerent le dessein de surprendre Courtrai, & aiant fait mettre leurs troupes en mar-

elle pour aler de ce côté-là, elles eurent le tems de s'en aprocher sans être découvertes. Mais ils éprouverent que le genie qui gouvernoit la France ne s'étoit pas encore retiré, car ils trouverent toutes choses si bien disposées à la défense, qu'ils furent obligez de s'en retourner pleins de confusion.

S'il y eut jamais de conjoncture qui ait fait paroître, combien il est important pour l'avantage d'un Etat, que l'autorité souveraine se maintienne dans toute sa force, & combien il est impossible d'executer de grands desseins lors qu'elle se trouve contrecarrée & afoiblie par l'insolence des Sujets de qui la premiere gloire consiste dans celle de la soumission, ce fut au tems de la revolte de la Ville de Naples, qui se trouva si generale & si vive, qu'il n'y avoit point de seuretez qu'on ne s'en dût promettre en l'apuiant. Le Duc de Guise fit son devoir en y courant dés qu'il y fût apellé; mais il eu tort de s'en prendre à vos Ministres, & d'imputer le manque de secours à leur mauvaise volonté. Il faloit qu'il fût terriblement aveuglé ou malin de ne l'atribuer pas à

la veritable cauſe, aux factions des Grands & des Societez du Roiaume, dont il avoit eu connoiſſance avant que d'en partir, & dans leſquelles il n'avoit peut-être que trop trempé.

Ce furent les traverſes que tous ces Conjurez aporterent à vos deſſeins, qui vous empêcherent de profiter d'une ſi belle ocaſion. A peine pouviez-vous recouvrer des finances pour entretenir les armées qui étoient neceſſaires à conſerver vos conquêtes, bien loin de penſer alors à en faire une qui les auroit ſi fort épuiſées. La malice des Eſpagnols, toûjours prête à déchirer la France, l'éternel objet de leur haine & de leur envie, leur a fait dire que vous craigniez que le Duc de Guiſe ne fit à vos dépens cette conquête pour lui. C'eſt un ſoupçon dont V. M. a été aſſez lavée par la ſuite continuelle des actions genereuſes & deſintereſſées qu'on lui a vû faire depuis. Quand ce Duc auroit aſpiré à cette Couronne, & qu'il vous auroit demandé vôtre apui pour ce deſſein, vous n'auriez jamais refuſé d'aider à la lui mettre ſur la tête. Les ſoins que vous avez pris de faire des Reines & des Souveraines

de plusieurs de vos Sujettes repondent assez de vos intentions pour faire couronner vos Sujets, & ce qui s'est passé en Pologne à l'égard du feu Duc de Longueville en répond aussi. Peut-être même que comme ce n'auroit pas été une action illustre que d'avoir cette bonté pour un Sujet de la Maison duquel vos augustes Predecesseurs n'avoient pas lieu de se loüer, le sceptre n'en auroit pas été plus mal pour vous entre ses mains; puis qu'un si grand bienfait, dont sa naissance & ses propres démarches le rendoient indigne, l'auroit sans doute absolument gagné, & que lui étant impossible de se maintenir sans vôtre protection, il auroit été necessairement obligé de dépendre de vous. Quoiqu'il en soit, & quoiqu'il y eut à atendre du Duc, soit que vous eussiez voulu garder cette conquête pour vous ou lui en faire un noble present, soit qu'il eût voulu vous la ravir & qu'il eût reüssi, il étoit de vôtre interêt d'arracher ce fleuron de la Couronne d'Espagne, sauf à decider ensuite sur quel chef il auroit deu être posé.

Mais les factions de vos propres Sujets, plus dangereux énemis de vôtre gloire que les Espagnols, & que toutes les Nations du monde ensemble, ne s'occupoient qu'à vous lier les mains, & arrêter les mouvemens naturels du corps de l'Etat, qui ne se font que par le moien des finances. Ce sont les nerfs qui rendent ce corps robuste; c'est le sang qui circulant tour à tour dans toutes les veines, doit roûjours se rendre au cœur comme à son centre, & qui en passant d'une extremité du corps à l'autre doit venir voir en quel état est cette source de son mouvement, & lui aider à entretenir la vigueur qu'il reçoit d'elle, toûjours prêts à s'y retirer pour la défendre auſſi-tôt qu'il la sent ataquée de quelque accident externe.

Ce mouvement étant donc interrompu par les opositions du Parlement & par ses refus de verifier vos Edits, il ne fut pas possible de vous prevaloir des avantages que la fortune vous presentoit. Il falut y renoncer. Et V. M. le pouvoit-elle faire sans chagrin & sans indignation?

Pouvoit-elle ſans un déplaiſir extrême & ſans un vif reſſentiment ſe voir enlever des lauriers qu'il lui auroit été ſi glorieux & ſi facile de cueillir. Mais par quelles mains lui étoient-ils arrachez ces lauriers ? c'eſt ce qui abſorde les eſprits, & qui fait mieux comprendre que toutes les raiſons du monde, de quelle neceſſité il eſt pour le bien d'un Etat qu'il ſoit gouverné par une autorité abſoluë. Par quelles mains, par quelles voies vous furent retranchez ces nouveaux triomphes qui ſe preparoient pour V. M. ce fut, à reprendre la choſe dans ſon principe, par les intrigues de ceux d'entre les Miniſtres qui étoient mécontens du peu de juſtice que la Cour avoit rendu à leurs merites ; & plus encore par le pieux dépit de deux ou trois Docteurs, dont les chagrins paſſant dans le cœur de chacun de leurs Sectateurs, alerent ſaiſir toute la Sorbonne. Cette Faculté pouſſée d'un zele à peu prés égal à celui qui la fit agir au tems de la Ligue contre Henri III. à peu prés avec la même impetuoſité & le même aveuglement, & voulant, à quelque prix que ce fut, faire admettre des doctrines dont elle

avoit entrepris d'apuier la nouveauté, elle arma l'autorité du Parlement contre l'autorité roiale, aida à surprendre les esprits des Grands par les artifices des Directeurs de conscience, & acheva d'envenimer les plaies que les Ministres exclus avoient commencé de faire. Voilà la fidelité du Parlement & du Clergé. Voilà l'usage que ce dernier fait faire du secret des consciences, & de l'empire qu'il exerce sur elles. Voilà les fruits de cet esprit de religion, qui ne pretendant point relever de son Roi, s'érige des fantômes d'autorité, ausquels, parce qu'ils sont de sa façon, il se soumet bien plus volontiers qu'à ses propres Souverains, dont il ne regarde l'autorité que comme subordonnée, quoi que ce soit la premiere & peut-être la seule legitime autorité du monde pour le gouvernement des Societez politiques.

Il y avoit déja plusieurs années que ce feu couvoit sous les cendres, & que peu à peu il prenoit des forces & commençoit à éclater; mais il ne s'étendit qu'à mesure qu'on lui aprocha des matieres

combuſtibles. Les Edits que vous étiez obligé de faire, afin de lever les fonds neceſſaires pour l'entretien de vos armées, pour celui de vos Agens & de vos Penſionaires dans les Cours étrangeres, & generalement pour l'execution de tous vos deſſeins, étoient des démarches dont vous ne deviez rendre compte à perſonne, & qu'il vous étoit libre de pouſſer ou d'arrêter à vôtre gré. Le Parlement neanmoins par une temerité digne du châtiment le plus ſevere, refuſa de faire l'enregiſtrement de ces Edits, & ſe ſervit de ce vain pretexte pour couvrir ſes mauvaiſes intentions.

L'éfet en ala ſi loin, que preſque toutes les Compagnies Souveraines de Paris eurent l'audace de faire une union par laquelle elles ſe mettoient en état de contrebalancer vôtre roiale autorité, & qui auroit peut-être intimidé tout autre courage que le vôtre. Mais quelque ſuite qu'il y ait à craindre d'une conduite ſi déreglée & ſi outrageante, vôtre fermeté ni la vigeur du gouvernement ne ſe démentirent point. Vous fites arrêter quatre des principaux d'entre ces

Rebelles, & vous cassates par un Arrêt de vôtre Conseil l'union de ces seditieuses Compagnies, comme étant un attentat à vôtre absolu pouvoir, & une suite de leur mutinerie.

Au prejudice de cet Arrêt ces factieux Corps ne laisserent pas de s'assembler, & quoi que l'Avocat General Talon, par une fidelité & un devouement pour son Maître, dont il y avoit alors peu d'exemples, leur remontrât que les énemis étrangers tireroient avantages des desordres qu'ils alloient faire naître; qu'une autre premiere Ligue aiant déja causé tant de desolation dans le Roiaume, il ne comprenoit pas comment on pouvoit seulement penser à en faire une seconde; qu'il n'y avoit à suivre en France, que la voie de la plus parfaite soumission pour son Monarque. On n'eut point d'oreilles pour écouter des raisons à quoi on ne pouvoit pas repliquer.

Au contraire on proposa la revocation des levées de deniers qui se faisoient au nom de V. M. & qu'il fût établi une Chambre de Justice, pour connoître des abus & des malversations commises

par vos Officiers dans les finances, avec quantité d'autres insolentes demandes, pour ne pas dire extravagantes, qui meritoient qu'en éfet il y eût une chambre de Justice érigée pour connoître de tant d'outrage, & pour faire punir de si hautes temeritez.

Ce ne fut pas assez que de demander, on voulut obtenir, & à ce défaut on se fit justice à soi-même. On donna des Arrêts; par lesquels on revoquoit les Intendans que vous aviez dans les Provinces: on ordonna qu'il seroit informé des exactions & des concussions qu'ils y avoient commises. Enfin on poussa les atentats si loin & en tant de manieres, que non seulement on usurpa veritablement le Ministere du Cardinal, & les droits de la Regence de la Reine, mais vôtre propre autorité dans toutes ses parties.

C'étoit là, dans le fond, le but de chacun des Rebelles, & se felicitant d'y être parvenus, il n'y eut point d'essai qu'ils ne vouluſſent faire de leur pouvoir. Ils decidérent donc que ce n'étoit pas Vôtre Majesté qui expliquoit ses volontez dans ses Declarations; qu'on n'y devoit

devoit reconnoître que les volontez de vos Miniſtres, qui ſe prevaloient de vôtre Minorité, & qui n'étoient point ſi atachez à vos interêts, ni ſi afectionnez au bien public que le Parlement; on pouvoit ajoûter encore, ni ſi diſpoſez à uſurper le droit de la Regence, & à s'en aproprier les plus eſſentiels, afin de les garder toujours, & de ne vous laiſſer à l'avenir que l'ombre de la Roiauté.

Il n'étoit pas poſſible que ces troubles domeſtiques ne relevaſſent le courage de vos énemis étrangers, qui contre leur coutume, ſe tinrent tout l'hiver en mouvement pour en profiter. S'ils ne purent d'abord s'emparer de Courtrai, à cauſe de la vigilance du Gouverneur, ils ne le manquerent pas dans la ſuite, non plus que Furnes, Etteres, & Lens; ils auroient ſans doute pouſſé bien loin leurs progrez, ſi le bonheur de Vôtre Majeſté qui ſe manifeſtoit dans les avantageux ſuccez des temeritez du Prince de Condé, ne les eût arrêtez par le gain d'une bataille.

Ce Prince s'étant trop avancé, pour secourir Lens, que les Espagnols tenoient assiegé, & n'aiant pas pris assez de soin de s'informer de l'état du siege, se trouva si proche de leur camp, aprés qu'ils eurent emporté la place, que n'aiant ni eau, ni fourage, il se vit obligé de penser à faire retraite sous les yeux des énemis. Ils ne manquerent pas aussi de prendre leur tems pour le charger, & ils l'auroient entierement défait, si ce Prince, voiant sa perte inevitable à poursuivre son dessein, n'eût pas fait de necessité vertu, en prenant la resolution de livrer la bataille pour se tirer du mauvais pas où il s'étoit engagé.

C'est dans cette occasion que les bons Destins de V. M. & la seule valeur des François, destituée de prudence & ne comptant que sur elle-même, l'emporterent sur tous les avantages que les énemis avoient de leur côté. Une armée victorieuse qui venoit de prendre une place considerable, qui étoit couverte de cette place, qui en tiroit abondance de vivres, qui avoit pour Chef l'Archiduc d'Autriche, Prince brave & experimenté, qui étoit plus forte que la vôtre

qu'elle ataquoit dans sa retraite, fut neanmoins batuë & absolument défaite, & perdant en même tems sa nouvelle conquête elle perdit encore Furnes, dont vos Generaux se rendirent maîtres. Si l'on eût pû voir dans les cœurs des ingrats Parisiens, & lire ce qui s'y passoit, on auroit connu sans doute que cet avantageux & inesperé succez ne leur étoit pas moins insupportable qu'aux Espagnols, puis qu'il relevoit au dehors l'éclat de vôtre puissance qu'ils tâchoient d'obscurcir. Vous leur fistes paroître vôtre juste ressentiment, en ordonnant qu'à l'issuë du *Te Deum* on se saisist des plus obstinez d'entre les factieux, & qu'une partie des autres eût à se retirer de Paris.

Ce remede si necessaire au mal qui affligeoit cette grande Ville, & dispensé si conformement aux regles de l'Art, fit toutefois un éfet contraire à celui qu'on en devoit naturellement atendre. Les humeurs peccantes de ce corps étoient si abondantes, & dans un si prodigieux mouvement qu'elles

surmonterent la vertu du remede, & qu'elles en tirerent un nouveau secours pour entretenir leur déreglement.

Toute la Ville se mit en émotion. On tendit les chaines, on fit des barricades, on s'arma ni plus ni moins que si l'on eût attendu son plus cruel énemi. Il parut cet énemi, qui meritoit effectivement ce nom, par raport à l'horreur qu'il avoit pour un procedé si oposé à la fidelité & à l'amour des François pour leur Monarque. Ce fut le Chancelier & Vôtre Majesté même en la personne de ce premier Ministre de Justice, puis qu'il vous representoit & qu'il portoit vos ordres. Mais il fut aussi receu d'une maniere digne de l'idée sous laquelle on le regardoit, & sans compter les injures qu'on vomit contre lui, il eut toute la peine imaginable à se sauver des coups de mousquets qui lui étoient tirez de toutes parts, & des mains parricides qui étoient prêtes à l'égorger.

Il falut donc rendre à ces Furieux les objets de leurs affections, les Peres de la Patrie, les grands Liberateurs qui

s'immoloient pour sauver le peuple de la tirannie de la Cour, & de l'opression où le jettoit une legere augmentation de quelques droits, qu'elle étoit obligée d'imposer par la necessité d'entretenir des forces capables de resister aux énemis de V. M.

Attentat inoüi! insolence digne d'un éternel châtiment! & dont il ne faut pas s'étonner que V. M. ait gardé un si vif ressentiment dans le cœur, que quoi qu'Elle en arrête les éfets, & que par une bonté qui n'eût jamais d'exemple, Elle ne s'en souvienne qu'autant qu'il est necessaire pour se mettre en état & ses Successeurs aprés Elle, de n'être plus exposez aux accez d'une si criminelle fureur.

Elle fut si grande cette fureur, que la Reine & tout ce qu'il y avoit de gens fideles auprés de vous, jugerent à propos de vous faire sortir d'une Ville où l'on ne savoit pas si vous étiez en seureté. La suite fit bien connoître qu'on ne pouvoit trop se tenir sur ses gardes. Si l'impunité fait croître l'audace, la réüssite ne manque pas de la porter à son dernier comble. Le Parlement s'étoit fait

rendre les prisonniers qui étoient de son Corps ; mais afin que tous les Auteurs des pratiques secretes & des factions publiques pussent se liguer ensemble, & se prêter mutuellement du secours, il osa encore demander la liberté de Chavigni.

Ainsi il se déclara le Protecteur generalement de tous ceux qui vous avoient ofensé ou mal servi. Vôtre autorité ne devoit plus même s'étendre jusques à châtier vos Ministres lors qu'ils manquoient à leur devoir, & qu'ils faisoient un mauvais usage de leur administration. Il faloit atendre l'agrément de vos Superieurs pour toutes vos demarches, & consequemment ménager sans cesse chacun d'entre-eux afin de vous les rendre favorables.

A la faveur de ces nouvelles constitutions dans vôtre Roiaume, il y a beaucoup d'aparence qu'il n'auroit pas manqué de devenir plus florissant que jamais. C'étoit sans doute le grand chemin d'étendre les bornes de la France ; de la rendre redoutable à ses énemis ; d'y faire regner la paix, l'abondance, le commerce, & les beaux arts.

Il n'y auroit eu qu'à aler consulter tous les Senats qui se seroient atribué l'autorité d'y pourvoir; qu'à mettre le secret des afaires entre les mains de tant de personnes si discretes; qu'à travailler à les entretenir toûjours dans une bonne intelligence avec Vôtre Majesté & entre elle-mêmes; qu'à leur inspirer un esprit d'activité & de zele pour agir dans les afaires publiques avec plus d'ardeur que dans les leurs propres; qu'à veiller à ce que le nombre infini des places qui viendroient à vaquer dans ces augustes Corps ne fussent remplies de gens mal-intentionnez, brouillons, ou aisez à corrompre, d'ames viles & mercenaires.

On doit donc regarder comme un miracle, & comme un éfet de l'influence de vôtre Astre, que pendant ces desordres, non seulement vos pertes n'aient pas été plus loin que vos premieres conquêtes, mais que vous aiez conservé la plûpart de ces conquêtes, formé des sieges, gagné des batailles, secouru vos Aliez, & contraint une partie de vos énemis à vous demander la paix. Ce fut le fruit de la celebre journée de Som-

merhausem, où les troupes de l'Empereur aiant été défaites, il fut reduit à accepter les propositions dont j'ai cidessus parlé, qui étoient si avantageuses à V. M. & pour tous ses Aliez, qu'il ne parut point que ce qui se passoit au dedans de vôtre Roiaume, eût aporté au dehors la moindre diminution à vôtre credit. Car, sans compter ce qui regardoit la Couronne de Suede, & vos autres Aliez d'Alemagne, qui tous eurent lieu d'être satisfaits de la paix, sans parler de l'Electeur de Treves, que vous fites rentrer en possession de tous ses biens & de ses dignitez, vous demeurates maître & possesseur en propre de Pignerol, de l'Alsace, & de plusieurs autres Païs qui vous furent cedez.

Vous secourutes même encore ceux de vos Aliez qui demeuroient en guerre. Vous eutes des armées en Italie, pour apuier les droits du Duc de Savoie, & pour y atraquer les Etats du Roi d'Espagne, sur lequel elles gagnerent une bataille proche de la Riviere d'Oglio. Celles que vous aviez en Flandre & en Catalogne firent lever quelques-uns des sieges.

que ſes énemis y avoient entrepris & en formerent à leur tour. Elles s'emparerent de Furnes, de Chaſté en Lorraine, d'Epinal, & de Bar. Tortoſe fut contrainte de ſubir la même loi. Elles déſirent le Comte de Ligneville, & vôtre armée navale, quoique preſque de la moitié inferieure à celle d'Eſpagne, lui donna neanmoins la chaſſe proche de Naples, & lui fit perdre pluſieurs vaiſſeaux. On peut conclure de ces exploits quels auroient été les progrez de vos armes ſi vous euſſiez pû les pouſſer avec toute la vigueur que vous auriez fait dans une autre conjoncture : mais l'interruption qui étoit ſurvenuë aux levées des finances, & les ocupations qu'on donnoit à vos Miniſtres, ne permirent pas d'entreprendre tout ce qu'on auroit facilement executé en un autre tems.

Il ne faut pas douter que les atentats du Parlement d'Angleterre ne fourniſſent de dangereux exemples à ceux de France, qui ſembloient encore un peu plus excuſables que celui-là, ſi toutefois le manque de ſoumiſſion à ſon Souverain en quelque cas que ce ſoit peut être excuſé. vous étiez mineur; on s'emprendit

des Ministres auſquels on vouloit que la Reine eut trop de confiance. Mais quel affreux procedé ne tint point le Parlement d'Angleterre contre ſon Roi dans la plus grande vigueur de ſon âge? Abandonné, trahi, livré, & renvoié de Caiphe à Pilate; il fut enfin jetté dans une étroite priſon, d'où il ne ſortit plus que pour perdre la vie ſur un échaffaut.

On ne peut trop admirer la fermeté de la Reine & celle du Miniſtre, de n'avoir point été intimidez par ce pernicieux & deteſtable exemple; ni leur bonne conduite d'avoir ſu éviter le danger qui pendoit ſur la tête de V. M. & ſur celle de la Reine & encore plus ſur celle du Cardinal & de vos autres fidelles Serviteurs.

L'Eſpagne qui dans toute autre circonſtance de tems auroit regardé avec horreur l'attentat des Peuples d'Angleterre, & l'uſurpation des droits de la Couronne, fut la premiere à reconnoître cette nouvelle République, à la naiſſance de laquelle elle n'avoit aucun lieu de prendre un ſi grand interêt. Son [illegible] faire connoître aux Factieux

de France quel acueil elle feroit à des voisins qui suivroient les traces d'Angleterre, & de confirmer par cette démarche éclatante les assurances de sa faveur & de son secours, qu'elle leur faisoit promettre en particulier.

Cependant ces avances pour ce nouveau Gouvernement ne produisirent pas des éfets fort avantageux pour ceux qui les avoient faites; lors qu'aprés tous les autres Etats la France qui vit qu'elle ne pouvoit plus faire autrement, envoia des Agens & ensuite des Ambassadeurs en Angleterre, ils furent traitez avec une distinction qui ne devoit pas être agréable à l'Espagne. Mais ce qu'il y eut de plus essentiel est, que sur un diferent que s'éleva à l'ocasion du salut des pavillons, on convint que les vaisseaux de France & d'Angleterre ne seroient tenus de faire aucune soumission les uns aux autres, à moins que les Oficiers Generaux de l'Amirauté s'y trouvassent en personne, condition qui devoit être également observée des deux côtez.

Quelques soins que pussent prendre vos Generaux, & quelque courage qu'ils fissent paroitre, il leur fut impossible

de parer à toutes les entrepriſes des énemis. Les levées des gens de guerre étoient interrompuës par l'interruption de celles des finances. Vos armées ne recevoient point de renfort ; les pertes n'étoient point reparées, les recruës ne ſe pouvoient faire. Ces deſordres qui ſembloient devoir cauſer la ruine entiere de vos troupes ; & donner lieu à vos énemis de faire des grands progrez, ne furent pourtant acompagnez ni de l'un ni de l'autre de ces malheurs, puiſque les pertes que vous fiſtes furent aſſez legeres & peu proportionées aux craintes qu'on avoit, vos Officiers entretenant les armées avec tant de ſoin & les ménageant ſi bien, qu'elles ſe maintinrent dans un état floriſſant.

Comme la ſanglante Tragedie qui venoit de ſe joüer en Angleterre, étoit capable de faire ouvrir les yeux aux plus aveuglés, il ne faut pas s'étoner que la Reine & vos Miniſtres, qui veilloient avec tant d'afection & de prudence à la conſervation de vôtre ſacrée Perſonne, ne priſſent alors leurs meſures pour la faire ſortir de Paris. Démarche

d'autant plus neceſſaire, qu'il étoit impoſſible de faire ſentir le poids de vôtre autorité à cette ville rebelle, pendant qu'elle vous tenoit renfermée dans ſon ſein. Vôtre ſalut auroit aparemment dépendu de la diminution ou de la perte entiere de vôtre pouvoir, & l'on n'auroit jamais oſé s'opoſer à l'uſurpation que pretendoient faire de vos droits ceux qui auroient eu entre les mains un gage ſi precieux pour leur repondre du ſuccez de leurs deſſeins.

Mais lors que vous fûtes hors de leurs ateintes, & que vous eutes pris l'avis de vôtre Conſeil, vous recommençates à reprendre vôtre ton naturel, & à faire entendre la voix d'un Maître qui prétendoit ſe faire obeïr. Soleil auparavant obſcurci par un nuage épais & noir, qui ne ſembloit pas moins menacer que de tenebres éternelles; mais qui perçant enfin au travers, revint paroître ſur l'horiſon de la France, & la tirer de l'obſcurité où elle ſe voioit plongée.

Ce n'étoit pas toutefois aſſez que d'illuminer cette ſphere, il faloit que la force de vos raions diſſipât entiere-

ment l'affreux nuage qui s'étoit formé dans la region de l'air, & qui y subsistant toûjours avec sa malignité, se trouvoit par ses mouvemens continuels interposé sans cesse, entre vous & les cercles inferieurs. Cette operation ne se fit pas sans de fracas épouvantables. Vôtre chaleur venant à combatre ces froides vapeurs, qui s'étoient élevées du fond des cloaques de la malice humaine, & qui avoient transi la plûpart des cœurs qu'on auroit deu voir bruler d'ardeur pour vôtre service, elle excita des tonnerres & des foudres, qui roulans avec une impetuosité terrible, fraperent, détruisirent, desolerent une infinité d'endroits, & ne cederent à l'ardeur de l'Astre qui les rechaufoit, qu'en se fondant en une pluie si violente, qu'il sembla que tout le Roiaume en deût être inondé.

Le premier choc fut une Declaration de V. M. qui transportoit le Parlement de Paris à Montargis. Châtiment propre à faire sentir aux Rebelles l'étenduë de vos droits & de vôtre pouvoir, si leur endurcissement ne les avoit pas rendu insensibles. Mais loin de se

mettre en état d'obeïssance & de soumission afin de vous fléchir, cette mutine Compagnie s'empara de vos magasins, s'assura de vos forteresses, rendit plusieurs Arrêts concernans les finances, les charges, les offices du Roiaume, & tous les autres droits, prerogatives & revenus de la Couronne, & declara vos Ministres perturbateurs du repos public.

On vit alors les mauvaises semences qui de longue main avoient été jettées dans les cœurs des Grands, & qui n'y avoient que trop germé commencer à produire des fruits amers & empoisonez. Il y en eut plusieurs qui alerent ofrir aux rebelles Compagnies les services qu'ils devoient à Vôtre Majesté, achevant ainsi de leur persuader qu'elles étoient éfectivement montées à vôtre place, que toute vôtre autorité leur étoit devoluë, & que tout le monde la exoioit avec justice entre leurs mains, & l'y voioit avec joie.

Enfin la guerre fut hautement declarée entre le Souverain & les Sujets, entre V. M. & le Parlement de Paris, qui entraina aprés lui la plûpart des

autres Parlemens de France. Lors qu'on veut representer le dernier degré de folie on raporte l'exemple d'un Nain qui se mesure à un Geant. Qu'on juge à present que l'ordre naturel est rétabli, si cette comparaison peut jamais avoir une application plus juste qu'au Parlement à l'égard de son Roi, & si les échasses ridicules & demesurées sur lesquelles ce pretendu Colosse se guindoit, pouvoient manquer d'être aperçuës de tous ceux qui n'étoient pas tombez dans une extravagance pareille à la sienne.

On ne put pas aussi s'empêcher dés-lors d'en juger à peu prés de même, quand on vit que toutes ces troupes de seditieux, au seul blocus de Paris, qui alloit sans doute être afamé, furent obligées d'entrer en des conferences & de rechercher une paix qu'ils ne meritoient pas d'obtenir, & que vôtre clemence leur accorda. Elle fut suivie d'une circonstance remarquable, c'est qu'elle ne fut pas aprouvée des Grands du parti, qui ne s'étant declarez que les derniers n'étoient pas toutefois les moins à craindre: car on peut dire que la revolte des Parlemens n'étoit que comme un embrase-

ment soudain, qui jettoit à la verité une grande lueur, mais qu'on prevoioit bien ne devoir pas être de durée ; au lieu que la jonction des Grands à ce parti étoit l'éfet d'un feu qui couvoit depuis longtems dans les fondemens de l'édifice, & qui s'y étoit ataché peu à peu avec tant d'opiniâtreté qu'on pouvoit craindre qu'il ne le consumât entierement.

C'est à quoi travailloient puissamment ceux qui n'avoient pas pû être vaincus par vos bontez, parce qu'ils desiroient avec une passion aveugle de s'agrandir à vos dépens, & d'entrer à quelque prix que ce fût en possession d'une partie de vôtre autorité. Celle que le Prince de Condé s'étoit aquise par le bonheur dont ses exploits avoient été acompagnez, leur sembla alors la plus propre à contrebalancer la vôtre. On avoit voulu l'embarquer cent fois dans les projets des Factieux, mais ses ocupations guerrieres le tenoient trop ataché, il n'avoit pas eu de gout ni de loisir pour les intrigues, & il s'étoit laissé posseder tout entier par son avidité pour la gloire.

Ce foible qu'on connoiſſoit fut l'endroit par lequel on ſut enfin le prendre. Il avoit déja aſſez ſouvent prêté l'oreille aux ſollicitations des autres Princes & de la D. de L. mais il avoit été autant de fois entrainé par ſon ambition au commandement des armées qu'il tenoit de V. M. & de ſon Conſeil. Il n'aſpiroit donc qu'à ſe le conſerver en vous demeurant toûjours fidele. Content de lui-même & de l'éclat de ſa reputation il oublioit dans les bras de la victoire ces engagemens de faction moins charmans pour lui, & qui convenoient moins à ſes inclinations. Mais depuis qu'on eut trouvé le ſecret de lui perſuader que cette gloire dont il étoit idolâtre, recevoit de vives ateintes de la part de vos Miniſtres, & qu'ils n'avoient pas pour lui les égards dûs à un Prince de ſon rang & encore plus à un Heros de ſon caractere, il fut facile de pouſſer ſon impetuoſité auſſi loin qu'on deſiroit. On lui fit faire des demandes dont on ſavoit bien qu'il ſeroit refuſé, & les refus furent autant d'outrages qu'il ne put pas digerer.

C'eſt ainſi qu'un air contagieux ſe communique & infecte tous ceux qui le

respirent. La mode étoit venuë de ne devoir rien plus à son Souverain. C'étoit *lui* témoigner assez de respect que de ne tâcher point d'empieter sur ses droits ; & lors qu'on lui rendoit service ce n'étoit plus par les devoirs de la naissance, ni pour lui paier les legitimes tributs qui lui étoient aquis, c'étoit lui faire grace & il ne pouvoit sans injustice ne pas acorder toutes les recompenses qu'on se mettoit en tête d'exiger de lui.

Ces dangereux exemples ne pouvoient pas manquer d'être suivis des Seigneurs de la Cour, & de causer de terribles desordres. Le Comte d'Alais forma des projets sur ces modeles, & pensa troubler toute la Provence en commençant par Aix : audace qui en un autre tems ne lui eût jamais monté dans l'esprit. Mais pour la Ville de Bourdeaux, il eût été surprenant qu'elle n'eût pas joüé son rolle dans cette scene où tant d'autres Villes commençoient déja à paroître.

Durant ces cruelles traverses qui survenoient de toutes parts à V. M. on ne pouvoit point esperer de plus grand avantage pour ses armes que celui qu'elles avoient de se maintenir ; de prendre du

côté des Païs-Bas pour le moins autant de places sur les énemis qu'ils en prenoient sur vous : de les batre plus souvent qu'ils ne batoient vos troupes ; & de faire avorter la plûpart de leurs desseins en Catalogne. Ce bonheur sera regardé comme une merveille par tous ceux qui feront reflexion sur l'état où étoient alors les afaires de vôtre Roiaume.

Il est aisé de juger combien étoit violent cet état, puis que vous futes obligé, de faire arrêter au commencement de l'année mil six cens cinquante, trois Princes dont il y en avoit deux de vôtre sang roial. Ce coup fit paroître vôtre autorité en toute sa force dans un tems où on la regardoit comme plus de demi partagée & foulée aux pieds. Cependant on étoit tellement prevenu de cette pensée, & l'exemple de la catastrophe d'Angleterre avoit si fort frapé les esprits, qu'il y eut des gens qui regarderent cette vigueur comme le dernier éfort d'une autorité mourante, & comme la lueur que pousse tout d'un coup une lumiere qui va s'éteindre.

Le Vicomte de Turenne fut de ce nombre, car il se seroit bien donné de garde de prendre les armes contre V. M. s'il ne se fût point si lourdement mépris. Cet esprit ploiable, toûjours prêt à prendre le parti le plus fort, toûjours attentif aux ocasions de faire valoir ses ruses à la cour comme à la guerre, toûjours en mouvement pour se trouver où l'on croioit qu'il n'étoit pas, & pour emporter par surprise ce qu'il n'osoit ataquer à force ouverte, ne manqua pas de s'aprocher de Paris avec ce qu'il avoit pû obtenir de troupes alemandes & espagnoles, & ce qu'il avoit pû en débaucher de françoises, dans le dessein de forcer la prison des Princes. Un service si grand, si éclatant, & qui portoit sans doute le dernier coup à l'autorité roiale, s'il eut pû reüssir, auroit merité une reconnoissance proportionné à sa grandeur. C'étoit le moins que ce Liberateur eût pû exiger pour sa part que de faire restituer Sedan à sa famille avec toutes les annexes sur lesquelles elle avoit autrefois étendu ses pretentions.

Il ne lui fut pas toutefois si facile d'executer son dessein qu'il se l'étoit ima-

giné. Il se vit obligé de reculer, & par malheur pour lui, dans l'ocasion qu'il croioit la plus importante de sa vie, & où il ne s'agissoit pas de moins que de recouvrer une Principauté perduë; il ne trouva point de jour à faire une secrete contremarche, & à revenir surprendre ses énemis, c'est à dire les fideles Serviteurs de son Roi. En un mot il connut qu'il s'étoit trompé en prenant les François pour des Alemans.

Il fut donc reduit à revenir tambour batant à la tête de ses troupes mandiées chez les Espagnols, ou achetées des pierreries que lui fournirent les Grands de sa cabale; & de l'argent qu'ils emprunterent de toutes parts, s'imaginant qu'au moins il aloit se saisir de Damvilliers, que le Gouverneur avoit promis de lui livrer. Mais ni ce dessein ni ceux qu'il fit sur diverses autres Places ne lui reüssirent pas. Le succez de la bataille de Rhetel lui fut encore moins favorable: il ne servit qu'à rehausser l'éclat de vôtre gloire, à faire triompher vôtre bonheur entre les mains du Cardinal Mazarin qui étoit present, & à donner au General revolté plus d'associez au bâton de Maréchal de France

qu'il n'en souhaitoit. Ainsi toutes les esperances de ce fameux General s'évanoüirent peu à peu dans la suite. Ses disgraces lui firent connoître la vanité de ses projets. Tant de preparatifs pour mettre le feu aux quatre coins de la France se dissiperent en fumée, & malgré toutes les chimeres qu'il s'étoit formées il demeura simplement le Vicomte de Turenne pour lui, & Maréchal de France pour qui le voulut, aspirant toute sa vie, aprés être decheu d'une si haute esperance, à d'autres grandeurs ausquelles la prudence de V. M. n'a pas jugé à propos de l'élever.

Le châtiment des Princes aiant paru assez grand par l'éclat & par la rigueur de leur prison, & tous leurs amis, à la tête desquels se mit le Duc d'Orleans, vous sollicitant de leur rendre la liberté comme à des gens qui étoient tout à fait mortifiez, & qui aiant une bonne fois connu que vous étiez leur Maître, vous garderoient à l'avenir une fidelité inviolable, & demeureroient parfaitement soumis à vos volontez, V.M. se laissa fléchir & fit ouvrir les portes de leurs prisons. Elle receut aussi en grace la plupart de ceux qui avoient pris leur parti, entre

Chavigni qui avoit auſſi été mis hors de priſon, & qui neanmoins n'étoit pas content d'avoir repris ſa place au Conſeil, parce qu'il connoiſſoit que la Reine ne lui acorderoit jamais celle où il ne ceſſoit pas d'aſpirer, fut un des plus dangereux artiſans du trouble. Il obligea le Prince de rompre les Traitez qu'il avoit faits avec la Reine, dans l'eſperance que de nouvelles broüilleries lui donneroient peut-être moien d'obtenir ce qu'il voioit bien que la Cour lui refuſeroit toûjours tant qu'elle ſeroit libre, & qu'on ne la feroit point agir par contrainte.

Enfin la Ducheſſe de Longueville par des motifs encore moins raiſonnables, le Prince de Conti, le Duc de Rochefoucaut, le Duc de Nemours, & preſque tous les amis du Prince l'entraînoient dans un parti auquel il n'avoit que trop de panchant; & le Coadjuteur, eſprit malin & dangereux, qui avoit de nouveau rompu avec lui, & qui vouloit le perdre, aida à l'y precipiter par ſes intrigues.

Ainſi il ſortit de Paris & ſe retira en ſon Gouvernement de Guienne, où il ſe croioit tout puiſſant. Il ne comptoit pas

moins sur l'Anjou, & sur le Duc de Rohan, qui en étoit Gouverneur. Le Comte de Doignon qui l'étoit de Broüage & de la Rochelle prit aussi son parti. Tavanes & Marsin qui commandoient, l'un sur les frontieres de Champagne, & l'autre en Catalogne, débaucherent une partie de vos troupes & les lui menerent; ce dernier abandonnant la Catalogne dans un tems où Barcelonne assiegée par Don Juan d'Autriche, avoit besoin d'un secours qu'il pouvoit aisément lui donner.

On fut obligé de recourir aux armes pour s'opposer à une si grande revolte, qui faisoit connoître qu'on en vouloit plus à vôtre autorité qu'à vôtre Ministre, & qu'on n'avoit emploié tant d'éforts, tant d'intrigues, & tant de violence pour l'éloigner, qu'afin de vous priver de ses conseils & de vous oprimer plus facilement. Cette même consideration engagea V. M. à le rapeller, n'y aiant aucun de ses Sujets qui fût capable de lui rendre les services dont Elle avoit besoin, & s'en trouvant à peine un seul qui lui parût entierement afectioné, s'il y en avoit encore quelques-uns qui lui demeurassent fideles.

Le Duc de Boüillon se mettoit à si haut prix que V.M. vit bien qu'il faloit se passer de lui. Le Comte de Harcourt, auquel vous aviez confié vôtre armée, pensoit à se rendre maître de l'Alsace & à s'y établir une Souveraineté, & le Duc d'Orleans lui-même favorisoit la revolte.

Le Cardinal ne se fut pas plûtôt rendu auprés de V. M. qui étoit à Poitiers, qu'elle sentit les éfets de sa presence & de ses sages conseils. L'Anjou fut reduit en tres-peu de tems, & les afaires auroient sans doute fort promtement changé de face, si tous ceux qui aspiroient à partager vôtre puissance ne se fussent soulevez à la fois contre celui qui vous aidoit à la maintenir, & qui faisoit ce qu'ils étoient eux-mêmes obligez de faire au prix de tout leur sang.

Le Duc d'Orleans sollicité par Chavigni & par ses autres confidens, aiant déja aprouvé les demarches du Prince de Condé, se declara en sa faveur, & mit sur pied une armée pour combatre la vôtre. Le Parlement qui étoit bien aise de voir sur les épaules des Princes le fardeau de la guerre, qu'il étoit si peu capable de porter, vous la fit d'une autre

maniere qui lui convenoit mieux. Il rendit des Arrêts contre vôtre Miniſtre ; il fit vendre ſes meubles & ſa Bibliotheque ; il mit ſa tête à prix ; il adjugea vos propres revenus & vos finances à ceux qui portoient déja les armes contre vous, & il excita le reſte du peuple à les ſuivre.

Il n'y eut que trop d'infideles Sujets qui prêterent l'oreille à ces ſollicitations. Bourdeaux & ſon Parlement, toûjours d'intelligence avec celui de Paris, auquel il ne cedoit en rien pour l'eſprit de rebellion, embraſſerent avec ardeur le parti du Prince de Condé. Ils receurent dans leur port la flote d'Eſpagne qui venoit pour les aſſiſter dans leurs funeſtes deſſeins & il ſe trouva quantité de Villes des autres Provinces qui ſuivirent leur exemple.

Il y en eut neanmoins quelques-unes qui vous garderent la fidelité qu'elles vous devoient, & qui vous fut fort neceſſaire. Car lors que le Prince eut mis S. Luc en deroute devant Miradoux & qu'il ala ſe preſenter devant Montauban, ſi les Habitans lui euſſent ouvert les portes, il y a toute aparence qu'il auroit pouſſé ſes deſſeins auſſi loin qu'il auroit voulu.

Toulouſe qui n'étoit pas plus affectionnée à V. M. que les autres Villes où il y avoit des Parlemens, & qui avoit déja veu rendre par le ſien des Arrêts contre vôtre Miniſtre, n'atendoit que Montauban pour ſe déclarer tout-à-fait, craignant de ſe trouver opoſée à celle-ci qui étoit fort animée contre elle : car on jugeoit que le parti que Toulouſe auroit embraſſé ſeroit auſſi tôt rejeté par Montauban, afin d'avoir ſujet de prendre les armes contre le Parlement, & de ſe vanger des injuſtices qu'il étoit acuſé de lui avoir faites. On atendoit donc avec impatience que le Prince ſe fût rendu maître de Montauban, & on ne doutoit pas qu'il n'y fût receu aprés le rencontre de Miradoux où il avoit été victorieux.

Ainſi Montauban auroit entraîné Toulouſe, qui ne ſouhaitoit rien plus fortement que de ſe voir par ce moien remiſe en bonne intelligence avec ſon énemie, afin de ſe joindre enſemble contre V. M. & leur exemple auroit ſans doute été ſuivi de tout le Languedoc, ce qui auroit porté un ſi grand coup à vôtre autorité que je ne ſai pas ſi elle eût jamais pû s'en

Mais les P. Reformez qui étoient les maîtres dans Montauban, & auſquels le Prince de Condé fit repreſenter les ſervices que ſes Prédeceſſeurs avoient rendu à leur parti, ne ſe trouverent pas d'humeur à écouter ſes remontrances ni à favoriſer ſes deſſeins. Joüiſſant alors paiſiblement de leurs privileges à l'ombre de l'autorité roiale à laquelle ils s'étoient ſoumis, & ſe ſouvenans qu'avec la protection de tous les Princes qu'ils avoient veus à leur tête, ils n'avoient jamais obtenu d'établiſſement ſi avantageux que celui où ils ſe voioient par leur ſoumiſſion ils trouverent à propos d'y joindre la fidelité dans une conjoncture ſi preſſante, où il ſembloit qu'il s'agiſſoit de tout pour V. M. afin qu'en cette conſideration ils fuſſent toûjours maintenus dans le même état où ils étoient alors.

Leurs ſecours avoit déja aidé à enlever la Rochelle à ſon Gouverneur par le moien des Habitans qui s'étoient déclarez contre lui, & qui avoient aſſiſté les troupes que V. M. avoient envoiées pour l'en chaſſer, de ſorte que dans un ſi grand ſoulevement auquel on faiſoit ſer-

vir de pretexte la faveur d'un Cardinal, nom qui ne devoit pas être agreable aux Pretendus R. ils se tinrent neanmoins en repos, & donnerent des marques de fidelité pour le Gouvernement qui ne lui furent pas inutiles.

En éfet aprés cette resistance de Montauban le parti du Prince de Condé commença à s'afoiblir peu à peu, & on l'auroit veu bien-tôt détruit si le Duc d'Orleans aussi aveugle dans ses interêts que facile à se laisser surprendre, n'eut point armé dans le cœur du Roiaume pour le soûtenir.

Cependant le Prince qui abandonnant la Guienne vint avec beaucoup de peril se mettre à la tête de l'armée que S. A. R. avoit pris soin de former, fit connoître par la déroute où il mit vos troupes à Bleneau, que l'imprudence du Duc d'Orleans avoit pensé perdre & V. M. & son Alteſſe même, puisque si vous fussiez tombé entre les mains du Prince, il n'y a pas d'aparence que S. A. eût pû se soûtraire au pouvoir du vainqueur. On ne peut donc trop admirer l'amour des François pour leur Monarque, laquelle dans cette dangereuse

conjoncture leur fit faire des éforts fu
prenans pour la conservation de V.
& qui va au delà de tout ce qu'on pe
s'imaginer quand ils ne sont seduits p
les artifices des Grands, dont l'adre
fait souvent déguiser les mauvaises i
tentions sous l'aparence du bien publi

Neanmoins la plûpart des Rebell
commencerent à ouvrir les yeux, &
apercevoir qu'ils avoient entré en d
engagemens contraires aux obligatio
naturelles où ils étoient envers le
Souverain. Ainsi nonobstant l'autori
dont le Prince paroissoit revétu ;
celle des Arrêts du Parlement, ils se ret
rerent peu à peu, & laisserent extrêm
ment afoib ie l'armée où ils étoier
Pour parer à ce revers on eut recours a
dernieres extremitez. On apella l
Etrangers dans le cœur du Roiaum
L'Archiduc y fit marcher le Duc de Lo
raine avec ses troupes, dont V.M. c
se délivrer par les sommes qu'elle lui
ofrit ; mais le Duc toûjours tromp
prit l'argent & ne tint point parole j
ques à ce qu'on lui en eut encore con
davantage, & tant qu'il en eut assez
le satisfaire.

On ne trouvera point étrange que les armes des énemis aient fait quelques progrez pendant de si furieux desordres; on s'étonnera plûtôt qu'elles n'en aient pas fait davantage. Les principaux d'entre vos Sujets vous refusoient leurs bras & leurs bourses, & aportoient des obstacles invincibles aux secours que vous auriez pû tirer des mieux intentionnez. Les Chefs de vos armées se declaroient contre vous, ils débauchoient vos troupes & les faisoient joindre à celles d'Espagne pour les amener toutes ensemble au milieu de leur Patrie où elles portoient le fer & le feu, & desoloient un Roiaume qui au gré de ces Rebelles n'aidoit pas assez à détruire son Roi.

Il faut donc laisser faire les énemis sur les frontieres & s'en tenir à combatre & à vaincre au dedans ceux qui auroient dû faire triompher V. M. au dehors. Vôtre armée s'étant mise en marche pour aler ataquer celle des Rebelles, le Prince de Condé voulut se retirer à Charenton. Mais comme il n'avoit pas beaucoup ménagé les esprits des Parisiens, & que le Parlement, qui vouloit

avoir la premiere & la plus grande partie de l'autorité, voioit que ce Prince l'usurpoit toute entiere, on lui refusa le passage dans la Ville.

Lors qu'il fut dans le Fauxbourg, où il se trouvoit obligé de passer, vos troupes fondirent sur lui avec une ardeur qui ne se peut exprimer, & il ne les receut pas moins courageusement. On peut dire à la gloire des deux partis qu'il se fit alors des actions d'une bravoure signalée & dignes d'une éternelle memoire, si le sujet d'un si terrible combat ne meritoit pas d'être enseveli dans un oubli éternel.

Enfin la victoire auroit sans doute demeurée toute entiere à V. M. & la rebellion s'en aloit éteinte par ce combat, si les Parisiens qui craignoient de vous voir triomphant & d'être punis de leur revolte, n'eussent ouvert au Prince les portes de leur Ville, & si Mademoiselle fille de S. A. R. ne fût alée elle même, à la Bastille faire tirer le canon sur vos troupes.

V. M. irritée de tant d'audace en fit éclater ses justes ressentimens. Elle lança ses foudres contre la temeraire Compag-

nie qui dirigeoit les mouvemens de cette Ville rebelle. Elle donna un Arrêt par lequel le Parlement étoit transferé à Pontoise, où Elle tenoit alors sa Cour. Elle défendit à tous ses Sujets de reconnoître pour Lieutenant General du Roiaume & pour General de ses armées le Duc d'Orleans & le Pr. de Condé qu'il avoit revétus de ces titres. Elle declara vacantes & impetrables les Charges de tous les Oficiers qui ne se rendroient pas à Pontoise pour les exercer.

Ces marques de vôtre indignation ébranloient de plus en plus les esprits de vos Sujets, & les alienoient de la guerre qui les y exposoit avec le Parlement. Ils sentoient une secrete confusion de voir vos énemis & les leurs aux portes de Paris & cherchoient les voies de s'en délivrer & de rentrer dans leur devoir, lors qu'une fausse démarche du Vicomte de Turenne, qui commandoit vos troupes, pensa jetter tous les afaires du Roiaume dans un nouveau desordre, & vôtre Personne même dans le danger de tomber au pouvoir de vos énemis.

il alla se poster entre les rivieres de Seine & de Hieres, où il fut renfermé par trois corps d'armées que commandoient le Prince de Condé, le Duc de Lorraine, & le Duc de Vviemberg. Toute sa prudence si vantée qui n'avoit pas été capable d'éviter ce precipice, ne l'auroit pas été non plus de l'en retirer: toutes ses ruses ne lui auroient servi de rien; & V. M. se seroit trouvée seule & sans troupes dans une Bicoque, exposée à ses plus mortels énemis, si un coup du Ciel n'eut trompé l'ardeur & les desirs du Prince de Condé par une maladie qui l'arrêta dans Paris, & qui donna moien à vôtre General de se dérober & d'échaper à la vigilance des Ducs de Lorraine & de Vviemberg, & du Comte de Tavanes, qui n'avoient ni les qualitez du Prince pour pousser à bout une si grande entrepriſe, ni le même interêt à ne la laiſſer pas manquer.

C'eſt ainſi que ſouvent la fortune contribuë à la reputation des Capitaines autant & plus que le merite. On ne peut pas exprimer combien le Vicomte de Turenne fut alors loüé dans vôtre Cour, parce qu'un pur éfet du hazard

l'avoit tiré d'un pas où il n'avoit jamais deu s'engager, & où il auroit sans doute demeuré si le Prince de Condé n'avoit pas été lui-même contraint de demeurer à Paris. Mais la joie qu'on eu de voir V. M. délivrée d'un peril presque certain, fit oublier que c'étoit son propre bonheur qui la sauvoit, & que le General à qui on attribuoit la gloire, ne meritoit que le blâme de s'être laissé surprendre; qu'il ne devoit son propre salut qu'à la maladie que les bons Destins de V. M. avoient envoiée au seul énemi qui fût capable de profiter d'une si dangereuse faute.

Comme il n'y avoit plus qu'une fausse honte qui retenoit la plûpart des Factieux, & qui les empêchoit de rentrer dans l'obeïssance, V. M. voulut leur donner le loisir de penser serieusement à leurs actions, & leur faciliter un retour auquel rien ne s'opposoit plus que la seule presence du Cardinal. Pour lever cet obstacle V. M. consentit une seconde fois à l'éloignement de ce Ministre, & par ce moien Elle ramena à leur devoir avec la Ville de Paris, un si grand nombre de ceux qui l'avoient trop legere-

ment abandonné, que le Prince de Condé se vit reduit à se jetter entre les bras des Espagnols, aimant mieux aler essuier leurs hauteurs qu'implorer vôtre clemence.

Il vint aussi-tôt à la tête de ces énemis declarez de la France assieger & prendre Rhetel, tandis que vos troupes fatiguées des travaux de la guerre civile n'étoient pas encore en état de s'y opposer. Cependant on peut dire que V. M. en faisant arrêter le Cardinal de Rets, gagna encore une victoire domestique qui servit beaucoup à afermir le repos où l'Etat commençoit à se trouver au dedans : car cet ingenieux Artisan des brigues, des factions, & des cabales, auparavant connu sous le nom de Coadjuteur, n'étoit pas moins à redouter qu'une puissante armée. Comme il avoit aussi toûjours envié le poste du Cardinal, & qu'il n'en avoit pû soufrir la presence, vous voulutes lui épargner le chagrin de voir le triomphe de cet heureux Concurrent qui étoit sur le point de revenir auprés de V. M. Mais le déplaisir qu'il eut de perdre une liberté dont il savoit user si finement ne fut pas moin-

dre que celui qu'il auroit eu en voiant le Cardinal entrer en poſſeſſion de vôtre faveur & de ſon adminiſtration.

Dés que ce Miniſtre fut de retour il s'apliqua à reprendre Bellegarde, ſeule Place de Bourgogne qui tenoit contre V. M. Rhetel ne demeura pas non plus entre les mains des énemis, car dans la Campagne ſuivante, qui fut celle de 1653, vos Generaux le reprirent auſſi, & enfin la Ville de Bourdeaux avec toute la Guienne rentra ſous vôtre obeïſſance.

Par ce moien la guerre civile étant tout-à-fait éteinte, & le germe de la rebellion n'aiant demeuré que dans bien peu de cœurs, on ne ſauroit exprimer de combien de rejoüiſſances & d'aclamations fut acompagnée la ceremonie de vôtre Sacre, qui en quelque ſorte, & ſelon que l'uſage le requeroit, confirmoit vôtre poſſeſſion de la Roiauté. Sortant alors de tutele, & prenant en main les rênes de vôtre Etat, il ne s'agiſſoit plus du vain pretexte de reprimer les injuſtices de vos Miniſtres. S'en prendre deſormais à eux c'étoit s'en prendre à V. M. même. Si tous ces mouvemens déreglez n'euſſent procedé que du deſir de

ne laiſſer pas vôtre jeuneſſe maitriſée par des gens qui abuſoient de vôtre autorité en vôtre nom, on les auroit veu ceſſer dés ce moment. Dans l'aſſurance que c'étoit le vrai Pilote qui tenoit le timon du gouvernail on ſe ſeroit laiſſé conduire par ſa direction, & on auroit été prêt d'obeïr à ſes ordres.

Comme chacun de ceux qui avoient ſuivi le Prince de Condé avoit des veuës bien opoſées à un ſi legitime retour, vous entreprîtes de les ramener à leur devoir par la force, & vous fites en même tems connoître, que la conduite qui avoit été tenuë pendant vôtre Minorité, n'étoit point l'éfet de la volonté ou du caprice de vos Miniſt. V. M. ratifia tout ce qu'ils avoient fait, particulierement pour le maintien de ſon autorité, & pouſſa même avec plus de vigueur ce qu'ils n'avoient encore oſé que foiblement entamer. Les mouvemens de vôtre cœur, qui ne ſe meſuroient pas à ceux des cœurs d'un ordre inferieur, quelques élevez qu'ils fuſſent, vous ſuggererent le parti que vous aviez à prendre pour faire voir que vous étiez né Roi & Monarque abſolu, & que vous ſaviez vous faire rendre ce qui étoit deu à vôtre Dignité ſuprême.

Vôtre Majesté ordonna au Parlement de Paris de faire le procez au Prince de Condé. Elle disposa des Gouvernemens & des Charges qu'il avoit possedées. Elle confisqua ses biens, & le fit declarer criminel de leze-majesté, aussi bien que tous ceux qui avoient continué à suivre ses traces. Exemple capable d'intimider des Sujets qui n'auroient pas encore été dans le dernier aveuglement, & par lequel le Comte de Harcourt convié ou forcé à rentrer en lui-même, dans un tems où il chanceloit & où il avoit déja fait les premiers pas pour ternir par une infame desobeissance la gloire qu'il s'étoit aquise à vôtre service, fut empêché de se precipiter dans des abimes de disgraces qu'il voioit que les Princes mêmes de vôtre Sang ne pouvoient pas éviter.

A cette fermeté que vous eûtes pour vous faire obeïr, & qui marquoit que vous étiez né pour commander, vous joignites celle que les Heros ont acoutumé d'avoir dans les combats. Preuve éclatante & incontestable des droits sang heroïque, dont vôtre cœur rmé vous donnoit de pretendre à

ce titré. Vous volâtes devant Stenai, où vôtre presence animant vôtre armée la remplit en même tems d'admiration pour vôtre assiduité à visiter les travaux, & à soûtenir des fatigues capables de rebuter des gens déja rompus au métier ; & vous causâtes tant d'étonnement aux Oficiers qui composoient vôtre Conseil de guerre, qu'ils furent obligez d'avoüer que malgré toute l'experience qu'ils avoient aquise aux dépens de leurs sueurs & de leur sang vous en saviez déja du moins autant qu'eux.

Il ne faut pas douter que ce ne fût l'éfet de vôtre presence qui reduisit cette Place, qu'on avoit regardée comme imprenable, & qui en fit tomber les murs, & les fortifications. Ce fut encore par l'influence qu'elle répandoit dans tout ce climat que les Espagnols, qui espe-roient se dédommager de la perte de Stenai par le succez du siege qu'ils mirent devant Arras, aiant été ataquez jusques dans leurs lignes, furent batus & entierement mis en fuite. Déroute qui aprit au Prince de Condé que les prosperitez qu'il avoit euës autrefois, & qui l'avoient rendu si fier, étoient bien

plus des éfets de l'Astre qui presidoit au Regne de V.M. & de la valeur des François en general, que de sa propre conduite & de la force de son genie, lequel ne se trouva pas même alors capable de garantir le Quénoi, ni de sauver la ville de Clermõt confié à la garde de ses gens, quoi qu'ils la défendissent avec autant d'opiniâtreté qu'il leur fût possible.

Vos conquêtes ne se terminerent pas aux lieux où elles étoient éclairées de vôtre presence, & faites par la force de vôtre bras; elles s'étendirent en Catalogne où vos Generaux se signalerent à l'envi, pour avoir part à l'estime de leur Monarque. Un des plus puissans aiguillons qui portent les hommes aux actions heroïques, c'est lorsqu'ils sont assurez de servir un Prince qui possedant lui-même toutes les vertus en connoît le prix & saura leur rendre la justice qui leur est deuë.

La Campagne de l'année 1655, s'étant ouverte par le siége de Landreci, qui se rendit à composition, elle continua par la prise de Maubuges, & de plusieurs autres Villes & Châteaux qui ne pouvoient pas manquer d'être emportez,

puiſque vous les ataquiez vous-même. Vôtre Etoile, qui ſans doute eſt celle de la victoire, ne produiſit pas moins ſon éfet ordinaire dans vos armées ſous le commandement de vos Maréchaux, qui ſe rendirent Maîtres de toutes les Places qu'ils eurent le tems d'aſſieger.

Quelque grande que fut la gloire de ces conquêtes elle étoit neanmoins encore au deſſous de celle de voir tous les Princes maltraitez & perſecutez de la fortune ſe jetter entre vos bras, & avoir recours à vôtre protection. Le Prince François de Lorraine outré de la priſon du Duc ſon Frere, que le Roi d'Eſpagne avoit fait arrêter, vint vous amener ſes troupes & vous demander un azile qu'il ne pouvoit trouver nulle part qu'en vôtre puiſſance & en vôtre generoſité.

Le Duc de Modene plus maltraité des Gouverneurs du Milanois qu'il n'auroit pû être de leur Roi même, aiant trouvé le Conſeil d'Eſpagne ſourd à ſes plaintes, rechercha à ſon tour vôtre apui, comme le ſeul qui fût capable de le mettre à couvert des inſultes de cette orgueilleuſe Nation.

Les ſoins que vous prites de faire des Reglemens utiles au dedans de vôtre Roiaume, ne furent pas moins glorieux à V.M. que les victoires qu'elle remportoit par la force de ſes armes. Ils firent connoître l'étenduë de vôtre genie, qui rempliſſoit déja tous les devoirs de la Roiauté. Vos Ordonnances contre les blaſphêmes, contre les duels, & contre pluſieurs autres violences qui ſe commettoient tous les jours, furent des témoignages de vôtre équité, auſſi bien que de la moderation de vôtre ame, laquelle n'étoit pas moins un exemple à ſuivre qu'une Reine à reverer; tandis qu'elle exerçoit doucement ſon empire en refrenant les mouvemens indiſcrets de la langue & les brutales paſſions du cœur.

Les jalouſies qui s'élevent entre les Oficiers ſont ſouvent la cauſe des deſordres qui troublent les armées, & qui renverſent les deſſeins les mieux concertez. On en vit une preuve dans le fâcheux ſuccez du ſiege de Valenciennes, qui fut entrepris au commencement de la Campagne de 1656. Le Maréchal de Turenne en rejetta la faute ſur le Maré-

chal de la Ferté, & la Ferté se plaignit de Turenne & lui imputa tout le malheur de cette entreprise. Comme il est impossible de savoir ce qui se passa dans le cœur de ces Generaux ni même dans leur conduite, on ne peut en juger que par les aparences. Elles furent alors favorables au Maréchal de Turenne; mais depuis qu'un long tissu d'actions & d'intrigues a donné le moien de penetrer plus avant, son caractere a fait découvrir sa passion dominante, de s'élever au dessus de ses pareils & de les maîtriser, instruit tout le monde du plaisir qu'il prenoit à en médire en secret, pendant qu'il les acabloit de civilitez en leur presence, & manifeste les autres obliquitez de son ame, & l'on a commencé à douter que tout le tort fût du côté de l'autre Maréchal.

Vos armes ne manquerent pas de prosperer par tout ailleurs où elles ne furent point arrêtées par la malignité de cet obstacle. Elles emporterent Valence en Italie, la Chapelle en Flandre, & firent lever siege que les Espagnols avoient mis devant Saint Guillain.

Ce fut en ce tems-là que la Reine de

Saba vint visiter Salomon. La fameuse Christine, qui pour monter au plus haut degré de la gloire par un sentier peu batu, avoit renoncé à la possession de la Couronne de Suede, qu'elle avoit bien la force de porter, si elle n'en eût pas fui l'embarras, se rendit à Paris, pour connoître par elle-même, si vos vertus roiales répondoient à vôtre reputation. Elle y fut receuë par vos ordres, avec une magnificence convenable à vôtre grandeur & à la sienne, & avec les honneurs dus à son haut rang, dequoi elle parut extrêmement satisfaite.

Mais lors qu'elle eut veu ce qui se passoit à vôtre Cour & dans vôtre Roiaume, les soins que V. M. se donnoit du Gouvernement, qui n'interrompoient point ses plaisirs, l'abondance qui regnoit par tout, la politesse de vos peuples aussi-bien que de vos Courtisans; lors qu'elle eut bien examiné vôtre roiale personne avec les charmes dont elle étoit pourveuë; cette Majesté douce & fiere tout ensemble, capable d'inspirer l'amour & la crainte; elle demeura convaincuë que la renommée n'avoit pas encore publié ce qui se trouvoit de grandes

grandes & extraordinaires qualitez en vous. Elle en parut si surprise & si enchantée, que ceux qui l'aprochoient ne doutoient point, que si le siecle eût permis de suivre toutes les coutumes des Amazones, comme il permettoit d'en porter quelquefois l'habit, qui étoit celui que cette Reine avoit choisi pour faire son entrée à Paris, & qu'elle mettoit le plus souvent, elle n'eut encore, à leur exemple demandé à V. M. une posterité digne de Vous & d'Elle.

Les armes sont journalieres. Il n'y a point eu de Heros qui n'ait essuié quelques revers de la Fortune; ce qu'elle semble faire exprés, afin de leur donner un plus grand goût pour les victoires qu'elle leur prepare. C'est ce qui arriva en Flandre au commencement de l'An 1657, où Saint Guillain & Condé furent repris par les Espagnols, & la prise de Cambrai manquée par le Vicomte de Turenne.

Mais cette fiere & capricieuse Fortune n'a pourtant jamais osé s'en prendre en face à V.M. ni se distinguer de tous les autres Genies de l'Univers qui vous ont toûjours constamment rendu leurs hommages. Vous n'eûtes qu'à paroître

devant Montmidi & elle vint vous y offrir ſes tributs. Elle vous y ouvrit des paſſages au travers des chemins couverts, des bations, & des demi-lunes, qu'elle s'étoit auparavant engagée de rendre inacceſſibles. Elle vous livra St. Venant, Bourbourg, la Mothe aux bois, & Mardic, & refuſa cette derniere forteresſe aux éforts que firent vos énemis pour la reconquerir. Ils n'en avoient pas moins faits pour ſurprendre Ardres & Calais, & ils n'y avoient pas été moins vigoureuſement repouſſez. A meſure que l'âge ajoutoit de nouveaux degrez à vôtre experience & à vos lumieres, il prêtoit auſſi un nouveau luſtre à vôtre gloire par la multiplication de vos conquêtes. Apas trop capable ſinon d'aveugler au moins de charmer un jeune courage. Le vôtre toutefois ne s'en laiſſa pas tranſporter, Toûjours moderé & maître de vous-même, nonobſtant les boüillons d'un jeune ſang & les aclamations de tout l'Univers; toûjours diſpoſé à épargner le ſang humain & à accepter les retours de ceux qui vous avoient ofenſé, comme à domter les orgueilleux & les rebelles, vous prêtâtes favorablement l'oreille aux Puiſſances qui vous propoſerent la paix.

Cette facilité qu'on esperoit moins de la France que de l'Espagne, ce genereux renoncement aux conquêtes & aux victoires qui vous atendoient, fut le sujet de l'admiration de tous les Princes, tandis qu'ils voioient avec pitié que les Espagnols aussi foibles que temeraires, ne pouvoient se resoudre à profiter des efets de leur mediation.

Mais enfin le consentement que vous aviez donné à entrer en negociation aiant été éludé par vos énemis, vous songeâtes à recourir aux armes par lesquelles vous aviez déja tant de fois abatu ces superbes courages. Ils avoient recherché avec empressement l'aliance de l'Angleterre; mais avant que de se resoudre à s'engager avec eux elle vous offrit cette même aliance qu'ils demandoient avec tant d'ardeur, & vous ne jugeâtes pas à propos de mépriser les avances d'un Voisin qui auroit pû leur être d'un grand secours, & qui ne vous étoit pas inutile.

Ils commencerent à sentir les efets de ce nouveau Traité par un exploit aussi avantageux pour vous qu'acablant pour eux. Vous alâtes ataquer Dunquerque par terre pendant que les Anglois le te-

noient investi par mer. Ce siege que tant de circonstances remarquables rendirent fameux, fini par le gain d'une bataille & par la victoire la plus complete dont on ait jamais oüi parler. Le Prince de Condé en fut quitte à bon marché de n'y avoir perdu que son cheval. Heureux d'avoir retrouvé celui du Capitaine de ses Gardes, qui demeurant demonté paia pour son Maître; mais malheureux d'avoir causé la perte de tant de braves gens que son exemple ou ses sollicitations avoient entraînez, & qui moururent ou furent faits prisoniers les armes à la main contre leur Roi. Le Maréchal d'Hoquincourt fut un de ceux qui y laisserent la vie.

Les Espagnols aiant perdu cette bataille, Dunquesque capitula le 24 de Juin 1658, & sa reduction, qui fut le fruit de la victoire, la fit tomber entre les mains des Anglois, suivant les conditions du Traité que vous aviez fait avec eux. Berg Saint Vinox ne put pas non plus resister à vos armes triomphantes: sa garnison se livra prisoniere entre vos mains, & toutes les autres petites Places du voisinage vinrent d'elles-mêmes se ranger sous vôtre obeissance.

Ces sujets de joie que donna la prosperité de vos armes, se trouverent interrompus par les aprehensions où l'on fut pour vôtre sacrée Personne. V.M. s'étoit si souvent exposée aux fatigues les plus violentes, aux injures de l'air, & sans doute inf.&é par les maladies des soldats, que vôtre santé en fut enfin alterée, & que vous tombâtes dans une maladie qu'on jugea perilleuse. Ce fut alors qu'on vit éclater les témoignages de l'amour de vos Peuples, par leurs craintes, par leurs empressemens, & par leurs vœux; & qu'on connut qu'ils étoient pleinement persuadez que leur salut étoit ataché au vôtre.

Le retour de vôtre santé fut acompagné de plusieurs nouveaux triomphes. Furnes, Dixmude, Gravelines, Audenarde, Menin, Ypres, le Château de Commines, furent rangez sous vos loix, & on défit les Espagnols qui vouloient sauver Menin.

Le grand feu, qui pendant les dernieres revoltes avoit pensé embraser vôtre Roiaume, n'étoit pas si bien éteint qu'il n'en parût encore de tems en tems quelques étincelles en divers endroits où les faisoit voler le vent de l'inconf-

tance de l'esprit humain, qui se lasse aussi-bien de son bon heur que de sa mauvaise fortune. Le plus seur moien d'écarter ces nuages, avant qu'ils eussent le tems de s'épaissir, étoit d'en faire aprocher le Soleil. Vous y courutes, & produisant aussi-tôt l'éfet qui vous est naturel, vous dissipates par la vertu de vôtre aspect les froides vapeurs qui rendoient la plûpart des cœurs glacez pour vôtre service, & celles qui avoient commencé à se durcir, & qui étoient déja prêtes à former des foudres, furent dissoutes par l'ardeur de vos raions.

Aprés que vous eutes donné vos ordres dans la Province de Bourgogne, où s'étoit formé cet orage, V. M. se rendit à Lion, pour y voir la Princesse de Savoie, dont on lui avoit vanté les charmes. Mais ceux de l'illustre naissance de l'Infante d'Espagne qui vous fut alors proposée, secondez des droits qui la pouvoient un jour acompagner, & des douceurs de la paix que promettoient cette alliance, avec l'inclination de la Reine vôtre Mere, qui panchoit de son côté, l'emporterent sur tout ce que la Princesse de Savoie avoit pû vous inspirer de sentimens avantageux pour elle.

C'eſt ainſi que vous avez toûjours ſû dompter vôtre propre cœur. Vous n'impoſez point de joug auquel vous ne vouliez vous ſoumettre vous-même. Les plus vifs mouvemens de vos paſſions cedent aux éforts de la raiſon & à l'amour de la gloire. Ce que vous aviez déja autrefois gagné ſur vous en laiſſant partir la Connétable Colomne, fit trouver cette ſeconde victoire beaucoup moins ſurprenante, que ſi l'on n'avoit point eu connoiſſance de ce premier eſſai de vôtre vertu.

Pendant que vous faiſiez des conquêtes en Flandres, vos armes triomphoient également en Italie où le Duc de Modene ſentit les éfets de vôtre protection. Mais ni tous ces grands progrez, ni ceux que des eſperances preſque certaines vous promettoient encore, ne furent pas capables de vous ſeduire, & de vous faire preferer les avantages que vous ofroit la guerre, au plaiſir de donner la paix.

Outre vôtre propre inclination les deſirs de la Reine ne contribuoient pas peu à vous y porter. Cette Princeſſe, qui ne pouvoit oublier qu'elle étoit Fille d'Eſpagne, avoit à cœur de terminer une

guerre qui aloit trop abaiſſer cette Monarchie à laquelle elle devoit ſa naiſſance : mais le vehement deſir qu'elle avoit de vous marier avec l'Infante ſa Niece l'entraînoit encore avec plus de paſſion du côté d'une paix qui devoit être le premier fruit de ce mariage.

Le plus grand obſtacle qui s'y trouva fut une ſuite des deſordres que vous avoient cauſé vos propres Sujets. Si l'on y fait de ſerieuſes reflexions on connoîtra que les énemis de la France n'ont preſque jamais eu davantage ſur elle par leurs propres forces & qu'il ne lui eſt point arrivé de deſordres que par ſa faute, lors que les peuples ont manqué de ſoumiſſion au Souverain ; ou par le relâchement des Rois qui ne ſavoient ou ne vouloient pas ſe ſervir de leur legitime autorité.

Le Roi d'Eſpagne fit donc ſon premier interêt de rétablir le Prince de Condé. C'eſt un point que vous n'euſſiez jamais acordé ni dû acorder s'il ſe fût agi d'une paix à faire avec un Roi vôtre énemi. Mais cet odieux nom s'étant déja évanoüi pour faire place à celui de Beaupere par la promeſſe qui vous avoit été faite de l'Infante, vous n'eutes plus

rien à refuser à un Monarque auquel vous veniez de vous unir par un lien si étoit.

Les magnificences de la ceremonie de vôtre mariage & celle de vôtre entrée avec la Reine vôtre Epouse dans la Ville de Paris, tous les divertissemens & tous les spectacles dont cette entrée fut suivie, ne marquerent pas moins la grandeur & la puissance de V. M. & les Richesses de son Roiaume, que la delicatesse de son goût dans le choix de ses plaisirs, & l'exactitude de ses ordres pour les faire diriger selon ses intentions.

Sous un autre Regne le retour du Prince de Condé dans le Roiaume auroit été sans doute d'une dangereuse consequence. Son ambition, son feu, sa qualité, sa reputation, ses premiers mécontentemens, peut-être pas éteins quoi qu'assoupis, tout sembloit être à craindre. L'exemple de ce qui s'étoit passé depuis sa sortie de prison n'avertissoit que trop de se défier de sa soumission & de ses promesses. Cependant l'experience a fait voir que comme les vagues les plus impetueuses se brisent contre un rocher élevé, un Roi qui sait le veritable art

de regner ne manque jamais de ranger ſes Sujets à leur devoir, & de rendre impuiſſantes toutes les ateintes qu'ils oſent lui porter.

Il ne fait pas moins parer aux revers qui lui viennent par les voies du cours ordinaire de la Nature. Le Cardinal Mazarin mourut au mois de Mars 1661, & tout l'Univers voiant V. M. privée d'un ſi grand & utile ſecours eut les yeux ſur Elle pour examiner ſa conduite aprés cette perte.

Elle fut prudente cette conduite, elle fut ferme, ſolide, & active. V. M. prit ſur ſoi-même une partie du poids des afaires que le Cardinal avoit acoûtumé de ſoûtenir; Elle fit un choix judicieux de ceux qu'Elle voulut charger du reſte, dans la vûë neanmoins d'avoir toûjours à l'avenir une inſpection particuliere ſur toutes les démarches de ſes Miniſtres; & Elle éloigna de ſon ſervice avec le Sur-intendant Fouquet ceux qui ne s'aquitoient pas bien de leur devoir.

Pour connoître de leurs malverſations dans le maniment des finances, vous établites une Chambre de Juſtice compoſée de quelques Conſeillers tirez de la plû-

part des Cours Souveraines du Roiaume, à laquelle vôtre Chancelier préſida. En procedant de cette maniere vous donnâtes des preuves manifeſtes de vos intentions à faire rendre une juſtice exacte & deſintereſſée. Les abus qui s'étoient auparavant commis furent reformez par cette voie, & les Financiers qui s'étoient ſervis de la facilité qu'on trouve pendant une Regence, & des ocaſions que leur avoient fourni les troubles du Roiaume, furent punis avec une douceur & une moderation qu'on ne peut trop admirer, n'aiant été obligez que de reſtituer une partie des ſommes qu'ils vous avoient ſoûtraites, ou qu'ils avoient frauduleuſement exigées ſous vôtre nom.

Si le châtiment des crimes eſt neceſſaire, la recompenſe des fideles ſervices ne l'eſt pas moins. Il eſt vrai que tous vos Sujets, quels qu'ils ſoient vous doivent leurs perſonnes, leurs biens, leur ſang, ſans avoir droit d'en rien pretendre. En vous ſacrifiant tout ce qu'ils ont, ils font leur devoir & ne vous donnent rien, puis que tout eſt à vous. Cependant ces marques de bonté dont vous daignez les favoriſer, ces degrez d'honneur où

vous les faites monter, d'autant plus élevez que vos graces ſont des preuves auſſi certaines qu'illuſtres du merite des objets ſur leſquels elles ſont répanduës, ces magnifiques preſens dont vous les enrichiſſez, ſont des aiguillons preſſans qui les excitent à vous conſacrer encore avec plus d'ardeur tous les mouvemens d'une afection qui ne laiſſeroit pas quelquefois de demeurer languiſſante & froide, ſi elle n'étoit pas animée & rechaufée de ces raions benins que vous dardez ſur eux.

Vous fites dont alors ſoixante Chevaliers de vos Ordres, & huit Commandeurs. Faveur d'autant plus conſiderable pour ceux qui la receurent, qu'ils entroient dans une Confrairie militaire dont vous êtes le Chef, & à laquelle tous les plus grands Princes du monde ſe font un honneur d'être admis. Auſſi ne ſont-ils point en danger de ſe voir en ſocieté avec des perſonnes d'une naiſſance vile, puiſque vous n'y en recevez point qui ne ſoient diſtinguez par la nobleſſe de leur ſang auſſi bien que par leur merite, & que l'un & l'autre ne vous ſoient bien connus.

Les

Les nouveaux liens dont vous vous étiez uni avec l'Espagne par vôtre Mariage, qui vous rendoit comme son Enfant, ne furent pas neanmoins capables de retenir cette insolente Nation dans le respect qu'elle vous devoit, parce qu'elle croit n'en devoir à personne du monde. Vôtre Ambassadeur ayant envoyé son carrosse & ses livrées au devant de l'Ambassadeur de Suede le jour de son entrée à Londres, le Baron de Batteville y envoya aussi les siens, quoi que les Espagnols s'abstiennent ordinairement d'y faire rencontrer les leurs, lors qu'ils savent que ceux de France y doivent être. Outre ses Domestiques il avoit encore apposté quantité de gens, qui tous ensemble insulterent les François, les chargerent & en tuerent quelques-uns.

Ce fut par un outrage si sanglant & fait avec tant d'éclat, que cette superbe Nation continua à manifester le fonds de son cœur à l'égard de la France. Elle fit voir qu'elle étoit irreconciliable, que les alliances les plus sacrées, ni les nœuds les plus étroits, n'étoient pas capables d'éteindre sa haine ni d'adoucir sa fierté; & vous comprites aisément que le plus seur moyen

d'en venir à bout, étoit de ne vous relâcher à l'avenir d'aucun de vos droits contre elle, & de les porter en toutes occasions aussi loin que la justice & l'équité le pourroient permettre.

Vôtre Majesté ne voulut pas toutefois pousser d'abord son ressentiment aussi vivement que meritoit la grandeur de l'outrage. Le respect que vous eutes pour la personne du Roy vôtre Beaupere, & le déplaisir qu'il vous témoigna de ce qui s'étoit passé; les lettres qu'il vous écrivit sur ce sujet & les assurances qu'il vous donna de n'y avoir aucune part, suspendirent pour un tems les effets de vôtre juste vengeance. Mais ces déferences, qui ne tendoient qu'à lui donner du tems, afin de se resoudre à vous faire les satisfactions que vous ne pouviez vous dispenser d'exiger, n'étant pas pour continuer toûjours, l'Espagne prit enfin le parti qu'elle ne pouvoit s'empêcher de prendre sans injustice & sans ingratitude. Elle vous envoia un Ambassadeur extraordinaire, pour vous témoigner son déplaisir de ce qui s'étoit passé à Londres. Le Baron de Batteville fut rapellé de son Ambassade, & le Marquis de Fuentes vous declara de la part de son Roi,

en presence de tous les Ministres des Puissances étrangeres, que ce Prince avoit envoyé ses ordres à ses Ambassadeurs & ministres dans toutes les Cours & autres lieux où ils residoient, & dans lesquels il pourroit se presenter des difficultez pour raison de préseance, afin qu'ils s'abstinsent de s'y trouver, & d'entrer en concurrence avec les vôtres dans toutes les fonctions & ceremonies publiques où ils assisteroient.

Comme ce Monarque avoit obtenu par la paix le retablissement du Prince de Condé, beaucoup plus coupable envers Vôtre Majesté que le Duc de Lorraine n'étoit envers le Roy d'Espagne; vous n'aviez pas manqué de faire sortir ce Duc de la prison où il languissoit en Flandres. Cette faveur l'ayant attaché à la France, il jugea qu'il étoit tems de lui rendre le dépôt que les anciens Monarques de ce Royaume avoient mis entre les mains des Ducs ses Predecesseurs, & de restituer à la Couronne les Duchez de Lorraine & de Bar. Il n'avoit point d'enfans, & son Néveu dans les interêts duquel il n'avoit aucune obligation d'entrer, n'ayant eu ni pour Vôtre Majesté ni pour son Oncle toutes les défe-

rences qu'il auroit deu avoir, n'eut pas raison de se plaindre que vous ne fissiez pas pour lui ce que vos augustes Predecesseurs avoient fait pour les siens, en les laissant en possession de ces deux Duchez.

Ces Princes qui ont toûjours été remuans avoient trop souvent harcelé la France : on peut même dire qu'ils n'en avoient jamais laissé passer aucune occasion. Ils avoient eu beau échoüer dans leurs desseins, ne remporter que des pertes & de la confusion de toutes leurs intrigues & de leur felomnie, être obligez de recourir à la bonté des Rois toutes les fois qu'ils les avoient offensez & qu'ils avoient pris les armes contre eux, rien n'avoit été capable de les contenir dans leur devoir. Ce dernier Duc autant & plus entreprenant qu'aucun autre s'étoit plusieurs fois attiré la disgrace du feu Roi & la vôtre ; & ce fut par une juste connoissance des faveurs que vous lui aviez faites en lui pardonnant toutes ses demarches obliques, & en le délivrant de la prison où il s'étoit lui-même precipité, qu'il vous fit une cession utile à ses Sujets puis qu'elle assuroit leur repos.

Quelque légitime que fût cette recon-

noissance, vôtre Ame grande & Roiale qui ne peut pas souffrir qu'on fasse rien pour vous sans y répondre d'une maniere qui l'emporte encore au dessus de tout ce qu'on a pu faire, accorda aux Princes Lorrains l'avantage d'être reputez du Sang de France. Honneur infiniment plus grand & plus solide que la possession d'un petit Etat, dans laquelle ils ne le trouvoient affermis qu'autant qu'il plaisoit à la France, & où étant exposez à la jalousie de leurs Voisins contre lesquels il ne pouvoient se maintenir par eux-mêmes, ils en étoient sans cesse insultez, maltraitez, emprisonnez, & leurs Sujets se voioient accablez de miseres dont ils n'y avoit que V. M. qui pût les garantir.

L'exemple de ce qui étoit arrivé à Londres au sujet de l'entrepriſe de l'Ambassadeur d'Espagne contre le vôtre, & des satisfactions à quoi il avoit falu se soûmettre pour éviter vôtre juste ressentiment ne fut pas capable de prevenir les outrages qu'on vous preparoit à Rome. La jalousie qu'on avoit de vôtre grandeur & de vôtre puissance regnoit par tout & ne pouvoit s'empescher d'éclater. Ce qu'on n'attendoit ni du caprice de la fortune, ni de la

superiorité des armes ou du courage, on vouloit l'obtenir à force d'injures, & au moins par cette basse & impuissante voie vous faire sentir des atteintes que tout l'Univers n'estoit pas dans le pouvoir de vous porter autrement.

Le Cardinal Gouverneur de Rome aiant lâché la bride aux Sbires, & aux Corses qui leur servent d'escorte, cette canaille en usa avec toute l'insolence dont elle étoit capable. Il n'y eut ni insulte ni mauvais traittement qu'elle ne fit au Duc de Crequi vôtre Ambassadeur, à la Duchesse son Epouse, & à ses gens, dont ils n'épargnerent pas la vie.

Ce ne fut pas simplement un demeslé de Ministres pour la préseance dans une Cour étrangere; ce fut une veritable insulte de la propre Cour de Rome qui fait parade de tant d'équité. Ce fut un attentat de la part de ceux-là-même, à qui les personnes des Ambassadeurs en general ne devoient pas être moins sacrées que sont les leurs propres, & à qui celles des Ambassadeurs de France en particulier devoient être aussi cheres & aussi precieuses, que les bienfaits qu'ils ont receu de la Couronne sont grands, & ont contribué à l'augmenta-

sion & à l'affermissement de leur autorité.

Le caractere des Lieutenans des Dieux de la terre, merite des égards assez approchans de ceux qu'on a pour le Lieutenant du Dieu du Ciel. Ces premiers Dieux étant les Fils du Dieu Supréme, qui les a visiblement revétus de son pouvoir, il n'y a entre ces deux especes de leurs Lieutenans qu'un degré de superiorité d'ordre. Chacun d'entre eux a ses fonctions à faire de la part de son Maître, à laquelle se borne tout son pouvoir. Celui du Lieutenant ou de l'Ambassadeur du Souverain Maître ne s'étend qu'à étre l'interprete de ses volontez au monde, & sur tout à ses Fils, qu'il a établis Roys & Souverains sous lui, & auprés desquels il tient cet Ambassadeur pour leur parler de sa part, mais non pas pour agir, ni pour vanger son autorité, s'il arrive qu'elle soit violée, a encore moins le pouvoir d'insulter les propres Fils de Dieu, qui lui sont sans doute plus chers que son Lieutenant, & desquels il se reserve le châtiment, lors qu'ils n'écoutent pas la voix de celui qui leur remet devant les yeux leur devoir en des termes convenables au caractere d'Ambassadeur. Mais comment doit-on regar-

der un Miniſtre du Souverain Maître, qui paſſant les bornes de ſa commiſſion, s'en prend à ſes propres Fils & immediatement, & dans les perſonnes de ceux que par reſpect pour leur Pere & pour apprendre ſa volonté ils entretiennent auprés de lui, afin de recevoir par ce canal ce que le Miniſtre eſt chargé de leur dire de la part de ſon Maître ? Qu'en doit-on penſer lors qu'il uſe à la fois de ſurpriſe & de violence ? qu'il agit avec plus d'injuſtice & de hauteur que ne font les Puiſſances de la terre ?

C'eſt ce qui ſe pratique alors à Rome dans l'outrage qui fut fait à V. M. L'action ſe commit dans un lieu où les aggreſſeurs étoient les maîtres, & où l'on avoit lieu de ſe croire ſur leur bonne foy & ſur la connoiſſance des devoirs de leur caractere, autant en ſeureté qu'eux-mêmes. Cependant ils ne craignirent pas de s'attaquer à un Prince qui étoit d'autant plus en état de s'en reſſentir, qu'outre ſa grande puiſſance, dont ils devoient redouter les effets, il ſçavoit par lui-même & par ſes propres lumieres juſques à qu'el point il étoit obligé de porter ſes égards pour leur Dignité.

La Cour de Rome sentit la force de ces raisons, quoi que trop tard. L'éclair de vos menaces n'eut pas plûtoſt paru, qu'il déſſila les yeux, & qu'on chercha des asiles pour ſe mettre à couvert de la foudre. On emploia tous les moiens communs. l'Eau benite, les Rameaux de Pâques les Agnus Dei, On s'adreſſa à tous les Saints qu'on a coûtume d'invoquer quand il tonne. Mais ces menuës devotions n'étoient pas capable de conjurer la tempête, tandis qu'on nourriſſoit toûjours dans le cœur la malignité qui avoit exhalé les vapeurs dont elle étoit formée. Il falu une bonne fois renoncer aux frivoles eſperances de ſe pouvoir ſoûtraire à l'ardeur du Soleil; il fallut mettre bas le maſque, paroître dans une forme bien reconnuë, & accompagner ſa devotion d'une veritable humilité.

La même raiſon qui vous avoit obligé d'aſſocier les Anglois à vos conquêtes, & de prendre Dunquerque pour eux afin d'affoiblir l'Eſpagne, vous engagea à retirer cette importante Place de leurs mains, pour ne les laiſſer pas eux-mêmes devenir puiſſans au delà de la mer. Ils furent remboursez des frais qu'ils avoient faits pour

la guerre, & vous entrâtes heureusement & sans effusion de sang en possession d'une forteresse qu'il auroit falu acheter au prix de plusieurs milliers de vies, si elle n'avoit été à vendre qu'à ce prix-là. Le concours de toutes les circonstances necessaires pour reüssir en ce dessein, & la prudence avec laquelle vous les sites menager, ne sont pas deux des moindres preuves & des caresses que la fortune vous fait & de l'adresse que vous avez à vous prévaloir de ses faveurs.

Si vous trouvates un innocent secret d'étendre les limites de vôtre Empire durant la paix que vous aviez avec toute la Chrêtienté, vous n'eûtes pas moins celui de porter vôtre gloire au delà des mers; & de la faire éclater parmi les Turcs & les Barbares. Les Corsaires d'Alger qui font profession de ne s'enrichir que de captures sur les Sujets des Etats Chretiens, avoient aussi pris la coûtume de maltraiter les vôtres, & de ne les pas distinguer d'avec ceux des autres Puissances inferieures qu'ils n'avoient pas lieu de redouter si fort. Il étoit à propos de les châtier, & vos vaisseaux leur aiant donné vivement la chasse, ils furent sé-

duits a la raiſon, & forcez de porter à vôtre pavillon le reſpect qui lui eſt deu.

Puiſque les Puiſſances les moins afectionnées à vôtre Couronne recherchoient à l'envi vôtre alliance & tâchoient de s'aſſurer vôtre protection, il ne faut pas s'étonner que les Suiſſes, vos anciens Alliez, ſe ſoient empreſſez à renouveller avec V. M. des Traitez par le moien deſquels ils ſe ſont mis à couvert des prétentions que l'Empire a contre eux. Ils trouverent en vous la méme facilité qu'ils avoient éprouvé dans les Rois vos Predeceſſeurs, & plus ſatisfaits encore d'avoir été ſi favorablement reçûs, que des avantages qu'ils avoient conſervez à leurs Païs, ils s'en retournerent pleins de l'idée de vôtre grandeur, & de cette Majeſté qui reluit en vôtre Perſonne & en toutes vos actions.

Il n'y a pas plus de ſujet d'être ſurpris que les Bourgeois d'Avignon, qui ont toûjours le cœur François & qui ne ſont les Sujets du Pape, que parce qu'il a pleu aux Rois de France de les lui donner, & qu'auſſi qu'il leur plaît de les lui laiſſer, aient été prêts à ſecoüer le joug de Rome en voiant ſon ingratitude pour ſes bien-

faiteurs. S'ils sont portez d'une inclination naturelle à se voir reünis à la Monarchie Françoise d'où ils ont été demembrez sans necessité, la prudence ne doit pas moins les convier à se retourner de ce côté-là lors qu'il naît des differens entre les Rois & les Papes, puisque ceux ci sont dans l'impuissance de les défendre, & qu'ils trouvent leur seurete sous la protection de leurs anciens Maîtres.

La nouvelle methode dont on se servoit pour lever les finances, en abandonnant les Peuples à la discretion des Traitans, causa un soulevement dans le Boulonnois, qui fut bien tost appaisé par vôtre prudence. C'est peut-être la seule occasion de cette nature où Vôtre Majesté se soit laissée absolument surprendre. Vous aviez raison de regarder l'argent comme le nerf de la guerre, & la guerre, ou du moins le pouvoir de la faire avantageusement, comme la force de l'Etat & le fondement de sa prosperité; & dans cette veuë vous ne peutes pas vous deffendre d'accepter le parti que vous faisoient les Traitans, lequel montoit si haut, que vos revenus s'en trouvoient extremement augmentez.

Mais ces gens, qui n'avoient pas dessein de se ruiner, & qui avoient en même tems promis d'enrichir leur Patron, lequel ne faisoit presque que de naître, ayant besoin de lui fournir, comme de prendre eux mêmes une prodigieuse quantité d'alimens pour parvenir promtement à la grandeur de la taille où ils aspiroient tous, ne manquerent pas de rendre à leur but & d'y frapper. Ils userent de main mise sur les biens du peuple qui étoient abandonnez à leur discretion; & ayant étendu sans rien ménager & autant qu'ils peurent les droits qu'on leur avoit permis de lever, ils firent bonne part du butin à leur Protecteur.

Les biens, les personnes, la vie de vos Sujets vous appartenant, comme il a été déja dit, ils ne peuvent sans ingratitude & sans crime vous refuser aucune de ces choses, lors que Vôtre Majesté les exige d'eux. Ce n'est point aussi à eux de raisonner, ni d'examiner si l'occasion qui vous engage à user de tous vos droits est assez pressante pour requerir un si parfait sacrifice. Ce seroit peut-être ce qu'ils n'avoüeroient jamais. Convenant de leurs devoirs en general ils ne trouveroient point de circonstance particuliere assez

forte pour se determiner à les remplir dans toute leur étenduë.

Il est donc certain qu'ils n'ont que le parti de la soumission à prendre, à moins que de vouloir troubler l'ordre de la Monarchie & renverser les fondemens de l'Etat. Ce refus de payer les impostz qui étoient exigez sous vôtre nom ; ces pretextes du bien public, qui ne reside que dans les soins paternels que vous prenez de regler cette grande famille, & non dans les capricieuses imaginations de ceux qui la composent, étant des effets d'irreverence qui meritoient des châtimens exemplaires, pour contenir dans le devoir ceux qui auroient pû pancher encore à s'en écarter, vous voulutes neanmoins par des mouvemens admirables de clemence & de tendresse épargner des Sujets desobeïssans, & ne pas faire tomber sur eux la moitié des peines qu'ils avoient meritées.

Cependant comme rien n'échappe à vôtre penetration, Vous connutes bien que les Habitans du Boulonnois n'avoient pas remué sans y avoir été excitez par quelque cause extraordinaire qui ne pouvoit proceder de vos ordres équitables & si justement compassez. C'est ce qui vous

fit prendre la resolution d'approfondir ce mystere & de découvrir la source du desordre. Mais aprés l'avoir entreveuë, vous ne jugeates pas à propos d'aller plus avant, afin de ne ruiner pas pour peu de chose des établissemens dont vous esperiez retirer dans la suite beaucoup d'utilité.

Quelques tours de soupleſſe qu'eût fait la Cour de Rome, quelques diverſes formes qu'elle eût revêtu pour échaper des mains du vigoureux Hercule qui la serroit si fort, elle fut contrainte de ceder & de se reconnoître vaincuë. Les armes temporelles qu'elle fit mine de vouloir mettre en usage, ni les spirituelles dont elle eût bien voulu se servir si elle eût osé, & si elle les eût crût assez bien appuiées des temporelles, tout cela n'y fit rien. La reparation à laquelle il fallut se soumettre fut si éclatante & si glorieuse pour V. M. qu'il lui fut avantageux d'avoir été offensée; & la mortification des audacieux qui avoient osé s'en prendre à Elle fut si grande qu'ils eussent voulu au prix de tout leur sang n'avoir jamais pensé à un dessein dont les suites leur étoient si honteuses & si dures à digerer. Mais il n'y avoit pas moien de s'en dedire. Quelque respect que

V. M. se soit toûjours proposé de garder pour une Puissance qui s'est rendue venerable à toute la terre, & que mille raisons doivent faire venerer, il s'en trouve neanmoins quelquefois d'essentielles qui s'opposent à ces respects volontaires. Ce seroit le moien de détruire les avantages qu'on en tire que de porter ses deferences trop loin, en souffrant que ce qui n'est que volontaire devint necessaire.

C'est à quoi vous avez toûjours bien connu qu'il étoit à propos de parer. Comme les armes spirituelles ont une étroite simpatie avec les temporelles, & qu'elles se prêtent la main les unes aux autres, il n'y a qu'à se saisir des dernieres pour se rendre les premieres favorables; celles-ci n'étant que comme l'éclair qui frape & ébloüit les yeux, & celles-là renfermant les foudres qui battent, qui terrassent, & qui seules font apprehender ce trait passager de feu qui les precede.

Ces égards qui doivent être mutuels entre les Lieutenans de Dieu & les autres Puissances, quoique gardez avec differentes mesures & sous les titres differens dont il a été parlé, aiant cessé entre le Pape & la France par l'imprudence de la Cour de

Rome, il falloit absolûment ou que cette Cour soûtint son attentat par la force des armes, ou qu'elle descendit aux humiliations pour n'en venir point à cette extrémité. Si ce dernier parti étoit le plus mortifiant il fut toutefois le plus facile à prendre pour les offenseurs, & le plus agréable à l'offensé.

Le commerce que les Etats voisins font dans les Indes Orientales devoit avoir donné depuis long-temps une juste émulation à vos Sujets, qui n'ont pas moins de qualitez essentielles pour y réüssir, & à qui la situation du Royaume ne fournit pas moins de facilitez. Cependant on n'avoit encore fait que de foibles efforts pour un établissement si avantageux. Les guerres continuelles aiant trop travaillé a l'Etat, & donné trop d'occupation aux François, ils n'avoient eu ni le loisir ni les moiens de s'y appliquer. Mais depuis que cet obstacle a cessé, & que ce Peuple naturellement actif s'est veu dechargé des fatigues des armes, il n'a pas manqué de retourner les yeux de ce côté-là.

La proposition qui en fut faite à V. M. lui étoit agreable pour n'être pas favorablement receuë. Elle tendoit à faire entrer

dans vôtre Royaume une partie des Richeſſes de l'Orient, qui paſſoient toutes chez vos Voiſins. Mais ce qui vous paroiſſoit encore plus conſiderable eſt qu'on alloit former de bons matelots par un frequent exercice de l'art de navigation ſi neceſſaire & trop peu connu à la France.

Ainſi vous accordâtes librement tous les privileges qu'on pouvoit deſirer, & même des prérogatives à ceux qui entreroient dans la Compagnie, à condition que ce qui avoit été mis ſur le tapis ſeroit promptement executé. Clauſe qui n'étoit pas l'effet d'une prudence commune, puiſque plus le genie d'une Nation eſt actif plus il eſt propre à faire naître des embarras quand il s'agit de Societez, & à cauſer des retardemens aux affaires que naturellement il devroit avancer.

Mais tous les differens Ordres de vos Sujets n'étoient pas également diſpoſez à ces ſortes d'entrepriſes. Il y en avoit qui ne pouvoient s'accommoder que de la guerre. Le cœur martial de vôtre Nobleſſe s'impatientoit de demeurer oiſif, & vous n'étiez pas faché de la tenir toûjours en haleine.

Il ſemble que V. M. n'ait qu'à ſouhai-

ter pour trouver les occasions qui se font si souvent rechercher, & qui laissent quelquefois si long-tems languir aprés elles. En effet on diroit que les Turcs battirent exprés les Imperiaux pour obliger l'Empire de recourir à vôtre protection. Vous envoïâtes à son secours de si bonnes troupes & de si braves Commandans qu'ils releverent les esperances de l'Empire, en rappellant la victoire dans son parti d'où elle s'étoit retirée depuis long-tems. Les Turcs sentirent au passage de la riviere de Raab qu'ils avoient desormais à faire à des guerriers d'une autre trempe que ceux auſquels ils s'étoient jusques alors mesurez, & prenant sagement conseil de leur défaite, ils accepterent avec joye des propositions de paix qu'ils avoient auparavant rejettées avec hauteur.

Ce fut une grande gloire à V. M. que d'avoir si à propos secouru l'Empereur dans son pressant besoin, & celle de vos Sujets ne fut pas mediocre d'avoir arreté avec un petit nombre de troupes la furie d'un tres-puissant ennemi, auquel tant de Legions d'Allemands n'avoient pas eu le courage de resister. Mais ce fut un avantage dont les suites ont été d'une grande

conſequence, que d'avoir fait connoître aux Turcs dequoi les François étoient capables, & de leur avoir fait faire un eſſai de ce qu'ils devoient en craindre ou en attendre, ſelon les meſures qu'ils prendroient à l'avenir avec vous.

Il eſt vrai qu'un eſſai à peu prés egal ſembloit avoir deu contenir la brutalité des Algeriens, qui oubliant bien tôt la chaſſe qu'ils avoient euë, recommencerent leurs courſes & leurs brigandages ſur vos Sujets. Vous recommençâtes auſſi à leur faire ſentir la force de vos armes. Vos vaiſſeaux retournerent dans les mers où ils exerçoient leurs pirateries; ils les battirent, ils les chaſſerent, ils s'emparerent de la Ville & du Port de Gigeri malgré leur opiniatre reſiſtance; ils coulerent quantité de leurs Armateurs à fond ſous le Fort de la Goulette, & gagnerent ſur eux une autre victoire ſous celui de Serſilles.

Tant de diſgraces & de pertes aiant étonné ces Corſaires, ils prirent le parti de ſe contenir pour un tems dans leur devoir; mais ce tems ne fut pas de longue durée. Il eſt comme impoſſible que ces oiſeaux de proie ſe tiennent renfermez

dans leurs nids. Excitez par leur capacité naturelle autant que par leur besoin il faut à quelque prix que ce soit qu'ils aillent chercher curée, quoi que par un instinct naturel ils sentent la poudre du Chasseur qui les attend.

Le dessein de detruire ces Barbares seroit digne des Princes de l'Europe s'ils y vouloient tous concourir. Il ne faudroit même que Vôtre M. pour les pousser à bout, si l'utilité qui en peut revenir ne regardoit autant plusieurs autres Nations que les François. Mais il ne seroit pas juste d'épuiser vos Sujets pour soûtenir les frais d'une si onereuse expedition, non plus que d'exposer leurs vies afin d'en faire profiter les autres Etats, dont la jalousie seroit peut-être assez forte pour s'en prendre à vous pendant que vous travailleriez pour eux, ou aprés que vous auriez consumé la meilleure partie de vos finances & de vos forces maritimes a les affranchir de la tirannie d'Alger & des autres Villes de Barbarie.

V. M. ne se proposa donc d'agir qu'en faveur de ses Sujets. Elle fit ses nouveaux préparatifs contre les Algériens, qui intimidez d'un si puissant armement dont

ils eurent connoiſſance, & n'aiant pas encore tout-à-fait oublié ce qu'il leur en avoit coûté pour vous avoir manqué de foy, remirent en liberté les Eſclaves François, rendirent les bâtimens qu'ils avoient enlevez, abandonnerent celui qu'on avoit pris ſur eux, & receurent les conditions de paix qu'il vous plut de leur préſcrire.

Il n'y a rien au monde de moins ſupportable dans un Etat que ces diſputeurs broüillons, qui ſouvent autant par pointilleríe & par opiniatreté que par mauvaiſe intention excitent, ſous prétexte de Religion, des deſordres qu'on a bien de la peine à appaiſer. La foibleſſe des hommes eſt ſi grande de ce côté-là qu'ils ſe livrent eux-mémes à cette indigne eſpéce de petits Souverains, qui d'abord n'avoient pas ſeulement penſé à faire de ſi grandes conquêtes. On ne ſauroit donc étre trop exact à les reprimer & à faire ceſſer leurs chicanes dés qu'ils ſont aſſez téméraires & aſſez étourdis pour inſtruire des procés en forme, ſur leſquels ils ont réſolu de ne recevoir point de jugement que le leur.

La part que le Janſeniſme avoit eu aux troubles de l'Etat pendant la Ré-

gence eſt une preuve trop convaincante & trop funeſte de cette verité, comme la maniére dont vous vous étés pris à éteindre cette faction en eſt une de vôtre clemence & de vôtre prudente conduite. Tous les Patriarches de cette Secte & tous leurs principaux Emiſſaires ou Adhérans, qui ſont entretenus ou pourvûs de Benefices pour contribuer par leurs perſuaſions à maintenir la tranquilité de l'Etat, n'auroient dû attendre que des châtimens exemplaires pour recompenſe de tant de ſoins & de tant de veilles qu'ils avoient emploiées à le broüiller. Vôtre averſion naturelle pour ces ſortes de gens vous auroit même aſſez portée à leur faire ſentir les effets de vôtre indignation, & à les flétrir autant qu'ils avoient prétendu s'acquerir de crédit & d'honneur.

Mais cette prudence qu'on admire dans toutes vos démarches, & qui eſt accompagnée d'une penetration ſurprenante, vous fit ſurmonter vos reſſentimens & prendre le plus ſeur parti. Les foudres que vous auriez lancées ſur de ſi baſſes têtes les auroient fait paroître trop élevées. En tombant ils ſeroient montez à la gloire où ils aſpiroient. On les auroit jugé dignes

de vôtre colére, & sans doute qu'une credule pitié les faisant regarder, sinon comme innocens, au moins comme malheureux, on seroit encore plus entêté de connoître la cause qui les auroit exposez à vôtre disgrace, & on auroit multiplié les disputes au lieu de les faire cesser.

V. M. convint seulement avec le Pape de faire tous deux ensemble des défenses d'agiter les questions que ces Novateurs mettoient sur le tapis. Le Pape y trouvoit son compte & V. M. y trouvoit le sien. En mépriſant ces gens si passionnez de se faire considérer, vous les rendites l'objet des mépris du Public. La foi qu'on avoit pour leurs sentimens s'évanoüit avec leur crédit, & la plûpart de ce grand nombre de Sectateurs qui n'étoient échauffez que par la dispute, se tranquiliserent encore plus vite qu'ils n'avoient pris feu.

Le Pape n'auroit eu garde de ne pas concourir au dessein de fermer la bouche à ces esprits inquiets & turbulens qui s'en prenoient à lui même. Il est vrai qu'ils avoient contribué à exciter des troubles dans vôtre Cour, quoi que ce ne fust que par accident & pour s'en prévaloir en faveur de leur entêtement & de leur ambition.

tion. Cependant ce n'étoit point à vôtre autorité qu'ils en vouloient. Ils auroient été contens de vous la laisser toute entiere, pourveu que vous leur eussiez permis de regner à leur mode sous elle. Mais il n'en étoit pas de même de celle du Pape; ils étoient en train de l'attaquer directement, & le Saint Pere sait ce qu'il lui en a coûté toutes les fois qu'on s'est mis en tête de lui declarer la guerre. Ce n'est donc pas une legere obligation qu'il doit vous avoir de ce que vous avez apuïé son parti dans une occasion si importante, & où il n'y avoit plus rien à risquer pour vous.

Mais comme c'étoit un mal qu'il s'agissoit de déraciner jusques dans son principe, & que vous ne vouliez plus à l'avenir être importuné de ces querelles qui ne sont bonnes à rien, & qui peuvent quelque-fois beaucoup nuire, il fut dressé par vôtre ordre un Formulaire pour être signé de tous les Chefs de ce Parti. C'est une chose pitoyable que de voir l'amour que tous ces Novateurs ont pour leur propres sentimens, ou plutôt pour une vaine & chimerique gloire, puisque la veritable pour eux, comme pour le reste de vos Sujets, consiste dans une prompte obeïs-

ſance à vos commandemens. Il n'y eut point de reſiſtance, il n'y eut point de manége qu'ils ne fiſſent pour s'en exempter. Cependant vous le vouliez, le Pape le vouloit auſſi, qu'eſt-ce qu'il y avoit à dire ? à quel autre Saint auroient-ils pû ſe voüer ?

L'experience du paſſé vous avoit apris qu'un des plus utiles ſoins que vous puiſſiez prendre du dedans de vôtre Royaume étoit de reprimer les violences, & de ne permettre à perſonne de ſe faire ſoi-même juſtice, & encore moins de vexer ſous ce pretexte des inferieurs ou d'autres gens incapables de ſe deffendre. C'eſt ce qui vous obligea d'envoyer des Commiſſaires tenir le grands Jours en Auvergne, où les excez, les injuſtices, les outrages furent punis, & où l'on apprit à ces eſprits imperieux qui veulent s'eriger en de petits Tyrans dans leur canton, qu'il ne s'exerce aucune ſorte de tyrannie ſous vôtre Regne.

La fierté des Anglois qui s'imaginent que leur Iſle eſt inacceſſible à leurs voiſins, & qui ne voyent que d'un œil d'envie les proſperitez de la France, vous engagea à prendre parti contre eux dans la querelle

qu'ils faisoient aux Hollandois qu'on croyoit les plus foibles, & que vous ne vouliez pas laisser accabler. Ce ne fut neanmoins qu'aprés avoir employé les voyes de la mediation, & tâché de retablir la paix entre les deux partis. Mais comme l'Angleterre ne fait jamais les efforts qu'elle pourroit faire, s'il y avoit plus de vigueur dans son Gouvernement, ou que sa constitution le permît, il se trouva que ces deux Nations se battoient à peu prés à armes égales. Vous les laissaites faire, & ne crûtes pas devoir consumer vos forces maritimes à faire triompher une Republique qui de son côté ne manquoit pas de ménager tous ses avantages contre vous-même, quoi que son Allié, son support, & son bienfaiteur, autant & plus que contre tous ses autres Voisins.

Cependant vos armes étoient victorieuses dans un nouveau Monde. Les Habitans de la Nouvelle France ayant de la peine à s'accommoder des manieres des Européens, & à se soumettre à leur Gouvernement; on connut, aprés avoir essayé toutes les autres voyes, qu'il étoit impossible de les dompter que par la force. Vous y envoyates vôtre Flotte, & une armée plus

capable encore de reduire ces Peuples sauvages par son intrepidité & par son ardeur à exécuter vos ordres, que par le nombre des troupes. L'effet répondit à vôtre attente. Les François firent de si merveilleuses actions, que leurs ennemis en demeurerent étonné, & vos armes acquirent en ce Païs-là une réputation qui n'a pas peu contribué à y affermir vôtre puissance.

Ce fantôme de la réputation est un des plus grands avantages du Gouvernement des Etats. Il y a des Particuliers qui font consister leur vertu dans le mépris de cette fumée qu'on debite dans le monde, & qui s'achete si cher. Il faut les en laisser croire ce qu'il leur plaira; mais leur point d'honneur à cet égard ne doit pas être celui d'un bon Politique, qui tâche toûjours de faire marcher devant lui cét illusoire objet, & de le faire paroître d'une taille démesurée, afin qu'il surprenne les yeux & étonne les esprits. Ce n'est le plus souvent qu'à proportion qu'on est frappé de cette avantageuse idée, & non par des raisons réelles & solides que le respect s'entretient & s'accroit au dedans d'un Etat, & que la crainte se répand au dehors.

Mais lors que ce charme de l'esprit

humain n'eſt pas produit par un ſimple effet de prevention, ni par la ſeule vertu des Taliſmans ; lors qu'il y en a une autre plus réelle qui influë dans cette opération, que le pouvoir, le bonheur, & la prudence ſont les principes effectifs ſur leſquels la réputation s'établit, il n'eſt rien qu'on ne puiſſe ſe promettre & à quoi on n'oſe aſpirer. A la faveur de ces grandes idées, qui lient les bras & les mains de ceux dont elles ont ſurpris l'imagination, un Prince ſe trouve en état de pouſſer bien loin ſes projets. Il ne doit donc jamais manquer de profiter des diſpoſitions favorables que le tems & ſa bonne fortune auſſi bien que ſon mérite ont pris ſoin de former dans les eſprits, puis qu'elles ne ſont pas moins capables de contribuer à ſon agrandiſſement que les forces mêmes qu'il ſe voit en main.

Cet heureux concours de circonſtances s'étant trouvé en la perſonne de V. M. lors que le Roi d'Eſpagne mourut, ce qui arriva au mois de Septembre 1665. & que vous fûtes obligé de diſputer à la pointe de l'epée les droits de la Reine vôtre Epouſe qu'on ne vouloit pas reconnoître, il fut accompagné de tous les avantages qui le

ſuivent ordinairement. Aprés avoir établi vos raiſons par un Manifeſte qui en faiſoit connoître l'équité, vous partites pour aller vous mettre en poſſeſſion de ce qui appartenoit légitimement à la Reine dans la ſucceſſion du feu Roi ſon Pere, & pour vous faire une juſtice que vous ne pouviez demander à perſonne qu'à vous-même.

On ne manqua pas de ſe récrier ſur vos pretentions & d'y oppoſer une rénonciation. Mais la condition des Princeſſes ſeroit bien malheureuſe ſi le Droit Commun qui eſt en vigueur parmi tous les Particuliers depuis le plus grand juſques au plus petit, perdoit ſa force à leur égard. D'autant plus dependantes des volontez d'un Pere qu'elles ſont plus élevées, & d'autant plus ſujettes à n'être pas mariées qu'il ſe trouve peu de partis ſortables pour elles, ou que les raiſons d'Etat s'y oppoſent, elles doivent : être preſumées plus que toutes les autres filles avoir fait par crainte & par une eſpece de violence les rénonciations qu'on à exigées d'elles, & par conſequent elles ſont plus dans le cas de la reſtitution.

C'eſt une choſe ſi claire que je m'étonne qu'il y ait des gens qui oſent ſoûtenir le

contraire. La seule raison plausible qu'on puisse alleguer en faveur de la rénonciation, est qu'elle se pratique généralement parmi les Nobles, & que pour conserver la grandeur & l'éclat des Maisons, les Peres sont autorisez à faire passer la plus grande partie de leurs biens entre les mains de leur Aîné : qu'en cette consideration ils peuvent obliger leurs Filles, & méme leurs Cadets, à faire dans leurs contracts de mariage des rénonciations qui sont presque par tout tenuës pour valables.

Mais outre qu'il demeuroit au nouveau Roy d'Espagne des Royaumes, des Principautez, & des Titres plus considerables & plus suffisans à proportion pour son droit d'ainesse & pour maintenir sa grandeur, que ne sont aux Nobles ordinaires tous les avantages procedens de leurs droits successifs, ou que leur acquierent les Actes de renonciation faits par leurs Coheritiers ; il s'ensuivroit encore que si la renonciation de la Reine étoit valable en faveur du Roy son Frere, elle devroit l'étre aussi en faveur de l'Imperatrice, au cas que Philippe V. vint à mourir sans Enfans ; puis qu'un Acte qui est revétu de toutes ses formes, & qui a déja com-

mencé à sortir son effet, se trouvant encore validé de la fin de non recevoir, acquise par la prescription & par un consentement tacite, ne peut plus raisonnablement dans la suite être debattu de nullité, ni sujet à cassation.

Cependant cette derniere consequence détruit absolument, dans le fait dont il s'agit, celle qu'on voudroit établir à l'égard des Souverains, comme elle est établie à l'égard des simples Nobles, qui font faire à leurs Cadets des renonciations en faveur d'un Aîné : car si c'est en faveur de l'Aîné qu'elles se peuvent faire, c'est la Reine qui devient l'Aînée, la mort du Roy son Frere survenant, & neanmoins il se trouveroit qu'elle auroit renoncé en faveur de sa Cadette, ce qui est inoüi : & si c'est pour conserver le Nom & l'éclat de la Maison que de semblables renonciations sont tolerées, la Reine ne portoit pas moins ce Nom que l'Imperatrice, & l'éclat de la Maison paternelle ne se manifestoit & ne residoit pas moins en sa Majesté Royale.

On voit donc qu'une renonciation par laquelle la Reine a été depoüillée de ses droits, pour en revétir non seulement

ſon Frere comme aîné, mais encore ſa ſœur cadette ; diſpoſition dont on n'a jamais oüi parler, ni entre Souverains, ni entre Particuliers, eſt une renonciation nulle de Droit, qui porte viſiblement les caracteres de la contrainte avec laquelle on l'a exigée, & qui n'a été faite que par la crainte de l'autorité paternelle, au poids de laquelle autorité étoit ſans doute ajoutée la menace de ne conſentir jamais à aucun mariage qu'à cette condition Dureté qui eſt miſe par tous les Juriſconſultes au rang des violences, & contre laquelle les Loix ont toûjours accordé le benefice de la reſtitution.

Ainſi V. M. pleinement informée des droits de la Reine ſon Epouſe, & perſuadée de la juſtice de ſes pretentions, fit marcher ſes armées en Flandres pour les apuyer. Elles s'emparerent d'abord de Bergue & de Furnes, & vous prites vous-même Tournai & Doüal. Courtrai, l'Iſle, Audenarde, & Aloſte, furent enſuite rangées ſous vôtre obeïſſance, le ſecours qui marchoit vers l'Iſle ayant été defait par vos troupes.

Aprés cela vous allates vous mettre en poſſeſſion, plutoſt que conquerir, la

Franche-Comté, puisque ce n'étoit que recouvrer vôtre propre bien, & reünir à vôtre Etat une Province qui n'avoit pas pû être demembrée, & qui en effet vous couta si peu de sang, au prix de ce qu'il en auroit fallu répandre, si elle avoit fait toute la resistance dont elle étoit capable, qu'on ne peut pas dire que vous l'ayez prise comme on prend un Païs ennemi.

La rapidité avec laquelle vous fites ces conquêtes, est encore une plus grande preuve de la superiorité de vos forces & de la terreur que le bruit de vôtre nom semoit devant vous, que de l'équité des raisons qui vous portoient à faire la guerre, cette derniere consideration demeurant presque toûjours inutile lors que ces premieres circonstances ne marchent pas avec elle pour la faire valoir.

Les Espagnols connoissant qu'ils n'étoient pas en état de resister à la justice & à la force jointes ensemble eurent recours à la soûmission. Ils vous demanderent une suspension d'armes que vous leur accordates, & ensuite ils obtinrent la paix, V. M. aiant bien voulu relâcher de ses droits afin d'épargner les Peuples sur qui le faix de la guerre devoit tomber,

& aiant consenti par une generosité peu commune à borner des conquêtes, qui selon les apparences se seroient étenduës aussi loin qu'il lui auroit plû.

Le secours que vous aviez autrefois donné à l'Empereur contre les Turcs, & qui lui avoit été si avantageux, obligea les Venitiens qui étoient pressez en Candie par cette même Nation, de tourner enfin les yeux sur vous comme sur le Protecteur de toute l'Europe. Ils ne furent pas trompez dans leur attente. Vos bras sont toûjours ouverts à ceux qui vous reclament. Vous envoiâtes une puissante escadre dans cette Isle. Mais comme les Venitiens s'étoient aviſez trop tard de recourir à un remede qui auroit sans doute produit son effet, s'il eût été appliqué dans un tems convenable, il ne fut pas possible de guerir un mal desesperé. Vos Guerriers ne pûrent faire autre chose que de soûtenir admirablement & aux prix de leur sang la gloire de la France, & de procurer à vos Alliez une capitulation beaucoup plus avantageuse qu'elle n'auroit été.

Ces differens essais de vôtre pouvoir & de la valeur des François que les Turcs

venoient encore d'éprouver, ne firent pas peu d'impreſſion à la Porte. Tout y retentit du bruit de vôtre nom ; & comme les ſentimens qu'on a des autres Puiſſances & les honneurs qu'on leur rend ne s'y meſurent que par rapport aux interêts de l'Etat & à ce qu'elles peuvent avoir de relation avec la Cour, l'eſtime qu'on avoit pour V. M. ne manqua pas d'augmenter à proportion de ce qu'on vous voioit en état de marcher du pair avec le Grand Seigneur. Ainſi ce Monarque jugeant qu'il devoit s'entretenir en bonne intelligence avec un Prince aſſez puiſſant pour lui faire tête par tout, il vous envoia un Ambaſſadeur pour renouveller la paix entre les deux Nations, & vous fit des avances dont il n'a point accoûtumé d'honorer ceux qu'il n'a pas lieu de craindre.

Ce fut encore entre vos bras, qui ſont le refuge ordinaire des Princes maltraitez de la fortune, & le recours des Etats accablez de la guerre, que le Roi Caſimir vint chercher une retraite. Il ne manqua pas de les trouver ouverts pour le recevoir, & vos mains pleines de liberalitez pour adoucir ſes diſgraces. Cet aſile que tant d'Illuſtres malheureux trouvent au-

prés de vous, & qui n'eſt pas un des moindres effets de ces Roiales vertus qui vous attirent aujourd'hui les reſpects de l'Univers, ſera encore le ſujet de l'admiration des ſiecles à venir.

Tout ce qui ſe paſſa depuis la guerre de la Hollande contre l'Angleterre, dans laquelle V. M. n'avoit pris part en faveur des Hollandois qu'Elle croioit les plus foibles, qu'afin de tenir la balance égale & de ne les laiſſer pas opprimer, fut une preuve manifeſte de vôtre prudence exquiſe. Ils ſe ſoûtinrent beaucoup mieux qu'on n'avoit penſé, & ſi vous euſſiez fait agir vos forces avec les leurs auſſi vigoureuſement qu'elles auroient pû faire, vous auriez ſans doute acablé les Anglois en faveur d'une République déja trop ambitieuſe, & qui cherchoit à s'élever au deſſus de tous les Roiaumes qui l'environnent.

Sa bonne fortune en cette guerre lui enfla extraordinairement le courage. La plûpart de ſes Bourgeois crurent pouvoir marcher du pair avec un Roi, & quelques uns de ſes Miniſtres à l'exemple des Conſuls de Rome commancerent à s'imaginer qu'ils pourroient bien auſſi ſe mettre au deſſus des Têtes Couronnées.

Pendant que la Maison d'Orange avoit été à la tête de cette Republique, il ne s'étoit rien passé qui deût absolument alterer l'affection que V. M. ou les Rois ses Predecesseurs avoient eu pour elle. Les Princes de cette Maison, ausquels V. M. rend la justice qui leur est deuë, nonobstant les affaires que les conjonctures des tems lui ont suscitées avec leur Successeur; ces Princes qui sentent encore le sang des Empereurs couler dans leurs veines, & qui savent quels respects on doit à la Majesté Royale, avoient toûjours pris soin d'entretenir une bonne intelligence entre leur Etat & vôtre Monarchie, & de rendre à vôtre Dignité suprême les deferences qu'elle exige.

Mais depuis qu'une faction d'ingrats, qui s'éleva contre l'autorité moderée qu'ils possedoient dans l'Etat, & qui étoit à peine proportionnée à la grandeur de leurs services, se fut mise à leur place, & eut foulé aux pieds leur Maison, on ne garda plus de mesures à l'égard des Puissances étrangeres. Le Chef de cette faction, qui étoit le Pensionnaire de Vvit, s'étant emparé du Gouvernement de la Republi-

que, pretendit en même tems regler les interêts de toutes les Cours de l'Europe, se rendre l'arbitre des Rois, & disposer à son gré de la fortune des Souverains, comme il fit de celle du Prince d'Orange.

L'abaissement de Vôtre Majesté & la destruction de sa grandeur, qui lui étoit la plus importune, étant un des principaux objets de ses vastes soins, le hazard lui fit trouver dans l'un de vos Sujets un instrument qu'il crût propre à ses desseins. La Religion qui se mêle par tout où elle n'a que faire, & qui ne sert que d'un beau pretexte à ceux qui la font entrer dans les affaires d'Etat, fut employée à seduire les François, & avec lui les Princes que de Vvit vouloit surprendre. Jamais on ne fut plus content de soi-même que le fut alors ce Republicain. Il fit à peu prés dans le même tems jurer à tous les Magistrats de sa Province, l'observation d'une certaine Loi qu'il établit sous le titre d'Edit Perpetuel, par laquelle il renversoit toute la grandeur de la Maison d'Orange dans l'Etat, pour s'élever lui-même peu à peu sur ses ruines, & aprés cela il conclut de son autorité privée la Triple Alliance avec le

Roy d'Angleterre en ſi peu de jours, qu'on n'a jamais oüi dire qu'un Traité de cette importance ſe fût negocie dans un tems ſi court.

Il eſt vray qu'il en avoit déja auparavant fait applanir les plus grandes difficultez par ſon Agent François ; & comme il n'aſpiroit pas à moins qu'à ſe rendre l'arbitre general des affaires de la Republique & de celles des puiſſances voiſines, & que le Miniſtre Anglois avec lequel il traitoit, avoit auſſi ſes veuës particulieres, il eut l'occaſion auſſi belle qu'il la deſiroit pour conclurre avec lui promtement & ſecretement, afin qu'aucun autre Miniſtre des Etats des Provinces Unies ne pût avoir part à l'honneur d'un ſi fameux Traité.

L'exemple tient ſouvent lieu de raiſon: il entraîne avec un empire dont on ne s'apperçoit pas, & avec une rapidité dont on ne peut trop s'étonner. Le Roy de Suede entra auſſi dans cette Alliance, perſuadé d'y trouver de grands avantages pour ſon Etat & pour ſa Religion; & aprés qu'il eut été receu, de Vvit crut

avoit si bien lié sa partie, que desormais il ne pouvoit plus manquer de gouverner les Princes ses alliez, & de tenir en bride les Puissances qu'il vouloit humilier.

Quoi que les choses violentes ne soient pas de durée, elles peuvent neanmoins au moment de leur plus vive impetuosité produite des effets qu'on n'en attendroit jamais si elles agissoient dans l'ordre de leurs forces naturelles. Il est donc de la prudence de s'ôter quelquefois du chemin & de faire place au torrent, qui en sortant des bornes où il étoit resserré & s'étendant au long & au large, perd infailliblement dans sa course la rapidité que lui donnoit le premier effort de toutes ses eaux jointes ensemble.

Vous étiez alors le même que vous êtes aujourd'hui. Seul vous tenez contre tout l'Empire, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande, & la Savoye. Leur union ne vous empêche ni de gagner des batailles ni de faire des conquêtes. On doit presumer que vous n'auriez pas moins fait contre la Triple Alliance destituée de

la diverſion de la Savoie & des forces de la plupart des Princes de l'Empire, peut être même celles de l'Empereur, qui n'auroient pas été ſupleées par la Suede, puiſque cette Couronne, comme faiſant partie de la Triple Alliance, n'en auroit pû fournir beaucoup plus qu'elle en fournit maintenant à la ligue des Alliez pour leur argent.

Cependant Vôtre Majeſté voulut prendre la voie la plus douce & la moins onereuſe pour ſon Royaume, qui fut celle de la negociation. Aprés la ſuſpenſion d'armes dont j'ai parlé ; les Eſpagnols vous firent demander la paix, & les Miniſtres Hollandois au nom des trois Puiſſances de la Ligue vinrent s'interpoſer pour la leur faire obtenir. Fiers de la complaiſance qu'avoient pour eux les deux Rois qui s'étoient livrez entre leurs mains, ils oſerent parler à un grand Monarque avec autant de vigueur qu'ils lui auroient temoigné de ſoûmiſſion, ſi les deux autres Princes n'avoient point été enrollez ſous leurs enſeignes.

Vôtre Majeſté conſentit à la paix quoi que perſonne ne doutât alors qu'elle ne fût en état de faire la guerre, & qu'on en

ait été depuis pleinement convaincu. En suite vous jugeâtes à propos de dissiper l'aveuglement du Roi d'Angleterre qui avoit causé celui du Roi de Suede à l'égard de la Triple Alliance, & vous fistes vôtre grande affaire de ruiner ce Traité conclu à la hâte par ce premier Prince, mais bien medité par la ruse de son Ministre & par l'ambition de celui de la Hollande.

Une des marques les plus évidentes de la justesse de vôtre discernement est le choix que vous savez faire des Agens qui sont propres à être envoiez aux Cours étrangeres. Il s'agissoit ici de relever l'autorité des Têtes Couronnées qu'une République tâchoit de ravaller, vous employâtes un cœur Roial & rempli des nobles sentimens qu'inspire une si haute naissance pour aller ranimer ceux qu'un Prince trop facile laissoit amortir.

Madame passa en Angleterre auprés du Roi son Frere & lui fit sentir le tort qu'il faisoit à sa Dignité. Elle lui fit comprendre de quelle importance il étoit à deux grands Monarques qui avoient à peu prés mêmes interets & mêmes droits à soûtenir, & qui n'avoient rien à demé-

les ensemble, de demeurer parfaitement unis. Elle lui fit connoître que les Ministres de la Republique de Hollande ne tâchoient qu'à le mettre aux mains avec vous pour profiter de vôtre division; pour enlever aux Anglois leur commerce, ou l'aneantir, ou du moins l'interrompre beaucoup; & pour s'opposer aux progrez des armes de V. M. de peur qu'étant devenu trop leur voisin vous ne fussiez en état de les contenir dans leur devoir, & de les forcer à respecter les Rois, sans oser plus rien attenter par mer à leur préjudice, & sans s'ériger plus en arbitres de leurs interêts sur terre.

Elle lui remit devant les yeux l'affront de Chattam & le triomphe que de Vvit avoit fait d'une surprise qui vous regardoit autant que l'Angleterre. Car comme vous aviez offert aussi bien que la Suede vôtre médiation pour la paix, parce que vous n'aviez point d'interêt formel dans la guerre, & que des deux côtez on n'en avoit pas paru fort éloigné, vous aviez lieu d'être persuadé par les discours des Ministres de la Hollande, qu'elle n'armeroit qu'autant qu'il seroit necessaire.

pour ſa ſeureté, & vous en aviez à vôtre tour ſi bien perſuadé le Roy d'Angleterre, que ne ſongeant plus qu'à attendre l'effet d'une mediation, qu'il croyoit ne pouvoir pas manquer de reüſſir, il ne fit pas plus d'armement que s'il eût été déja en paix.

Ainſi ce fut une pure ſurpriſe qui fit triompher de Vvit, & il triompha avec tant d'arrogance, qu'il n'y eût rien au monde de plus étonnant, que de voir que le Roy d'Angleterre oubliât ſi vite un ſi ſanglant affront, pendant que le Penſionnaire de Hollande prenoit tous les ſoins imaginables d'en perpetuer le ſouvenir, & de dreſſer des monumens pour en faire paſſer la memoire à la Poſterité.

Le Vaiſſeau Amiral d'Angleterre qui avoit été pris en cette expedition, étoit conſervé dans un des Ports de Hollande, où les Peuples alloient le viſiter, comme un trophée élevé à leur puiſſance & au merite de leur Miniſtre. On le montroit aux Anglois par inſulte. On frappa des medailles ſi injurieuſes à

cette Nation, qu'aprés de plus meures reflexions il fut jugé à propos de les retirer. Mais ce qu'il y eut de plus singulier, & qui marquoit plus le genie du Triomphateur, est qu'il fit faire un tableau où étoit peint son Frere, Bourguemaistre de Dordrecht, lequel avoit assisté à l'execution de ce grand dessein, & à côté du portrait on voyoit toutes les circonstances de ce rare exploit, la prise d'un Fort, des vaisseaux en feu, d'autres qui se retiroient, la flotte de Hollande qui les chassoit, & qui prenoit son tems pour battre une fois des gens hors d'état de se defendre, parce qu'ils n'avoient pas pensé qu'on d'eût les attaquer.

Ce ne fut pas pour parer la sale du Pensionnaire ou du Bourguemaistre qu'on fit cette superbe peinture. Elle auroit été veuë de trop peu de gens, & n'auroit pas assez hautement publié la gloire de l'Original. Elle fut mise dans la sale de la Maison de Ville de Dordrecht, & exposée aux yeux des peuples, comme un monument du plus signalé service qui eût été jamais rendu à l'Etat.

Cette maniere de braver les Rois devint à la mode parmy ces Republicains.

Van Zeuning qui n'avoit point d'exploits de guerre faits à la derobée pour en remplir un tableau, y fit au moins representer les vœux de son cœur, dont il pretendoit que la seule force avoit été capable d'arrêter ces conquêtes. Comme il ne s'est jamais rien veu de plus insultant, on n'a peut-être jamais oüi parler d'un plus grand châtiment que celui dont ces insultes furent suivies.

L'origine de cette maladie qui avoit saisi le Pensionnaire de Hollande, & tous ceux qui se faisoient un honneur de marcher sur ses traces, pouvoit être attribué à la Cour d'Angleterre, & à la foiblesse de son Roy, qui n'écoutant que de mauvais conseils, avoit abandonné sa gloire entre les mains de ses Ministres. Tant de cruels affronts qui lui avoient été faits incontinent aprés la conclusion de la paix, & qui auroient deu l'empêcher de la conclure s'il avoit pû les prévoir, lui furent si bien palliez, adoucis, & deguisez par ceux qui avoient son oreille, que non seulement il ne pensa point à s'en ressentir, ni à vanger la Majesté Royale, qui étoit si vivement outragée, mais qu'il fut presque prêt à baiser la main qui le fra-

poit, & qu'il donna aveuglement dans toutes les propoſitions qui lui furent faites de la part de celui qui le maltraitoit ſi fort.

Je ne veux point penetrer quels furent les motifs qui engagerent les Miniſtres de ce Monarque à lui faire prendre des meſures ſi préjudiciables à ſon honneur, mais je ſçai bien quelles furent les raiſons qui porterent quelques-uns des vôtres à vous conſeiller de ſouffrir à peu prés avec la même patience des injures à peu prés égales. Si vôtre cœur n'eût pas été d'une autre trempe, ſi vous n'euſſiez pas été par vos propres lumieres & par vos ſentimens capable de diſtinguer ce qui étoit veritablement de vôtre gloire & de vôtre interêt d'avec ce qui vous étoit preſenté ſous cette idée, quoi qu'il en fût tres éloigné, on vous auroit auſſi veu donner dans le méme piege, & conſpirant avec le Roi d'Angleterre à avilir la Majeſté Roiale, vous l'auriez preſque toute entiere livrée en proie à l'ambition d'un ſimple Bourgeois d'une République.

Ceux qui manioient vos finances & qui auroient bien voulu ne les voir employer qu'à des uſages où ils euſſent pû

trouver

trouver leur utilité particuliere, ne furent point d'avis que V. M. deût faire de si grandes dépences pour vanger des affronts qu'ils prétendoient pouvoir être dissimulez à son égard. Bons ménagers du sang du Peuple dans une occasion où le Peuple même n'auroit point voulu l'épargner, & ils savoient neanmoins succer le plus pur de ce sang par mille autres voies, tandis que prodigues des interêts de vôtre gloire ils la vouloient sacrifier au dehors, & ne la faire plus consister que dans le repos de vos Sujets; dans l'aise & l'abondance où vous les faisiez vivre; & dans ses soins de cultiver les arts, les métiers, & les manufactures, qu'on pretendoit faire fleurir par tout sous les auspices de ces généreux Conseillers.

C'est avec de semblables veuës que les de Vvits gouvernant la République de Hollande à leur mode, se persuaderent que les richesses dont elle se verroit comblée par ce moien avec le secours de leur grand genie pour les affaires, la rendroient le plus florissant Etat du monde; & qu'ils la laisserent enfin surprendre au dépourveu. Attaquée, battuë, vaincuë par les troupes aguerries, de V. M. elle se vit

reduite dans une extremité si grande qu'il lui auroit mieux valu n'avoir jamais été riche que de se voir si promptement appauvrie.

Ce genre de Ministres qui réussit assez bien dans les choses qui sont de sa competance, devroit être assez sage pour ne sortir jamais de la sphere de son activité. C'est trop presumer à des gens qui, ni par leur naissance, ni par leurs emplois à ce défaut, n'ont pû aquerir ni les sentimens ni l'experience necessaire pour juger du prix de la belle gloire, que de s'ingerer à vouloir decider des motifs de la guerre & de ce qui regarde l'honneur d'une Couronne. Appliquez toute leur vie aux regles de leur Arithmetique, & à trouver des moiens de remplir de finances les cofres de leurs Maîtres, en rempliſſant preferablement les leurs, ils ne doivent jamais passer plus avant, ni prendre connoissance de qu'elle maniere ou les vuide, ou de ce que le Prince a à demêler avec ses Voisins.

C'est en quoi V.M. a toûjours fait éclater un discernement juste & delicat. Elle a parfaitement connu à quel usage chacun de ses Serviteurs devoit être emploié. Elle a consulté sur le sujet des finances ceux dont elle a trouvé le genie propre pour

ſes finances, & Elle a communique les deſſeins qui concernoient ſa gloire à ceux qu'Elle a jugé dignes de cet honneur.

Ainſi écoutant tranquillement des conſeils que V.M. ne demandoit point, vous ne laiſſaites pas de faire ce que vous ſuggeroit vôtre cœur. Vous prites la reſolution de tirer vangeance d'une République trop imprudente de s'être abandonnée à des Miniſtres qui par leurs pratiques s'élevoient au deſſus des Têtes Couronnées.

Madame ne fut pas plutoſt arrivée en Angleterre, qu'elle fit ouvrir les yeux au Roy ſon Frere. Elle avoit trop de lumieres & étoit elle-même trop ſenſible aux outrages qu'on avoit fait à ce Prince, & à ceux qu'on preparoit à Vôtre Majeſté, pour ne pas reüſſir dans ſon deſſein. Ce qu'elle avoit à repreſenter étoit trop viſible pour ne fraper pas à l'inſtant; & le Roy qui dans le fond ne manquoit ni de penetration ni de courage, fut lui-méme ſurpris de la maniere dont on lui avoit fait enviſager ce qui s'étoit paſſé.

Il ſe reveilla donc de l'aſſoupiſſement où il étoit: il ſentit les traits dont on l'avoit piqué; & ſe rendant à ſes interêts, qui étoient en cette occaſion ceux de tous les

Monarques, il se joignit au plus grand des Rois, pour partager avec lui la gloire d'avoir tiré raison des affronts qu'on avoit osé faire à la Majesté Royale.

Pandant que Vous disposiez tout ce qui étoit necessaire pour ce grand dessein, le Duc de Lorraine, qui n'étoit demeuré en repos que parce qu'il n'avoit point veu de jour à remuer, se persuadant en avoir trouvé une occasion favorable, & que la Triple Alliance auroit autant de vertu en sa faveur qu'il pretendoit qu'elle en avoit eu pour l'Espagne, s'avisa d'entretenir de nouvelles intelligences dans les Etats voisins, & levant des troupes en Allemagne, commença à vous manquer de parole dans l'execution des Traitez qu'il avoit faits avec vous. Son esprit inquiet avoit eu beaucoup de peine à demeurer quelque tems en repos. Il s'étoit repenti d'avoir traité presque dés le moment de la conclusion, & il ne s'appliqua depuis qu'à chercher les moyens de se retracter, c'est à dire de se faire entierement chasser de ses Etats, dans la possession desquels il auroit demeuré toute sa vie.

Il ne lui fut pas difficile de reüssir.

Les fideles Agens que vous aviez dans toutes les Cours voisines, vous ayant donné avis de ses démarches, dont la plûpart n'étoient pas trop secretes, vous fites entrer dans la Lorraine une armée qui se saisit de toutes les Places de cette Province, & contraignit cet esprit broüillon d'aller ailleurs mendier des asiles, & vivre dans la dependance des Souverains qu'il voyoit au dessous de lui, pendant qu'il jouïssoit de l'avantage de vôtre protection.

Cette reünion de la Lorraine à vôtre Couronne, & la retraite du Duc, sur la foy duquel il n'y avoit point de compte à faire, ne fut pas un coup peu important pour vos desseins. La fortune sembloit conspirer avec vos desirs, & vous prendre par la main pour vous faire monter à la gloire que Vôtre Majesté s'étoit proposée.

Celle que vôtre reputation vous avoit déja acquise dans tout l'Univers se manifestoit tous les jours par quelque effet éclatant. Il vint de la Guinée un Ambassadeur du Roy d'Arda, qui aprés vous avoir témoigné l'estime & la haute consideration que le Roy son Maître

avoit pour V. M. Vous declara que ſes ordres étoient de rechercher vôtre Alliance, & de vous propoſer un Traité de commerce avec vos Sujets, tant de la Martinique que des autres Terres de vôtre domination où les ſiens pouvoient negocier.

On ne marqua pas moins d'empreſſement à la Porte, pour faire voir combien vôtre Alliance y étoit agreable & deſirée. Le Marquis de Nointel vôtre Ambaſſadeur y fut receu avec une magnificence & des honneurs qu'on n'a point accoutumé de rendre aux Miniſtres des autres Monarques.

Le premier trait d'indignation que vous voulutes faire ſentir aux Hollandois fut une défenſe à vos Sujets de charger de l'eau de vie ſur leurs vaiſſeaux, & une augmentation d'impoſts que vous mites ſur les marchandiſes qui venoient de leur Etat. C'eſtoit un prélude par lequel vous vous donniez le plaiſir de ſonder la fierté de cette République, & de la faire en même tems connoître auſſi bien aux Rois vos voiſins, qu'à ceux d'entre vos miniſtres qui voulant vous détourner de la guerre cherchoient des raiſons pour excuſer vos ennemis, & les faire paroître moins coupables envers vous.

Autrefois cette nouveauté auroit été regardée avec un chagrin respectueux : On auroit envoié faire des remontrances à V. M. lui demander le sujet de cette rigueur; lui offrir des satisfactions s'il s'étoit passé quelque chose dont elle eust lieu d'être offensée ; & comme on n'auroit pas pû en douter, on eust attendu quelque tems pour l'en laisser revenir, & emploié cependant toutes sortes de moiens afin de la desabuser ou de la satisfaire.

Cette vieille methode ne se trouva pas à la mode sous les de Vvits. Ils se seroient trop rabaissez. Le tour qu'ils sçavoient donner aux affaires étoit bien plus avantageux & plus honnorable pour l'Etat. Tout ce qu'ils jugerent à propos de faire fut de se plaindre avec aigreur à V. M. & cette plainte n'aiant pas produit sur l'heure autant d'effet que la qualité des plaignans meritoit qu'elle en fist, il n'y eut point de patience à prendre, on ne put pas se resoudre à supporter un seul moment cette injure ; on courut viste aux représailles, & on défendit l'entrée des manufactures & des danrées de France en Hollande.

Voilà justement l'endroit où ces grands & moderez Politiques étoient attendus

par vos Serviteurs fideles & desintereſſez, qui eurent le plaiſir de vous faire connoître que ce qu'ils avoient préveu n'avoit pas manqué d'arriver, & qui convainquirent ceux qui vous déconſelloient la guerre, qu'elle étoit neceſſaire, à moins que de vouloir laiſſer les Miniſtres de Hollande en poſſeſſion des nouveaux droits de fierté & de hauteur dont ils commançoient à uſer avec V. M. & avec tous les autres Rois.

Mais on étoit comme aſſuré que cette fierté ſeroit la cauſe de la cheute de ceux qui l'inſpiroient à cette Republique, & peut-être de celle de la Republique même. V. M. avoit ſes Créatures dans le cœur de toutes les Provinces de cet Etat, qui épioient le Gouvernement, & qui obſervant la conduite des Miniſtres vous en rendoient un ſi bon compte que vous ne pouviez pas manquer de prendre de juſtes meſures pour vos deſſeins.

On ſçavoit que les de Vvits s'étoient emparé de tout le maniment des affaires; que ni leurs ſoins ni leur ſufiſance ne s'étendoient point à ce qui regardoit la guerre; qu'au lieu d'entretenir les troupes ordinaires de l'Etat, ils les avoient laiſſé diſſiper & périr comme inutiles & comme ne ſai-

sant que causer de la dépence ; que le peu de milice qui restoit encore dans leurs Places frontieres étoit sans experience & sans discipline. On connoissoit à fond le génie & les veuës de ces Ministres, qui se fondoient en partie sur la puissance maritime de la République, & en partie sur leur propre habilité, sur leur adresse, sur la force de la Triple Alliance, sur les richesses de l'Etat ; & sur les troupes qu'ils peuvoient acheter au besoin.

Trafic tout particulier, & qui sentoit bien l'esprit des Ministres qui ne fondoient leur espérance & leur apui que sur le negoce ; mais foible ressource dans un mal si pressant. Il n'étoit pas trop dificile à un Roi belliqueur & à une Cour aussi éclairée que guerriere de former des projets sur ce plan, & de trouver de seurs moiens d'accabler des gens si présomptueux & si aveugles.

Quand on veut s'élever si haut par ses propres éforts, on ne manque jamais d'atirer sur soi l'envie de ses égaux, aussi bien que le mepris & la haine de ses superieurs au dessus desquels on veut se placer. Les de Vvits pouvoient d'autant moins s'exemter de ces atteintes qu'il y avoit dans leur République un parti peut-être plus puissant que le leur, qui ne souffroit leur

élevation qu'avec une impatience extresme, & qui prevoioit la plupart des suites que leur Gouvernement attireroit à l'Etat.

C'estoit celui de la Noblesse & de tous les Partisans de la Maison d'Orange. Ils estoient outrez de l'injure qu'elle avoit receuë par l'Edit Perpetuel qui non seulement l'excluoit des premieres Charges qu'elle avoit auparavant possedées, mais qui aboliſſoit mesme ces Charges, comme si elles eussent esté odieuses, & que ceux qui en avoient esté revestus se fussent servis de leur autorité au prejudice des interests de la Republique.

Les de Vvits, qui ne pouvoient pas pretendre à ces emplois, avoient jugé à propos de les suprimer, afin que perſonne ne s'élevât à l'avenir au dessus d'eux, & qu'ils pussent eux-mesmes s'emparer de l'autorité sous d'autres titres & par des voies plus indirectes. Cependant les Nobles ne suportoient leur Gouvernement qu'avec impatience. Les Princes d'Orange leur paroiſſent plus dignes d'estre à leur teste que les de Vvits. On voioit mesme une grande partie du Peuple dans ce sentiment. Le souvenir des services que cette

Maiſon avoit autrefois rendu à l'Etat n'eſtoit pas encore éteint : perſonne n'ignoroit que c'eſtoit elle qui en avoit poſé les fondemens, & on ne pouvoit ſans indignation la voir ſi cruellement inſultée.

Mais les Nobles & le Peuple s'apercevoient du foible de l'Etat ſous ce Gouvernement Bourgeois, dont les ſeuls principes eſtoient l'augmentation du negoce, l'abaiſſement du Prince d'Orange, & les hauteurs à l'égard des Puiſſances Etrangeres, qu'on pretendoit reduire, ſinon ſur le meſme pié où l'on n'avoit reduit ce Prince avec reſte de la Republique, au moins à n'oſer rien entreprendre ſans la permiſſion de ces nouveaux arbitres de l'Europe.

Ils ſe voloient ſans troupes, ſans garniſons, ſans munitions, ſans Officiers. Tout le Païs eſtoit ouvert ſans qu'on penſât le moins du monde à l'environner d'aucunes barrieres pour le defendre, & par conſequent il ſe trouvoit expoſé aux attaques du premier Prince qui ne voudroit pas ſupporter les fierteſ des de Wyts.

Les Mecontens avoient reſolu de laiſſer

agit d'eux-meſmes ceux qui s'eſtoient emparez de l'autorité, & de ne leur preſter point la main, à ſoûtenir le faix qu'ils devoient porter ſeuls, puis qu'ils l'avoient entrepris, ou qu'ils devoient laiſſer ſur des épaules plus fortes, s'ils ſe ſentoit incapables d'y reſiſter, tout conſpiroit de ce côté-là à favoriſer les deſſeins de Vôtre Majeſté.

On n'y travailloit pas moins en Angleterre où il ſe preparoit un puiſſant armement de mer. Mais ni tous ces mouvemens, ni les nouveaux impôts qui avoient eſté établis en vôtre Roiaume à l'égard des Hollandois, ne firent point ouvrir les yeux à leurs Miniſtres, tant ils eſtoient prevenus de leurs merites & enrêtez du pouvoir de leur Republique, qu'ils croioient eſtre au deſſus des atteintes de toutes les autres Puiſſances.

Jls ne furent pas beaucoup plus émûs du voiage que V. M. fit à Dunquerque, & ils ne parurent pas s'inquieter beaucoup de vous voir accompagné de tant de forces, ni de penetrer à quoi vous pretendiez les emploier. Mais ils acheverent de ſe mettre l'eſprit en repos lors qu'ils vous virent retourner ſans avoir rien en-

trepris, persuadez que V. M. ne s'étoit donné la peine d'aller jusques-là que pour faire la parade, & par des motifs d'éclat à peu prés semblables à ceux qui les faisoient souvent agir.

L'évenement leur apprit que leurs lumieres avoient été courtes. La saison déja trop avancée, qui ne vous auroit pas permis de faire d'assez grands progrez avant la fin de la Campagne, n'eût pas peut-être donné assez de réputation à vos armes pour contenir toutes les Puissances voisines qui auroient eu le temps de se réveiller pendant l'hyver. Vous vouliez conclure le mariage de Monsieur, qui étant devenu veuf recherchoit la Princesse Palatine, & cette Alliance devoit encore apporter de la facilité à l'execution de vos desseins. Vôtre flotte ni celle d'Angleterre, n'étoient pas encore prêtes. Cependans vous acoûtumiez, les yeux des Politiques de Hollande à vous voir faire des calvacades qu'ils regardoient comme inutiles, & qui sans doute leur faisoient pitié. Mais ils s'accoutumoient en même tems à vous voir camper dans leur voisinage, & à ne concevoir plus de soupçons de ces sortes de campement, qui servoient à

tenir vos troupes en haleine, & à les disposer peu à peu par de petits exercices aux fatigues qui leur étoient preparées.

Le printems de l'Année suivante vint, & fit tout d'un coup éclore les Declarations de guerre de V. M. du Roi d'Angleterre, & de l'Evéque de Munster, contre la Republique de Hollande. Que devint alors le grand genie des Ministres de cet Etat? où alla t'il chercher les moiens de se mettre à couvert des orages qu'il avoit excitez? Dans une soûmission tardive quoi qu'extréme. Mais l'excez où elle fut alors portée n'étoit pas capable de supléer à la négligence ou au peu de disposition qu'on avoit eu à la faire dans un tems où elle auroit pû être acceptée quoique plus mediocre, & par consequent moins honteuse pour ceux qui la faisoient: ou plutot on auroit bien mieux fait de suivre les traces de l'ancien Gouvernement; de ne rien innover, de se tenir dans la même modestie qu'on gardoit autrefois, afin de ne s'attirer pas l'indignation des Etats voisins par des hauteurs qui convenoient si peu, & qu'on sçavoit si mal soûtenir.

Mais comme ces hauteurs, dont les de Wits s'étoient fait une habitude, ne pouvoient pas absolument s'abaisser tout d'un

coup, & qu'ils étoient piquez d'un vif reſſentiment contre V. M. qui n'avoit jamais voulu ployer ſous l'autorité de la Republique; qu'ils vous regardoient comme le premier moteur de la guerre qui leur étoit faite, & comme l'auteur des diſgraces dont ils étoient menacez, ils tournerent leurs plus grands efforts du côté du Roi d'Angleterre. Ils avoient déja éprouvé ſes foibleſſes, & ils ne perdoient pas l'eſperance de les faire renaître par le moien de ceux qui les lui avoient autrefois inſpirées, ſe promettant que s'ils en venoient à bout, ils ſe trouveroient peut-être encore en état de faire quelque reſiſtance à V. M. ſeule, & de l'incommoder au moins par mer, s'ils ne pouvoient l'empêcher de triompher par terre.

Les pointilleries & les chicanes qu'ils avoient autrefois faites ſur le ſalut des pavillons, & dont on n'avoit point oüi parler avant eux, s'évanoüirent alors. Ils offrirent à l'Angleterre tout ce qu'elle pouvoit deſirer à cet égard, & plus qu'elle n'avoit jamais eu. Lors qu'ils avoient meu des queſtions ſur ce ſujet il ſembloit qu'ils accuſoient leurs precedens Amiraux de n'avoir pas bien maintenu la dignité de l'Etat, & par conſequent on avoit eu raiſon

de ne mettre plus cette importante Charge entre les mains des Successeurs de ceux qui s'en étoient si mal aquitez : mais ils auroient mieux fait eux mêmes de s'en tenir aux anciennes pratiques. Ce n'étoit point à eux de faire un sujet de guerre à leur Republique d'un point d'honneur de salut, fondé sur de simples distinctions d'Ecole ou de Palais, qu'ils s'aviserent d'inventer touchant les termes ausquels ils pretendoient faire ce salut, pendant que dans le fond ils s'y soumettoient. Aussi les vit-on ensuite l'offrir à genoux, non seulement aux termes qu'ils l'avoient refusé, mais dans toute l'étenduë qu'on lui pouvoit donner.

Cette humiliation fut suivie d'une autre aussi honteuse. On fit bruler le Vaisseau Amiral qui avoit été pris à Chattam, afin que cet objet insultant ne fût plus en état d'offencer les yeux des Anglois. Mais cet aneantissement d'une masse de bois n'étoit pas capable d'éteindre le souvenir de l'usage auquel elle avoit esté employée. La pointe des traits dont on avoit piqué la Majesté Royale, demeuroit toûjours vivement enfoncée dans la plaie, & n'en pouvoit pas être arrachée par l'effet de ces petits remedes pallitaifs.

Enfin aprés avoir tout tenté inutilement auprés du Roy d'Angleterre, il ne fut point d'offres qu'on ne fiſt auſſi à V. M. il ne fut point de voye à laquelle on n'eût recours pour effacer des traces qui étoient devenuës ineffaçables par les ſoins qu'on s'étoit donné de les imprimer profondement. Le poiſſon eut beau ſe debattre pour rompre le filet, il y demeura pris.

En peu de mois, pour ne pas dire en peu de jours, vous vous rendites maître d'un ſi grand nombre de Places, que tout l'Univers en fut étonné. On dira peut-être qu'étant mal pourveuës & mal deffenduës la gloire en eſt d'autant moindre, & j'en veux demeurer d'accord : Mais que dira-t'on du paſſage du Rhin au Tolhus? de l'intrepidité avec laquelle aprés avoir paſſé ce fleuve ſi dangereux & ſi rapide, on alla attaquer juſques à leur barriere ceux qui en gardoient le paſſage, & qui firent un ſi grand feu qu'il auroit été capable d'intimider les plus courageux.

Il eſt vrai qu'il vous en coute cher, puiſque vous y perdites le jeune Duc de Longueville pour lequel Vôtre Majeſté avoit de l'eſtime & de l'affection, & qui ſembloit être deſtiné à vous

rendre de grands ſervices. Mais cette perte fut reparée par l'honneur immortel que vos armes s'aquirent en cette occaſion, & à la priſe du Fort de Schenc qui fut reduit en quatre heures de tems, quoi qu'autrefois il eût arrêté pluſieurs mois, & preſque des années les Eſpagnols & les Hollandois tour à tour.

C'eſt ce qui fait le comble entier de vôtre gloire, que de voir en même tems éclater & la force de vôtre genie, qui fait decouvrir la foibleſſe de vos ennemis & aller en triompher dans tous les lieux où elle ſe trouve; & la grandeur de vôtre courage, qui ſurmonte les obſtacles que lui oppoſent & les hommes & les elemens; & enfin l'excez de vôtre valeur, qui vient à bout des entrepriſes les plus difficiles, & qui emporte les plus fortes places avec la même rapidité qu'elle gagne les batailles.

Aprés une action ſi hardie, & un exploit ſi extraordinaire qui la ſuivit, il n'y eut plus rien qui fuſt capable d'arreſter vos progrez. Il n'y avoit plus que le tems qu'il falloit neceſſairement employer dans la marche qui retardât vos conquêtes. Si l'on pretendoit que les

premieres avoient été faciles à faire, au moins celles que vous fites aprés ce dernier exploit auroient dû couter infiniment à tout autre qu'à vous : mais Amhem & Nimégue furent bien-toſt forcées de ſubir le joug du Vainqueur du Fort de Schenc.

La prudence convioit ces Villes à prendre ce parti, puis qu'il leur euſt été impoſſible de vous reſiſter. Le Gouverneur de Doesbourg qui l'entreprit, & qui voulut ſe ſignaler par ſa temerité, n'y aquit point d'autre honneur que celui de l'éclat du châtiment que vous en fites : car au lieu d'éprouver vôtre clemence, comme avoient fait tous les Commandans des autres Places, qui ne s'étoient défendus qu'autant que la raiſon le leur avoit permis, vous ne voulûtes point lui accorder de capitulation, & il fut contraint avec ſa garniſon de ſe rendre priſonnier de guerre.

Bommelle que l'armée d'Eſpigne avoit autrefois ſi long-tems tenu aſſiegée ſous la conduite du Comte de Mansfeld, qu'elle fut ſur le point de périr toute entiere devant la Place, fut auſſi-tôt emportée par vos armes victorieuſes. Zutphen, Déven-

ter, & une infinitez d'autres villes & forteresses ne purent pas s'empécher de se rendre à V. M. non plus que Naarden, le boulevart d'Amsterdam, & qui n'en est qu'à trois lieuës.

Si vous eussiez pû n'être que le General de vôtre armée; si les soins du Gouvernement de l'Etat ne vous avoient point rapellé au cœur du Roiaume pour donner à ce grand corps son branle & ses mouvemens ordinaires, qui ne sont tout-à fait justes que lors qu'ils sont reglez par la présence de son Chef; si vous n'aviez point été obligé d'aller mettre ordre à de nouveaux préparatifs pour vos armées de terre & de mer; & disposer tout pour la campagne suivante, il n'y a point de doute que vous ne vous fussiez rendu maître d'Amsterdam, ou tout étoit dans un si grand desordre qu'il n'eust pas été difficile d'en venir à bout. Mais le grand cœur du Vicomte de Turenne qui étoit à la tête de douze mille hommes se démentir en cette importante occasion, ou bien il n'étoit pas tel qu'on le vantoit. Il n'avoit qu'à paroître, l'effroi dont les Habitans de cette grande Ville se trouvoient saisis, la division qui regnoit parmi eux, & peut être l'envie de voir finir, en se mettant sous vôtre pro-

tection, les calamitez de tant de guerres qu'ils étoient obligez de soûtenir sans cesse, avoient presque déja tout fait, Vôtre armée n'avoit qu'à se montrer, elle auroit bientôt achevé le reste, & en tout cas l'effort de douze mille hommes, les plus braves & les plus aguerris de toutes vos troupes, n'auroit pas été si peu considerable qu'il ne fust venu à bout d'une entreprise plus difficile que celle-là ne paroissoit alors.

Quoy que l'Electeur de Brandebourg fust en marche avec vingt-cinq mille hommes pour aller au secours de la Hollande, il n'y seroit arrivé justement que lors que cette illustre conquête auroit été faite, & que le General François auroit été en état de lui disputer le passages, puis qu'il se seroit veu maître du Païs, & qu'avec les douze mille hommes qu'il avoit il pouvoit encore être renforcé de ce qu'il auroit tiré des garnisons, aprés en avoir pris dequoy composer celle d'Amsterdam. Ainsi il se seroit facilement & glorieusement maintenu jusques à ce qu'il eust receu de plus grandes forces, que vous n'auriez pas manqué de lui envoier, & que vous lui envoiâtes en effet. A en juger par ce qui étoit autrefois arrivé à lui même, il n'auroit pas seulement deu disputer l'entre de la Hollande au

Allemands, quoi que superieurs en forces, même aller les attaquer & les battre.

Cette faute irreparable a fait douter de la force du genie de ce General ou de sa fidelité. Elle a été la source de toutes les pertes qui l'ont suivie, & l'on peut assurer que si V. M. de qui le courage se laisse si noblement enflammer par les hautes entreprises, eust été à la tête de son armée, elle auroit fait la conquête d'Amsterdam, & par consequent celle de toute la Hollande. Elle auroit executé & poussé à bout ce grand projet dont la gloire eust réjailli sur ses fideles Serviteurs qui lui avoient donné des conseils si dignes d'Elle. Ce pouvoit bien être en veuë de vous dérober & à eux aussi cet honneur, où il n'auroit pas eu alors assez de part, & dans le dessein de se rendre toûjours necessaire, que le Vicomte de Turenne fit manquer ce grand coup.

Mais la mort des de Vvits, dont la fin tragique doit être un grand exemple à tous les Particuliers, qui emportez par une ambition effrenée, veulent s'eriger en de petits Souverains, fit un peu changer la face des affaires. Le Prince d'Orange fut fait Gouverneur de la Hollande, &

tout son parti, qui étoit composé des gens les plus considerables & les plus propres à la guerre, ayant repris vigueur, il ne fut plus possible de revenir aux entrepriſes qu'ils avoient manqué, & il n'y eut plus d'esperance de les executer, depuis que ce dernier parti, devenu le maître des affaires, eut pourveu à la deffence de son Païs, qu'on peut rendre impraticable & inaccessible quand on veut.

Ce changement fait bien connoître que l'autorité ne sied pas à toutes sortes de mains, & qu'il la faut mettre en celles qui sont destinées à la manier. Tant que les de Vvits gouvernerent heureusement & que la Fortune leur rit, ils furent insolens, & voulurent tout conduire à leur gré dans leur Etat, & jusques dans les Cours Etrangeres; mais dés que le bonheur sembla les abandonner, & qu'ils sentirent fondre sur eux les Rois qu'ils avoient si peu menagé, ils furent demontez, ils perdirent courage, ils eurent recours au plus basses supplications. On ne voyoit qu'Envoyez, qu'Ambassadeurs venir implorer vôtre clemence, tandis qu'il en alloit encore davantage en Angleterre, mais on n'en revit plus aprés

leur mort. Au contraire il fallut se resondre à faire la guerre tout de bon. On alla d'abord donner la chasse au Marquis de Brandebourg, qu'on poursuivit jusques dans le cœur de ses Etats, & qu'on fit repentir de sa temerité. La desolation qu'il attira sur son propre Païs en voulant courir à la deffence des Etrangers lui fit faire des reflexions ausquelles il auroit deu penser auparavant, & l'obligea de vous demander la paix qu'il obtint par l'interceſſion du Duc de Neubourg qui s'en rendit garand.

Cette soumission surprit si fort la Hollande, que les suites auroient pû remettre cette Republique dans le même desordre où elle avoit été, & la contraindre à avoir recours à vôtre clemence, si vos Alliez eussent agi avec la même vigueur que les François, Mais le peu de courage des Allemands au siege de Groningue, & la levée de ce siege furent d'une si dangereuse consequence, que chaque Ville crut pouvoir encore se deffendre, la fermeté de celle cy en ayant inspiré aux autres qui étoient auparavant dans la derniere consternation.

Car la perte de Vvoerden, que vous

aviez prise, avoit produit cet effet dans toute la Province de Hollande. On voyoit que le changement qui étoit arrivé dans le Gouvernement aprés la mort des de Vvits, n'en avoit point apporté dans les affaires de la guerre, que tout ce qui étoit attaqué par les armes de Vôtre Majesté flechissoit également sous sa Loy; & dans la pensée que rien ne vous étoit impossible, on sembloit se disposer par tout à vous ouvrir les portes, lors que le malheureux succez des Allemands devant Groningue les fit de nouveau fermer, & inspira assez de courage aux Hollandois pour aller lâcher leurs escluses, mettre leur Païs sous l'eau, & vous opposer des barrieres que ni le fer ni le feu ne pouvoient pas renverser.

Le Prince d'Orange voulant profiter de cette disposition, & tâcher d'y affermir les peuples par quelque action de vigueur, forma un petit Corps d'armée de ce qu'il peut ramasser de troupes, & alla mettre le siége devant Narden. Mais l'issuë de cette entrepriſe lui fit connoître que c'étoit beaucoup que de pouvoir se tenir sur la deffensive, & empêcher que vos armes ne fissent des nouveaux progrés;

mais que c'étoit trop présumer que de prétendre vous arracher vos conquêtes.

Cependant ce Prince voulut éprouver si la fortune des combats lui seroit plus favorable que celle des siéges. Il marcha au Maréchal de Duras qui étoit prés de Tongres : mais la lenteur des Espagnols ne leur aiant pas permis d'arriver assés à tems pour trouver le Maréchal dans son poste, elle les arrêta encore sur les bords du Rhin au delà duquel il étoit alors, & par ce moien les deux armées perdirent l'occasion de se signaler l'une contre l'autre.

L'Electeur de Brandebourg, sollicité par l'Empereur & par le Prince d'Orange, parut bien-tôt las du repos qu'il venoit de s'acquerir avec assés de peine. Il reprit les armes, & oubliant ce qu'il lui en avoit coûté il se preparoit à passer le Rhin sur le pont de Strasbourg, si vos Troupes n'avoient pas été le brûler, & venger en même tems les insultes que cette Ville avoit déja tant de fois faites à la France, en ouvrant à ses ennemis ce passage qu'elle étoit obligée de tenir fermé comme par une espece de neutralité que vous lui aviez fait la grace de lui accorder.

Le Prince d'Orange chagrin des disgra-

ces qui lui étoient déja arrivées dans un tems où il avoit tant d'interêt d'établir sa réputation, tâcha encore de se signaler par quelque entreprise considerable. Il alla former le siége de Charleroi, où ses efforts n'aiant pas eu plus de succez qu'à Narden il fut contraint de mettre ses troupes en quartier d'hiver, sans avoir pû rien executer dans toute la Campagne.

Mais vôtre Armée nonobstant la rigueur de la saison s'en alla à la fin de Décembre assiéger Bodegrave, Bourg qui aiant été bien fortifié par les ennemis ne laissa pas d'estre promtement emporté, & où le Soldat dans la chaleur de l'action commit des excez que la guerre ne rend que trop communs, & qu'il n'est pas toûjours possible de prévenir. Cependant on les impute d'ordinaire aux Generaux, qui n'y ont presque jamais aucune part, & qui les reprimeroient s'il étoit en leur pouvoir.

Comme cette expedition n'avoit pû se faire sans le secours particulier des élemens qui avoient formé les glaces pour fournir un passage à vos troupes, ces mêmes élemens en bonnerent la marche à Suammerdam dans le tems qu'elles se preparoient à la pousser jusques à la Haie. Le dégel sur

vint & empêcha que vôtre victoire ne s'étendit jusqu'à ce Siege des Etats Generaux ; qui ne pouvoit plus s'exemter d'être renversé que par ce seul accident.

Si vous n'aviez eu en ce Païs là que les hommes à combattre, on peut bien juger par de si grands succez qu'il n'y avoit point de forces qui fussent capables de vous resister. La consternation des Peuples n'étoit pas le seul fondement de vos victoires, elles en avoient un plus solide dans la valeur de vos Sujets qui éclatoit en toutes occasions.

Le feu aiant été mis à Suammerdam prit si promtément aux maisons, & ensuite à un pont, qu'il osta à une partie de vos troupes la communication avec celles qui étoient déja passées. Ces premieres voiant le danger où elles étoient de demeurer separées de leurs gros & exposées à les fregates ennemies qui se tenoient sur le canal avec du canon, passerent courageusement au travers des flammes qui devoroient le pont, & firent connoître aux spectateurs de cette grande action ce qu'ils auroient deu attendre si la force des eaux n'avoit pas été encore plus insurmontable que celle du feu.

L'Empereur avec quelques-uns des Princes d'Allemagne jaloux de vos prof-

peritez & de vôtre gloire, où vous declarer la guerre, sur de legers pretextes d'hostilitez exercées dans l'Empire, & ayant entraîné le Roy d'Espagne dans son parti, il procura à V. M. une ample matiere de nouveaux triomphes.

En effet toutes ces fieres Puissances jointes ensemble, ne peurent arrester vos efforts ni prevenir leur deffaite. Ce fut alors qu'on vit éclater hautement toute l'étenduë de vôtre pouvoir & des forces de la France. Elles firent face par tout avec cinq ou six Corps d'Armées. L'Electeur de Brandebourg fut repoussé jusques dans la Marne. Il perdit plusieurs Places, & se vit une seconde fois contraint de demander une suspension d'armes, qu'il auroit bien merité de ne pas obtenir, si dans la multitude d'ennemis que vous attiroient tant de fameux exploits, & l'augmentation de vôtre puissance, vous n'eussiez pas jugé ne devoir point negliger d'en diminuer le nombre.

Il est vrai que pour former tous ces differens Corps d'armées, Vôtre Majesté fut obligée de retirer la plus part des garnisons qu'elle avoit en Hollande, à Utre-

cht, en Gueldres, & en Overissel aprés avoir fait sauter les fortification des Places. Mais elle ne se fit pas une peine de ce rappel, parce qu'elle ne pretendoit pas conserver toûjours ces conquêtes, ni les annexer à sa Couronne. Elle en connoissoit l'impossibilité dans l'état où les affaires étoient encore alors. Ces Païs se trouvoient alors trop éloignez de son Royaume, & separez par des barrieres un peu trop fortes & trop suspectes. Avant que d'entreprendre de s'en asseurer tout-à-fait, il étoit necessaire d'en faire avec le tems les approches dans les formes. Pour cette fois Vôtre Majesté n'avoit intention que de se vanger d'une Republique dont les Ministres avoient osé faire des affronts outrageans à la Majesté Royale; que de punir leur orgueil, d'humilier leurs hauteur, d'affoiblir leur Etat & en desoler les Provinces, sauf à prendre à l'avenir d'autres mesures, & à se preparer à un combat decisif, ce premier essai de vos forces n'étant que pour aller reconnoître le champ de bataille.

Le renfort que les Espagnols envoyerent à Mastricht ne vous empêcha pas de former le siege de cette forte Place. Ce

grand dessein avoit été preveu, mais il ne put être prevenu, quoique vos ennemis eussent pris toutes les precautions dont ils étoient capables, & que la garnison se deffendit avec une extrême vigueur. Tous leurs soins furent vains. La resistance se trouva inutile, & ne servit qu'à relever l'éclat de vôtre triomphe. Ce boulevart de la Republique de Hollande fut abattu, & en tombant il laissa tout le Païs d'alentour ouvert à vos armées.

Ce ne fut ni à la point de son épée, ni à celle des fléches que portent ses Lions que cette Republique eut recours pour vous en deffendre l'entrée. Instruite par trop de funestes experiences que c'étoit-là un recours foible & impuissant contre vous, elle en chercha un autre plus seur dans le sein de ce Païs qu'elle ne pouvoit pas deffendre, & qui étoit contraint de se garantir lui-même par les armes dont la Nature l'a pourveu. On lâcha les escluses du Brabant Hollandois, & cet obstacle ordinaire, qui rendoit tous les passages impraticables, ne pouvant pas être surmonté, vous tournates vos armes du côté de l'Allemagne, pour empêcher la Ville de Strasbourg de favoriser vos ennemis.

Le Duc de Lorraine qui entretenoit toûjours des intelligences dans son Païs animoit sans cesse les Peuples contre le Gouvernement. Ses Emissaires prenoient soin d'exaggerer toutes les prétenduës rigueurs de vos Intendans, & de faire des comparaisons odieuses de la maniere dont on traitoit les Peuples à la liberté dont ils joüissoient sous leur Duc. Ces discours aiant fait impression sur les esprits on vous avoit souvent porté des plaintes, qui estant tres-mal fondées n'avoient pas trouvé en vous de disposition à les écouter. Mais comme ils ne pouvoient se défaire de leurs anciennes habitudes, ils semblerent vouloir encore remuër ainsi qu'ils avoient fait autrefois sous la domination de leurs Princes, & vous fustes obligé de vous approcher de cette Province, afin de faire connoistre à ces nouveaux Sujets que ce n'estoit pas à eux à vous prescrire la forme en laquelle vous deviez les gouverner, & qu'il ne leur restoit de parti à prendre que celui de l'obéissance, auquel ils furent enfin assez sages pour se ranger.

L'abaissement de la Hollande & la punition de l'orgueil de ses Ministres estant le but que V. M. s'étoit proposé dans cette

guerre, Elle avoit trop bien reüſſi pour n'en eſtre pas ſatisfaite ; ainſi vous ne rejettates plus les propoſitions de paix qu'on vous fit faire par le Roi de Suede. La Ville de Cologne fut choiſie pour y tenir les conferences, mais les pouvoirs de la plupart des Plenipotentiaires ne s'eſtant pas trouvez aſſez amples, ni reveſtus de leurs formalitez, vous connuſtes qu'on cherchoit à gagner un temps que vous ne vouliez pas perdre, & que vous emploiaſtes à faire de nouvelles conqueſtes, ce moien eſtant le plus efficace & le plus ſeur de tous pour avancer la paix.

Cependant tout ſe paſſoit ſur mer au gré de vos deſirs. V. M. ne ſouhaitoit pas que les Anglois euſſent de ce coſté là autant d'avantages que vous en aviez ſur terre, & vous auriez encore moins voulu que les Hollandois en euſſent remporté de trop grands, de peur qu'ils ne s'en fuſſent prévalus contre vous. Ainſi l'égalité qui ſe rencontra à peu prés dans les batailles qui furent livrées ſur mer eſtant juſtement le point auquel vous deſiriez de voir fixer les affaires maritimes, il ſembla que la fortune prenoit autant de plaiſir à vous favoriſer ſur cet élement que ſur terre.

Le Roi d'Eſpagne s'eſtant déclaré contre

V. M. & le Gouverneur des Païs Bas aiant commencé les hostilitez, ce fut pour vous un nouveau champ à moissonner des lauriers. On vit bientost une grande partie de la Franche Comté augmenter le nombre de vos conquestes. Neanmoins au plus fort de vos prosperitez vous consentistes à les borner en faveur de l'ancienne Alliance que vous aviez avec les Suisses, qui vous demandoient la neutralité pour cette Province.

Mais la Cour d'Espagne toûjours présomptueuse, & toûjours aveugle dans ses propres interests par la passion qu'elle a contre la France, ne voulut point d'une grace qui partoit de vostre main. Elle refusa ce que les Suisses s'estoient donné beaucoup de peine à ménager. Ils se croioient fort obligez à V. M. de sa condescendance en leur faveur, mais l'Espagne ne leur tint point compte des efforts qu'ils avoient faits pour elle, ni ne profita point de l'avantage qu'ils luy avoient procuré.

Elle eut bien-tost sujet de s'en repentir, si toutefois elle est capable de ce mouvement dans les choses qui concernent la France, & si la haine & le ressentiment

de ce qu'elle regarde comme des outrages, quoi qu'elle se le soit attiré, ne sont pas les seuls mouvemens dont elle se laisse posseder. Vous lui enlevastes Dole & Besançon à la pointe de l'épée, & aprés la prise de ces deux Places, qui estoient les plus considérables de la Province, & dont l'une en estoit la Capitale, tout le reste ne put pas refuser de se soumettre à vôtre obéissance.

Il sembloit que l'état avantageux où estoient les affaires de Vôtre Majesté devoit au moins servir de frein aux hauteurs de la Maison d'Autriche, & l'empécher de renouveller ses precedentes manieres d'agir, dont l'injustice & les excez lui avoient suscité tant d'ennemis & causé tant de pertes. Mais il n'y a que la force qui soit capable de la reduire dans des bornes qui approchent de la moderation; ce n'est que par contrainte qu'elle ne lâche pas la bride à ses passions, parce qu'elle les croit toûjours legitimes, ou qu'elle se croit tout permis.

Pendant qu'on traitoit de la paix à Cologne, le Plenipotentiaire de l'Electeur de ce nom, qui étoit le Prince Guillaume de Furstemberg, fut enlevé

par le Marquis de Grana au lieu même où se tenoient les conferences. Attentat inoüi ! en comparaison duquel doit être compté pour rien tout ce que la Maison d'Autriche croit pouvoir reprocher aux autres Princes. Le Roy de Suede ne fut pas insensible à cet affront, qui ne le regardoit pas moins que Vôtre Majesté, & on vit par là s'évanoüir toute l'esperance d'une paix que devoient rechercher avec le dernier empressement ceux qui la rompoient de gayeté de cœur & d'une maniere si odieuse.

Ils comptoient sur les surprises & sur les trahisons, autant, & plus que sur la force de leurs armes. Ils avoient gagné le Chevalier de Rohan avec quelques autres gens encore moins accreditez que lui, par le moyen desquels ils pretendoient s'emparer d'un de vos ports de mer, où ils auroient eu bien de la peine à se maintenir, quand même leurs mesures se feroient trouvées plus justes, & les Conjurateurs plus capables de les servir ; & qu'ils auroient eu à faire à un Prince moins éclairé & mois vigilant que Vôtre Majesté.

Mais

Mais de tous ces grands projets qu'ils formerent alors, il n'y eut que celui qui violoit la foy publique & contre lequel on ne se tenoit pas en garde, qui reüssit. L'Empereur eut par la voye de la violence le Prince de Furstemberg en son pouvoir; mais les Espagnols ne mirent pas le pié dans la Normandie, ni les armes des Allemands ne firent pas en rase campagne contre vos troupes, ce que leur violence avoit fait dans une Ville close, qui devoit être un asile sacré pour tous ceux qui y étoient entrez, & dont leur seule infidelité les rendoit maitres.

Le Duc de Lorraine & le Comte de Caprara furent défaits à Zintsheim, petite Ville, qui ayant été d'abord emporté à leur veuë, sembla vous presager la nouvelle victoire que vos armes alloient obtenir sur eux. Ils furent battus, mis en fuite sans pouvoir se rallier, & vos troupes demeurerent maitresses du champ de bataille aussi-bien que de la place qui le couvroit.

Les lumieres que vous aviez de ce qui se passoit entre l'Empereur & les Princes de l'Empire, sur tout à l'égard de l'Electeur Palatin, vous engagerent à donner

des ordres plus violens que vous n'auriez desiré. Ce n'est pas aux Princes qu'il faut s'en prendre de la desolation des Païs & des Etats où ils portent la guerre, c'est à la guerre même ; & quand elle y peut trouver son compte, je ne sai pas ce qu'on veut dire en criant qu'il faut avoir des ménagemens sur ce point. Dans une bataille rangée on fait cruellement perir des milliers d'hommes de toutes conditions & presque de tous âges, sans que personne se recrie, parce qu'on y est accoûtumé & qu'on ne peut pas faire autrement; & l'on voudroit qu'on épargnât des maisons, des fruits, des bêtes, des hommes mêmes, dont la destruction est quelquefois d'une si haute consequence pour l'execution d'un grand dessein.

Ce sont des accidens inévitables, des exécutions militaires dont on ne peut se dispenser sans ruiner ses propres interests pour conserver ceux de ses ennemis ; des malheurs qu'il faut prévoir avant que de s'engager dans la guerre, & que l'Electeur Palatin devoit envisager avant que de rompre l'alliance qu'il avoit faite avec V. M. lors qu'il maria la Princesse sa fille avec Monsieur. Dans le

grand démêlé qui se préparoit s'il ne vouloit pas se souvenir de ses promesses, & des engagemens qu'il avoit pris avec vous, il devoit au moins peser & mettre dans la balance les forces des deux partis, afin de connoître celui qui seroit le plus capable de le proteger. S'il étoit un peu plus éloigné de la France que de l'Empire, vos forces avoient assez d'étenduë pour aller jusques à lui. De quelque quantité de branches que fust composé l'arbre auquel il se joignoit, il étoit aisé de voir que le tronc en étoit moins fort que celui dont il alloit se separer.

En effet ce grand nombre de rameaux entrelacez ensemble lesquels, malgré l'assemblage qui en avoit été fait avec tout l'art dont on avoit pu s'aviser, demeuroient toutefois divisés en trois corps d'armées sous les noms de l'Empereur, de l'Espagne, & de la Hollande, venant à heurter contre cette seule tige de la France, ne se trouva non seulement pas assez fort pour la faire plier à Senef, mais ils plierent eux-mêmes; & si le Prince de Condé, toujours aussi plein d'un feu indiscret qu'il l'étoit en sa plus verte jeunesse, eût feu au moins cette fois se

moderer, il n'eût pas veu ſes premiers avantages ſuivis des pertes qu'il pouvoit facilement éviter.

Si les effets de la guerre ſont ſi terribles, on ne ſauroit trop blâmer les Princes qui ſe l'attirent par leur manque de foi, ou par des hauteurs auſſi mal entenduës que mal ſoutenuës. Au prejudice de la parole que l'Archevêque de Maience vous avoit donnée, & ſur laquelle vous vous étiez repoſé, il ouvrit les portes de ſa Ville aux troupes de ſes ennemis, & les laiſſa paſſer. Vôtre armée auroit été en état de leur diſputer le paſſage du Rhin, mais elle ne ſembloit pas aſſez forte pour les repouſſer aprés l'avoir paſſé ſans oppoſition. L'Electeur de Maience crut même qu'elle alloit ſuccomber, & qu'il n'avoit rien à craindre de vôtre reſſentiment. L'experience lui fit néanmoins connoître qu'il s'étoit abuſé. Vos troupes ſe retrancherent ſi avantageuſement qu'aiant empêché les ennemis de s'avancer, ils ſe trouverent reſſerrez juſques à ne pouvoir ſubſiſter dans leurs quartiers, & furent reduits à repaſſer le Rhin; l'infidelité de l'Electeur de Maience n'aiant ſervi qu'à vous déco-

vrir le fond de ſon cœur, & à lui attirer vôtre juſte indignation.

L'exemple de cet Electeur fut trouvé ſi beau parmi les Allemands que la ville de Strasbourg ne fit pas difficulté de le ſuivre. Elle n'avoit pas de moindres engagemens avec vous, & elle n'étoit pas ſur le même pié que l'Etat de Maience pour ſe pouvoir maintenir à de certains égards. On avoit même des ſoupçons de ſon infidelité & on envoia des Officiers aux Magiſtrats pour leur renouveller le ſouvenir de leurs promeſſes. Mais tout cela n'y fit rien, le pont fut livré aux Allemands, qui aiant encore paſſé le Rhin avec des forces de plus de la moitié ſuperieures aux vôtres, revinrent ſe faire attaquer & battre.

Les premiers eſſais de leur bravoure n'aiant pas reuſſi à deux contre un, ils jugerent prudemment qu'ils devoient attendre à être trois, ce qu'ils eſperoient par le moien des troupes de Brandebourg. Une ſi judicieuſe précaution ne fut pas neanmoins capable de faire changer leur mauvaiſe fortune. Quoi qu'il ne ſe donnât point de bataille generale vos armes eurent tant de bonheur dans les

rencontres, comme fut celle de Mulhausen, que cette multitude de troupes Allemandes se trouva enfin reduite à moins de vingt mille hommes lors qu'elles repasserent le Rhin, sans remporter aucun autre avantage de leur expedition que celui d'avoir pû passer & repasser ce fleuve, dont vous leur aviez crû le passage interdit; aussi ne leur fut-il ouvert que par d'insignes manquemens de foy.

Mais d'un autre côté vos affaires prosperoient en Italie, où on vit la difference qu'il y a entre des Sujets continuellement maltraitez par des Gouverneurs, & accablez d'un joug étranger, d'avec ceux qui vivent sous une domination reglée, & dont le Monarque est l'ame qui donne tous les mouvemens à l'Etat, & qui en fait agir tous les ressorts, & qui sent jusques aux moindres dereglemens dont l'œconomie de ce corps peut être troublé.

J'ay déja dit que le Chevalier de Rohan avec un petit nombre de Complices, poussez par leurs besoins & par le desir des recompenses que leur offroit l'Espagne, & dont ils avoient déja par avance touché la meilleure partie, oserent lui promettre plus qu'ils ne pouvoient tenir:

mais leurs démarches n'eurent pas plutôt donné lieu de soupçonner qu'ils avoient quelque dessein caché, qu'on vint de toutes parts les denoncer à V. M. L'amour des François pour leur Monarque, leur fidelité, leur affection pour le Gouvernement, parurent alors dans toute leur étenduë, au lieu que les Messinois avec une partie de la Sicile, conspirans eux-mêmes pour se délivrer de leurs Tyrans, & envoyant demander à V. M. une protection qu'ils ne pouvoient obtenir d'ailleurs que de vôtre puissance, vous presenterent un avantage que vous ne cherchiez pas, & pour lequel il n'y avoit point eu de recompenses risquées.

Ils ne se trouverent pas trompez dans leur attente. Vôtre Majesté leur envoya des secours de munitions de bouche & de guerre, & sur tout de troupes, qui accoutumées à vaincre les Espagnols dans leur propre Païs, ne firent pas moins éprouver leur valeur à ces fiers Ennemis en ce Royaume qu'ils ont autrefois usurpé, où ils furent défaits par mer & par terre. En reconnoissance d'une si haute protection les Messinois vous supplierent de les recevoir au nombre de vos

Sujets, & vous ayant prêté le serment de fidelité, vous leur envoyâtes un Vice-roy qui les gouverna d'une maniere si équitable & si douce, & qui soutint si bien la gloire de vos armes par mer & par terre, qu'il ne dépendit que d'eux de vivre heureux sous vôtre domination.

Pendant qu'en Flandre nos Generaux venoient heureusement à bout de toutes leurs entreprises, que la forteresse Dinant reconnoissoit le Maréchal de Crequi pour son vainqueur, il n'y avoit pas d'apparence que V. M. allât Elle-même à la conquête de Huy sans la faire.

La prise de Limbourg suivit bien-tôt celle de cette derniere Place, quelque diligence que fît le Prince d'Orange pour la secourir. V. M. n'en fit pas moins pour aller au devant de lui & pour lui livrer bataille; mais il jugea à propos d'éviter la rencontre d'une armée victorieuse, & qui étoit animée de vôtre presence.

Celle que vous aviez en Catalogne, & qui y combattoit sous vos auspices, ne demeura pas moins victorieuse, quelque éloignée qu'elle fût de vous, puis qu'elle reduisit en fort peu de tems plus de quatre-vingt Places sous vos loix.

L'honneur eſt le prix de la vertu, & la recompenſe un éguillon aux grandes actions. Celle que receurent pluſieurs Officiers Generaux que vous élevâtes alors à la Dignité de Maréchal de France, leur fut d'autant plus glorieuſe que la main dont ils la recevoient ne diſpenſoit ſes faveurs qu'avec un choix qui les rendoit encore plus précieuſes & plus illuſtres.

Cette promotion avoit été précedée de la mort du Vicomte de Turenne, qui fut emporté d'un boulet de canon en Allemagne. Vos ennemis qui prétendoient ſe prévaloir de cette perte, apprirent par une facheuſe experience que ce Commandant n'étoit pas le ſeul d'entre les François qui fut capable de conduire une armée & de leur faire tête ; & que ce n'étoit pas tant ſon genie qui avoit animé la ſienne, que celui de V. M. lequel ſubſiſtoit après la mort du Général.

Comme il arrive quelquefois des accidens tout à fait extraordinaires & qu'il n'eſt pas poſſible de prévoir, on ne peut pas auſſi empêcher qu'ils ne déconcertent les plus prudens deſſeins, & que le cours des proſperitez les plus ſuivies ne ſoit interrompu par quelque diſgrace ;

tout ce qu'on peut desirer est qu'il ne soit jamais entierement arrêté. On se console aisément d'une petite éclipse de la Fortune, quand on la voit bien-tôt aprés jetter sur soi de nouveaux regards encore plus favorables que les précedens. Ce ne fut que par un coup de ces fatalitez attachées aux actions humaines que vôtre armée fut battuë proche de Treves. Le Gouverneur de cette Ville qui n'avoit communiqué ses ordres à personne aiant inopinément péri au moment qu'on alloit s'engager au combat, le renfort qui devoit sortir de cette Place y demeura, & laissa les troupes Françoises accablées par le grand nombre de leurs énemis. La défaite de vôtre armée fut suivie de la perte de cete ville, qui ne se seroit peut-être pas encore renduë sans la lâcheté d'un Traître qui s'y trouva. Action dont on ne voit que tres-peu d'exemples parmi les François, qui en fidelité pour leur Prince & en amour pour la gloire ne le cédent à aucune Nation du monde.

Les Allemands tout fiers de ce succez, sans faire reflexion que c'étoit le hazard qui leur avoit procuré, coururent avidement à de nouvelles conquêtes & assie-

gerent Haguenau, d'où ils furent contrains de se retirer avec la honte de n'avoir pû emporter une Place de peu de consequence, & qu'ils avoient attaquée aprés le gain d'une bataille.

Les chatimens ne doivent pas moins être dispensés que les recompenses. C'est une maxime que V. M. sait admirablement mettre en pratique, & si l'on y prend bien garde on connoîtra qu'Elle est le plus seur fondement des prosperitez d'un Etat. Inspirer tour à tour le courage & la timidité, l'esperance & la crainte, selon qu'il est à propos & possible, est la plus belle science d'un Politique; & ne se relâcher jamais sur ce point en est le plus haut degré.

Dans cette veuë il fut necessaire de transferer à Condom & à Vannes les Parlemens de Bourdeaux & de Rennes, lors que ces Compagnies prirent si peu de soin d'appaiser les mouvemens de revolte qui se firent dans leurs Villes, & de les étouffer dés leur naissance, ainsi qu'apparemment elles auroient pû faire, ou si leurs efforts avoient été inutiles elles se seroient au moins disculpées.

Comme le principal dessein de V. M.

dans cette guerre avoit été d'humilier les Hollandois & que vous aviez sujet d'être satisfait en ce point, toutes vos conquêtes ni vos triomphes, qui venoient d'être augmentez par la prise de la ville de Thuyn, ne vous empêcherent point de prêter l'oreille à la paix qui vous fut proposée par le Roi d'Angleterre. Il est vrai que le ressentiment de l'outrage fait au Prince Guillaume de Furstemberg auroit deu vous donner de la répugnance à y entendre, & que vous aviez même assez de panchant à vanger une si grande infidelité : mais l'envie de le tirer des fers où il languissoit l'emporta sur vôtre ressentiment. Vôtre cœur plus reconnoissant & plus genereux que vindicatif, aima mieux sauver un ami que mortifier ou perdre un ennemi. Ainsi V. M. nomma des Commissaires pour assister aux conferences de Nimégue.

Le plus considerable avantage que vos ennemis peurent obtenir en cette guerre, fut celui de prendre Philisbourg. Cependant il leur fut assez cherement vendu par quatre mois de siege que cette place soutint, & il sembla que ce dessein n'eût été formé que pour faire voir

la difference qu'il y a des François aux autres Nations, lors qu'il s'agit d'assieger ou de deffendre des Places.

Si les Hollandois & les Anglois ont autrefois pretendu qu'ils étoient sur mer autant au dessus des François que les François sont sur terre au dessus de tous les autres peuples, la guerre de Sicile fit connoitre aux uns & aux autres qu'ils se trouvoient bien loin de leur compte, & que lors que la France se laisse surmonter par quelque endroit, c'est ou volontairement ou par sa negligence, & par sa faute, & non par aucun avantage essentiel que les autres Etats ayent sur elle.

La Hollande vit donc avec étonnement en deux batailles devant l'Isle de Stromboli, & sous le Mont Gibel, que les François avoient non seulement la force de lui resister, mais encore l'art de la vaincre; & les Hollandois & les Anglois y apprirent ensemble par la mort de l'Amiral Ruiter, que ni l'une ni l'autre Nation n'avoient plus rien à pretendre à l'empire de la mer: car les premiers avoient perdu celui qui le leur pouvoit acquerir, & si par cette perte les derniers se voyoient vangez de celui qui le

leur avoit ôté, ils n'en avoient pas plus d'esperance de rentrer dans leurs pretendus droits, puisque leur Vainqueur sembloit par sa défaite le remettre entre les mains de V. M.

Cependant le voisinage des Espagnols qu'il auroit fallu chasser tout-à-fait de la Sicile, & que vous en auriez sans doute bientôt chassez, si les Siciliens n'y eussent pas eux-mêmes formé des obstacles; les suggestions des Ecclesiastiques, qui ayant dans le fond le cœur Espagnol avoient encore un nouvel éloignement pour vôtre domination, à cause du Pape auquel ils sont dévoüez, & qui ne vous étoit pas favorable, les inclinations Italiennes, qui peuvent se contraindre pour un tems, mais non pas se changer, détruisoient peu à peu en particulier ce qu'un consentement general avoit edifié, & ce que vos victoires avoient affermi. Il se fit plusieurs conspirations secretes contre le Vicetoy. Ce que les plus sages Têtes & les plus affectionnées à leur Patrie proposoient pour le bien public, étoit détourné ou traversé, ou par des cabales secretes.

Enfin pour reduire ce peuple inquiet, & le mettre sur le pié de ce qu'il auroit

deu être, il vous eût fallu entretenir plus de troupes en Sicile que contre tous vos autres ennemis, & faire plus de frais que n'auroit valu la conquête de cette Isle; & peut-être qu'en vous épuisant de ce côté-là vos propres frontieres auroient demeuré degarnies, & exposées aux efforts de tant de puissances conjurées contre vous, ausquelles vous aviez plus d'interest de faire tête, qu'à maintenir de nouveaux Sujets si peu dignes de vôtre protection.

Ainsi aprés que vos fideles & penetrans Ministeres eurent eu le loisir d'examiner le genie & le mauvais fonds de cette Nation, d'éprouver sa perfidie aussi-bien que son inconstance, & qu'il vous en eurent donné des avis bien certains, vous jugeâtes à propos d'abandonner les Messinois à leur mauvais destin, & de les laisser lutter contre les Espagnols, ou rentrer sous un joug que leur infidelité meritoit bien de porter. Content d'avoir par ce moyen fait une puissante diversion pendant un tems tres-considerable, & occupé les forces maritimes de l'Espagne & de la Hollande, & d'avoir remporté sur toutes les deux Nations des avantages si considerables & qui avoient été si fu-

nestes à la Hollande en particulier.

Comme vos ennemis auroient pû se prévaloir dans leur opinion de la prise qu'ils avoient faite de Philisbourg l'année précedente ; tandis qu'écoutant les propositions de paix qu'on vous faisoit vous vous relâchiez un peu pour épargner vos Sujets & les leurs, V. M. commença la Campagne de l'Année 1676. d'une maniere qui leur fit connoître que la paix étoit le plus seur moyen qu'ils eussent pour borner le cours de vos conquêtes. Vous allâtes à la tête de vôtre armée prendre Condé & Bouchain, sans que cinquante mille hommes, qui paroissoient pour secourir cette derniere Ville, osassent néanmoins l'entreprendre.

Ce succés fut suivi de la prise d'Aire, & de la levée du siege de Maestricht, qui ayant été formé par les Alliez, & continué pendant prés de trois semaines, ne leur causa que beaucoup de perte & de confusion, au lieu des avantages qu'ils avoient osé s'en promettre, tant par la considération de la Place même, que par celle de la réputation que cette conquête auroit acquise à leurs armes.

Les Généraux que vous aviez en Sicile

ne s'en tinrent pas à l'avantage de la défaite & de la mort de l'Amiral de Ruiter, ils en recueillirent les fruits en allant brûler une partie des flottes de Hollande & d'Espagne dans le port de Palerne, & en se rendant sur terre maîtres de quantité de Places.

Les Allemans avoient employé quatre mois de siege à prendre Philisbourg qu'ils tenoit déjà bloqué long-tems auparavant: mais quoi que Valenciennes, ville incomparablement plus forte, n'eût été investie par vôtre armée que le 28. de Fevrier, & que la tranchée n'eût été ouverte que le 4. de Mars, elle fut emportée d'assaut dés le 17. du même mois, & devint un exemple illustre de vôtre clemence, qui la sauva des desordres où sont ordinairement exposées les Villes dans lesquelles on entre par la bréche.

Cambrai & S. Omer leur firent enfin connoître que vos Campagnes ne se bournoient pas à la prise d'une seule Place, quoi que la premiere de ces deux ayant une Citadelle qu'on estimoit presque imprenable, eût deu occuper toute autre armée que la vôtre, non seulement toute une Campagne, mais peut-être plusieurs

années. La gloire de ces grandes conquêtes fut encore relevée par le gain de la bataille de Montcassel, que les François livrerent à un secours de trente mille hommes qui pretendoient faire lever le siege de S. Omer. L'ardeur avec laquelle on combattit de part & d'autre fut une preuve inconteſtable que les victoires de la France ne ſont pas toûjours des effets de la lacheté de ſes ennemis, & encore moins des ſurpriſes qu'elle leur fait. Que ſi l'on oſoit douter de ſa victoire, il ne faut que conſiderer le champ de bataille qui lui demeura, le nombre des morts dont il étoit couvert, celui des priſonniers qui furent faits en cette memorable Journée, auſſi-bien que des drapeaux & des étandards qui y furent gagnez.

Les avantages que V. M. remporta ſur mer ne furent pas renfermez dans la ſeule Mediterranée, ils s'étendirent juſques aux bouts les plus reculez de l'Ocean. Bien qu'une de vos eſcadres, qui fut envoyée à Tabago, y trouvât les Hollandois avertis & ſur leurs gardes, elle ne laiſſa pas d'entrer dans le port, elle ne laiſſa pas d'inſulter leurs vaiſſeaux, d'en brûler la plus grande partie, de faire une

décente, & d'emporter le Fort. Je ne dirai pas que cette vigoureuse action reüssit sans peine & sans perte, il faudroit en même tems conclure que ce fut sans gloire. Il suffit de dire qu'une des Nations les plus aguerries par mer y fut battuë, & chassée du Païs qu'elle occupoit ; que ses richesses y furent dissipées, & ses vaisseaux détruits. Quand on obtient la victoire, il ne s'agit point de sçavoir ce qu'il en a coûté. Vôtre Majesté sera toûjours bien contente que ses ennemis, qui voudroient être aussi bons ménagers de ses finances qu'ils les sont des leurs, tâchent de se consoler des avantages qu'Elle a remportez, par la consideration des dépenses qu'elle a faites pour triompher d'eux.

C'étoit là en effet le seul sujet de consolation qu'il pût lui rester ; car ils n'étoient pas plus heureux sur terre que sur mer. Après que tous les Alliez ensemble eurent pris les plus justes mesures que leur prudence & leur ardeur à vous vaincre leur purent suggerer, ils ne laisserent pas de lever le siege qu'ils avoient remis devant Charleroi, comme ils l'avoient déja levé autrefois, & comme ils venoient

de lever encore depuis peu celui de Maſtricht, qu'ils avoient auſſi osé former; & cependant le Maréchal de Noüailles battoit en Catalogne les Eſpagnols commandez par le Comte de Monterei.

La priſe que vous fites de Fribourg en Allemagne, & celle de Saint Guillain dans le Païs-Bas, ne furent pas non plus pour eux des acheminemens à ces repreſailles qu'ils aſpiroient à faire ſur V. M. ni la perte de Gand que vous leur enlevâtes en dix jours, & celle d'Ypre, qu'ils firent encore en moins de tems, ne parurent pas leur donner plus de jour à l'execution de leurs deſſeins. Celle de Puicerda en Catalogne, que la preſence d'un ſecours conduit par le Comte de Monterai ne put prevenir, y mit encore de nouveaux obſtacles: mais les victoires que vos armes remporterent en Allemagne, où il ſe fit pluſieurs rencontres entre les deux partis, & toutes les Places qui furent rangées ſous vos loix ſemblerent leur en devoir ôter toute eſperance.

Ils ne purent pas toutefois ſe reſoudre à y renoncer, ni à des pretentions qui faiſoient les plus ardens de leurs vœux, & du ſuccez deſquelles ils avoient osé ſe flat-

ter. Tant de forteresses considerables que vous aviez enlevées, tant de batailles qu'ils avoient perduës, tant de disgraces qui les accabloient de toutes parts, ne furent pas capables de les determiner à accepter la paix que vous voulez bien leur donner. Ils eurent recours à de nouveaux efforts, qui ne servirent qu'à augmenter leur confusion & vôtre gloire. Tout ce qu'ils peurent rassembler de conseil, de prudence, de courage, & d'ardeur, ils en firent un dernier usage à la bataille de S. Denis, & vous donnerent par là une nouvelle matiére d'un triomphe, d'autant plus illustre qu'ils avoient épuisé leurs forces pour vous l'arracher, & que malgré toute leur resistance ils se virent enfin soûmis aux conditions de paix qu'il vous plut de leur imposer.

Cette paix concluë par Vôtre Majesté avec le Roy d'Espagne & avec les Etats Generaux ayant été publiée le 10. de Fevrier de l'An 1679. fut bien-tôt suivie du Mariage de ce Monarque avec Mademoiselle, qui en reconnoissance du soin que vous preniez de lui donner un si puissant Roy pour Epoux, & par ses inclinations naturelles ne pouvoit pas manquer d'en-

retenir la Cour d'Espagne dans les hauts sentimens que tout l'Univers a pour vôtre grandeur & pour vos vertus.

L'Alliance que Monseigneur fit ensuite avec la Maison de Baviere, en épousant la Princesse Sœur de l'Electeur, sembloit lui promettre de son Beaufrere tous les bons offices qu'une si étroite union pouvoit faire esperer. Mais si l'effet n'a pas entierement répondu à vôtre attente, c'est un defaut qui n'a apporté aucun préjudice à vos interests, & qui a fait connoître à ce Prince, comme à toute la Terre, que vous étiez en état de vous passer de lui, & que tout ce qu'il auroit pu faire pour V. M. ne pouvoit avoir de merite auprés d'Elle que ce qu'il vous plaisoit de lui en donner, par l'amitié que vous aviez pour sa Maison.

Dans le dessein que V. M. s'étoit proposé de détruire en son Royaume la Religion P. R. il n'y avoit point de meilleures voies à suivre que celles que vous aviez déja prises depuis long-tems, qui étoient d'exclure tous les Prétendus Réformez des Charges & des emplois publics. Vous y ajoûtates ensuite l'exclusion des fermes, des soufermes, & genera-

lement de tous les emplois qui se rapportoient à vos droits ou à vos domaines. Moien qui ne fut pas moins efficace que le premier, & qui attira une multitude de de Proselites à la Religion Catholique. Ensuite vous fistes peu à peu mettre en pratique tout ce qu'on jugea pouvoir servir à l'exécution de ce grand projet, duquel on peut dire qu'il n'y en eut jamais de conçeu plus à propos, ni de plus heureusement executé.

Cependant le Pape auquel en revenoit presque tout le profit ne peut pas s'empêcher de vous chagriner. Ce Saint Pere qui tâche de se moderer dans les affaires de Religion, parce qu'en étant déja le Chef & l'arbitre il n'a plus rien à desirer à cet égard, n'en use pas toûjours de même dans celle qui regardent le temporel, sur lequel à son gré il n'a pas encore assez étendu ses droits & son pouvoir. Ainsi toûjours opposé aux Puissances qui peuvent lui donner de l'ombrage & resister aux tentatives qu'il fait pour rétablir cet empire absolu que ses Prédecesseur avoient usurpé sur les Princes, & dont avec justice les Princes ont seu se délivrer, il ne manque guéres de traverser leurs desseins,

& de ſonger, ſous prétexte des interêts de la Religion & des droits de l'Egliſe, quels ſont leurs foibles & par quels endroits ils les peut humilier.

Plus attentif encore à ces dernieres veuës en qualité de Prince peu puiſſant, & qui cherche à s'agrandir, que ſoigneux de maintenir ou d'étendre la Religion dont il eſt déja le Pontife ſouverain, & dont il ſe prétend le ſouverain Maître, il fit cedet la reconnoiſſance qu'il vous devoit des conquêtes de tant d'ames que V. M. faiſoit pour lui à la jalouſie qu'il avoit de vous voir regner en tant de lieux ſur une ſi grande multitude de Sujets, & generalement en tous lieux ſur les cœurs, par l'impreſſion qu'y faiſoient vos vertus & vôtre renommée.

V. Majeſté convoqua une Aſſemblée du Clergé de France pour y faire examiner les Bulles que le S. Pere avoit fait paſſer en ce Royaume, & comme il s'agiſſoit des droits des Têtes Couronnées en general, & des droits de la Couronne de France en particulier, les matieres y furent décidées ſuivant l'ancienne pratique & la ſeine raiſon. L'Egliſe ſelon cette pratique, fut laiſſée au Pape pour la gouver-

verner aux termes des Decrets & des Canons ; mais il ne fut point établi arbitre des Princes & des Monarques, ni dispensateur des Sceptres & des Couronnes, ni proprietaire ou distributeur des biens & des revenus de tous les Etats du monde;& ceux qui les regissent ne furent point déclarez n'en être que des possesseurs précaires sous lui.

On n'autorisa pas non plus les nouveautez qui s'étoient introduites dans le gouvernement de l'Eglise. Les Réguliers qui tâchent toûjours de se soustraire à la Jurisdiction des Evêques, & encore plus au pouvoir des Princes temporels, pour ne dependre que du Pape, furent remis sous le joug de l'ancienne Discipline, & contraints de reconnoitre leurs Prelats, par le moyen desquels V. M. peut faire éclairer leur conduite.

Cet esprit d'independance & d'irreverence pour les Puissances temporelles & pour les Ordinaires Ecclesiastiques, alloit déja si loin, qu'un General des Carmes du grand Convent de Paris osa interdire un Carme Lecteur en Theologie, parce qu'il avoit enseigné le contenu des Decisions du Clergé. L'audace de ce

Moine, qui fut reprimée comme elle le meritoit, fit connoitre à tous ceux qui n'étoient pas instruits de l'état des affaires qui avoient été agitées dans l'Assemblée du Clergé, que c'étoit avec raison qu'on avoit entrepris de faire entrer les Reguliers dans leur devoir, & que V. M. n'y avoit pourveu qu'aprés avoir découvert par ses soins vigilans & paternels que cette démarche étoit absolument necessaire pour le bien de l'Etat & pour celui de la Religion.

En effet il étoit besoin que cette ancienne coutume observée en France, d'y assembler de tems en tems un Concile National fût renouvellée, parce qu'elle sembloit presque éteinte; & qu'il est de l'interêt de l'Etat de ne la pas laisser abolir, de peur que les Papes ne pretendent ou qu'elle n'ait jamais été, ou qu'il y ait prescription contre elle & que le droit en soit peri, & que par consequent c'est desormais à eux seuls de regler tout ce qui regarde le fait de la Religion dans le Royaume.

Il étoit aussi tems de pourvoir aux desordres que quelques Ecclesiastiques avec les Reguliers excitoient, pour rendre l'auto-

rité du saint Siege immediate à leur égard, & pour le mettre encore en possession d'autres droits ; à quoi les Particuliers n'étant pas en état de s'opposer, il n'y avoit que l'Assemblée generale du Clergé qui fût capable de maintenir avec toute l'autorité necessaire les Libertez de l'Eglise Gallicane.

Ce n'étoit pas seulement dans le sein du Royaume que V. M. faisoit triompher l'Eglise, vous aviez autant d'ardeur pour étendre ses conquêtes que les vôtres. On le sait, & ceux qui ont eu l'avantage d'être employez en des affaires d'une si haute consequence, peuvent encore assurer hardiment que c'étoit le premier but que vous vous proposiez dans tous vos desseins, & pour lequel vous avez souvent abandonné des projets qui vous auroient été utiles & glorieux.

Ceux d'entre vos fideles Ministres qui eurent part aux negociations qu'on fit pour remettre l'Eglise de Strasbourg sous la direction de son Evêque, & la Ville même sous vôtre pouvoir, sont des témoins irreprochables de cette verité, comme vous étes à vous-même & à toute la terre le témoin de leurs soins & de

conduite dans une affaire si delicate & si importante. Aussi V. M. a bien voulu marquer à quel point elle en étoit satisfaite, & dire plusieurs fois, que tout le plus adroit maniment des finances qu'un homme peut faire en toute sa vie, n'approche point de la grandeur du service qu'Elle receut en cette occasion.

C'est ce que j'ose repeter hardiment aprés Vôtre Majesté, puis qu'elle sait mieux que personne du monde donner le prix aux choses, & distinguer entre ce qu'un million de gens peuvent faire également bien, & ce qui est l'ouvrage le plus accompli de la Politique, & consequemment des plus nobles & des plus rares genies. Il faut aussi demeurer d'accord que le plan de cette grande affaire étoit vôtre propre production, & que vos Ministres ne doivent prétendre que la gloire de leurs soins & de leur fidelité dans l'execution d'un si haut dessein.

Le Traité qui mit à peu prés en même tems Casal entre vos mains étoit peut-être un peu moins important à de certains égards. Mais neanmoins c'étoit une affaire capitale pour toutes les entrepriſes que vous pouviez former dans la sui-

te, & pour la seureté de vôtre Royaume, que d'avoir une clef qui vous ouvrît l'entrée de l'Italie, & qui fermât celle de vôtre Etat aux Puissances de ce Païs-là. C'étoit aussi un nouveau frein que vous donniez au Duc de Savoie, qui n'étoit pas encore tout-à-fait resserré par Pignerol, & V. M. ne parut pas moins contente de ce qu'on avoit seu amener le Duc Mantouë à ce point, que de ce qu'on avoit reüni Strasbourg à la France. Negociations qui avoient toutes deux reüssi par un même ministere.

L'augmentation de vos forces sur mer, & l'experience que les François avoient acquise pour la navigation, avec ce que la renommée publioit de vôtre pouvoir, & ce qu'on en avoit déja éprouvé sur la Côte de Barbarie, avoit tellement frapé les esprits de la plûpart des Corsaires, qu'ils s'empresserent à l'envi de rechercher vôtre Alliance. On traita d'abord avec ceux de Tripoli, & ensuite avec l'Ambassadeur que le Roi de Maroc vous avoit envoié. Ces Pirates ne furent pas seulement obligez de renoncer à l'esperance du butin, mais encore contraints de vous demander la paix, au lieu qu'ils

ont accoutumé de se faire solliciter par toutes les autres Nations pour la leur accorder.

Les ordres que V. M. a donnez pour faire élever les jeunes Gentilshommes dans l'exercice des armes, afin de les perfectionner de bonne heure en l'art de la guerre, & les dépenses qu'Elle a soutenuës pour les entretenir en diverses Citadelles de son Etat, pour leur faire enseigner les fortifications, & pratiquer les regles de la discipline militaire, n'ont pas eu des suites moins avantageuses que l'établissement en étoit glorieux. C'est de cette source feconde qu'on a veu sortir un si grand nombre d'Officiers qu'il s'est trouvé presque inépuisable, n'y aiant pas eu dans vos armées moins de gens capables de commander que vos ennemis ont eu de soldats dans les leurs.

L'exemple de Tripoli & de Maroc n'aiant pû vaincre la brutalité des Algeriens, ni les reduire à avoir pour V. M. le respect qui lui étoit deu, vous envoiâtes sur la fin de l'an 1682. une flotte à Alger qui y jetta tant de bombes, ruina tant d'édifices, endomagea tant de Mosques, & fit perir tant de gens, que ces

Barbares furent châtiez de leur insolence, quoi que non encore amenez au point où on les désiroit. Cependant vôtre interest & vôtre gloire ne pouvant vous permettre d'en demeurer-là, vous y renvoiâtes l'année suivante une flotte qui acheva de les desoler, & les força à demander à mains jointes la paix qu'ils font encore plus de difficulté d'accorder que tous les autres Corsaires, & à laquelle ils ne consentent jamais qu'à des conditions qui leur sont avantageuses. Mais enfin cette fois abattus & soumis on les vit la recevoir de vous, & l'acheter au prix de quatre cens Esclaves Chrétiens qui vous furent rendus, au nombre desquels étoient aussibien que vos pro-Sujets tous les Etrangers que ces Pirates avoient pris sous vôtre banniere. Ceux qui connoissent les manieres de ces Barbares, & qui savent ce que leur est la rançon d'un Esclave, comprendrons aisément, par le nombre qu'ils en delivrerent alors sans rien exiger, à quelle extrémité ils étoient réduits.

La mort de celui de vos Ministres qui avoit le maniment de vos finances ne fut pas pour vous un coup si dangereux que

ce Miniſtre même ſe l'étoit imaginé. Sa routine n'étoit pas une ſcience difficile à acquerir. Ce n'eſt pas une habilité ſi rare, que de trouver les voyes de lever des tributs, quand on ſe ſent appuié d'un abſolu pouvoir. C'eſt là le veritable reſſort qui fait joüer avec effet toute la machines des Financiers, & par le moyen duquel ils ne peuvent pas manquer d'exercer heureuſement leur art. Ce grand reſſort qui avoit été fabriqué & monté avant vôtre Miniſtre, & qui devoit ſubſiſter aprés lui, ne fut pas plutôt mis en d'autres mains, que l'experience fit voir que de lui-méme il eſt ſi puiſſant & ſi ſeur, qu'il n'y a preſque perſonne qui ne ſoit capable de le faire agir.

Tous les deſavantages que l'Eſpagne avoit eu dans les precedentes guerres faites ſous Vôtre Regne, ſembloient devoir la contenir dans les termes d'une exacte obſervation de la paix. Elle ne laiſſa pas neanmoins de vous declarer encore la guerre, premierement par pluſieurs petites hoſtilitez & par des voyes de fait, que vous ſeutes repouſſer en aſſiegeant & prenant Courtrai. Mais cette ancienne ennemie de vôtre Couronne ne

put s'empêcher de poursuivre sa pointe par une Declaration en forme, que le Gouverneur des P. is Bas fit publier contre V. M.

Cette démarche qui ne devoit servir qu'à augmenter les pertes de ceux qui la faisoient, & à multiplier vos conquêtes, fut encore suivie d'un Arrest qui se fit dans le Royaume d'Espagne sur la plûpart des effets de vos Sujets. Comme vous aviez un grand interest à reprimer ces bravades, qui sans doute seroient allées bien plus loin, si Vôtre M jesté l'eût permis, Elle usa sur terre & sur mer du droit de represailles, & fit bien tôt sentir à ces esprits inquiets & jaloux qu'ils auroient mieux fait de resister aux nouvelles tentations de vous insulter qui leur étoient survenuës, puis qu'ils n'avoient déja que trop éprouvé qu'il n'étoit plus tems de s'y laisser surprendre.

En effet leur violence ne servit qu'à vous donner occasion de leur enlever Luxembourg, Place tres-forte & tres-considerable, sur laquelle vous aviez des droits que vous vouliez bien oublier en faveur du repos de l'Europe, lors qu'on mit les armes à la main pour les dispu-

ter. Elles agirent avec leur vigueur ordinaire ces armes que Vôtre Majesté ne prit jamais qu'à sa gloire & à la confusion de ses ennemis, & elle lui conquirent une forteresse qu'elle ne se doit jamais laisser arracher ni par la paix, ni par la guerre.

Une si grande conquête se vit encore accompagnée du gain d'une bataille en Catalogne, qui ne fut pas moins glorieuse par la maniere dont elle fut gagnée, qu'avantageuse en elle-même. Ainsi les Espagnols aprirent à leurs dépens, qu'on ne se trouva jamais que mal d'être venu troubler vôtre repos, & qu'il leur eût été aussi utile qu'il étoit juste de vous laisser vous-même jouïr d'une tranquillité que vous aviez bien voulu rendre à toute l'Europe.

Cet esprit de jalousie, qui semble au moins plus supportable dans un grand Roy qu'à une petite Republique n'avoit pas laissé de se saisir de celle de Gennes, à laquelle il s'étoit communiqué par l'air contagieux du Milanois, & par son étroit commerce avec l'Espagne. Il sembloit que le Senat de cette Ville affectât de vous desobliger & d'imiter la conduite

du Pape : maladie qui n'auroit pas manqué de se répandre promtement parmi tous les Italiens, si V. M. n'eût pris soin d'y remedier, & d'en arrêter le progrès.

Le remede que vous fîtes administrer fut violent & causa un ébranlement étrange dans le corps qui le reçût. Il en troubla toute l'œconomie ; il en altera la vigueur ; il en rendit paralitique une partie des membres ; & il s'en fallut très peu qu'il ne lui causât la mort. La plûpart des pompeux édifices de cette superbe Ville furent ou détruits ou endommagez par la prodigieuse quantité de bombes qu'on y jetta, & la rigueur du châtiment fit comprendre aux Souverains & aux Souverainetez de cet ordre qu'il n'est pas de la prudence à des gens de si petite taille de vouloir lutter contre des Geans.

On connut en même tems que parmi les Geans mêmes il en est de diverses tailles & de forces differentes, comme il est des Saints de differentes vertus. L'Espagne déja atterrées d'avoir eu seule vos efforts à soutenir pendant une Campagne vous fit demander par l'Empereur la paix ou du moins une tréve pour vingt ans, en gardant ce que vous aviez pris sur Elle

Cette Tréve fut un de ces Traitez qui font honneur aux Médiateurs, parce que les deux Partis en paroiſſent également contens comme croiant également y trouver leur compte. L'Eſpagne foible & impuiſſante ſe promettoit qu'un tems ſi long lui donneroit non ſeulement le loiſir de reſpirer, mais encore les moiens de ſe remettre de ſa foibleſſe, & qu'alors elle pourroit vous demander la reſtitution de Luxembourg & de tout ce qu'elle avoit perdu, & V. M. maitreſſe de ce même Luxembourg prétendoit que pendant ce tems-là cette derniere conquête faciliteroit l'accompliſſement de ſes deſſeins, & que par cette augmentation de puiſſance Elle ſeroit en état de faire tête à cette Couronne & à tous les Potentats de l'Europe. Ainſi Elle n'aſpiroit qu'à demeurer en poſſeſſion de cette forte Place, & ne fut pas moins ſatisfaite de s'y voir confirmée par un ſi long-tems, qu'elle avoit été contente de l'avoir priſe.

Ce fut un des plus ſurprenans effets de vôtre bonheur que dans le tems que la poſſeſſion de cette Forteresſe étoit devenuë abſolument neceſſaire à l'execution de vos vaſtes deſſeins, l'Eſpagne elle-

même par ſes inſultes vous engageât à prendre les armes pour vous en emparer. Mais ce ne fut pas une circonſtance moins remarquable que vous euſſiez alors en Hollande un Ambaſſadeur aſſez adroit pour ménager les eſprits de cette Republique, & pour les empêcher de conſentir à cette fameuſe levée de ſeize mille hommes qui fut alors ſi debattuë, & qui vous auroit peut-être obligé de differer l'execution de ce grand projet, ou qui ne vous en auroit du moins laiſſé venir à bout qu'avec beaucoup de peine & d'effuſion de ſang.

Si la profeſſion des armes eſt la principale à laquelle les premiers Sujets d'une Monarchie doivent s'adonner pour en maintenir la gloire, en défendre les limites, & les étendre lors qu'on en trouve l'occaſion, il ne faut pas toutefois que que ceux qui ne ſont pas deſtinez à ce noble emploi demeurent dans l'oiſiveté. Le commerce vient enſuite qui eſt digne d'occuper avec un grand avantage pour l'Etat tous ceux qui n'ont pas pris cet autre parti. Ce ſont ces deux Ordres de gens qui peuvent ſeuls faire fleurir les Etats, en augmenter la reputation avec

la gloire, & y faire regner l'abondance.

Cette veuë si naturelle, & qui a fait tant d'impression sur vôtre esprit, vous a porté à rechercher les voies de procurer à vos Sujets la facilité du commerce chez les Etrangers, & sur tout chez ceux où ils pouvoient esperer plus de faveur & davantage.

Le Païs de la domination du Grand Seigneur & de celle du Roi de Siam vous sembleront les plus commodes & les plus seurs pour ce dessein, tant par leur propre disposition que par celle du Gouvernement. Un grand Monarque a toûjours un certain panchant secret pour un autre grand Monarque qui est éloigné de lui, & avec lequel il ne peut rien avoir à demêler; & il ne hesite presque jamais à le preferer aux Republiques ou à de petits Souverains.

C'est une verité dont on a veu la preuve dans les démarches de ces deux Potentats. Le Turc a favorisé le commerce de vos Sujets dans toutes ses Provinces, & a pris même des liaisons d'Etat avec Vôtre Majesté, dont les suites ne peuvent être qu'avantageuses & à l'un & à l'autre; & le Roi de Siam vous a fait

des avances si extraordinaires, & a accordé des établissemens si considerables aux François, qu'il y a eu lieu d'esperer qu'on les verra enfin negocier seuls dans ce Royaume, & y aneantir le commerce de toutes les autres Nations de l'Europe.

Comme la brutalité des Corsaires de Barbarie est insurmontable, & que si elle se peut contenir pour un tems, il n'est pas toutefois possible de la refrener pour toûjours, ceux de Tripoli oubliant & la paix qu'ils avoient faite avec Vôtre Majesté, & l'exemple d'Alger qui étoit encore recent, recommencerent à exercer leurs pirateries sur vos Sujets. Il n'y avoit pas moien de dissimuler cet outrage sans augmenter leur audace, & sans la voir bien-tôt suivie de celle de tous les autres Pirates. Ainsi vous ne relachâtes rien de la resolution que vous aviez prise d'arrêter les insultes de ces Ecumeurs de mer. Vous envoyâtes bombarder la Ville de Tripoli, & la reduire à vous demander la paix, en vous offrant non seulement de rendre tous les Esclaves François qui étoient dans l'étenduë de sa Jurisdiction, & les Etrangers qui avoient été pris sous

la banniere de France, mais encore de payer la somme de 500000. livres, pour les prises qui avoient été faites sur vos Sujets. On peut chercher parmi tous les Princes & parmi tous les Etats Chrétiens, s'il y en a quelqu'un à qui ces Corsaires aient eux-mêmes demandé la paix, & de qui ils l'ayent acheté à un tel prix.

Les acheminemens que vos precedentes Declarations avoient déja heureusement donné à l'extinction de la R. P. R. en reduisant ceux qui en faisoient profession à un beaucoup plus petit nombre qu'auparavant, vous fit enfin resoudre à en deffendre absolument tout exercice, & à revoquer l'Edit de Nantes. Cette corde étoit assez delicate à toucher; non que vous eussiez à craindre aucun mouvement de sedition ou de revolte; les choses n'y étoient nullement disposées. Vous aviez la force en main, & les Pretendus Reformez n'avoient de leur côté que la foiblesse & l'impuissance. Mais il y avoit à craindre qu'un esprit d'opiniâtreté n'en portât un grand nombre à s'exposer à des tourmens ausquels vous n'aviez pas dessein de les livrer.

Vôtre Conseil de Conscience se rendoit garant que cela n'arriveroit point, ou du moins qu'il y auroit si peu d'exemples de cette perseverance qu'il n'en pourroit naître de grands desordres, & qu'on sauroit pourvoir en tems & lieu à arracher les obstinez aux supplices que V.M. ne vouloit pas leur faire éprouver, pour ne leur faire sentir que les peines de l'exil, de la prison, ou de la retraite des Convens, ausquelles vous les aviez condamnez.

Mais la plûpart de vos Ministres n'étoient pas tout-à-fait de ce sentiment. Ils s'imaginoient que les moins opiniâtres d'entre les P. R. avoient déja abandonné leur parti, & que s'il s'en trouvoit encore un grand nombre, qui attachez à leurs commoditez, ne pourroient pas se resoudre à voir dissiper leur argent, briser leurs meubles, gâter leurs fruits & leurs provisions, & exposer toutes leurs maisons au pillage, il en resteroit pourtant une multitude infinie qui se mettroient dans de si grands mouvemens ou de desespoir ou de resistance à vos volontez, si ce n'étoit pas de pure rebellion, qu'on seroit contraint d'en venir à de plus grandes

rigeurs que celles qu'on avoit resolu d'exercer.

L'effet a justifié l'un & l'autre de ces raisonnemens, ou plutôt il n'a été conforme ni à l'un ni à l'autre, & il a tenu une espece de milieu. Car il s'est trouvé beaucoup plus de P.R. sensibles à la perte de leurs biens que vos Ministres n'avoient pensé, & il y en a eu aussi beaucoup plus d'opiniâtres, de fugitifs, & de persecutez que vôtre Conseil de Conscience ne se l'étoit promis. Il y a eu par consequent beaucoup plus de rigueurs exercées contre eux qu'il n'avoit été ordonné. Mais qui auroit pu retenir l'ardeur du soldat auquel on les avoit abandonnez ? On sai dequoi les gens de guerre sont capables quand on leur donne une licence entiere, & ceux-ci étoient assez souvent animez par le zele outré des Convertisseurs, qui ne craignant pas d'ajouter leurs ordres particuliers à vos ordres generaux se donnoient la liberté de les étendre autant que l'impetuosité de leur zele les poussoit à le faire.

C'est une verité dont V. M. n'a jamais eu une entiere connoissance, & dont il est neanmoins assez à propos

qu'Elle soit informée, parce que si le succés vous a fait agréer les moiens dont on s'est servi pour l'obtenir, il est toûjours bon que vous sachiés parfaitement l'état d'une si grande affaire, afin que vous puissiez prendre de justes mesures dans les suites qu'elle pourra encore avoir à l'avenir.

Ce n'est pas que sur le pié qu'elle est presentement on prevoit qu'il y ait rien de facheux à craindre. Tout est soumis, tout est reduit, au moins à l'exterieur, à la reserve d'un tres-petit nombre de gens que la fuite ou les calamitez dissiperont, & s'il reste encore dans le cœur de la plupart des autres des mouvemens de repugnance ils s'éteindront avec le tems, ou par l'accoutumance ou par la mort. Mais on peut vraisemblablement esperer que par les soins qu'on prendra d'instruire les jeunes gens, par la pratique exacte de la Religion, par le commerce plus étroit qu'ils auront avec les anciens Catholiques, & par les Mariages qui les mêlera ensemble, on les detachera enfin de tous les prejugez qui pourront leur être inspirez en secret dans les familles.

Mais comme les biens ne se perdent

point, & qu'il importe peu à V.M. lequel d'entre ſes Sujets les poſſede, puis qu'ils ſont auſſi utiles à l'Etat entre les mains de l'un que de l'autre, le principal but qu'Elle doit maintenant avoir pour entretenir les choſes ſur pié qu'elles ſont, c'eſt de n'épargner point les nouveaux Convertis, de rejetter ſur eux toutes les Charges publiques, & de les reduire au point que leurs familles ne puiſſent ſubſiſter que par un ſupport qui vienne des Catholiques. Aprés cela, s'il en eſt beſoin, Elle peut par ſes gratifications, relever les jeunes gens qui en ſeront dignes, & qui tenant alors tout d'Elle ne penſeront plus à ſe jetter dans un parti qui leur feroit perdre leurs avantages.

Enfin ce grand ouvrage eſt aujourd'hui amené à un tel point que ſi quelque veuë particuliere faiſoit un jour juger à propos de donner du relaſche à ces gens-là, ou de leur accorder quelque leger retabliſſement; s'il y avoit quelque puiſſant motif qui y engageât, comme celui de faire revenir dans le Roiaume quantité de Fugitifs avec les biens qu'ils ont emportez, & de les retirer du ſervice des Etrangers; ou quelque autre neceſſité plus preſ-

ſante, & telle que je la repreſenterai ci-aprés, il ne faudroit point faire de difficulté de s'y reſoudre.

Car à l'égard de ceux qui ſont déja demeurez on ſeroit aſſuré qu'ils demeureroient toûjours; ainſi on pourroit à coup ſeur les traiter comme on voudroit, ſi on voioit qu'il y en eût un trop grand nombre, qui par légereté ou par opiniâtreté voulût retourner à ſa premiere Religion. On pourroit même en uſer contre eux des voies les plus rigoureuſes ſans craindre que cela deût allarmer ceux qui ſeroient revenus des Etrangers, parce que ne ſe trouvant pas les mêmes cas il ſe flatteroient de n'être pas également traitez.

C'eſt une foibleſſe reconnuë dans ce parti-là & ſur laquelle on peut compter. Pendant qu'on convertiſſoit une Province l'autre Province ſe tenoit en paix, joüiſſant du repos qu'on lui accordoit encore, & s'endormant dans l'eſperance ou que les choſes pourroient changer en un moment, ou que par quelque autre voie les Convertiſſeurs ſeroient empêchez d'aller juſques à elle. Il en étoit de même d'une Ville à l'autre Ville, & dans le tems qu'on ne pouvoit plus douter que

l'effort des Convertiſſeurs ne devint general, on ne laiſſoit pas de ſe tranquilliſer dans le plus prochain voiſinage des lieux où ils étoient déja, ſans avoir recours aux voies de les éviter, qui ont été depuis embraſſées par quelques-uns, lors que l'orage a fondu ſur eux. On peut donc conclure, ſans crainte de ſe méprendre, que la même inſenſibilité regneroit encore parmi eux, ſur tout dans une pareille circonſtance, où il y auroit quelque jour à ſe flatter, & à ſe promettre de la diſtinction.

Mais à l'égard des Fugitifs rétablis, par combien des moiens ne pourroit-on point les détruire, & en peu de tems, & ſans qu'il parut au dehors qu'on leur fiſt ni violence ni même injuſtice? Les charges publiques dont on les accableroit, les procez qu'on leur ſuſciteroit en leurs biens, les accuſations qu'on porteroit ſans ceſſe contre leurs perſonnes, les ſurpriſes qu'on feroit à leurs enfans, & enfin tous les moiens qu'on a déja pratiquez, & dont il ſeroit encore alors plus aiſé de ſe ſervir; puis qu'on n'auroit à faire qu'à un nombre de gens infiniment moindre qu'autrefois: tous ces moiens ne man-

queroient, pas de les dissiper tout-à-fait, & si promptement qu'à peine on s'apercevroit qu'ils auroient été retablis. Je ne sai même si ceux qui reviendroient n'auroient pas dans le cœur pris leur parti sur ce pié-là, & s'il faudroit faire de trop grands efforts pour les vaincre. Il seroit au moins à presumer que n'aiant pû oublier des disgraces encore recentes, & ne pouvant ignorer vos intentions, ausquelles vous avez paru trop fortement attaché pour croire que dans le fond elles eussent pu changer, leur retour dans leur Païs natal ne leur tiendroit pas moins au cœur que leur Religion; & qu'ils renonceroient desormais plutôt à celle-ci qu'à leur Patrie, si quelque nouvelle contrainte ou particuliere ou generale les reduisoit encore une fois à la necessité de choisir entre ces deux partis, & leur aidoit à mettre un peu leur honneur à couvert.

Si jamais Divise a été juste à tous égards, c'est celle qui a été faite pour V. M. *Seul contre tous.* Car si dans le temporel vous avez la jalousie de toutes les Puissances voisines à combattre & à surmonter, vous n'êtes pas moins dans le Spirituel seul contre tous les deux parti-

Vous êtes le fleau des Protestans, qui ne s'en sont pas encore tout-à-fait pris à vous par leur seule impuissance, mais qui le feroient s'ils y voioient le moindre jour; & vous êtes l'objet de l'envie & des hauteurs de la Cour de Rome, qui ne pouvant se rendre à son gré maîtresse & dispensatrice de tous les Etats du monde, tâche au moins de satisfaire sa passion dominante en exerçant à quelque prix que ce soit les droits de superiorité qu'elle prétend avoir sur les Princes.

Le Pape Clement X. avoit fait ce qu'il avoit pû pour étendre les siens sur vous & sur vos Etats, & Innocent XI. plus ambitieux encore que Clement, ne fut pas plutôt monté sur le trone de l'Eglise qu'il vint de nouveau vous disputer la Régale avec une hauteur que le moindre Prince n'auroit pû supporter. Mais comme il connut que ce Droit étoit si bien établi en faveur de la Couronne qu'il n'y avoit pas moien de vous l'enlever dans le cours de la Justice, telle qu'elle peut être pratiquée par la voie des remontrances & des negociations, ou d'Arbitres prenans connoissance de cause entre V.M. & sa Sainteté, il eut recours à d'autres voies,

& en tachant de vous humilier par des insultes, vous qui savez si bien humilier tous ceux qui s'élevent avec trop de fierté, il pretendit venir à bout de ce que l'équité ni la raison ne lui permettoient pas d'esperer.

Il voulu donc ôter aux Ambassadeurs de France les immunitez & les franchises des quartiers, & afin de donner au moins quelque couleur à cette atteinte il envelopa dans cette exclusion tous les Ambassadeurs en general. Cependant comme c'étoit le vôtre à qui on s'en étoit pris, & que les Rois de France ont des raisons particulières de pretendre au droit des franchises ou preferablement, ou s'il plaît à sa Sainteté, exclusivement à tous les autres Souverains, vous sentites bien que cette innovation vous regardoit aussi en particulier.

Mais bien loin que l'Ambassadeur Extraordinaire que cette affaire obligea d'envoier à Rome y fût receu avec tous les égards qui lui étoient deus, on ne voulut pas seulement le reconnoitre. V. M. ne manqua pas aussi d'user de represailles sur la personne du Nonce, & de le traiter d'une maniere qui répondoit

aux mépris de la Cour de Rome. Resolution qui étoit absolument nécessaire pour prévenir les autres attentats que le Saint Siege auroit sans doute fait succeder à ce premier, s'il lui avoit reüssi.

Cependant ce qu'il a été impossible de faire directement contre V. M. le Saint Pere a taché d'en venir à bout par des voyes indirectes, puis que par une injustice connuë de toute la Terre il a favorisé l'Election du Prince Clement de Baviere à l'Archevêché de Cologne au préjudice du Cardinal de Furstemberg, que son âge, sa qualité de Prince de l'Eglise, & la pluralité des voix devoient avoir fait confirmer dans cette Dignité. Mais l'avantage qu'il avoit de vôtre protection n'ayant servi qu'à supprimer ses droits & à obscurcir son merite à Rome, on y a mieux aimé passer par dessus toutes les formalitez, & voir allumer une sanglante guerre dans toute la Chrétienté, que de perdre une occasion de vous chagriner qu'on trouvoit enfin aprés l'avoir si longtems cherchée.

Un outrage si éclatant ne pouvoit pas être dissimulé. Mais l'injustice qu'on faisoit à Madame en lui refusant la posses-

ſion des biens qui lui devoient revenir de la ſucceſſion de l'Electeur Palatin ſon Frere n'étoit pas moins manifeſte ; & ces deux motifs enſemble n'étoient que trop fort & trop légitimes pour vous remettre les armes à la main.

Il y en avoit néanmoins encore d'autres qui n'étoient pas moins preſſans quoi qu'ils fuſſent plus cachez. V. M. ſçavoit avec certitude qu'il ſe couvoit des deſſeins à la Cour de l'Empereur qu'on prétendoit faire éclore à l'occaſion des droits de Madame, ſur leſquels on ne vouloit rien décider afin de s'en faire un prétexte à rompre avec vous lors qu'on auroit fait la paix avec la Porte, ſuivant les achemînement qu'on croyoit y avoir alors.

Par conſequent il étoit de la prudence que V. M. ſe ſaiſit de Philiſbourg, ſeule Place qui pourroit faciliter l'entrée dans la France. Mais ſi on pouvoit trouver quelque choſe à redire en cette action, les offres que vous fites rectifierent entierement vôtre procedé & en firent voir la ſincerité. Car en offrant de rendre cette Place demolie, il paroiſſoit clairement que ce n'étoit pas avec un deſſein formé de l'uſurper que vous l'aviez attaquée,

mais seulement en veuë de pouvoir au mauvais usage qu'on en vouloit faire, & que l'interest de vôtre Etat vous engageoit à prevenir.

On rejetta non seulement des offres si raisonnables, mais quoi qu'on vous vît reprendre des armes qui avoient été déja tant de fois funestes à vos ennemis, on persista dans la resolution de retenir injustement les biens de Madame, & V.M. ne se relâcha point aussi de celle qu'elle avoit prise de faire rendre justice à cette Princesse.

Manheim & Frankendal étant des Fiefs particuliers, non annexez à l'Electorat, & qui faisoient une partie du sujet de vos plaintes, vous envoyâtes les assieger, & ces deux Villes furent dans un mois reduites sous vôtre puissance.

Les interests du Cardinal de Furstemberg, que vous aviez pris en vôtre protection, ayant alors besoin d'être soûtenus par la force, puisque toutes les oreilles étoient fermées à la justice de sa cause, Vôtre Majesté fit avancer ses troupes en Allemagne, où elles s'emparerent de Spire, de Mayence, de Bonn, sejour ordinaire de l'Archevêque de Cole-

gne, & de plusieurs autres Places.

Mais les nouvelles occupations que vous donna alors une Ligue qui s'étoit formée en secret depuis long-tems contre V. M. & qui commença à éclater en ce tems-là, vous empêcherent de conserver ces deux dernieres Places, dont la reduction se fit neanmoins dans la suite avec tant de peine de la part de vos ennemis, & leur couta tant de sang, qu'elles leur furent assez cherement venduës.

On travailloit depuis quelque tems en Hollande à preparer un grand armement de mer. Vôtre Majesté n'en eut pas plûtôt avis, qu'elle fit demander à quoi il tendoit. Vous receutes des réponses si ambiguës, qu'il vous fut aisé de connoître que directement ou indirectement il y alloit de vôtre interest. Cette verité fut bien-tôt éclaircie, & en même tems vôtre precedente conduite fut justifiée. Ce qui pouvoit auparavant ne passer au dehors & dans les esprits desintéressez que pour de simples soupçons que vous aviez eu des desseins de l'Empereur, quoi qu'au dedans vous en eussiez une pleine certitude, parut alors avec une evidence entiere & dans son veritable jour pour a-

toriſer vos plaintes, & les raiſons ſur leſquelles elles étoient fondées.

L'Empereur & le Prince d'Orange s'étoient liguez enſemble, & avoient fait entrer dans leurs deſſeins tous les Princes qui favoriſoient la Maiſon d'Autriche. Le but de l'Empereur étoit d'occuper par les armes du Prince d'Orange & de la Hollande celles du Roy d'Angleterre, qu'il ſavoit être avec vous dans une union indiſſoluble; & les veuës du Prince étoient de vous mettre l'Empereur ſur les bras, afin de pouvoir tous deux en même tems executer leurs deſſeins, l'un ſur l'Angleterre, & l'autre ſur la France.

Cette Ligue ne devoit éclater qu'aprés la paix que l'Empereur ſe promettoit de conclurre avec la Porte. Mais comme le Roy d'Angleterre trop plein d'ardeur pour l'avancement de la Religion Catholique & pour l'abaiſſement de la P. Reformée, n'agiſſoit pas avec les mêmes ménagemens dont on c'étoit ſervi d'abord en France; qu'il donnoit tête baiſſée dans tout ce que ſon Conſeil de Conſcience lui ſuggéroit, & qu'il pouſſoit cette grande affaire avec trop de rapidité parmi des Peuples qui n'étoient pas en-

core assez reduits sous le joug, ils eurent recours au Prince d'Orange qui fut obligé de se déclarer plûtôt que l'Empereur n'auroit voulu, afin de prévenir la ruine d'une religion sur laquelle il fondoit sa force, son esperance, & ses raisons.

Pour l'Empereur, il ne fut pas moins confus en voyant ses projets trop tôt découverts, que surpris de l'invension que vous fistes en Allemagne. Il fallut donc promptement se déterminer de toutes parts, & se préparer d'un côté à attaquer comme de l'autre à se défendre. Mais quel qu'ait été le succés, il est constant qu'à en juger suivant les lumieres de la seine raison & de la bonne Politique, il y avoit lieu de croire que l'Allemagne étoit plus en état de se défendre de la France, que la Hollande en état d'attaquer l'Angleterre.

Il y avoit beaucoup de Princes en Allemagne qui ne prenoient ou point du tout ou que trés-peu de part à la guerre de Hongrie. Le peu de troupes auxiliaires que l'Empereur tiroit d'eux n'étoit rien pour leurs Etats. Les milices qu'ils entretienent ordinairement étoient remplies. Il leur étoit facile de faire prom-

tement de nouvelles levées, & de se tenir au moins fermes sur la défensive; si leurs forces ne pouvoient pas aller d'abord jusques à attaquer vos Places ou vos armées.

Mais il n'en étoit pas de même de l'expedition du Prince d'Orange; aussi fut-elle regardée à vôtre Cour comme la derniere des témeritez, & comme un leger vaisseau porté par un tourbillon contre un puissant écueil, où il ne pouvoit pas manquer de se briser.

Il s'agissoit d'aller faire une descente dans un Roiaume étranger & de s'y maintenir. De toutes les entreprises de la guerre c'est celle qui est le plus difficile à executer, & qui est sujette à plus d'inconveniens & de hazards. On y alloit à la verité avec un grand nombre de vaisseaux, mais avec trés-peu de troupes & peu de Cavalerie. S'il arrivoit qu'on fist décente dans un lieu où il eût des troupes reglées, ou seulement des milices du Païs prêtes à s'y opposer, il étoit impossible de reüssir.

Si on pouvoit aborder à l'improveu en quelque endroit où l'on ne fût pas sur ses gardes, & y mettre les troupes à

terre ; on devoit s'attendre à voir venir en peu de tems l'armée Roiale, les repousser, les resserrer, peut-être les renfermer & leur couper les vivres du côté de la mer ; car l'issuë a fait voir qu'on n'étoit point assûré que les Peuples se déclareroient d'abord en faveur des Agresseurs, puis que tout maîtres que ceux-ci furent du terrain ils demeurerent assez long-tems sans voir personne embrasser leur parti.

C'est aussi sur quoi la Cour avoit pris ses précautions en faisant sonder de longue main l'esprit des Peuples que la défaite du Duc de Monmouth avoit auparavant étonnez & mortifiez. On sait assez quelle est dans le fond leur disposition. Ils sont aussi legers & aussi remuans que les autres Nations, mais quoi qu'on en dise ils ne le sont pas plus. C'est l'occasion, c'est la forme du Gouvernement, c'est l'impunité, ce sont les moiens qu'on leur laisse qui les rendent remuans. On verroit dans les autres Etats les Sujets, qui sont les plus soumis devenir aussi brouillons & aussi mutins, si la prudence, l'autorité, & la vigueur de leurs Souverains ne les retenoit & ne leur

en retranchoit toutes les occasions.

Si l'on comptoit sur un zele de Religion, il ne pouvoit agir en cette rencontre qu'au fond du cœur des plus éclairez d'entre les Particuliers, auſquels il y avoit à oppoſer un ſi grand nombre de bons Catholiques, & d'Inferens devenus ou toûjours prêt à devenir Catholiques, que leur credit ſurpaſſoit déja celui des Zelez d'entre les Pretendus Reformez & portoit plus de coup ſur l'eſprit du Peuple : outre que c'étoit ce même pretexte de Religion qu'on avoit déja auparavant emploié en faveur du Duc de Monmouth, dequoi l'Angleterre s'étoit ſi mal trouvée qu'elle n'avoit pas encore pû l'oublier, & qu'elle ne devoit plus être diſpoſée à s'en laiſſer ſeduire.

On ne pouvoit donc compter ſur rien de certain que ſur les troupes du debarquement ; au lieu que du côté du Roi on voioit une flotte à l'égard de laquelle le Prince d'Orange avoit à la verité beaucoup moins à craindre qu'à l'égard de l'armée de terre, parce que la plupart des Commandans avoient été gagnez, & qu'un Officier de la marine

corrompu peut faire beaucoup plus de mal, & agir sur son vaisseau avec plus d'autorité qu'un Officier de terre fait au milieu d'une armée.

Mais toutes ces pratiques n'alloient pas jusqu'à produire l'effet qui auroit été necessaire pour favoriser l'entrepriſe ; & c'eſt ce que le ſuccez à encore fait voir. La flotte ne fit rien pour le Roi, & auſſi peu pour les Hollandois. Il n'y eut perſonne qui ſe declaraſſe pour eux, il n'y eût pas un Capitaine qui allât les joindre avec ſon vaiſſeau. Tout ce que firent les plus affectionnez au Prince d'Orange & les plus zelez pour leur Religion fut de demeurer Spectateurs, afin de juger des coups, & d'être en état de ſe ranger du côté des plus forts.

Il ne ſe trouva donc point de different à vuider ſur mer, ce fut ſur terre qu'il fallut chercher un dénoüement. Mais ſa Majeſté Britannique avoit une armée ſi conſiderable, qu'on pouvoit hardiment ſe promettre qu'elle accableroit un ſi petit nombre d'ennemis. J'avouë qu'on pouvoit craindre qu'il y eût auſſi dans cette armée des gens pratiquez & en-

têtez d'un zele de Religion. Cependant comme il n'y en pouvoit avoir que tres-peu, la plupart étant des Catholiques ou des fideles Serviteurs du Roy, on ne devoit tout au plus apprehender de leur infidelité ou de leur entêtement que ce qui venoit d'arriver parmi les Officiers de la flotte. Peut-être même qu'ils n'auroient pas encore osé se manifester jusques-là, & que s'ils eussent vu agir vigoureusement, & qu'on eût été à point de pousser à bout le Prince d'Orange, ils se seroient laissé entraîner avec les autres, & n'auroient pas osé se distinguer de peur d'être accusez de lâcheté, ou ruinez à la Cour.

Toute cette grande affaire n'a donc roulé que sur la resolution, la conduite, & le courage du Roy. Il s'est absolument dementi sur toutes ces trois qualitez. Et qui l'auroit jamais cru? qui l'eût pû deviner? Ses actions precedentes ne répondoient-t-elles pas de lui? Ses interêts n'en devoient-ils pas répondre? Pour peu qu'il se fust maintenu n'auriez-vous pas fait passer des troupes en Angleterre qui eussent achevé d'accabler le Prince d'Orange?

Cette question, de savoir si vous y on feriez passer, avoit été auparavant agitée avec toute l'application imaginable, & ce fut sans doute dans toutes les regles de la prudence que la negative l'emporta.

Car jusques alors le Roy d'Angleterre n'avoit pas fait une de ces démarches qui auroient pû formellement donner prise sur lui. Rien d'assez positif contre les Loix du Païs. Tout ce qu'on alleguoit se pouvoit reduire à des soupçons, ou pouvoit être éludé par des raisons plausibles. Mais il n'y a rien qui soit plus odieux aux Anglois, ni plus criminel selon leurs maximes, que d'appeller des troupes étrangeres dans leur Isle.

Neanmoins si la chose avoit été d'une necessité absoluë, ou si on avoit pû la juger telle, il eût mieux valu s'exposer aux suites que ce sujet de plainte auroit pû attirer au Roi, & que l'évenement auroit peut-être prevenuës, que de laisser par trop de précaution échoüer tous vos desseins & détroner ce Monarque vôtre fidele Allié. Mais bien loin d'y croire de la necessité, jamais

on n'a formé d'entrepriſe contre vos interêts qui vous ait été moins deſagreable, ni qui vous ait ſemblé plus propre à les avancer.

Sa Majeſté Britanique n'avoit qu'à faire paroitre la même vigueur & la même intrepidité qu'elle avoit autrefois témoignée. Elle étoit maîtreſſe des Places & du plat Païs. Son armée beaucoup ſuperiure à celle des Aggreſſeurs devoit ſelon toutes les apparences les reduire à la derniere extremité, ou au moins à faire retraite, & peut-être les détruire tout-à-fait dans le deſordre & la precipitation du rembarquement. Car comment auroient-t-ils pû ſe ſoutenir d'eux-mêmes? & ſi perſonne ne s'étoit d'abord declaré pour eux cela ſeroit encore biens moins arrivé dans la ſuite lors qu'on auroit veu les armes du Roi victorieuſes.

Mais le pis qu'il ſembloit pouvoir en arriver, & ſur quoi vous aviez compté, étoit que la guerre s'allumât, qu'une partie du Peuple & des troupes ſe declarât pour le Prince d'Orange, & que de part & d'autre on fût en état de reſiſtance. C'étoit le moins qu'on devoit

attendre du côté du Roi, qui avoit assez de troupes fideles, assez de Creatures, & assez de Sujets affectionnez à son parti, pour ne douter nullement qu'il ne put faire tête au Prince d'Orange.

En effet ce n'est point par cet endroit-là que ses affaires ont été ruinées; c'est par sa terreur panique, par son étourdissement, par sa fuite precipitée, ou plutôt une fatalité qui ne se peut encore concevoir. Pour peu qu'il eût seulement tenu bon il auroit receu du secours, & il eût fait de l'Angleterre un champ de bataille qu'il auroit au moins laissé bien sanglant, s'il n'en avoit pas demeuré le maitre.

C'étoit-là tout vôtre but, & tout le fin d'une Politique dôt les vuës étoient aussi justes qu'il y en ait jamais eu. C'est ce qui vous empêcha aprés la prise de Philisbourg de tourner vos armes contre la Hollande. V.M. n'ignoroit pas qu'en faisant marcher son armée vers Mastricht ou vers quelques autres Places de cette Republique. Elle rompoit les mesures du Prince d'Orange. Elle arrêtoit son embarquement. Elle le forçoit à revenir défendre son propre païs.

Mais vôtre intention n'étoit pas d'arrêter ce Prince. Vous regardiez son expedition comme la conjoncture du monde qui vous étoit la plus favorable, & comme l'unique qui pouvoit vous ouvrir le chemin de l'Angleterre, autoriser le Roi vôtre allié à y appeller vos troupes, & lui donner le moyen de faire de son Païs le theatre de la guerre, & de mettre ses Sujets aux mains les uns contre les autres, & d'affoiblir en même tems les forces d'une République qui seule étoit capable d'apporter des obstacles à vos communs desseins.

C'étoit donc le coup de partie pour la France que de transporter la guerre chez les Anglois, d'armer une partie de ce Royaume contre l'autre & contre la Hollande. Je ne dirai rien des embarras où la Hollande se seroit trouvée à chercher des secours d'hommes & d'argent pour y envoyer, de la peine qu'elle auroit eu à les y faire passer, des jalousies qui se seroient formées entre les troupes ou entre les Commandans des deux Nations qui auroient été dans un même parti. Je dirai seulement que si le Roi d'Angleterre avoit eu assez de resolution pour faire

tête pendant quinze jours ou trois semaines au Prince d'Orange, tous les avantages que V. M. s'étoit promis de l'expedition des Hollandois ne pouvoient pas manquer de lui arriver.

Mais comment auroit-elle pû douter que ce Prince n'eût pas au moins fait ce petit effort, & pour sa gloire & pour la conservation d'une Couronne qu'il ne doit abandonner qu'avec la vie? Y a-t'il personne au monde qui eût pû le soupçonner de tant d'insensibilité & de si peu de conduite.

Ce n'est pas par les évenemens qu'il faut juger des entrepriſes. Il est constant qu'il n'a jamais été raisonné plus juste dans vôtre Conseil qu'en cette occasion, & que jamais V. M. n'avoit fait un choix plus judicieux que celui qu'Elle fit alors entre les differentes propositions qui y furent agitées. On a veu reüssir mille & mille desseins qui n'étoient pas concertez avec une prudence si delicate, & si celui-ci a échoüé, tout l'Univers sait à qu'il faut s'en prendre.

Les Campagnes d'Irlande justifient encore la verité de ce que j'avance. Elles ont été un échantillon, quoi que tres-

mince, de ce qui seroit arrivé en Angleterre. Quelque courte & quelque foible qu'ait été cette guerre, on a veu quelle puissante diversion elle a causée, combien elle a occupé le Prince d'Orange, combien de perils elle lui a fait courir, & dont peut-être il ne seroit pas sorti, si le Roi Jaques n'eût une seconde fois abandonné la partie.

On ne peut pas faire reflexion sur cette foiblesse, sans sentir des mouvemens dont on voudroit se deffendre par le respect qu'on doit à la Majesté Royale; & on ne peut trop admirer Vôtre Majesté de la tendresse qu'Elle témoigne à ce Prince, & de l'asile qu'elle lui donne. Il s'est perdu parce qu'il a voulu se perdre, ou qu'il n'a pas eu le courage de se sauver, & il a en même tems porté un si grand prejudice aux affaires de la France, qu'il n'y a que vôtre bon-heur & vôtre conduite qui soient capable de les relever.

Il est vrai que ce Roi est à plaindre, de ce qu'il s'étoit entierement livré à ses Directeurs de conscience, & de ce qu'il ne se gouvernoit que par leurs avis dans les affaires d'Etat. Ces gens, dont le genie propre est formé à regir une Communau-

té de Moines, ne s'étend pas, quoi qu'ils osent presumer, jusqu'à gouverner des Etats, n'étoient point capables de lui inspirer une resolution aussi ferme & aussi courageuse qu'il en avoit besoin. Le peril, au moins s'il y en avoit, & s'il regardoit le Roy, les demonta absolument. Ils dominent avec fierté quand ils ont le pouvoir en main, mais à la premiere disgrace, aux moindres approches du danger, ils cherchent leur salut dans la fuite, & entraînent avec eux un Roy chancelant, qu'ils ont intimidé par leurs foiblesses, & qui abandonne à la veuë d'une poignée d'Etrangers des Sujets braves & fideles, une armée florissante & bien intentionnée, un Royaume qui ne s'est point declaré contre lui, pour aller être un Béat chez le bons Peres ses dignes Conseillers.

Si Vôtre Majesté se sentoit encore une seconde fois la tentation de trop deferer aux avis de son Conseil de Conscience, un si bel exemple de ce qui s'est passé sous ses yeux, avec ce qui lui est déja arrivé à Elle-même par le trop de precipitation dont on lui a fait user pour extirper les Heretiques, serviroit sans doute

à l'en empêcher. Mais cet inconvenient n'eſt plus à craindre. Elle a trop de penetration pour n'avoir pas connu par ſa propre experience à quoi ſont propres & les Moines & les autres Eccleſiaſtiques du commun, & à quel uſage on doit les employer; & Elle s'eſt enfin trop bien affermie dans les ſentimens qu'il faut avoir pour eux, ſuivant les idées que lui en avoient déja donné les inſtructions du Cardinal de Richelieu, qui ſont les principales regles de ſa conduite.

Sur ce ſujet je rapporte à V. M. une petite circonſtance que je tiens du feu Chancelier mon Pere, & qui ſans doute n'a pas merité d'être miſe dans vos Memoires, de laquelle neanmoins on peut tirer quelque uſage. Ce grand Cardinal, qui ne s'abandonnoit jamais aux Moines, & qui ne les conſideroit que par rapport au ſervice qu'il en pouvoit tirer, avoit le Pere Joſeph qui lui en rendoit d'aſſez importans, tant de ſa perſonne que par le moyen des intrigues de ſa Communauté, qui eſt la moins ſoupçonnée de s'en mêler. En recompenſe il ne perdoit point d'occaſion de flater ce Capucin, dont la vanité étoit la paſſion dominante, & qui

n'aſpiroit qu'à entrer dans les affaires d'Etat. Mais le Cardinal prudent & reſervé ſur ce point ne lui en faiſoit part qu'avec meſure, & lors qu'il le jugeoit à propos.

Un jour que le Duc de Vveimar, le Cardinal, & le Capucin étoient enfermez avec le feu Roi vôtre Pere dans ſon cabinet, ſur la table duquel étoit le plan d'une Place qu'on propoſoit d'aſſieger, à peine le Capucin laiſſa t'il au Duc & au Cardinal le tems de dire leur avis. Il parla preſque toûjours pour inſtruire le Duc qui devoit avoir le commandement de ce ſiege, lui marquant les endroits foibles de la Place, les poſtes qu'il devoit occuper, & generalement tout ce qu'il devoit faire, & qu'il entendoit un peu mieux que le Pere. Mais comme le Roi & le Cardinal le laiſſoient parler, il l'écouta auſſi paiſiblement, & ſur la fin ce Duc, dont le ſentiment n'étoit pas qu'on dût former le ſiege, ni qu'il y eût autant de facilité à y reuſſir qu'on lui en faiſoit paroître avec le doigt dont on ſe ſervoit pour lui marquer les endroits ſur la Carte, répondit en peu de mots au Capucin, *Cela ſeroit bon, Mon-*

ſieur Ioſeph, ſi l'on prenoit les Villes avec les bouts des doigts.

Il ne faut pas douter que le Conſeiller du Roi Jaques n'aït été auſſi brave dans le cabinet, & auſſi éclairé que le Capucin; mais on ne doit pas s'étonner qu'il ſe ſoit trouvé poltron, lors qu'il a fallu ſe mettre à la tête d'une armée ou le Roi ne vouloit pas ſe hazarder ſans le ſecours de ce pieux guide, puis que les Moines ordinairement ne ſont pas hardis hors du Couvent, & qu'un ſeul homme au milieu d'un Palais fut capable de faire preſque mourir de frayeur le Pere *Preneur de Villes avec les bouts des doigts.*

Parmi tant de belles qualitez que poſſedoit le Cardinal de Richelieu, il avoit la foibleſſe de vouloir auſſi paſſer pour un Béat, & faire accroire aux gens qu'il avoit des revelations particulieres de la part de Dieu, ſinon immediatement, du moins par le moyen du Pere Capucin que le Ciel inſpiroit en ſa faveur. Dans cette veuë une des principales voies dont il ſe ſervoit étoit le miniſtere de tout l'Ordre des Capucins, qui recevant de grands bienfaits de lui, & du feu Roi par ſon interceſſion, étoient par tout dans les in-

tereſts de la France ; & qui au reſte n'auroient pas été faſchez de voir parmi eux un nouveau Saint, reconnu pour tel de la Cour & de tout l'Etat.

Il eſt incroyable quelle diligence faiſoit toute la Communauté de ces bons Peres pour envoyer ſecretement au Cardinal des nouvelles des Païs étrangers ou des Provinces du Royaume les plus reculées, & ſi promptement que le Cardinal & le Pere Joſeph les publiant avant que perſonne les ſeût, & lors qu'il ſembloit qu'on n'avoit pas encore eu le tems de les ſçavoir, cette découverte pût tenir du miracle.

Les Capucins n'étoient pas les ſeuls Agens du Cardinal dans cette ſorte de miniſtere ; il en avoit de tous les ordres & de toutes les conditions à ſon ſervice, & qui faiſoient pour lui des choſes ſi ſurprenantes, qu'il n'y avoit perſonne qui n'en demeurât étonné. On en vit un exemple en ce qui arriva lors que le Garde des Seaux de Marillac ayant ſurpris le feu Roi, crut que le Cardinal étoit tout-à-fait détruit dans ſon eſprit, & qu'il eut depeſché un Courrier au Maréchal ſon Frere pour l'en avertir ; Car le Cardinal

qui détruisit lui-même dés le lendemain tout ce que le Garde des Seaux avoit pris tant de peine à édifier, en dépêcha un autre au Maréchal de Schomberg, qui lui portoit un ordre d'arrêter le Maréchal de Mariliac, & qui n'arriva qu'un jour aprés celui du Garde des Seaux, quoi que celui-ci eût parti deux jours avant l'autre.

A la bataille qui se donna proche de Sedan, entre l'armée du Roi & celle du Comte de Soissons, du Duc de Boüillon, & de leurs autres Adherans, ce Prelat qui s'y interessoit d'une façon particuliere, par l'ordre qu'il avoit mis à ce que cent Cavaliers, tous engagez separement, & sans qu'aucun eût connoissance qu'il y en eût un autre que lui gagé pour attaquer par quelque voye que ce fût la vie du Comte de Soissons, avoit entr'autres envoyé tous ses plus fideles postillons & Basques, pour lui apporter avec la plus extraordinaire viteſſe les nouvelles de ce qui se seroit passé. Dés la nuit qui suivit ce combat il arriva un de ces Messagers, dont la diligence fut si prodigieuse, que s'il y avoit des voyes surnaturelles pour cet effet, on pourroit croire qu'il s'en étoit servi.

Il fut introduit dans l'appartement du Cardinal, mais sa depêche ne faisoit mention que du fâcheux succez de la bataille, & ne parloit point de la personne du Comte de Soissons, du sort de qui le donneur d'avis n'étoit pas encore informé lors qu'il écrivit, & qui n'étoit peut-être pas encore mort, puis qu'il ne fut tué qu'à la fin du combat. Le Cardinal avoit envoyé appeller le Pere Joseph, qui passoit souvent les nuits déguisé dans le Palais de ce Prelat, & qui étant venu sans flambeau par l'escalier derobé apprit la nouvelle, afin de la debiter à la pointe du jour comme une revelation. Lors qu'il s'en retournoit par le même degré, un second Courrier qu'on introduisoit encore par le même endroit rencontra le Pere, & comme l'ordre le plus precis du Courrier étoit de ne se point manifester, il le mal-traita de paroles, l'appella voleur & assassin, tira son épée, & le menaça de le tuer, afin que le Pere s'enfuyant le prît pour un Garde ou pour un Domestique, & qu'il n'eût point connoissance de son entrée en la chambre du Cardinal.

Mais le Capucin travesti en Cavalier,

demeura si transi & si immobile, que ne pouvant faire un seul pas, le Courrier se crut obligé de le saisir pour l'entraîner dehors. Cependant le Cardinal trop bien reveillé pour la nouvelle qu'il venoit de recevoir, & l'impatience avec laquelle il en attendoit de plus particulieres, se leva au bruit & courut à l'escalier où le Courrier entraînoit le Pere avec violence. Il les mena tous deux dans sa chambre, & ayant appris encore avant jour que le Comte de Soissons étoit mort, la petite disgrace du Pere Joseph ne l'empêcha pas de gouter à longs traits tout le plaisir que lui donnoit cette importante nouvelle, & il eut encore celui de la faire annoncer le matin par le Pere, comme lui ayant été miraculeusement revelée pendant la nuit.

Ce recit, qui ne semble être qu'une bagatelle, peut toutefois servir à affermir V. M. dans le sentiment de ne communiquer point à ses Directeurs de conscience la fin des affaires d'Etat, & sur tout de ne les écouter jamais dans celles de la guerre; & à lui faire en même tems bien comprendre dequoi ils sont capables, & à quel usage ils doivent être

employez dans la Politique.

Mais quoi que le Roy d'Angleterre soit extremement à plaindre, il est encore plus à blâmer de s'être trop abandonné à de semblables Directeurs, sans écouter les mouvemens de generosité qu'il n'étoit pas possible que son cœur Royal ne lui sugerât. On ne peut l'excuser de n'avoir pas suivi les conseils de V. M. au tems de la descente qui se fit en son Royaume, & on se sent contraint de le condamner sans grace ni pour sa Personne, ni pour son Royal caractere, dans ce qui s'est passé en Irlande où il étoit entre les mains de vos Officiers qui lui inspiroient toute autre chose que ce qu'il a fait.

Comment étoit-il donc possible que vos desseins eussent d'heureux succés avec cet aveugle & timide Allié ? J'ose dire que ces desseins étoient le chef d'œuvre de la prudence, & de la Politique, & qu'il falloit que le cœur du Roy Jaques fût tourné comme il est pour les renverser. Sa fuite précipité, à laquelle il ne se voyoit encore nullement reduit, étoit peut-être la seule circonstance qui pouvoit vous empêcher de jetter la guerre au

milieu de l'Angleterre & de l'Ecosse. Mais à moins que d'être un Dieu, il ne vous étoit pas possible, de prévoir cette étrange conduite, si indigne d'un Roy, & qui n'a peut-être jamais eu d'exemple.

Par cette revolution si impréveuë vous avez demeuré seul contre tous; & l'Empereur & le Prince d'Orange, qui se proposoient au moins la France avec la plus grande partie de l'Angleterre à combattre, dans l'esperance de les vaincre, puisque l'un se disposoit à être l'Aggresseur & que l'autre l'a été en effet, ayant aujourd'huy l'Empire, l'Angleterre, & la Hollande à leur commandement, éprouvent néanmoins que la France seule ne craint pas l'Angleterre, la Hollande, & l'Empire unis ensemble.

Cette union est un de ces capricieux mouvemens de l'esprit humain qui ne se peuvent comprendre & qui font seulement concevoir, qu'il est en lui-même & dans son principe comme la mer, dont les courans & les flots sont poussez tantôt au Sud, tantôt au Nord, selon la diversité des vents qui l'agitent.

On ne peut pas marquer plus d'averſion pour la Religion P. R. qu'en a té-

moigné l'Empereur. On ne peut pas la perſecuter plus vivement qu'il a fait par les condamnations judiciaires, par les priſons, par l'exil, par les Gueres, par les peines capitales, juſques-là qu'il s'en eſt attiré le Titre en Hongrie. Mais ſi c'eſt par un vrai zele pour la R. Catolique qu'il a ainſi pouſſé à bout les P. R. comme a-t'il abandonné tout d'un coup ces Héretiques, laiſſé traiter languiſſamment la guerre qu'il avoit commencé de faire au Turc avec tant d'ardeur, & tôrné une ligue avec les Etats Proteſtans, pour s'en prendre à V. M tandis qu'Elle étoit occupée à détruire les P. Réformez de ſon Royaume ?

Ceux diſent que c'eſt V. M. qui a attaqué l'Empereur & l'Empire, ne ſont pas ſi bien fondez qu'ils penſent, ou parlent malicieuſement. Car ſoit que vous euſſiez de bons avis ſur les projets que l'Empereur avoit formé contre vous pour les éxécuter aprés la paix faite avec le Turc, ou que ces avis fuſſent faux, vous les regardiez néanmoins & comme bien foulez, par rapport aux apparences qu'on leur prétoit, & comme veritables par la

foi que vous ajoûtiez à ceux qui vous les donnoient.

Cela étant ainsi présuppoſé, & V. M. ſachant que l'alteration extraordinaire où étoit un tres-grand Corps d'entre ſes Sujets, qui pouvoient en uſer de même à ſon égard, en appellant quelque Puiſſance voiſine à leur ſecours, comme les Hongrois en avoient uſé à l'égard de l'Empereur, lors qu'ils avoient appellé le Turc, il étoit de vôtre prudence de prendre vos précautions. Ces précautions n'alloient qu'à s'emparer de Philisbourg, & à le raſer ſi on avoit voulu y conſentir.

La perte ou la démolition de Philiſbourg étoit-elle à l'Empereur au ſujet d'entrer en guerre avec vous? Eſtoit-ce à un Prince, Catholique une raiſon d'abandonner le Turc, de laiſſer les Hongrois, & de fortifier le courage de vos Sujets P.R. qui pouvoient concevoir l'eſperance de vous contraindre à leur acorder un retabliſſement, en vous menaçant de ſe joindre à vos ennemis, ou en ſe ſervant de l'occaſion de quelque diſgrace que vos armes pourroient recevoir?

La demolition de cette forteresse étoit elle à un Empereur Catholique & declaré persecuteur des P. Reformez un legitime motif de faire une ligue avec le Prince d'Orange pour occuper vos armes, tandis que ce Prince alloit porter la guerre au Roy de la Grande Bretagne, parce qu'il tâchoit de faire dominer la Religion Catholique dans son Royaume, ou du moins pendant que vous tâchiez de faire remonter sur le Trône ce pieux Allié que la Religon en avoit fait décendre?

Car pour l'affaire de Cologne elle ne regardoit directement ni V. M. ni l'Empereur, qui pour ces mêmes considerations auroit bien deu s'abstenir d'y prendre part. Mais quand il auroit voulu donner du secours au Prince de Baviere, comme vous en donniez au Cardinal de Fustemberg, cette démarche, qui se fait tous les jours en pareille occasion, par des Princes qui n'ont point rompu ensemble, ne vous auroit pas non plus obligé de rompre.

C'est donc le nouveau renfort de l'Angleterre dont l'Empereur a cru que vous seriez accablé, qui l'a engagé, aussi-bien

que le Roy d'Espagne, à se declarer contre vous, & qui lui a fait negliger de conclure la paix avec la Porte, par l'esperance qu'il avoit que l'Angleterre toute entiere dans les interest de la Ligue, lui fourniroit autant & plus de forces qu'il auroit pû lui en fournir s'il avoit été delivré de la guerre du Turc.

Pour les Etats Generaux on ne peut pas se plaindre d'eux. Ils sont vos ennemis, mais ils ont lieu de l'être, & V.M. ne peut blâmer leur conduite, qui n'a été que prudente, puis qu'elle étoit forcée, ni les regarder que comme des gens qui veulent se maintenir dans l'independance, & qu'il est de vôtre gloire & de vôtre interêt de reduire sous vos loix.

Il savent que vous en voulez à leur Religion; il savent que vous en voulez à leur liberté, & que leur ambition de se mettre en paralelle avec les Têtes Couronnées vous est insupportable. Ils savoient que vous aviez pris de nouvelles mesures avec le Roi d'Angleterre pour les pousser à bout. Ils avoient déja autrefois senti les rigueurs du sort dont il se voyoient menacez, & ce qu'étoit capable d'executer contre eux l'union des for-

ces des deux Royaumes, Ainſi on ne doit pas trouver étrange qu'ils ayent tâché de prevenir un mal qui leur pendoit ſi viſiblement ſur la tête, ni deſapprouver leur expedition en Angleterre, quoi qu'apparemment elle ne deût pas reüſſir ; comme on ne peut pas vous condamner de n'être pas allé les attaquer aprés la priſe de Philisbourg pour détourner cette expedition, quoi que ſon ſuccez impreveu ait fait voir que cette attaque eût été auſſi ſalutaire qu'elle paroiſſoit alors opoſée à vos veritables interêts.

En toute autre conjoncture l'entrepriſe de cette Republique auroit dû paſſer pour une extravagance, indigne de gens non pas d'une prudence conſommée, mais même de ſens raſſis. Quand les Etats auroient eu mille fois plus de certitude du ſecours & de l'affection des Seigneurs Anglois & du Peuple que l'iſſuë n'a fait voir qu'ils en avoient, on ne pourroit pas leur pardonner d'avoir ſi temerairement hazardé leurs forces, s'il ne l'avoient fait par des motifs plus preſſans que ne ſont ceux qui portent ordinairement les Souverains à prendre les armes & à commencer la guerre.

Je pourrois ajouter hardiment que quelque indispensable que parût la necessité de cette expedition, il y auroit eu encor de l'imprudence à s'y resoudre, si l'experience du passé n'avoit pas été un garand certain de l'avenir qui les attendoit. Ils n'auroit pas deu tant déferer à de premieres craintes. Ils auroient pû conserver l'esperance de voir encore arriver quelque changement dans les affaires, quelque alteration dans les esprits par jalousie, ou par interest. Ils auroient pû se flatter que les forces de la France & de l'Angleterre n'auroient pas été tout-à-fait assez puissantes pour les détruire, ni les fonds assez grands pour pousser la guerre jusques à ce point-là; que les Etats voisins auroient armé en leur faveur; que l'Empereur auroit plûtôt conclu la paix avec la Porte que de vous laisser leurs Provinces en proie & l'Empire aprés elle, quand vous auriez voulu vous en saisir.

Mais la guerre qu'ils avoient eu depuis peu à soutenir & de V. M. & du feu Roi d'Angleterre ne leur permettoit pas de s'étourdis sur vos desseins, ni sur la certitude de leur succez, puis qu'ils avoient

alors connu que malgré tout l'Empire & l'Espagne elle les auroit enfin mis sous vôtre joug, si Charles II. eût été moins inconstant, ou s'ils eût été aussi bien intentionné que son Successeur.

Ils voyoient leur perte jurée & certaine, & qu'elle ne pouvoit plus être prévenuë ni reculée que par la seule voye qu'ils prenoient. Si cette voye n'avoit pas réussi, il ne pouvoit en arriver pis à leur République que ce qui avoit été projetté contre elle, & un heureux évenement, tel qu'il a été, les affranchissoit d'un peril si mortel & si manifeste; ou si le succez eût été plus balancé la guerre se seroit faite dans un Pays étranger où ils auroient veu se joindre avec eux une partie des Habitans, desquels les Etats Generaux ne pouvoient attendre aucun secours étant attaquez dans leurs Provinces mêmes.

Cette fameuse expedition fait connoître que quand les coups de desespoir sont un effet de prudence & non plus d'une aveugle impetuosité, les suites en sont assez souvent favorables. Lors qu'on est seur de tout perdre on ne hazarde rien dans les efforts que l'on fait de tout ga-

gner. Il en eſt comme d'une foible armée que l'ennemi tient de toutes parts enfermée dans ſes retranchemens ; & comme condamné à périr ou par la faim, ou par la force. Il n'y a point de ſoldat qui ne comprenne que ce n'eſt que par une action de vigueur qu'il peut s'arracher à une mort autrement inévitable. Dans cette diſpoſition embraſſant avec ardeur le parti que ſes Generaux lui propoſent, d'aller ſurprendre l'ennemi & percer au travers, ſon courage ſe trouve ſouvent ſecondé de la fortune, & on a veu pluſieurs fois un petit nombre de troupes réduit à l'extrémité enfoncer des multitudes d'eſcadrons, & les défaire entierement, ou pour le moins ſe tirer du mauvais pas où elles étoient engagées.

C'eſt ce qui eſt arrivé à la Hollande. Par ſa courageuſe reſolution elle a écarté tous ſes ennemis, elle vous a attiré ſur les bras toute l'Angleterre, avec l'Empire qui n'auroit encore oſé ſe declarer, & avec l'Eſpagne, & la Savoye. Mais cette revolution ne permet plus à V. M. de ſe flater de la ruine de cette République, au moins pendant cette guerre, elle vous ſera la matiere d'un triomphe beau-

coup plus glorieux que si vous aviez sans peine rangé les Provinces Unies & plusieurs autres Etats sous vos Loix.

A la verité vous ne pouvés pas porter les bornes ni de vôtre Empire ni de la Religion aussi loin que vous auriez fait si vôtre union avec l'Angleterre eût subsisté. Mais la France n'est-elle pas assez vaste & assez puissante pour contenter l'ambition d'un grand Roi? Ne resiste-t-elle pas seule à tant de Nations armées pour l'humilier? & sa gloire n'est-elle pas plus grande & plus solide que si ayant sans beaucoup d'éforts subjugué de nouvelles Provinces, les fers qu'elle auroit donnez à tant de peuples étoient venus à se relâcher parce qu'ils auroient été trop étendus.

Les forces, le bon-heur, & la prudence de V. M. ont paru en cette guerre aux yeux de tout l'Univers avec plus d'éclat que dans aucune autre. On y voit mieux que jamais & la grandeur de vôtre pouvoir & celle de vôtre ame. En vain une multitude d'ennemis s'est soulevée de toutes parts, & s'est jointe pour vous accabler, vous ne vous bornez pas à une simple resistance, vous ne vous contentez pas de

temeraires pour oſer vous attaquer, ou pour s'oppoſer à vos volontez.

La France ſe verra par ce moyen comblée de proſperité, & miſe au deſſus des atteintes de tous ſes envieux. Elle gouttera le plaiſir d'être ſous un Gouvernement également doux, vigoureux & équitable, que rien ne ſera plus capable de troubler. Heureux en mon particulier, ſi comme l'ardeur de mon zele & la fidelité de mes ſervices ont pû ſous les auſpices de V. M. contribuer quelque choſe à faire monter ſa gloire au degré où elle eſt, je puis encore lui aider à conſerver ſes avantages par des conſeils, dont la part que j'ay eu au maniment des affaires m'a fait conoître l'utilité, & qu'il plaira à V. M. de recevoir d'une main fidele & d'un cœur qui lui eſt plus devoüé qu'à tout le reſte des objets auſquels on a accoutumé d'offrir des hommages.

TESTAMENT POLITIQUE DE FRANÇOIS MICHEL LE TELLIER, MARQUIS DE LOUVOIS.

SECONDE PARTIE.

De l'Authorité absolue.

C'Est le plus seur moyen de rendre un Etat florissant & redoutable à ses ennemis ; de le garantir de leurs insultes ; d'y faire regner la paix & l'abondance, & de l'agrandir s'il en est besoin, ou si le Prince est belliqueux, & d'humeur à me-

surer sa gloire par l'étenduë de ses conquêtes.

L'importance est de savoir bien manier cette autorité, qui étant en elle-même un excellent instrument pour le plus parfait de tous les Ouvrages, devient d'autant plus dangereuse quand elle tombe en de mauvaises mains, que la corruption qui se forme dans les bonnes choses est plus grande que celle qui arrive aux mauvaises.

L'abus qui s'en peut faire n'a pas neanmoins plus d'inconveniens que ceux qu'on voit dans les autres formes de Gouvernemens lors qu'ils sont mal administrez. L'autorité limitée du Souverain & celle des Republiques ont plus de mauvais côtez, & sont sujettes à plus de facheuses suites pour l'Etat & pour le Peuple, que n'est le pouvoir arbitraire. Les factions, les séditions, les tumultes, les guerres civiles, font souvent plus de mal en un an que tout le déréglement d'un Monarque absolu n'en pourroit causer en toute sa vie.

Quel avantage ne produit point au Grand Seigneur l'autorité de son Gouvernement? Que n'a-t'elle point executé

contre ſes ennemis? Juſques où n'a-t-elle point porté les bornes de ſon Empire?

Elle n'eſt ſujette à éprouver de veritables revers que de la part de la milice & ſur tout des Janniſſaires. Mais ce ſont des accidens qui ne régardent point le Peuple ni le corps de l'Etat; il n'y a que le Souverain qui en ſouffre, & ſa diſgrace particuliere n'interrompt point le cours des proſperitez de la Nation.

Au reſte ce défaut ne vient que d'un ſeul point qui manque à ce Potentat pour être parvenu au plus haut degré de l'autorité auſoluë. La Politique des Fondateurs de cet Empire n'a jamais atteint juſques là. C'eſt à leur ſucceſſeurs d'éviter par leur prudence le précepice que ces premieres ont bien veu dans leur chemin, mais qu'ils n'ont pû trouver le moyen de fermer.

Le naturel vif & ardent de ces peuples, leur peu de politeſſe, avec les principes mal digerez de leur Religion, contribuent beaucoup à ces mouvemens brutaux & indomtables dont ils ſe trouvent quelquefois ſaiſis.

Mais dans l'Occident de pareils attentats ne ſont point à redouter, & ils ſe

ſont encore moins à proportion de ce que les Nations ſont plus civiliſées. Je ſçai ce qui s'eſt paſſé en Angleterre, mais je ſçai auſſi qu'on n'en uſa pas avec la même fureur qui ſe remarque parmi les Turcs. On abuſa les peuples par une eſpece de formalité de Juſtice ; & ce qui eſt arrivé dans cette Iſle a ſi fort touché les eſprits, & inſpiré tant d'horreur à tous les Etats qui ſont en cette Partie du monde, qu'on peut aſſeurer que cet évenement eſt un garand certain qu'on n'en reverra jamais de ſemblable.

Il n'y a donc point de forme de Gouvernement qui convienne mieux à la plûpart des Païs de l'Europe, & ſur tout à la France, que la Monarchie abſoluë, appuyée ſur les fondemens de la crainte & de l'amour.

L'amour pour le Prince eſt ſi naturelle dans le cœur des François, qu'il n'y a pas de Nation au monde où elle regne d'avantage ; mais comme ils ſont pétris avec le même levain que tous le reſte des hommes, ils ſont auſſi comme eux legers, broüillons, & ſujet à s'aigrir, comme à s'enfler par trop de fermentation.

C'eſt la crainte ſeule qui eſt capable de

les contenir dans les bornes les plus prochaines de l'état naturel, où tous les hommes devoient être pour l'interêt de leur conservation & de leur mutuelle défense. C'est elle seule qui peut rafroidir cette ardeur excessive, arrêter la fermentation, & fixer l'activité des esprits.

Cette crainte ne peut être produite dans le cœur qu'à proportion du pouvoir qui l'excite. On n'a qu'a jetter les yeux sur les Etats voisins où avec la mollesse du Gouvernement, on se fait un merite d'une clemence mal entenduë; on appelle rigueur, & peut-être inhumanité, une severité necessaire à la conservation des Societez; où sous pretexte de douceur les crimes se multiplient par l'impunité, & font sentir leurs funestes effets au Public & aux particuliers.

Mais il n'en faut point chercher d'exemples ailleurs qu'en vôtre Royaume, où il ne se trouve plus aujourd'hui de mutins, ni de factieux, ni de traitres. Il faut avouër qu'il ne s'est jamais commis tant de perfidies qu'on en a veu de tous tems parmi les Etrangers, & qu'on en voit encore maintenant; ce que V.M. sait mieux que personne du monde par les

offres qu'ils lui font tous les jours, & par les entrepriſes qu'ils executent quelquefois en ſa faveur. Cependant la fidelité n'eſt pas ſi generalement épuré qu'il ne ſe ſoit autrefois & même ſous vôtre Regne, trouvé quelque lâche qui ait manqué de foi ; mais pour des broüillons & des rebelles, il eſt conſtant qu'on en a veu en France ſous les Regnes precedens, & au commencement de celui de V. M. autant qu'en aucun autre endroits de l'Univers.

Où eſt-elle aujourd'hui cette multitude d'eſprits remuans & enclins à la revolte? N'ont-ils pas tous les pretexte qu'ils ont jamais eus ? Les guerres & les autres dépences que V.M.eſt obligée de faire pour ſoûtenir l'éclat de ſa gloire, ne l'obligent-elle pas d'impoſer ſur le peuple des tributs plus exceſſifs qu'il n'en fut jamais levé même ſous Loüis XI. Les P.R.n'ont-ils pas été pouſſez plus loin que ſous Charles IX. & ſous Loüis XIII. La Nobleſſe n'eſt-elle pas plus chargée qu'elle n'a jamais été? Le Clergé ne contribue-t'il pas aux beſoins de l'Etat plus qu'il n'a jamais fait & dans ce ſiécle & dans tous les ſiécles paſſez ? Et V. M. n'a-t'elle pas

autant de demêlez avec le Siege de Rome qu'aucun Roi de France en ait eu ?

Cependant tout eſt tranquille, tout eſt ſoûmis. Point de revolte, point de trahiſon. La guerre & les troubles ne ſont qu'au dehors, au lieu qu'autrefois ils étoient au dedans. Le Païs étranger eſt pillé, brûlé, deſolé, pendant que vos Sujets joüiſſent en paix de fruit de leurs travaux, & du revenu de leurs domaines.

Ceux d'entre-eux qui peuvent être dans la ſouffrance, ou avoir un peu dégeneré du vrai naturel des François, qui eſt d'être affectionnez à la Monarchie, & ceux d'entre les Etrangers qui prendroient plaiſir a voir les troubles renaître au cœur de vôtre Royaume pour en profiter, ont beau dire que la France ſe voit accablée par la diſette qui y eſt ſurvenuë, & par la pauvreté qui y augmente ; toutes les affaires n'en vont pas moins leur train; elle ne s'en maintient pas moins glorieuſement contre ſes ennemis ; le Gouvernement n'en a pas moins de vigueur. Il eſt vrai que l'abondance y regne moins qu'autrefois, mais il n'eſt pas poſſible qu'on ſoit exemt de toute incommodité. Pour le conſoler du peu qu'on eſt obligé de

souffrir, & de ces levées extraordinaires de finances qui se font à présent, mais qui cesseront un jour, on n'a qu'à faire comparaison de l'état ou la grace se trouve aux calamitez ou sont exposez les Peuples chez qui vous avez seu transporter la guerre pour l'en garentir.

S'il y a donc quelque mécontent qui se plaigne, ou quelque malheureux qui gémisse, ce n'est que tout bas & en secret: il n'ose seulement troubler de ses plaintes le bel ordre & la tranquilité qui regnent par tout; il n'ose se dispenser de prendre part aux affaires publiques, de crainte de se voir soupçonné d'être un mauvais Sujet. La plûpart de ceux qui sont le plus dans la contrainte font des démarches qu'on n'exige pas tout-à-fait d'eux, & dont on ne pourroit pas leur reprocher le défaut s'ils s'en abstenoient.

Il n'y en a point d'exemple plus sensible que la conduite de quelques-uns des Reünis. Un Pere qui a encore son ancienne Religion dans le cœur, & qui a un Fils ou plusieurs hors du Royaume, qu'il sait être dans les troupes des ennemis de V. M. ne laisse pas neanmoins d'envoyer le Fils qui lui reste, ou de lui

permettre

permettre d'aller à la guerre porter les armes contre ſes propres Freres, dont toute la Famille approuve la retraite, & contre les Païs où ils ont trouvé un aſile. Il met par là ſes propres Enfans aux mains les uns avec les autres & au hazard de s'entregorger, & cela preſque volontairement & ſans aucune autre contrainte que celle que lui fait l'envie qu'il a de paſſer pour bon citoyen, & pour bon Sujet de Vôtre Majeſté.

Il n'y a perſonne qui n'avoüe que ces gens-là n'en auroient point uſé ainſi ſous les Regnes précedens. Tous ceux qui portent les armes chez les Etrangers auroient demeuré dans le Royaume où ils les porteroient de même : mais ce ſeroit pour maintenir leur liberté ou plûtôt leur indépendance ; ce ſeroit pour s'oppoſer aux volontez de V. M. & ceux de ce parti qui la ſervent encore fidelement n'en feroient pas moins que les autres & ſe joindroient à eux pour l'outrager.

D'où vient donc cette difference de ce qui ſe paſſe aujourd'hui à ce qui ſe faiſoit autrefois ? D'où vient ce changement ? De la difference avec laquelle V. M. manie l'autorité Royale ; de ſon diſcernement

à en faire le veritable usage; de son adresse à conduire cette bête brûte qui s'appelle le Peuple, & qui demeurant sans frein court à l'abandon de tous les côtez où son instinct la pousse; mais qui s'accoûtume insensiblement à se laisser régir par le mors qu'on lui donne, & à marcher mieux à proportion de ce qu'on lui tient la bride plus serrée.

C'est le pouvoir absolu qui seul est le veritable frein capable de domter la fougue d'une multitude aveugle & capricieuse, comme il est en même tems l'objet de l'admiration des grands Politiques qui en connoissent les avantages, & des esprits les plus éclairez qui voloient qu'une partie de la gloire du Souverain rejaillit sur les Sujets.

En effet il y en a peu parmi les vôtres qui en voyant augmenter l'estime de tout l'Univers pour V. M. ne soient persuadez qu'elle a aussi augmenté pour toute la Nation qui est sous vôtre Gouvernement. Il n'y en a presque point qui allant faire des feux de joye pour vos conquêtes, ne soit si transporté de plaisir qu'il ne s'imagine en quelque façon y participer, & qu'il ne se croye trop recompensé des

contributions immenſes qu'il eſt obligé de fournir pour la guerre, par les glorieuſes aquiſitions que fait V. M. & par le reſpect dans lequel vôtre puiſſance & les grandes actions des François tiennent tous leurs voiſins.

Ainſi V. M. aura raiſon de ne ſe laiſſer ſeduire par aucun conſeil, s'il ſe trouvoit à l'avenir quelqu'un de ſes Miniſtres ou de ſes Directeurs qui osât lui en ſuggerer de contraires à ceux qu'Elle a toûjours ſuivis, & qui rendiſſent à lui faire relâcher une partie des droits de ſon autorité, à quoi elle ne peut jamais décendre ſans intereſſer ſa gloire. Son but principal, ſa premiere veuë doit toûjours être de s'affermir en cette autorité ſupreme & independante, & de travailler à la tranſmettre dans toute ſon étenduë & dans toute ſa vigueur aux Rois ſes Succeſſeurs, qui ſeront obligez de vous regarder comme un nouveau Fondateur de la Monarchie, puis que vous aurez amené la forme du Gouvernement à ſa perfection.

A cet avantage qui revient à vos Sujets du côté de la gloire, ſe joignent ceux des grandes recompenſes que le

pouvoir ſans bornes met entre les mains de Vôtre Majeſté pour leur diſtribuer. Combien ne s'eſt-Elle point fait reſtituer de droits & de revenus qui avoient été uſurpez ſur la Couronne ? Combien de Benefices & de biens Eccleſiaſtiques, dont on lui avoit enlevé la diſpoſition ? Et ſi toutes ſources de bien-faits qu'Elle a à repandre n'étoient pas encore aſſez abondantes, le pouvoir arbitraire ne l'autoriſe-t-il pas à impoſer tels nouveaux tributs qu'il lui plait pour remplir ce defaut ?

Ce ſont ces grandes liberalitez, ces recompenſes riches & magnifiques dont Vôtre Majeſté ne manque pas de combler ceux qui les meritent, par l'attachement qu'ils ont pour ſa gloire & par les ſervices qu'ils rendent à l'Etat, qui animent les cœurs de ſes Guerriers, & aident à former cette multitude de Heros dont les actions donnent de l'émulation à tous les peuples du monde.

Dans les Sciences & dans les beaux Arts, auſſi-bien que dans la guerre, la France ne l'emporte-t'elle pas aujourd'hui ſur toutes les autres Nations ? Les plus rares Eſprits & les plus excellens

Ouvriers n'accourent-t-ils pas de toutes parts dans un Roiaume, où on ſait en même tems diſtinguer le merite & le recompenſer? Mais ſur tout on voit s'y rendre en foule les plus braves & les plus genereux Guerriers, qui expoſent leur vie pour le ſalut du Noble, tandis que dans l'oiſiveté & parmi les plaiſirs il jouït de ſes privileges; & pour celui du Marchand, qui dans la tranquillité qu'ils lui procurent, acquiert & poſſede quelquefois des richeſſes immenſes. Cependant le Soldat dans les autres Etats n'eſt regardé du Noble & du Bourgeois que comme un mercenaire, qui eſt trop heureux de ce qu'on lui fournit tres-mediocrement dequoi vivre. Ses ſervices, qui meritent les plus grandes fortunes & les premieres recompenſes, y ſont avillis par ſa facilité. Les Peuples ne comprennent pas la grandeur de ſes travaux, ni n'en connoiſſent pas le prix, parce qu'il ne les leur met pas lui-même aſſez haut; & les Marchands, qui n'eſtiment que ce qui eſt cher, ne font ſi peu d'état d'une vie qui eſt ſans ceſſe expoſée pour leur ſeureté, que parce qu'ils en ont le ſacrifice à trop bon marché.

C'eſt une prévention dont il n'y a que la puiſſance abſoluë de V. M. qui ait fait revenir ſes Peuples, & que rien ne ſera capable d'ôter aux Etrangers. Ceux-ci s'imaginent avoir fait un grand effort en portant leur liberalité à deux mille écus dans une occaſion où V. M. n'a pas cru faire largeſſe que d'en donner cent mille. Voilà le ſecret par lequel Elle a attiré à ſon ſervice les plus braves d'entre ſes Voiſins, & piqué les plus indolens d'entre ſes Sujets. Mais pour pouvoir pratiquer ce ſecret il faut qu'un Souverain ſoit en état de faire ce qu'il veut; de depouiller ſans rien craindre les Membres de ſon Etat qui cherchent à repoſer tranquillement dans leurs lits & ſous leur toit, afin de vétir ceux qui vont s'expoſer aux injures de l'air & aux ardeurs du Soleil pendant que les autres dorment à leur aiſe.

De l'Egliſe.

LEs affaires de la Religion ſont aujourd'hui dans un état violent au dedans, quelque paiſible qu'il paroiſſe au dehors, qu'il n'y a point de matiere ſur laquelle la Politique ait plus dequoi s'exercer. Preſque tous les Reguliers ſont

maintenant dans la contrainte. Une partie des autres Ecclesiastiques y est aussi. Il y a un Corps tres-considerable de Laïques qui gémit sous le poids de la violence qu'on continuë à exercer sur leurs consciences dont on n'a pû dompter les mouvemens, & quelque bonne mine que fasse le Pape regnant, le S. Siege n'est pas satisfait.

Si on avoit cru à Rome trouver autant de vigueur en V.M. qu'Elle en a fait paroître, on se seroit bien donné de garde de commencer à la harceler. Les precedens Pontifes en auroient usé comme le Pape d'aujourd'hui. Ils n'auroient rien entamé. Ils auroient dissimulé ce qu'ils pretendent avoir été donné d'atteinte à leur autorité & à leurs droits. Mais presque toûjours accoutumez de venir à bout de la resistance des Princes, ils n'ont pas cru que la vôtre iroit si loin. Cependant aprés s'être declarez ils n'ont voulu s'en dédire, & tâchant d'allier par tout l'infaillibilité du fait avec celle du droit ils ont mieux aimé demeurer jusques à la mort broüillez avec la France, que de se retracter, & d'avoüer qu'ils étoient mal fondé en leurs pretentions.

Le Pape regnant qui a veu que la resolution de ſes Predeceſſeurs avoit été ſurmontée par la vôtre, n'a pas jugé à propos de ſuivre la route qu'ils lui avoient tracée. Il a pris le parti de favoriſer V. M. dans tout ce qui ne concernoit point les matieres en queſtion, à l'égard deſquelles il s'eſt teu, afin de n'être pas obligé ou de ceder ou de ſe broüiller auſſi, attendant que des conjonctures plus favorables lui donnent lieu de reprendre les procez qui demeurent indecis entre V. M. & le S. Siege.

Car on ne doit pas s'imaginer que Rome ait deſſein de rien relâcher dans le fonds. Elle ne démord jamais de ce qu'elle a entrepris, & fût-ce aprés des ſiécles entiers, elle fera un jour revivre les pretentions qu'elle a une fois miſes en avant.

Je n'en excepte pas même ce qui regarde les Franchiſes des quartiers, quoi que ce ne ſoit pas un de ces points de Doctrine qui donnent atteinte à ſon autorité Eccleſiaſtique, & que l'affaire ne devant être conſiderée que comme de Prince à Prince & de Seculier à Seculier, le Pape pût vous faire juſtice ſans intereſſer la delicateſſe de ces ſortes de droits auſquels

il ne veut point souffrir qu'on touche le moins du monde.

Il ne faut pas néanmoins esperer qu'il se rende beaucoup plus traitable sur ce point que sur les autres. Quand la necessité d'obtenir de vous quelque condescendance comme dans les autres points contestez, devant que d'entrer sur celui-ci en un acommodement par lequel il semblât vous accorder quelque chose, il tâcheroit de ne le faire qu'avec tant de restrictions, & en des termes si équivoques, qu'ils peussent être encore sujets à interpretation ; & en tout cas on aura toujours au besoin la minorité de l'Eglise à confondre avec les interests de l'Etat, en vertu de laquelle on pretendra que le Mineur releve le Majeur.

Mais, sans parler de la Regale, à laquelle Vôtre Majesté ne s'attache pas tant pour l'utilité qui lui en peut revenir, que pour ne ceder rien à Rome, qui sait trop se prevaloir des deferences qu'on a pour elle, quel accommodement pourroit-on faire sur les Decisions du Clergé de France ? Elles sont nettes, elles sont claires, elles ne laissent point de difficultez. Il seroit de l'interest de tous les

Etats du monde de les soutenir : il est de celui de vôtre Couronne de ne vous en desister jamais : il est de celui du saint Siege d'en demander eternellement la revocation, ou de les casser & annuller hautement & formellement, si jamais il en trouve une favorable conjoncture, & si le Gouvernement de la France se retrouve jamais en des mains assez foibles pour permettre au saint Pere de parler aussi haut qu'il a fait autrefois.

Ce que les Papes ont entrepris en vertu de ce droit qu'ils s'attribuoient de disposer de tous les Etats, est trop connu pour ne comprendre pas combien ils ont d'interest à le retablir, s'il est possible. C'est aux Souverains à se precautionner sur ce point, & à mettre ordre que les Peuples ne retombent plus dans l'aveuglement où ils ont été.

Il n'y a jamais eu de Prince qui ait seu garder un si juste milieu qu'a fait V. M. entre le respect qui est dû à la Religion & à son Souverain Pontife dans l'exercice qu'il fait son auguste Charge, par rapport à la Foy & à la Conscience, & entre la resistance qu'il faut faire à ses entreprises, lors qu'il les étend au delà

des bornes de ce qui concerne ſes fonctions Eccleſiaſtiques.

Sur ce chapitre ſi delicat on a veu preſque tous les Princes donner dans l'une ou dans l'autre extremité. Henri VIII. Roy d'Angleterre, ayant fort bien compris que la Cour de Rome s'émancipoit infiniment au delà de ſa Commiſſion Apoſtolique, qu'elle s'étoit autoriſée à juger des choſes qui n'étoient nullement de ſa competance, & qu'il étoit de la prudence des Têtes Couronnées de s'oppoſer à ſes uſurpations, il ne s'en tint pas à reſſerrer la Juriſdiction Eccleſiaſtique dans ſes juſtes limites. Il prit feu contre Rome. Comme elle pretendoit tout avoir il lui diſputa tout, & en lui ôtant ce qui ne lui appartenoit pas, il la depoüilla d'une main ſacrilege de ce qu'elle poſſedoit legitimement.

D'un autre côté les Etats qui ſe ſont fait un principe de conſcience d'être auſſi ſoumis au Lieutenant de Dieu qu'à Dieu même, lui ont non ſeulement conſervé ſes droits legitimes, mais ils lui ont encore abandonné les leurs; & quoi qu'ils ayent aſſez ſouvent ſenti les inconveniens qui accompagnoient cette defe-

rence outrée, ils n'ont pas eu la force de la ramener à ſes juſtes termes, & ils ont mieux aimé ſe rendre coupables contre eux-mêmes du peché d'omiſſion, par raport aux choſes de ce monde, que de celui de commiſſion, par raport à la vie à venir.

De là eſt procedée cette alliance monſtrueuſe de Puiſſances oppoſées l'une à l'autre, & ſi égales en autorité en un même Etat. L'Inquiſition condamne le Pere mort & le Fils vivant de Philippe II. Roi d'Eſpagne, & quand ce Monarque n'y conſentiroit pas il ſe verroit forcé de ſouſcrire à une ſi terrible condamnation. Les Inquiſiteurs font lier, quand il leur plaît, un nombre de Creatures humaines, parce qu'elles ne peuvent pas croire ce qu'on veut qu'elles croyent, & quelquefois par d'autres motifs, quoi que ſous ce méme pretexte ; ils les font jetter dans un feu ardent, & le Roi d'Eſpagne eſt obligé d'aſſiſter à ce barbare ſpectacle, de contempler cette horrible execution, & témoigner qu'il ſe divertit beaucoup à la voir.

Quand je fais reflexion ſur le pouvoir de ce Tribunal & ſur les ſentimens de

V.M. je ne puis m'empeſcher de vouloir deviner ce qui ſe ſeroit paſſé entre Elle, & lui ſi Elle l'avoit trouvé établis en France, & aprés y avoir bien penſé, & conſideré le furieux conflict qui ſe ſeroit fait entre un. Roi qui a le cœur ſi noble & ſi indépendant, & une Puiſſance ſi abſoluë & ſi autoriſée dans les eſprits des Peuples, j'en demeure abſorbé, & je me pers dans mes imaginations.

La République de Veniſe eſt un des Etats qui s'eſt gouverné le plus ſagement ſur le fait de la Religion. Elle a reconnu le centre de l'unité dans le Siége de Rome. Elle à ſuivi les Déciſions qu'il a faites en matiere de Foi; elle en a gardé le culte; elle lui porte le reſpect qui lui eſt deu; Mais elle ne le laiſſe ni dominer dans l'Etat, ni en régler les intereſts, ni y introduire les Tribunaux qu'il lui a plu d'ériger depuis qu'il a aſpiré à la Monarchie univerſelle.

Cette ambition des Papes pouſſée ſouvent avec aveuglement & avec excés, a par un autre excés fait tomber beaucoup de Peuples dans l'héreſie, parce qu'ils ne pouvoient croire qu'un injuſte Siége deût enſeigner une doctrine juſte, & qu'o-

bligez par leur lumiere naturelles de lui être oppoſez à de certains égard, ils ſe ſont piquez de lui être oppoſez en tout.

Mais ſi leur averſion outrée leur a été préjudiciable à eux-mêmes, en les faiſant éloigner du centre auquel doivent aboutir toutes les lignes de la Religion qui ſont droites, elle n'a pas été inutile à ceux qui ont ſeu faire un bon uſage de la connoiſſance particuliere qu'ils ont priſe des procés que Rome faiſoit à ſes ennemis, & du tort qu'avoient ceux-ci, cóme des choſes en quoi ils avoient raiſon.

Ils ſe ſont ſervis de cet exemple pour ne pécher point, pour ſe tenir unis au gros de l'arbre, & n'en defigurer pas la beauté par un retranchement injuſte & peu neceſſaire; mais auſſi pour ne ſe laiſſer pas tellement couvrir de ſon ombre qu'ils ne puiſent plus joüir de la clarté du Soleil, ni en recevoir d'influences que celles qui pourroient paſſer au travers de ſes branches & de ſes feüilles.

Ce n'eſt donc pas un ſi grand mal'heur qu'on l'imagine ordinairement, qu'il y ait des Heretiques au monde. Lors qu'il n'y en avoit point ou qu'ils n'oſoient paroître, ou qu'on les mépriſoit ſi fort que per-

ſonne ne vouloit les écouter, les Papes ont pris leur tems pour s'en faire accroire. Devenus maîtres des affaires de la Religion ils ont adroitement ſeu y allier toutes les autres, & à la faveur de ce mélange d'intereſts ils ſe ſont preſque par tout rendu arbitres du temporel comme ſpirituel.

Ainſi il n'y a pas lieu de s'étonner qu'ils témoignent tant d'indignation contre les Héretiques, & qu'ils employent le Clergé de chaque Etat pour les en faire chaſſer, ou pour les y faire exterminer. Il y va trop de leur intereſt, & ils n'en doivent ſouffrir en aucun lieu du monde où leur credit peut s'étendre juſqu'à les détruire, puis qu'en quelque endroit qu'il s'en trouve ils font leur principale affaire d'anéantir Rome, comme de ſon côté Rome employe tout ſon pouvoir à les extirperer.

Une des principales veuës d'un bon Politique doit être de ſe former un plan raiſonnable de la conduite qu'il faut tenir à l'égard du S. Siege & de ſes Ennemis, & de ce qu'il faut faire par raport à l'établiſſement où ſe trouve chacun des deux partis dans l'Etat.

La Religion en ſoi-même eſt lobjet le

plus auguſte & plus digne de la veneration des hommes, le lien le plus beau & le plus utile des Societez, la Mere qui les couve dans ſon ſein, qui les éleve, & qui prend ſoin de les former à toutes les vertus. Il n'y a donc point de Societez qui puiſſent ſans crime ſe diſpenſer d'honorer leur Mere, & qui ne doive empêcher qu'aucun de ceux qui ſont dans l'enceinte de leur vaſte Famille la traite avec mépris ou irreverence.

C'eſt ce qui ſe pratique dans tous les Etats du monde. Il n'y en a point qui ſouffrent l'irreligion ou les blaſphemes. Ce qu'il y a de gens profanes dans leur ſein ſont obligez d'étouffer leur impietez, & je ne crois pas que parmi les Nations policées il y ait perſonne qui oſe dire hautement qu'il vit ſans Religion, bien loin d'oſer employer ſa langue ſacrilege à la combatre & à la detruire.

Mais le reſpect qui eſt deu à la Religion en general ne peut pas être exigé dans la même étenduë pour chaque Religion particuliere ; autrement ce lien qui unit ſi heureuſement & ſi fortement toutes les Societez, venant à être ſerré avec trop de force & de violence, ne manqueroit

pas de les bleſſer & de leur faire de dangereuſes playes.

Les égards que l'Etat doit obliger ſes Membres d'avoir pour chacune des Religions qui ſe trouvent établies, ſont differens ſelon les differentes diſpoſitions où ſont les peuples. Comme on ne doit jamais permettre ni à un particulier, ni à un Corps de parler irreverement ou trop fortement de la Religion dominante, il faut auſſi tenir la main à ce que ceux qui la profeſſent ne diſent rien d'injurieux aux autres Sectes qui ſont tolerées.

La queſtion eſt de ſavoir s'il en faut tolerer, & ſi les Princes Catholiques doivent ſouffrir l'exercice d'une autre Religion dans le Païs où il dominent ? Le Pape n'approuve pas cette tolerance, & il a raiſon. La Politique l'admet en de certains cas, & elle n'a pas tort.

En general le Pape a raiſon, car il eſt de ſon intereſt de faire des Catholiques. C'eſt ſa vocation, c'eſt ſon avantage, & l'experience lui fait tous les jours connoître qu'entre les Proſelytes qu'on a faits par violence il y en a toûjours quelqu'un qui devient effectivement bon Catholi-

que ; & à l'égard de ceux qui demeurent dans l'incredulité, comme ils ſont toûjours deſtinez à la damnation, il n'importe pas beaucoup que ce ſoit hors de l'Egliſe ou dans l'Egliſe qu'ils ſe damnent.

Tout le Clergé étant dans la dependance du Pape, comme dans l'uniformité de Doctrine avec lui, il n'y a preſque pas un Eccleſiaſtique qui ne ſoit dans ce principe, ſur tout les Reguliers, qui lui ſont devoüez d'une façon particuliere. On peut donc toûjours faire fonds qu'il n'y aura point de Directeur de Conſcience qui ne tâche de menager toutes celles qui lui ſeront commiſes, & qui ne les ſollicite à contraindre & à maltraiter les Heretiques.

J'oſe dire à V. M. que je ne ſçai ſi elle a été aſſez en garde contre ſes Directeurs ſur ce point-là. Quoi qu'il en ſoit ſon bonheur ordinaire l'a tirée d'affaire. Le ſuccez à juſtifié le deſſeins qu'elle a eu d'éteindre l'Hereſie dans ſon Royaume, & rendu legitimes les moyens dont elle a permis qu'on ſe ſoit ſervi pour en venir à bout. Le grand ouvrage de la Réünion eſt achevé, au moins à le regarder par

l'exterieur. Ce seroit en vain qu'on porteroit à present la veuë sur le passé, il ne se revoquera plus, & les conseils ne peuvent avoir d'effet que pour l'avenir.

La Politique de son côté n'a pas tort d'admettre la tolerance en de certains cas; car lors qu'elle est établie de longue-main, ou qu'il y a un Corps si puissans qui la demande, que l'Etat se trouveroit en danger d'en être bouleversé, on ne peut pas la refuser; ou bien il s'ensuivroit que la Religion, cette Mere de la Societé, étoufferoit sa Fille, & que du plus assuré principe de l'ordre on en feroit un principe de desordre & de confusion.

Mais pour s'aquiter à la fois des devoirs de la Religion & de ceux de la Politique, il n'y a point de Souverain qui ne doive employer ses soins & son autorité à dissiper les Sectes, à ramener dans le sein de l'Eglise ceux qui s'en sont retirez, & à y faire entrer ceux qui n'y ont jamais été. Quand un Conseil de Conscience n'inspirera au Prince rien de plus outré contre les Sectaires, son Conseil ordinaire n'aura pas raison de s'y opposer.

L'uniformité en matiere de Religion, est d'une grande importance dans un Etat.

Attachez que ſont les hommes aux ſentimens que la Religion inſpire, & bien plus fortement qu'a toutes les autres paſſions qui peuvent les agiter, ils portent leurs aigreurs ſur ce ſujet, leurs haines, & leurs guerres, beaucoup plus loin qu'en toute autre occaſion. Il s'éleve entre eux plus de conteſtations, de querelles, & d'animoſitez ſur ce point qu'aucun autre intereſt n'eſt capable d'en faire naître. Lors même qu'il ſe forme des cabales de pure Politique on ne manque pas d'y appeller la Religion afin de fortifier le parti; & d'y embarquer un nombre infini de gens qu'aucun autre prétexte n'y feroit jamais entrer.

Cette uniformité s'entrêtien dans le Monde Chrêtien par le moyen du Pape. Il faut demeur d'accord que l'établiſſement de cette Puiſſance Eccleſiaſtique eſt admirable, & qu'on ne peut pas concevoir commens tant de divers génies & d'humeurs differentes pourroient demeurer dans une ſi grande union de ſentimens, & dans l'obſervation d'une même diſcipline, s'il n'y avoit ſur la terre une autorité également réverée des peuples & des Souverains qui fût deſti-

née à entretenir cette merveilleuse harmonie.

La sainte Politique ne peut donc point permettre qu'on se détache de cette Puissance donc l'établissement produit tant d'éfets si utiles, desquels je ne ferai ici aucun détail parce qu'ils sont assez conus. C'est le principe d'une unité qui se conserve parmi les Nations les plus desunies; un germe qui entrétient toûjours en elles les dispositions nécessaires à la réünion. C'est une espece de Tuteur de la Famille Chrêtienne contre lequel à la verité les Princes peuvent agir lors qu'il fait des malversations, ou qu'il administre mal les affaires qui lui sont commises; mais ils doivent toûjours respecter en lui le titre de Tuteur, & lui laisser libre l'exercice de sa charge dans les choses qui en dépendent.

Cependant comme il n'y a rien de si parfait au monde qui n'ait son defaut, rien de si utile qui n'ait son inconvenient, rien de si beau qui n'ait ses tâches, ce salutaire établissement du S. Siege a, aussi son mauvais côté. L'esprit humain qui abuse des meilleures choses & qui les gâte, ayant employé ce legitime pouvoir à

des usages illegitimes l'a rendu suspect. Les Papes en traitant les Héretiques avec trop de rigueur, & en obligeant les Princes à les traiter de même, ont rendu les Héretiques necessaires aux Peuples & aux Princes, & ont engagé dans la suite les Souverains à les épargner, afin de s'en servir à éclairer les démarches de Rome, & à la mortifier quand elle s'en fera trop accroire.

Les Héretiques sont donc necessaires dans le monde pour aider à reprimer le Pape lors qu'il s'échappe au delà des bornes de son administration. S'il arrivoit encore comme autrefois, qu'il ne se trouvât dans l'Europe que des Princes foibles & des Peuples grossiers & ignorans, la haine & les lumieres de ces Ennemis de l'Eglise, seroient un sel qui preserveroit les Etats de la corruption dont les Ecclesiastiques les avoient remplis.

Mais comme il y a assez & trop de ces Sectaires dans le voisinage de la France pour produire cet effet, il n'est pas besoin qu'elle en entretienne dans son sein sans necessité. Il germera assez de cette mauvaise semence dans les Terres étrangeres, sans la laisser croître parmi les

bonnes plantes, qui en seroient peut-être enfin étouffées si elles en étoient également pressées au dehors & au dedans.

Le dessein de la détruire en vôtre Royaume étoit digne de Vôtre Majesté, qui n'en conçoit que de grands & d'extraordinaires, & les mesures qui avoient été prises pour y parvenir étoient si justes & si bien concertées, qu'il sembloit qu'on ne pouvoit pas manquer de reüssir. La maniere même dont on s'y étoit pris d'abord avoit déja eu des succez si avantageux, qu'il y avoit lieu de s'en promettre des *suites* tout-à-fait favorables, d'esperer qu'avec le tems on en viendroit si heureusement à bout, que ce seroit une affaire vuidée sans retour.

Mais Vôtre Majesté excitée par le zele que Rome lui faisoit inspirer, na point voulu attendre des effets qui étoient trop lents au gré de l'impatience du Clergé. Elle a par complaisance pour lui precipité ses démarches, & ordonné qu'on arrachât promptement cette yvroïe dont la racine a été tirée de la terre & renversée sur le champ, où on pretend la laisser secher à loisir.

Quoi qu'il en soit, comme il vaut mieux

occuper la terre d'une semence mauvaise en elle-même, lors qu'elle rapporte un fruit utile au Laboureur par le debit qu'il en fait, qu'en la laissant tout-à-fait inculte faute de bon plan demeurer privé de tous revenus, & reduit à l'indigence ; je crains que Vôtre Majesté ne trouve dans la suite qu'elle s'est trop precipitée, en faisant faucher tout d'un coup ce qu'il ne faloit que sarcler & détruire avec le tems & par degrez.

Car si paroit que l'Etat n'ait point senti de secousse trop violente par ce grand bouleversement qui s'y est fait, & si on ne s'apperçoit pas encore beaucoup des desordres qu'il a causez, il est neanmoins constant que vôtre Conseil de conscience, qui se sent toûjours de l'esprit de Rome, sur tout à l'égard des Heretiques, s'est peu mis en peine de la diminution de vos revenus, & de l'affoiblissement du Royaume, qui est plus grand qu'on ne croit; & que tous vos Directeurs n'ont eu en veuë que d'augmenter l'Empire & les revenus du Pape & du Clergé.

C'est là l'unique motif qui les a poussez à faire de si puissante sollicitation à V. M. & à presser un devoüement trop

prompt

prompt & trop irregulier. Vous avez eu pour eux une complaisance dont les fâcheuses suites, qui, si je l'ose dire, semblent se preparer, doivent vous determiner à ne faire point de difficulté de vous en dédire.

Il est sorti de Vôtre Royaume un Peuple tres-considerable, & si la plus grande partie n'a emporté que tres-peu de bien, c'est au moins de l'argent comptant qui s'en est allé avec ces Fugitifs. Mais quelle sommes immenses n'avoient point une multitude de Marchands qui ont fait retraite, & qui ont sauvé tous leurs effets? Comme les P. Reformez n'étoient point admis ni aux Charges, ni dans les affaires de Vôtre Majesté, il s'en étoit beaucoup jetté dans le negoce, & la plûpart de leurs biens consistant en argent ou en effet, il leur a été facile de les transporter.

Cette verité n'est devenuë que trop sensible par la quantité prodigieuse d'especes de monoie de France qui s'est trouvé dans le Païs voisins, d'où on a bien eu de la peine à en faire revenir une tres-petite partie, tout le reste y ayant demeuré.

Ce desordre n'est pas le seul qu'on ait remarqué. Il y en a eu d'autres qui n'étant

pas si considerables que les ennemis de V. M. le publient, ne laissent pas toutefois d'être de quelque consequence. On peut mettre en ce rang les manufactures de France que les Fugitifs ont établies chez les Etrangers, où on prétend qu'ils en ont déja tellement perfectionné quelques-unes qu'il ne faut point esperer qu'à l'avenir elles soient abandonnées, ni qu'on revienne chercher en France ce qu'on trouvera commodement chez soi.

Mais le plus grand mal & la plus dangereuse de toutes les suites de cette affaire est que les troupes de vos ennemis ont été fortifiés de ceux d'entre les François qui ayant déja exercé la profession des armes, sont allez communiquer ailleurs les lumieres qu'ils avoient acquises sous les auspices de V. M. Outre cela il y a eu encore beaucoup de gens de cœur, qui ne sembloient pas à la verité destinez pour la guerre, mais que le besoin a reduits à prendre ce parti, & qui pressez de la necessité, & animez du vain desir de se faire jour par cette voie à rentrer dans leur Patrie & dans la possession de leurs biens, avec la disposition que les François ont aux armes, n'ont pas combatu moins cou-

rageuſement, & n'ont pas moins rendu leur valeur funeſte à leurs Compatriotes, que ceux qui de tout tems s'étoient exercez en l'art de la guerre.

Le nombre n'en eſt pas même ſi mediocre, qu'on oſe quelquefois l'aſſurer à V. M. & il ne diminuë pas par la mort de ceux qui periſſent ; car de nouvelles neceſſitez font tous les jours de nouveaux ſoldats parmi eux auſſi-bien qu'en France, & ce qu'il y a à preſent de gens de cette Religion ou qui ſortent encore de tems en tems du cœur du Roiaume, ou qui deſertent ſur les frontieres, ſont preſque tous jeunes & capables de ſervir dans vos armées, ou d'être utiles à l'Etat par leur travail.

La France commence à avoir beſoin d'Ouvriers, ſur tout pour la culture de la terre, auſſi bien que de ſoldats. Il n'y a point de Province qui ne ſe reſſente de cette diſette plus dangereuſe qu'aucune autre. Les vignobles ſont abandonnez, les terres labourables ſont en friche, les bêches & les faucilles ſont transformées en piques & en épées.

Ce ne ſera pas la fin de la guerre qui fera ceſſer ce deſordre, comme ce n'eſt

pas la guerre qui l'a causé. Si l'on n'avoit point écarté tant de Peuples il y en auroit eu assez pour suffire & à la guerre, & aux ouvrages ordinaires, & au commerce. Mais en tout cas ce que la guerre peut avoir contribué à ce mal étoit inévitable. Quand il s'agit de vôtre gloire il n'y a rien à dire ; si elle doit périr il faut qu'avec elle toute la France périsse, ou c'est une ingrate & une perfide. Alors il n'y va pas moins que du salut de l'Etat, & c'est le premier interest de tous ceux qui en sont les Membres.

Mais en ce qui regarde les Fugitifs que la France a perdus, il ne s'agissoit à proprement parler que de la gloire de Rome ; la vôtre n'y étoit interessée qu'autant qu'il vous plaisoit, c'est à dire autant que vous aviez résolu de maintenir & d'étendre le Regne du Pape, & de lui donner vôtre protection : ce qui est une espece de gloire à laquelle V. M. & ses augustes Devanciers ont été trés-sensibles, & peut-être trop, puis qu'à son égard aussi bien qu'au leur, les Papes ont été souvent des ingrats, & Rome une insolente.

Car pour le fonds de la chose même par rapport à V. M. quel avantage ou quel

honneur y avoit-il à acquerir pour Elle ? Ne regnoit-Elle pas auſſi abſolument ſur cette eſpece de Sujet que ſur les autres ? Y avoit-il rien parmi eux qui fut exemt de ſa Juridiction ? Leurs biens, leurs perſonnes, leurs vies, tout ne lui étoit-il pas également devoüé ? & lors qu'il falloit aller à la guerre contre les Nations d'une même profeſſion qu'eux les a-t'on jamais veu s'épargner ? Du Queſne ne commendoit-il pas l'armée Navale quand de Ruiter fut tué ? Les Maréchaux de Turenne, de Gaſſion, & de Scomberg, ont-ils favoriſé ou les Allemands ou les Hollandois ? Les P. Reformez ne furent-ils pas les ſeuls d'entre vos Sujets qui arrêterent les progrez du Prince de Condé dans le Languedoc, & qui lui fermerent les portes des Villes où leur nombre les rendoit les maîtres ? Y a-t'il eu des negotiations plus favorables à V. M. que celles du Marquis de Ruvigni en Angleterre ?

Elle n'étoit donc nullement obligée de maltraiter ce Corps de ſes Sujets. Ce n'eſt qu'en faveur du S. Siege qu'elle l'a fait, & le Saint Siege devoit bien la laiſſer faire à loiſir ſans l'engager à tant de precipitation ; ou du moins aujourd'hui que

l'experience a fait connoître le préjudice que ses Conseils ont apporté à l'Etat, il ne doit pas s'opposer à ce que la France se releve de cette perte autant qu'il lui sera possible.

Une ame moins éclairée que celle de V.M.& qui donneroit generalement dans toutes les imaginations de son Conseil de Conscience, en viendroit peut-être à me soupçonner moi-même, sinon d'heresie, au moins d'être un fauteur d'Heretiques; & mon corps pouroit courir autant de danger d'être deterré & jetté au feu, qu'en courut celui de l'Empereur Charles V. contre lequel on conçeut de pareils soupçons aprés sa mort.

Pour me perseverer de cette infamie, que je ne merite nullement, je declare ici par mon Testament, Acte le plus digne de foi qu'un homme fasse en toute sa vie, que je n'ai aucune liaison ni d'intrigues ni de sentimens avec les Heretiques, qui seront sans doute d'assez bonne foi pour me faire eux-mêmes la justice de me disculper de ce crime; & je proteste que je vis & que je veux mourir dans la même creance que le Directeur de V. M. & que nôtre S. pere le Pape.

Mais en convenant avec eux sur les dogmes speculatifs je ne puis pas me dispenser de m'écarter souvent de leur pratique. Je ne doute pas qu'ils ne different extremement d'avec moi en ce point, qu'il est bon que les Pretendus Reformez Fugitifs soient rappellez dans vôtre Roiaume, & qu'on facilité leur retour par toutes sortes de voies, fust-ce par le retablissement de l'Edit de Nantes.

Les raisons que j'en ai alleguées sont déja plus que suffisantes pour appuier ce conseil : mais il y en a une autre qu'il faut bien peser : c'est que dans quelque lustre que soit maintenant la France, avec quelque avantage qu'elle se soutienne aujourd'hui, quelque grande que ce soit sa puissance, quelque affectionnez à la Monarchie qu'on voie ses Peuples, & quelque enchantez qu'ils soient des vertus de V. M. son bonheur n'est pourtant pas plus fixe que tout le reste des choses du monde, & qu'il faut toûjours faire son compte que les armes sont jornalieres.

Je ne m'étendrai point sur la maniere dont les changemens peuvent arriver. Les évenemens sont si divers qu'on pourroit rapporter un million d'exemples de des-

ſeins concertez avec les meſures du monde qui ſembloient les plus juſtes, & qu'un nouvel incident, qui n'étoit pas poſſible de prévoir eſt venu renverſer tout d'un coup. Le feu prit par hazard dans un magaſin de munitions de guerre, une terreur panique qui vient ſaiſir une armée prête à combattre, un coup de vent qui porte les ennemis ſur vôtre flotte, ou qui la diſſipe, peuvent mettre un Etat à deux doigts de ſa ruine.

Si donc les ennemis de la France, par quelque accident auſſi inopiné qu'il eſt aujourd'hui peu apparent, venoient à avoir le deſſus & à triompher d'elle, avec quelle hauteur ne demanderoient-ils pas eux-mêmes le rétabliſſement des Refugiez. Plus le Pape & le Clergé ont témoigné d'ardeur à les faire maltraiter, plus V. M. y a fait conſiſter ſa gloire; & plus pour inſulter le Pape, pour mortifier V. M. & pour flétrir vôtre gloire, ils ſeroient ardens à revivre des Loix de l'extinction deſquelles vous avez fait vôtre plus grande affaire.

Car dans le fond ce ne ſeroit pas l'envie qu'ils auroient de vous renvoier vos Sujets qui les feroit agir. Quoi qu'il en

diſent, dequoi qu'ils ſe vantent ſur ce chapitre & chez eux, & par leurs Agens dans les Etrangeres, quelque peu d'égards & même mépris qu'ils témoignent pour ces étourdis, qui ont mieux aimé par un entêtement inſupportable aller s'expoſer aux froideurs & ſouvent aux hauteurs des Etrangers, que de continuer à ſe voir au deſſus d'eux par la protection de V. M. & par leurs propres qualitez qui ne le cedent en rien à celles des autres Peuples, il eſt certain qu'ils n'incommodent pas les Nations parmi leſquelles ils ſe ſont mêlez, qu'elles n'auront pas beaucoup d'empreſſement pour s'en décharger.

On ne laiſſeroit pourtant pas d'exiger le rétabliſſement de l'Edit de Nantes, ſi l'on ſe trouvoit en état de forcer V. M. à y conſentir. La raiſon que j'en ai déja alleguée eſt trop ſenſible, & il y a encore un autre Arreſt qui ne manqueroit pas d'y porter vos ennemis. C'eſt qu'ils demeureroient perſuadez que la plus grande partie des Reünis mêmes qui ſont dans vôtre Roiaume, & qui embraſſeroient de nouveau leur premiere Religion, ſeroient à l'avenir plus affectionnez à ceux qui leur auroient procuré la

liberté de conscience, qu'à V. M. ou qu'en tous cas ce seroit un parti dans l'Etat plus soupçonneux qu'il n'a été, & par conséquent moins bien intentionné, & plus prest à remuer.

Mais il ne faut pas douter que dans le tems qu'ils seroient jouïr vos Sujets qui seroient au dedans du Roiaume de tous les avantages du rétablissement de l'Edit de Nantes, ils ne fissent tous leurs efforts pour detourner ceux qui seroient parmi eux d'y venir prendre part, & ils ne manqueroient ni de raisons vraisemblables pour les arrêter, ni d'exemples propres à émouvoir leurs esprits.

Ils sauroient leur representer que ce qui est forcé ne dure d'ordinaire qu'autant que la force regne; que si on a cidevant imputé aux P. Reformez d'avoir autrefois extorqué l'Edit de Nantes les armes à la main, quoi qu'il fust connu de toute la Terre que le Roiaume étoit alors en paix, & que cet Edit avoit été accordé librement par Henri le Grand vôtre Aieul, avec connoissance de cause & de l'avis de son Conseil; on leur imputeroit un jour, & peut-être bien-tôt, non seulement d'en avoir eux-mêmes exi-

gé le rétablissement, mais de l'avoir fait extorquer par des Etrangers, auſquels conſequemment ils ſeroient tenus d'en avoir toute l'obligation & non à V. M.

Que V. M. dont ils font paſſer les nobles ſentimens pour une fierté outrée conſervera toujours le ſouvenir de l'affront qu'Elle aura receu & voudra à quelque prix que ce ſoit ſe vanger d'avoir été forcée à la choſe du monde à quoi Elle avoit le plus de repugnance, & pour l'execution de laquelle Elle s'eſt abandonnée à une conduite qu'on ne peut pas lui reprocher dans aucune autre de ſes actions.

Que quand Vôtre Majeſté ſeroit perſuadée qu'ils n'auroient point ſollicité ſes ennemis à agir ſi vigoureuſement en leur faveur, & que cela ſeroit arrivé par le pur mouvement de la jalouſie de ſes Voiſins, & par le plaiſir malin de la contraindre à une demarche ſi deſagreable & ſi mortifiante; toûjours Elle les regarderoit comme la cauſe, quoi qu'innocente & accidentelle, & comme le ſujet de la cruelle mortification qu'Elle auroit ſoufferte, & qu'ainſi Elle ne pourroit les enviſager que comme des objets odieux.

Que Vôtre Majesté sensible aux affronts comme Elle est, & toûjours environnée des Emissaires de Rome n'auroit rien plus à cœur que de vanger sa gloire si mortellement outragée, qu'Elle abandonneroit tout autre dessein pour y travailler, & qu'Elle ne manqueroit pas de s'y prendre dés qu'Elle verroit le moindre jour d'y reüssir.

Qu'encore que pour porter l'insulte plus loin les Puissances Etrangeres qui auroient procuré le retablissement de l'Edit de Nantes, se fussent rendu garantes de sa subsistance & de son execution à l'avenir, il n'en seroit neanmoins pas plus ferme, & qu'ils n'y auroit que tres-peu de fonds à faire sur cette garantie. Que tout ce que les Pretendus Reformez auroient à esperer de plus favorable en vertu de cette clause, si on venoit à revoquer une seconde fois l'Edit, ne pourroit aboutir qu'à de pressantes sollicitations de la part des Garands pour engager V. M. à l'entretenir.

Car de se flater qu'aucun Etat voulut prendre les armes, & s'attirer une guerre avec Vôtre Majesté en faveur de vos propres Sujets & par rapport à la Reli-

gion, ce seroit être bien aveugle, & se souvenir bien peu du passé. Il n'y a point de Souverains il n'y a point de Peuples qui ne sachent par une sanglante experience quelles sont les suites de la guerre, ils y regardent plus d'une fois lors qu'ils l'entreprennent, même pour les interêts qui leur sont les plus chers.

Mais supposé qu'il y eût des Puissances qui se piquassent de generosité jusqu'à ce point, ne sait-on pas quelle est la constitution du Gouvernement des Etats voisins, & qu'il faut avoir le consentement des peuples pour trouver le fonds de la guerre? Les Pretendus Reformez de France, sur tout ceux qui ont déja vécu depuis assez long-tems dans les Païs étrangers, seroient-ils assez stupides pour s'imaginer que les peuples voudroient fournir tant de millions en leur faveur, & courir encore les risques de la guerre? Ces peuples de qui ils essuyent tous les jours tant de rebuts, & qui auroient autant de panchant à les renvoyer chez eux, que les Souverains en ont à les conserver dans leurs Etats.

Cependant ils n'auroient que faire de s'épuiser en raisonnemens sur ce chapi-

tre ; car ils doivent être persuadez que le cas n'arriveroit point, soit qu'il y eût garantie pour le retablissement de l'Edit, soit qu'il n'y en eût pas. Non sans doute, si malgré les oppositions de Rome & du Clergé, Vôtre Majesté trouvoit bon de rappeller de son propre mouvement les Fugitifs, ou qu'Elle les reçeût par contrainte & étant forcée d'en subir la Loi, Elle ne se prendroit jamais à les détruire tout d'un coup par la revocation des Edits ; & par la violence generale des Peres & des Freres Convertisseurs.

Instruite par une experience qui l'auroit déja reduite à une si dure extremité qu'est pour un grand cœur celle de se retracter, Elle ne prêteroit pas l'oreille aux avis de ceux qui l'auroient precipitée dans un si profond abîme, Elle se tiendroit sur ses gardes contre son Conseil de Conscience, & se livreroit à Elle-même & à son Conseil Ordinaire.

Alors ce grand ouvrage qui avoit été autrefois si heureusement commencé, & qui auroit pû s'achever de même, ce haut dessein qu'on s'est applaudi d'avoir si facilement & si promtement executé, quoi-

que les suites ne témoignent que trop qu'il y reste encore beaucoup à faire, ne manqueroit pas de s'accomplir parfaitement & sans retour par des voies moins éclatantes, mais plus seures.

On ne s'en prendroit plus au general. On détruiroit tantôt une Assemblée particuliere, tantôt une famille. On chasseroit tour à tour chaque personne du lieu de sa demeure, & par ce moien on la mettroit dans l'impuissance de subsister & dans la necessité de se convertir. Les Edits, les Arrêts, les Declarations, les charges publiques & les impots, les procés, les Informations sur les termes d'irreverence prononcez contre les Misteres, sur les Assemblées secretes, sur les conjurations contre l'Etat, sur le manque de respect aux objets d'adoration qu'on porte dans les ruës, soit en procession soit aux malades, sur le defaut de tendre devant les maisons aux jours de procession, ou d'avoir salué la Croix, sur le mépris des Reliques, des Agnus Dei, de l'Eau benite; tous ces moiens ne seroient pas moins capables de les desoler qu'autrefois. Mais particulierement les Procés domestiques, qui se trouveroient aujour-

d'hui beaucoup plus frequents dans les familles parce qu'elles seroient plus partagées en Catholiques & pretendus Reformez, &, que ce qui s'est passé pendant le tems de la revocation de l'Edit en feroit naître une infinité, ces procés dans lesquels on feroit toûjours succomber les P. Reformez, avec mille autres inventions qui ont été déja pratiquées, & que l'occasion fourniroit encore, seroient plus que suffisans pour achever de les détruire.

Car il est sans contredit que le nombre en seroit peu considerable & en lui-même & en comparaison de ce qu'il a été; & comme on est déja assuré que tous ceux qui ont demeuré de peur d'être privez de leurs commoditez & d'abandonner leurs biens, demeureroient toûjours, on n'auroit qu'à en user à leur égard comme on le jugeroit à propos. On seroit seur de leur soumission lors qu'on ne voudroit plus avoir de tolerance pour eux.

Vôtre Majesté pensera peut-être qu'au regard de cette partie des P. Reformez qui est déja rentrée dans l'Eglise, il ne seroit ni juste ni prudent de leur redonner la liberté d'en sortir pour avoir en-

core la peine de les y ramener ; & que pour les Refugiez, comme les follicitations de ceux parmi lesquels ils vivent, appuyées des fortes raisons que je viens d'alleguer, les empêcheroient sans doute de revenir, il n'est pas necessaire de se jetter dans un si grand embarras, & dans une contradiction aussi manifeste qu'est celle de rétablir ce qui est déja détruit pour le détruire encore.

A l'égard des Reünis je puis assurer V. M. qu'ils considerent leur reünion comme forcée à cause de la voie par laquelle elle s'est faite, & qu'ils ne cherchent que l'occasion de la retracter. Mais s'ils avoient été ramenez insensiblement & à succession de tems, par des moiens qui les mettant en effet dans la necessité de se réünir auroient pourtant semblé leur laisser la liberté de n'en rien faire, la chose n'auroit pas moins réüssi, puis que la matiere y étoit disposée, & cet ouvrage auroit subsisté dans la suite, parce qu'il y auroit eu quelque apparence de liberté dans le choix & que l'esprit humain, qui est naturellement ennemi de la contrainte ne la supporte sur ce point avec quelque patience que

lors qu'elle n'eſt pas trop ſenſible.

Pour les Fugitifs, eſt-il beſoin que je repreſente à V. M. quelle eſt la ſtupidité du Peuple? Qui eſt-ce du monde qui la connoit mieux qu'Elle? La Multitude n'eſt-elle pas une bête qu'on pouſſe où l'on veut? N'y a-t-il pas mille moiens de la matier comme de lui impoſer? Un cheval ruë d'abord qu'il eſt piqué, mais quand on continuë à le preſſer, & que lui faiſant faire un certain manege on l'accoutume à obeïr à l'éperon, il ſe laiſſe regir & va où le Cavalier le mene. Les Fugitifs ſeront-ils plus aviſez que ceux qui ſont dans le Roiaume? Combien d'impots ne leve-t-on point ſur ces derniers, qu'ils ſe diſpenſeroient bien payer s'ils vouloient, & qui ſont neanmoins ceux qui les ruinent le plus. Des achats d'Offices, de Rentes conſtituées, de biens de Communautez, & mille autres choſes, qui parce qu'elles ont l'air d'affaires volontaires, ou qu'elles flattent la vanité, vous produiſent de plus grandes ſommes, & reduiſent bien plus de familles dans l'indigence que les autres tributs qu'on payc par neceſſité.

Si l'on dappe ceux-ci par la ſurpriſe

qu'on leur fait du côté de l'ambition ou de l'avarice, jusqu'à les engager à revenir volontairement, comment les Refugiez ne seroient-ils pas les dupes de leurs plaisirs & de leurs commoditez, dont l'apas paroitroit beaucoup plus fort qu'aucun de ceux qu'on peut tendre aux Regnicoles ? Tous les Fugitifs qui ont quelque voie que ce soit de subsister en France, ou par leur industrie, ou par le bien qu'ils y ont laissé, & qui sont dans la disette chez les Etrangers, ou qui ne vivent que d'aumônes, n'y voudroient-ils pas revenir ? Il est impossible qu'en pouvant vivre commodement dans sa Patrie, supposé qu'on y ait la liberté de conscience, on veüille demeurer exposé à la merci des Etrangers, & leur tendre la main, qu'on ne se voit souvent remplie qu'avec des circonstances qui assaisonnent d'une amertume extrême la douceur du don. Ainsi ce qui se passe dans les asiles des Refugiez à l'égard de ceux qui se voient en cet état d'indigence, & qui sont en tres-grand nombre, n'empêcheroit nullement leur retour. On leur fait la charité, c'est un bonheur pour eux, le besoin les oblige à la recevoir, & c'est

ce qu'ils éviteront au moindre jour qui leur en sera ouvert. Ils sont dans la bassesse & dans la dépendance; le bien qu'on leur fait n'est pas capable de les en tirer; ils desireroient sans doute de changer de condition, & de faire finir les chagrins de ceux qui ne voulant point se décharger de ce fardeau, ne perdent neanmoins aucune occasion de faire connoitre que son poids les incommode.

Outre cet ordre de gens on verroit revenir tous ceux qui pris parti dans les armes. Ils vivent à present, mais la paix étant faites ils seront la plupart sans emploi, & presque tous ceux qui pourront être conservez, auront en France des biens à posseder & des emplois militaires à pretendre aussi-bien que les Etrangers.

Enfin mille motifs de pauvreté, de misere, d'attachemens de famille, avec les caprices qui ne possedent pas un petit nombre de gens, rameneroient sans doute dans vôtre Roiaume la plus grande partie de ceux qui s'en sont retirez. Il y en reviendroit même une espece un peu moins duppe que les autres, & qui auroit des veuës plus raisonnables, mais en effet

également destinée à subir un avenir doux ceux, quoy qu'ayant toûjours un dessein formé de s'y soustraire. Je parle de ceux qui prevoyant les suites de ce retablissement forcé, ne viendroient en France que pour y ménager leurs affaires, & mettre leurs biens sur le pied de pouvoir être transportez dans le Païs étranger, où ils auroient dessein d'aller s'établir pour n'être pas exposez à cet avenir qu'ils craindroient. Comme si V. M. ne savoit pas les moyens de les empêcher de disposer de leurs fonds, de les convertir en des especes qui puissent être transportées ; ou comme si ces gens eux-mêmes revenoient d'un autre mode, & avoient oublié qu'on a déja bien eu une fois de leur lier les mains, & qu'ils ne pussent comprendre qu'on ne sauroit pas moins encore les retenir & leur ôter les moyens d'executer, ce qu'ils se seroient proposé. Pendant qu'ils attendroient l'occasion de pourvoir à leurs affaires V. M. feroit les siennes, & ils demeureroient enfin pris au même filet que les autres.

Il ne resteroit donc assurement chez les Etrangers qu'un certain petit nombre de Marchands, & d'autres gens qui y au-

roient pris assez d'habitudes pour y établir un commerce raisonnable, ou trouvé l'occupation qui leur convient, & qui n'auroient point laissé de bien dans vôtre Royaume; ou si peu que leur nouvel établissement meriteroient de lui être préferé. Mais que seroit-ce que ce nombre? A peine on s'en apercevroit. Il demeureroit comme englouti par la foule qu'on verroit revenir avec les derniers empressemens.

Au reste quand on se tromperoit dans cette conjecture, & qu'il reviendroit moins de Fugitifs que les apparences ne le font esperer, il me semble néanmoins qu'il n'y a pas à balancer sur leur rappel. Il s'agit de la gloire de V. M. Il y va de vôtre honneur & des atteintes auxquelles il pourroit se voir exposé; c'est à quoi il faut parer à quelque prix que ce soit dés qu'on aura le moindre soupçon du danger. Si la France peut se maintenir toûjours avec les mêmes avantages qu'elle a aujourd'hui; si elle continuë à être sur le pié de faire la loi à ses ennemis; où même si les succés demeurent tellement partagez qu'Elle ne soit point contrainte à la recevoir d'eux, V. M. pourra laisser des

choſes dans la ſituation où elles ſont, remettant au tems & aux ſoins de ſon Clergé, au zele des anciens Catholiques, & à la vigilance de ſes Intendans dans les Provinces d'achever le reſte.

Mais ſi on peut prévoir le moins du monde que vos ennemis par leurs propres forces ou par leur bonheur, ou par des accidens funeſtes qui pourroient arriver à la France, ſoit dans les armées, ſoit dans l'interieur du Roiaume, ou par des maladies dont ce grand, & robuſte corps ſe trouveroit affligé, il ne faut pas manquer de rappeller de bonne heure & comme volontairement les Refugiez, ſans attendre qu'on ſoit forcé à les recevoir.

Peut-être méme que quand l'état des affaires du dehors n'engageroit point neceſſairement à prendre ce parti, V. M. ne feroit pas mal de s'y reſoudre, & je ne ſai ſi aprés avoir fait de ſerieuſes reflexions, le Clergé n'entrera point enfin dans les veües de vôtre Conſeil. Car ne comprend-il pas que tôt ou tard il demeureroit maître auſſi bien des Fugitifs que de ceux qui ſont encore dans le Roiaume? N'a-t'il pas connoiſſance de tous les moiens qu'on peut pratiquer pour les

pouſſer dans le ſein de l'Egliſe ? N'eſt-ce pas lui-méme qui fournit ces moiens, & qui ſe donne le ſoin de les inventer ? Mais qu'elle joie n'auroit-il point en voiant raprocher à la portée des coups tous leurs Miniſtres qu'il s'eſt ſi fort repenti de n'avoir pas retenus ? Il prendroit à loiſir ſes meſures pour ne laiſſer plus échaper une proie qu'il a tant regretée.

Voilà ce que j'ai à repreſenter à V. M. ſur le chapitre des Héretiques. A l'égard de l'autre parti qui eſt celui de l'Egliſe je prendrai auſſi la liberté de lui en declarer mes ſentimens.

L'Egliſe en elle-méme merite d'étre reverée. Sa gloire, comme je l'ai déja dit, ne doit pas étre moins chere aux Princes Catholiques qu'eſt celle d'une Mere à ſes Enfans. Son repos ne leur doit pas être moins precieux. Ils n'en doivent jamais rompre l'union. Ils ne doivent jamais laiſſer alterer l'affection naturelle qu'ils lui portent. Ils ſont obligez d'entretenir toutes les marques eſſentielles de la relation de Mere & d'Enfans.

Mais comme un Fils emancipé, ou parvenu à un âge avancé, peut quelquefois ſans injuſtice & ſans manquer de reſpect,

maintenir

maintenir ſes droits & plaider contre ſes Parens ; quand prevenus par de mauvais conſeils ils oppriment leur famille ; & qu'il a encore plus ce droit contre de ſimples Tuteurs qui n'uſent pas bien de leur adminiſtration : un Catholique, & ſur tout un Souvetain, eſt bien fondé à s'oposer au Pape & à l'Egliſe repreſentative qui conſiſte en ſa Cour. Car il n'eſt dans le fond qu'un ſimple Tuteur, & non l'Egliſe même. Toute la Cour de Rome n'eſt qu'une Aſſemblée de Conſeillers établis pour exercer les droits de cette Mere en ſon authorité, & non pour les regler, parce qu'étant des droits naturels ils ſont déja tous reglez, & qu'ils ne dépendent nullement du caprice des Adminiſtrateurs, qui doivent ſe regler eux-mêmes dans leurs fonctions, ſuivant les loix que cette ſage Mere a preſcrites à ſes Officiers pour les faire obſerver, comme elle a ordonné à ſes Enfans de les obſerver.

C'eſt donc un abus que de preſumer qu'un Prince qui fait profeſſion d'être Catholique, & de demeurer dans le ſein de ſa Mere uni à toute la Famille, ait en veuë dans aucune de ſes actions de perdre

le reſpect qu'il doit à cette Mere, de lui diſputer ſes droits, & encore plus de l'inſulter. Il arrive beaucoup plus ſouvent que ce ſont les Tuteurs, que c'eſt le Conſeil établi pour regir les affaires de la Famille, qui veut s'ingerer au delà de ſon adminiſtration, & uſurper plus de pouvoir qu'il ne lui en a été confié : & qu'il cherche à s'emparer de toute l'autorité paternelle & de tous les biens de la Maiſon.

Si donc on eſt obligé de reſpecter ces Tuteurs, & d'écouter les avis de ce Conſeil, on eſt auſſi fondé à examiner leurs démarches, & à veiller ſur leur conduite. On a droit de l'improuver ſi elle eſt mauvaiſe, & de leur reſiſter s'ils pouſſent trop loin leurs excés.

Il n'eſt pas beſoins d'avertir V. M. de ſe tenir ſur ſes gardes à l'égard du Pape. Elle eſt pleinement inſtruite de ce qui regarde immediatement & la Cour de Rome & ſes vaſtes deſſeins. Elle eſt informée des uſurpations que le Saint Siege à faites dans le gouvernement de l'Egliſe. Elle ſait de quelle maniere il en faut uſer pour prevenir celles qu'il voudroit encore faire.

Mais V. M. n'eſt qu'à demi éclaircie du pouvoir que le Pape poſſede par une voye plus indirecte, qui eſt le devouëment du Clergé pour lui dans tous les Etats Catholiques, où il ſe trouve par ce moyen quelquefois plus puiſſant que les Souverains mémes, mais au moins ſouvent égal en autorité, & rarement inferieur.

Pour parer à ces inconveniens, V. M. n'a qu'à ſuivre toûjours la même route qu'Elle a déja tenuë à l'égard des principaux Benefices & de la Regale; à en faire Elle-même adminiſtrer tous les revenus; à ne les pas laiſſer entre les mains des Emiſſaires de Rome; mais ſur tout elle doit s'attribuer la collation de tous les Benefices, & ne les conferer qu'à des Sujets dont elle connoiſſe & l'affection pour ſon ſervice, & la ſuffiſance pour l'emploi auquel ils ſont appellez.

Cette derniere qualité n'eſt preſque pas moins neceſſaire que l'autre, parce que les lumieres des Eccleſiaſtiques ſervent non ſeulement à inſtruire les Peuples ſur les matieres de Religion, mais encore à leur faire connoître l'étenduë des droits de Vôtre Majeſté, & de ceux du S. Siege.

& des leurs propres ; & lors qu'ils ont cette connoiſſance ils en ſont bien plus diſpoſez à maintenir chaque Puiſſance dans la poſſeſſion de ce qui lui appartient, bien moins attachez à ſuivre les inſpirations de la Cour de Rome ſur un point ſi délicat.

A l'égard des Benefices qu'on traite de médiocres ou des petits, dont V.M. laiſſe la diſpoſition à ſon Directeur de Conſcience, c'eſt un article auquel Elle doit prendre garde. Le nombre de ces Benefices va bien loin, & quoi que le pouvoir de chaque Beneficier ne ſoit pas grand, ils ne laiſſeroit pas tous enſemble de frapper un grand coup s'il s'agiſſoit de convoquer une Aſſemblée generale du Clergé pour traiter des droits & de l'autorité du Pape. Il ſeroit alors à craindre que tenant leur place comme de ſa main ils ne fuſſent trop à ſa devotion. Le crédit qu'ils ont ſur l'eſprit du Peuple merite auſſi qu'on y faſſe des reflexions, car comme il y a une grande multitude de ces Benefices médiocres, il y a auſſi une infinité de conſciences qui ſont ſoûmiſes à ceux qui les poſſedent.

Il ſeroit donc à propos de trouver une

voie pour en remettre la collation entre les mains d'une ou de plusieurs personnes qui fussent tout-à-fait dévoüées à V. M. Peut-être qu'Elle ne voudroit pas faire aujourd'hui cette innovation qui chagrineroit trop son Directeur ; mais il y aura moyen d'y pourvoir lors qu'Elle sera obligée d'en prendre un nouveau, & en attendant Elle peut toûjours commencer à en conferer Elle-même les plus considerables, comme Elle fait les Evêchez & les grosses Abbaies.

Beaucoup de gens s'étonnent que la charge des tributs qui se levent sur les Ecclesiastiques tombe sur le bas Clergé bien plus à proportion que sur les Abbez & les autres Prélats. C'est néanmoins une conduite dont on ne peut se départir, & dont l'utilité prévaut sur les inconveniens qu'on y trouve. Les hauts Beneficiers sensibles à l'honneur de la distinction & aux plaisirs de la vie, se trouvent d'autant plus obligez à Vôtre Majesté qui leur accorde l'un, & les laisser joüir de l'autre en ne leur retranchant pas trop leurs revenus ; & le bas Clergé qui est la plûpart ignorant, & de qui la dévotion pancheroit fort vers la soûmission aveu-

gle au Pape, ſent néanmoins qu'il eſt ſous vôtre joug, & que le poids de vôtre autorité l'emporte ſur celui de l'autorité de Rome, qui ne le peut garantir de ce qu'il appelle accablement. Ainſi en conſervant ſes diſpoſitions à la ſoûmiſſion, il les laiſſe detourner vers l'objet auquel elle eſt deuë, & dont il éprouve ſi ſenſiblement le pouvoir à ſe la faire rendre.

Pour les Reguliers ils ne ſe laiſſent pas ſi facilement entraîner. Ils ont deux principes qui ne doivent pas être agreables à V. M. celui de l'obeïſſance aveugle au Saint Siege, & celui de l'avarice & de l'accroiſſement des revenus de leurs Maiſons. Comme leur crédit ſur les conſciences a encore plus d'étenduë que celui des autres Eccleſiaſtiques, & qu'on eſt prévenu en faveur de leur ſainteté, ils ſont auſſi le plus à ménager, & il eſt neceſſaire de les amener adroitement au point qu'on ſouhaite.

Ils ont été déja remis dans la dépendance des Evêques par la Déciſion de l'Aſſemblée du Clergé, & on a commancé à leur faire ſentir les effets de cette dépendance par des manieres ſi douces & ſi honnêtes qu'elles ont contribué à leur

en faire digerer la dureté. Tout s'eſt ſoûmis à la viſite, juſqu'à l'Abeſſe de Frontevaux qui s'eſt aſſez heureuſement en cette occaſion trouvé n'être que de la Maiſon de Mortemal : car ſi s'avoit été une Princeſſe, comme il y en avoit toûjours eu, & qu'elle eût refuſé d'obeïr, on n'auroit pas eu peu de difficulté à l'y contraindre.

Mais quoi que V. M. ait ſouvent parlé d'un ton de maître, Elle n'a pas toutefois encore trouvé la conjoncture favorable pour empêcher les Cövens de ne plus recevoir aucune dot de ceux qui font profeſſion. C'eſt une affaire qu'Elle ne doit pas abandonner, ſi elle ne veut voir paſſer plus de la moitié des biens de la France en main-morte, d'où on ne peut plus en tirer qu'une utilité tres-mediocre pour les beſoins de l'Etat.

Il ſeroit également juſte & neceſſaire de connoître quels ſont les biens que les Convens poſſedent déja, car ils ſont ſi prodigieux qu'on en pourroit retrancher une partie, ſur tout à de certaine Communautez. Mais afin que le Pape, ni le Clergé, ni le Peuple, ne puiſſent rien trouver à redire à cette diſpoſition, il

ne faudroit pas que Vôtre Majesté appliquât ni à Elle-même, ni à aucun Laïque ce qu'Elle retrancheroit. Elle pourroit le laisser pour servir de fonds au bas Clergé, & sur tout aux Curez qui en manquent, & ne leur assigner plus leurs portions congruës sur les dixmes qui appartiennent aux Laïques, dont les revenus, que la plûpart consument à vôtre service, ne sont point capables de souffrir de diminution. Par ce moyen V. M. déchargeroit quantité de Seigneurs Decimateurs des Parroisses, & mettroit le bas Clergé en état de lui payer de plus grosses decimes qu'il ne fait, & qui ne font les Communautez mêmes, par rapport aux biens qui leur seroient enlevez, puisque chacune à son Patron dans vôtre Conseil qui fait traiter favorablement.

Et comme le fonds dont on pourroit les dépoüiller excederoit encore de beaucoup tout ce qui seroit necessaire pour revétir le bas Clergé, on pourroit appliquer le reste à l'entretien des Religieux Mandians qui sont si fort à charge au Peuple. Que si leurs Instituts ne leur permettent pas de faire un tel maniment, chaque Convent pourroit en charger un ou

deux Peres Temporels, comme ils les appellent, qui de leur côté feroient leur profit en lui rendant ce service, & pour lesquels il n'y auroit pas plus de danger à manier les revenus des Moines, non plus qu'aux Moines à recevoir les provisions du Couvent de leurs mains, qu'il y en a aujourd'hui pour les uns à manier l'argent qui est quelquefois donné en aumônes aux mêmes Communautez, & pour les autres à se servir des danrées en quoi cet argent est converti par les Peres Temporels. Car il n'y auroit pas plus de mal, & il ne seroit pas plus contraire au vœu de pauvreté, de recevoir tout d'un coup de vôtre Royale main cette grande aumône, pour suppléer encore au defaut des autres aumônes particulieres qui se trouvent quelquefois exceder les besoins journaliers, qu'il y en a de recevoir en aumônes particulieres, & d'en faire un fonds entre les mains d'un Pere Temporel, pour suppléer au defaut des aumônes journalieres.

Il sembloit autrefois qu'il importoit fort peu que les Appels comme d'abus fussent admis ou qu'ils ne se fussent pas, parce que les Parlemens ou les Tribunaux

Ecclesiastiques travaillant chacun de son côté à se rendre absolus, & à ne dépendre de l'autorité Royale que le moins qu'il leur étoit possible, il n'importoit pas aux Rois laquelle de ces deux Jurisdictions s'emparât d'une autorité qui étoit également perduë pour eux entre les mains de l'une ou de l'autre. Mais aujourd'hui que les Parlemens sont remis sur le bon pié, qu'ils n'exercent ce que le Souverain commet de son autorité entre leurs mains que par rapport à ses intentions; & qu'il n'y a plus d'attentats à craindre de leur part, il est bon de tenir la main aux Appels comme d'abus, & de transporter à la Jurisdiction Seculiere toutes les affaires dont il y aura le moindre jour de lui attribuër la connoissance, parce que quelques efforts qu'on fasse il sera toûjours impossible de s'asseurer des Ecclesiastiques, & de les détacher absolument du Pape. Le plus court est de les reculer de tout maniment d'affaires, de quelque nature qu'elles puissent être, & de leur retrancher tout ce qui peut leur prêter quelque nouveau lustre, & ajoûter quelque air d'autorité à celle que la Religion leur a déja donnée.

Que s'il est vrai que V. M. ne doive pas connoître des cas privilegiez, cela doit s'entendre pour en decider: mais c'est à Elle, & à Elle seule de connoître & de décider si le cas dont il peut s'agir est privilegié; & si Elle le juge tel, Elle est trop équitable pour ne le renvoyer pas à ceux qui ont droit d'en connoître. Mais s'il n'étoit pas de cette qualité il ne seroit pas à propos qu'Elle en ôtât la connoissance à la justice ordinaire pour en favoriser une autre qui lui doit être plus suspecte. Cependant comme il n'est pas possible que V. M. entre Elle-même dans la discution de tous les faits particuliers, Elle peut à cet égard remettre son autorité entre les mains des Parlemens, ou de telles autres Cours qu'il lui plaira d'établir pour en juger à sa place.

Si V. M. prétend disposer de tous les Benefices du Royaume qui dépendent immediatement de la Couronne, Elle doit aussi pourvoir à ce que le droit de Patronage demeure entre les mains des Laïques, & que les Evêques n'ayent que celui d'examiner la capacité des Sujets, & de leur conferer les Ordres, c'est à dire uniquement le droit de l'Eglise.

Par ce moyen V. M retablira en quelque sorte l'ancienne forme des Elections qui appartenoient au Peuple. Car les Patrons, qui sont le plus ordinairement les Seigneurs des Lieux où les Benefices sont situez, ont un grand interest à les bien pourvoir, tant par rapport à leurs Familles, dont ils desirent l'édification & l'instruction, que par rapport au Peuple, auquel le Seigneur d'une Place tâche toûjours de procurer le même avantage; & par rapport au service du Prince, duquel les Laïques dépendent uniquement, ont grand interest de bien pourvoir ces sortes de Benefices. Mais les Evêques les donnent souvent pour recompense des services qu'on leur a rendus, ou à la recommandation de leurs parens & amis, n'ayant quelque honnêtes gens qu'ils soient, qu'une certaine veuë generale de faire leur devoir, laquelle se perd aisément à la moindre ombre qu'on vient repandre devant leurs yeux, & n'ayant d'ailleurs nulle affection particuliere pour des Paroissiens qu'ils n'ont jamais veus, & pour un Lieu où ils n'ont peut-être jamais été.

Vôtre Majesté doit aussi continuer à

faire ordinairement les nominations des Superieures pour les Monasteres des Filles, afin d'empêcher les jalousies, les brigues, & les troubles que causent les Elections triennales, & de pouvoir gratifier de certaines familles qui en feront encore mieux disposées à son service. Neanmoins comme ce soin fatigueroit trop V. M. s'il devoit s'étendre par tout, Elle peut n'user de ce droit qu'en quelques occasion: mais toutes les fois qu'elle trouvera à propos de s'en abstenir Elle fera sentir au Communautez qu'Elle ne le fait que par gratification & par bonté pour elles.

Quoy que le Pape fasse le difficile sur le sujet des translations des Evêques d'un Siége à un autre, lui qui n'en fait aucun scrupule, & qui en accorde tous les jours pour gratifier ses favoris, V. M. ne doit nullement lui déferer en ce point. Cette pratique vous est trop avantageuse. Elle vous donne quelque fois occasion de mortifier ceux qui ne vous sont pas assez affectionnez, & souvent de favoriser ceux qui font leur devoir, & c'est par cette raison que le Pape s'y oppose sous des prétextes qu'il ne dépend que de lui-mê-

me de faire ceſſer, puis qu'il ne tient qu'à lui d'accorder promptement des Bulles, & que par la reſiſtance qu'il y apporte, il témoigne qu'il eſt plus ardent à vous deſobliger qu'à procurer l'édification des peuples, de laquelle neanmoins il oſe pretexter ſon refus.

De la Nobleſſe.

LA vraie Nobleſſe conſiſte en la vertu, ainſi que tout le monde en demeure d'accord. Neanmoins une partie de ceux qui ſe glorifient aujourd'hui ſi fort de ce titre ne le doivent pas à leur propre merite. Ils ne le voient dans leurs Familles que parce que leurs Anceſtres l'ont obtenu par leurs belles actions. L'autre partie ne le poſſede que parce que leurs Predeceſſeurs l'ont acquis à pris d'argent, ſoit en achetant des Charges, ou en finançant d'une autre maniere dans les coffres des Rois ſous leſquels ils vivoient.

Au regard de cette derniere eſpece de Noble, elle n'eſt pas maintenant plus difficile à acquerir qu'elle étoit autrefois. Il ſemble même que la derniere acquiſe doit être plus conſiderée, parce que les

finances qui ont été fournies en nos jours & employées aux besoins du Regne sous lequel nous vivons, ont plus contribué à nos avantages présens, & à la gloire de V. M. deux choses qui nous touchent de plus prés que ce qui s'est passé il y a plusieurs siecles, à quoi nous n'avons point eu de part.

Ainsi ceux qui par estime pour tout ce qui vient de la main de V. M. & par affection pour le bien de l'Etat achetent aujourd'hui avec empressement les Charges qu'il plaît à V. M. de créer, & les Titres de Noblesse qu'Elle trouve bon de vendre, doivent être censez pour les premiers & les plus considerables en ce genre de Nobles, & on doit avoir dans les impositions des charges publiques beaucoup plus d'égards pour eux que pour ceux qui joüissent depuis long-tems d'un privilege qu'ils n'ont acquis que par la même voie, sont déja plus que remboursez des sommes qu'ils ont fournies.

Il en est de même de ceux qui par leur courage & par les belles actions qu'ils font pour le soûtien & pour la gloire de l'Etat, meritent d'obtenir de vôtre M. la qualité de Nobles.

Pourquoi ne les prefereroit-on pas aux Nobles anciens ? Ils ſont fondez les uns & les autres dans les mêmes Titres, ils ont tous originairement le méme droit à cette qualité. Mais comme les nouveaux Braves nous font plus de bien que les anciens, & que nous leur ſommes plus obligez qu'à des gens que nous n'avons point connus, & qui n'ont rien fait pour nous, ils nous doivent auſſi être plus conſiderables. Je ne ſai s'il y a eu aucun des Guerriers du tems paſſé qui ait mieux ſervi l'Etat que Faber, du Queſne, & quantité d'autres que Vôtre Majeſté connoit mieux que moi. Quoi qu'il en ſoit ſi ces anciennes ſouches des Maiſons nobles pouvoient encore reverdir, & ſe preſenter ſur les rangs avec les nouvelles, je conſeillerois volontiers qu'on leur fiſt les premiers honneur.

Mais quelle raiſon y a-t'il de preferer ce Duc ou ce Marquis, de qui tous les Anceſtres, aprés le premier qui merita-il y a quatre ou cinq cens ans l'eſtime de ſon Prince, n'ont rien fait pour leur Patrie que joüir de beaucoup de privileges qui ont retourné à la charge du Peuple? quelle aparence de gratifier plus ce Courtiſan,

qui fier des services peut-être d'un seul de ses Prédecesseurs, demeure maintenant dans l'oisiveté, bornant tout son merite & tous ses devoirs à se presenter le plus souvent qu'il peut devant les yeux de V. M. à son lever pourquoi faire plus d'honneur qu'aux vaillans Officiers qui aux yeux de V. M. s'exposent si courageusement pour sa gloire & pour l'interêt de l'Etat ?

Comme donc les merites des illustres Ancestres ne doivent pas être tout-à-fait inutiles à leur Posterité, de peur de décourager ceux qui voudroient marcher sur de si belles traces, il est bon de laisser leurs Descendans joüir de quelques privileges, & de ne les leur enlever pas tous ; mais il n'est pas à propos de leur en accorder tant : au contraire en maintenant la Noblesse dans quelques-unes de ses prérogatives, il faut chercher toutes les autres voyes de l'apauvrir & de l'abaisser, afin que ne pouvant se soûtenir d'elle-même elle s'empresse à se mettre dans le service, & à meriter ces recompenses que V. M. répand avec tant de profusion sur ceux qui s'en rendent dignes.

C'est cette Politique qui sous vôtre Re-

gne a attiré un si grand nombre de Gentilshomme à la profession des armes, à laquelle ils sont naturellement destinez par leur naissance, & que laise & l'abondance eut faisoit negliger. C'est elle qui vous a donné le moyen de remplir vos Citadelles, & d'y faire instruire en toutes sortes d'exercices tant de jeune gens, dont les parens bien nobles, mais incommodez dans leurs affaires, n'étoient pas fâchez de se décharger, & qu'ils auroient gardez à la maison pour aller à la chasse ou pour passer leur vie peut-être dans une plus grande molleſſe, s'ils avoient été assez riches pour les y élever.

Les recompenses dont j'ai déja parlé dans les précedens Chapitres sont encore un grand charme pour entraîner la Noblesse du côté où sa naissance l'appelle, ou au moins pour la tenir dans une espece de létargie, & hors d'état d'oser ouvrir la bouche au sujet de l'abaissement où elle se voit. Car si elle se trouvoit reduit à une misere inévitable il seroit à craindre qu'elle ne se reveillât, & qu'en criant à l'injustice elle ne cherchât en même tems les moyens de s'y opposer. Mais quand on voit vos mains pleines de

faveurs & de liberalitez qui lui ſont deſtinées préferablement à tout autre Ordre de gens, lors qu'elle répond aux devoirs de ſa profeſſion; quand on conſidere qu'il n'y a de diſette & de honte que pour ceux qui n'ont pas le courage d'aller chercher l'abondance & l'honneur, & qui par conſequent ne meritent ni l'une ni l'autre, il faut que les Nobles demeurent confus dans le ſentiment de leur indignité, puiſque s'ils étoient ce que l'honneur les oblige d'être, il ne leur manqueroit rien de tout ce qu'ils peuvent raiſonnablement deſirer.

Les violences que les Gentilshomme ſe donnoient autrefois la licence d'exercer, ſont aujourd'hui tellement reprimées, qu'il n'eſt plus neceſſaire que de ne ſe point relâcher à cet égard. Il y a de ſa juſtice. Chacun doit trouver ſa paix & ſa ſeureté dans le ſein de l'Etat & ſous la protection de V.M. Ces airs d'autorité & d'empire que les Nobles s'attribuoient ſur les Roturiers, les entretenoient dans un eſprit de hauteur & de fierté dont ils ne pouvoient pas ſe defaire entierement lors qu'il s'agiſſoit de la déference qu'ils ſont obligez de rendre à leurs Superieurs,

& même de la soûmission deuë au Souverain.

Des Gens de Iustice.

Ils sont aujourd'hui reduits sur le bon pié. Les Parlemens font leur devoir. Tous les Magistrats exercent leurs Charges avec précaution, seurs que s'ils venoient à manquer ils ne pourroient pas éviter le chatiment.

Si les Ecclesiastiques ont un grand pouvoir sur l'esprit du Peuple, ce n'est que par la voye de suggestion; mais ceux-ci ont a peu prés la même voye, & quoi qu'à la verité elle ne soit pas d'une si grande étenduë, & que les routes qui les y conduisent soient moins seures, ainsi que l'experience le fait connoître, elles sont neanmoins plus directes. Un Confesseurs qui n'ose dire tout haut ce qu'il inspire à l'oreille, est sujet à laisser dans le cœur de celui qui l'écoute quelques soupçons contre ce qu'il lui veut suggerer, & si le respect de la Religion étouffe le plus souvent ces soupçons au moins il en demeure presque toûjours quelques-uns dans les esprits les plus éclairez, &

qu'il importe le plus au Souverain dans son parti.

Mais le grand nombre de Gens de Justice qui se trouve dans l'Etat entraîne une infinité de familles, qui leur étant alliés reçoivent les impressions qu'ils veulent donner, & les font passer aux autres. Ils ont outre cela les voies de fait, & peuvent agir, ce qui est d'une grande consequence. L'exemple a beaucoup de force & sur tout l'exemple de ceux qui paroissent en même tems éclairez & desintéressez.

Car il ne semble pas que les Parlemens, & encore moins les Justices inferieures, puissent avoir aucun interest particulier contre le Souverain. Ils ne relevent ni du Pape ni d'aucun autre Puissance que de la sienne. Ils n'ont point deux maîtres qui puissent partager leurs sentimens. Ainsi tout ce qu'ils font semble n'avoir en veuë que le bien public, auquel comme étans une partie des principaux Membres de l'Etat ils ont part en commun avec tout le reste du peuple. Ils sont donc regardez comme des gens qui ne peuvent agir que par des motifs favorables au peu-

ple, & par conſequent le credit qu'ils ont eſt dangereux.

Cela n'a que trop paru ſous vôtre minorité. On a veu avec combien de facilité tout Paris entr'autres, & tout Bourdeaux, ſe ſont laiſſé entrainer par ces Compagnies. V. M. ne peut donc prendre trop de meſures, ni agir avec trop de vigueur pour diminuer ce credit, & pour abaiſſer tous les Corps de Juſtice general, & en particulier chacun de ceux qui les compoſent.

C'eſt un ouvrage qui n'eſt pas ſeulement commencé, mais qui eſt preſque conduit à ſa perfection, & que l'état preſent des affaires peut dõner lieu d'achever.

Car il n'y a pas un Corps dans vôtre Roiaume qui ſoit plus à la portée des atteintes des Financiers. La guerre que V. M. eſt obligée de ſoutenir conſume des ſommes immenſes. Il faut ſous ce pretexte tirer de ces gens-là tout ce qu'il ſera poſſible, & les reduire dans la derniere impuiſſance par les taxes. Enſuite on achevera d'avilir leurs Charges par des Créations de nouveaux Offices, dequoi ils n'auront pas lieu de ſe plaindre, puis qu'il leur ſera libre de financer eux-mê-

mes pour empêcher que ces Offices soient levez, & qu'à ce defaut on leur fera regarder ce moien comme inventé en leur faveur, & pour les decharger des nouvelles taxes qu'on seroit obligé de faire sur eux.

Je sai qu'on trouve de grands inconveniens dans cette methode, qu'on dit qu'elle renverse l'administration de la Justice; que des Juges qui sont dans l'indigence vendent souvent le droit des parties; ou qu'au moins ils ne manquent pas de perpetuer les procez, & de prendre des épices exorbitantes lors qu'ils rendent leurs Sentences & leurs Arrêts.

Pour le renversement du Droit & de la Justice il n'y a pas lieu de s'en inquieter si fort, V.M. a ses Intendans dans les Provinces ausquels on peut s'adresser, & qui ont ordre d'écouter favorablement les plaintes. On a la voie de venir jusqu'à Elle, & on se sert tous les jours de l'une & de l'autre avec tant d'avantage & de satisfaction pour ceux qui y ont recours, qu'on peut hardiment assurer qu'il se commet aujourd'hui aussi peu de ces injustices criantes qu'il s'en soit jamais commis.

A l'égard des taxes ou des épices il faut laiſſer faire les Juges. Quel interêt auroit V. M. à les empêcher. C'eſt un petit tribut que chaque Particulier paye en quelque ſorte volontairement quoique ce ſoit une eſpece d'exaction & qu'elle faſſe crier plus haut que toutes celles qui ſont faites ſous vôtre nom ; témoignage certain qu'on en reſſent vivement la violence. Mais cette violence qui aliene des Magiſtrats les eſprits des Peuples ſert en même tems à vous les concilier, auſſi bien qu'à diminuer le credit des Gens de Juſtice. Car leurs exactions ſont d'autant plus ſenſibles & plus odieuſes qu'on les croit moins legitimes, comme tournant toutes entieres au profit de ceux qui les font, & nullement à celui de l'Etat. C'eſt donc un moien tout propre à augmenter l'amour du Peuple pour V. M. qui lui rend juſtice lors qu'il eſt forcé de recourir à ſa protection, ou qui la lui fait rendre par ſes Intendans & par ſes Commiſſaires à beaucoup moindres frais & plus promtement qu'il ne l'obtient des Tribunaux ordinaires.

Mais ce qu'il y a de plus avantageux eſt que dans le fond ce tribut qui eſt paié

par

par cette voie, ne laisse pas de tourner presque tout entier au profit de V. M. Il rétablit peu à peu des gens que les taxes avoient épuisez, & par consequent il les remet en état d'en soutenir de nouvelles à la premiere occasion. Ainsi on leve sur eux de grandes sommes qui entrent dans vos coffres sans qu'il paroisse que ce soit à la charge du Peuple : au contraire le Peuple regarde la rigueur qu'on exerce contre les Magistrats comme une punition de celle qu'ils ont exercée sur les Particuliers, de laquelle on a le plaisir de se voir vangé.

Vôtre Majesté fera bien de prendre garde que les Charges de Judicature ne soient plus portées à des prix excessifs, comme elles ont été autrefois, parce que ceux qui les ont si cherement paiées ne peuvent plus porter les taxes qu'on leur impose de tems en tems, & que les épices ne sont pas capables de les rembourcer de ces deux sortes de depences. Outre cela V. M. se priveroit de la liberté d'en disposer par preference, parce que personne ne pretendroit à la preference comme à une grande gratification si le prix montoit si haut. Peut-être que la

neceſſité de l'Etat dans la guerre preſente, ou en quelque autre occaſion, obligera V. M. à tolerer encore quelquefois cet abus, mais dés qu'il ſera poſſible j'eſtime qu'il y faut donner ordre en faiſant executer ſans grace vos Declarations qui ont déja fixé le prix de la plûpart des Offices, & en fixant celui des autres, ou au moins des plus conſiderables, auſquels on n'a pas encore touché.

Des Officiers des Finances, & des Partiſans.

SI la multiplicité des Officiers des Finances & celle des Partiſans doit être regardée comme un mal, eu égard à l'interêt des Particuliers, on doit auſſi convenir que ce mal eſt neceſſaire, & que c'eſt un bien par rapport au Gouvernement.

Ceux qui ont dit qu'il eſt à propos de ſouffrir que dans les Societez il y ait des gens riches, afin qu'ils ſoient comme des reſervoirs & des magaſin où les biens étant raſſemblez & comme en depôt on puiſſe les trouver dans les preſſans beſoins de l'Etat, ont avancé une propoſition rai-

ſonnable dans la theorie, mais ils n'ont pas donné des leçons ſuffiſantes pour en tirer de l'utilité dans la pratique.

Car ſi ces gens, qu'il faut ſuppoſer être les plus riches de l'Etat, ſont des Eccleſiaſtiques, des Nobles, des Magiſtrats, ou des Marchands, qui aient eu leurs biens, ou par les voies admiſes dans l'Egliſe, ou de patrimoine, ou par un legitime commerce, ou par quelqu'autre moien ordinaire & approuvé, qui ne donne point de priſe ſur eux, comment & ſous quel pretexte pourra-t'on tout d'un coup les tirer de leurs mains dans les beſoins publics?

Sera-ce par des taxes? Mais elle ne peuvent en ce cas être que modiques, & par rapport aux richeſſes des taxez, & par rapport aux neceſſitez de l'Etat. On ne les pourra faire que tres-peu differentes ſur une perſonne qui poſſedera des facultez immenſes, & ſur une autre qui étant riche à la verité, ne le ſera que mediocrement par comparaiſon à cette premiere: car ſi des gens, qu'il n'y a aucune raiſon de maltraiter, étoient taxez trop exceſſivement, quelque puiſſan

qu'ils fussent, tout le monde crieroit à l'injustice avec eux.

Ce sont des Financiers qu'on doit laisser extrêmement enrichir, à quoi il faut même contribuer autant qu'il est possible, afin que comme ils sont déja odieux au peuple; & qu'on est persuadé qu'ils n'ont point amassé tant de tresors sans injustice & sans exaction, on les voye pillez à leur tour, & contrains de rendre gorge, sans en avoir aucune pitié.

Ainsi il faut qu'il y ait des pauvres & des riches dans un Etat. Cela demeure pour constant par mille raisons que les Politiques ont tant de fois alleguées que je ne les retoucherai point ici. Mais il est en même tems vrai qu'il ne faut point souffrir qu'il y a aucun ordre de gens que les Financiers qui accumulent des richesses prodigieuses, parce qu'on ne peut les tirer des mains des autres qu'avec de trop grand fracas, & que lors qu'on les y laisse elles deviennent inutiles à l'Etat.

Il suffit qu'il y ait des gens de tous Ordres qui possedent un mediocre bien, afin que lors qu'on commence à pressentir les necessitez futures de la Couronne, les Partisans puissent s'en prendre à eux,

veu que les pauvres ſont dans l'impuiſſance de porter plus que les charges ordinaires. Car je mets en fait que par la voye des taxes ordinaires qui ſe font ſous divers pretextes, ſelon les diverſes conditions ou les differentes vocations, on ne tire pas moins de ces gens-là qu'on en tireroit quand ils poſſederoient des biens exceſſifs.

Mais quand de tous ces ruiſſeaux, ou de ces petites rivieres on a attiré les eaux dans ces vaſtes reſervoirs que le Prince a lui-même pris la peine de preparer pour les recevoir, il les y peut à ſon gré puiſer abondamment; & lors que la ſechereſſe commence à faire tarir toutes les autres ſources, il en leve les bondes & en fait ſortir comme des torrens.

L'homme aime tant la liberté, que toute autorité quelque legitime ou neceſſaire qu'elle ſoit lui eſt odieuſe, & que plus elle eſt grande, & par conſéquent génante moins il la peut ſouffrir. Comme donc la puiſſance arbitraire en eſt le plus haut degré il faut préſuppoſer que les Peuples ont naturellement plus d'averſion pour elle que pour celles qui les contraignent moins. Que ſi dans les lieux

où elle se trouve établie, ils n'osent pas s'en expliquer aussi hautement qu'on le fait dans les autres Etats dont le Gouvernement est moins absolu, c'est parce qu'il y a plus de danger, & en même tems plus de contrainte, quoi qu'elle n'engendre que plus de soûmission, sur tout en France, ou les Sujets adorent leur Souverain, & ont pour lui dans le cœur un veritable amour qui ne se trouve point ailleurs, & qui les empêche de sentir le joug du pouvoir despotique comme on feroit dans les Etats voisins.

Ces mouvemens qu'en ce cas les hommes sont obligez de tenir renfermez dans leurs cœur, n'y deviennent que plus forts par l'impuissance où ils sont d'en sortir, & de s'affoiblir en se communiquant ainsi il est bon de leur fournir quelque objet sur qui ils puissent se détourner & se rabattre.

La guerre, qui presente des ennemis à haïr & à détraire, occupe une partie des mouvemens du cœurs; mais elle ne dure pas toûjours, & pendant même qu'elle est en sa plus grande force sur les frontieres, il demeure encore dans le sein de l'Etat tant de gens qui n'y prennent que

trés-peu de part, qu'il n'y a pas de mal de leur donner une autre matiere que des ennemis éloignez pour amuſer leurs paſſions.

Il ne s'en trouve point qui y ſoient plus propre que les Gens d'affaires. Ils ſont dans une eſpece de guerre perpetuelle ou du moins de conteſtation avec le peuple, qui ne mord ordinairement que la pierre qu'on prend ſoin de lui jetter, parce qu'elle demeure à ſa portée, & que les yeux qu'elle attire ſe laiſſent en méme tems détourner de la main qui la jette; ou parce qu'il juge inutile de s'en prendre à une main qui eſt ſi fort au deſſus de lui qu'il ne lui eſt pas poſſible d'y atteindre. C'eſt là le ſecond uſage qu'on tire de l'établiſſement des gens d'affaires, d'où il eſt aiſé de conclure que leur multiplicité eſt d'un trés-grand ſecours pour le Gouvernement. Car on doit les regarder, non ſeulement comme des magaſins dont V. M. a toûjours la clef pour les ouvrir au beſoin & y prendre les munitions qui s'y trouvent, mais encore comme des amuſemens qui occupent les paſſions du peuple, & comme des Athlétes contre leſquels il s'attache à luter, mais qui ne manquent pas

de le renverſer adroitement par terre à vos piez.

Néanmoins quoi que Vôtre Majeſté permette aux Partiſans & aux Officiers des Finances de s'enrichir, Elle ne doit pas ſouffrir qu'ils s'ingérent dans les autres affaires qui ne ſont pas de leur reſſort, & que ſous pretexte que c'eſt par leur miniſtére qu'on recouvre les fonds dont on a beſoin pour la paix ou pour la guerre, pour les recompenſes que Vôtre Majeſté diſtribuë, ou pour les plaiſirs qu'il lui plaît de ſe donner, & qui ne contribuent pas peu à ſa gloire, comme eſt celui des bâtimens, ils ſe mêlent de regler ce qui concerne la paix & la guerre, & d'entrer en connoiſſance de ce qui ne ſe rapporte nullement à leur adminiſtration.

Deſtinez à étudier le génie du peuple, & occupez à domter cet animal, qui tout domeſtique qu'il eſt devient furieux lors qu'il voit ſortir ſon ſang, ils ont aſſez d'affaires, à s'exercer en cet art, & à s'y rendre habiles, ſans entreprendre de pénetrer dans des ſciences à la ſpeculation deſquelles ils ne ſont pas propres, & qui dans la pratique ſont toutes differentes de celles dont ils ont acquis la connoiſſance.

On ne chasse pas aux aigles, on ne prend pas les Lions & les Léopards avec la même facilité qu'on met les Toureaux sous le joug. Ceux-ci sont faits pour être maniez par des gens grossiers, & ceux-là pour être la proie des plus adroits & des plus hardis Chasseurs. On n'a besoin que d'une corde pour lier les derniers, & d'un éguillon pour les réduire ; mais il faut de grands préparatifs de boulets, de poudre, de plomb, d'armes, & de toutes sortes de munitions pour se rendre maître des autres.

Il est donc nécessaire pour le bien de vôtre service que chacun se renferme dans les fonctions où il est appellé soit par l'étenduë de son génie, ou par sa naissance, ou par l'habilité dont l'experience l'a rendu capable : que le Surintendant des Finances s'applique à les régir avec adresse & avec exactitude ; que les directeurs des divertissemens de V.M. & des ouvrages qu'Elle a entrepris, les dirigent d'une maniere qui lui soit agréable, & qui fasse éclater sa magnificence : que les Ministres qui sont destinez à régler les affaires de la paix & de la guerre, & chargez des plus nobles soins de l'Etat,

emploient leur prudence & leurs veilles à s'acquiter dignement de cette illuſtre fonction; ſans que les uns anticipent ſur l'adminiſtration des autres, chacun ayant aſſez & trop de quoi s'occuper dans la ſienne, s'il ſe pique de faire ſon devoir.

Vôtre Majeſté eſt plus capable que perſonne qui ſoit au monde de juger ſi j'ai raiſon. Elle ſait comment en ont uſé les Adminiſtrateurs de ſes Finances, quant Elle a voulu faire la guerre; combien de ſoins ils ont pris pour l'en détourner lors qu'Elle la regardoit comme abſolument néceſſaire, tant par rapport à ſa gloire qu'au bien de ſon Etat; combien d'intrigues ils ont employées pour parvenir à ce but quand ils n'ont pu y réüſſi ouvertement, combien de faux bruits ils ont répandu contre vos autres Miniſtres qui avoient la direction de ce qui concernoit les affaires militaires, & de quels ſoupçons ils ont tâché d'en noircir la conduite, prétendans que les frais de la guerre, des intrigues, & des négociations, ſe doivent menager auſſi régulierement & ſur le même pié que ceux de la levée des Finances, & que le compte ſe doit rendre auſſi juſte des uns que des autres.

La bonté & le juste discernement de V. M. se sont également manifestez en ces occasions. Ni ces soupçons ni ces calomnies n'ont fait aucune impression dans son esprit. Elle s'en est tenuë à la connoissance qu'Elle avoit de la fidelité de ses Serviteurs, aussi-bien que du penible embarras de leur emploi, & des circonstances envelopées qui s'y trouvent, lesquelles ne permettent pas de rendre un compte exact des dépenses qu'elles exigent; & Elle a en même tems supporté ceux qui se donnoient tant de peine à la fatiguer, parce qu'ils ne connoissoient ni les affaires dont ils lui parloient, ni la maniere dont il faut avoir le cœur & l'esprit faits pour les conduire.

Ils en jugeoient comme du maniment qui étoit entre leurs mains, dont ils avoient éprouvé que les misteres les plus cachez ne sont pas fort difficiles à penetrer, quand on veut se donner le soin de les approfondir. Vôtre Majesté comprit si promptement d'où procedoit la revolte qui se fit dans le Boulonnois, qu'ils en avoient demeure étonnez & confus. Elle s'étoit déja apperceuë qu'on favorisoit les

Traitans lors qu'ils demandoient des remises, & soit qu'Elle les accordât ou qu'Elle les refusât, laissant tantôt agir sa bonté, tantôt sa justice, Elle faisoit toûjours sentir que rien ne lui étoit caché, & que de quelque maniere qu'Elle en usât ce n'étoit point qu'Elle se fût laissé surprendre.

En effet on peut presque dire que cela n'est arrivé qu'une seule fois, ou au moins que la surprise ait été poussée jusques au bout, sans que V. M. s'en soit apperceuë. Il est vrai qu'on s'y prit bien adroitement, & qu'on trouva le moyen de vous toucher par un endroit qui vous doit être sensible, savoir par vôtre gloire; & sous ce pretexte specieux on vous engagea dans une dépense qui n'étoit pas moindre que celle d'une guerre, & qui donnoit à ceux qui se méloient de la regler & de conduire le dessein, bien plus de moyen de faire leurs propres affaires qu'ils ne prétendent que la guerre en fournit aux autres.

Je veux parler de la jonction des deux mers, de ce grand & éternel monumens qu'on devoit élever à l'honneur de V. M. & qui devoit faire vivre sa mémoire dans

tous les siecles à venir. J'avouë que le souvenir des prodigieuses sommes qui ont été employées à ce travail immense durera jusques à ce que le tems l'ait entierement détruit. Mais il est à craindre qu'on ne voye bien-tôt périr un ouvrage dont le premier bout commençoit à se ruïner tandis qu'on achevoit l'autre bout. C'est là que V. M. a veu sa gloire appuyée sur un sable mouvant qui ne cessera pas de s'ébouler jusqu'à ce qu'il soit rentré dans la place ou la Nature l'avoit mis.

J'ose l'assurer, & V. M. ne le sait que trop, que les Finances qui ont été employées à cet infructueux dessein auroient pû suffire pour faire la conquête d'un puissant Etat. Aussi V. M. a-t-elle enfin ouvert les yeux sur cette affaire, & reconnu le tort de ceux qui l'avoient engagée à l'entreprendre; mais Elle a eu assez de bonté pour ne l'attribuer qu'à leur imprudence, & pour faire semblant de croire qu'ils s'étoient trompez les premiers.

Il faut donc le croire aussi, & il a fallu souffrir que jusqu'aux moindres directeurs de ce travail se soient enrichis, & qu'ils jouïssent en paix d'un bien si ma

acquis, puiſque Vôtre Majeſté le ſouffroit. Mais au moins devoient-ils avoir la même complaiſance pour ceux qui manioient les affaires de la guerre. Vôtre Majeſté qui y voyoit plus clair que dans celle du Canal de Languedoc étant ſatisfaite de leur conduite ils n'avoient aucun interêt à la blâmer. Ils auroient mieux fait de reſpecter le jugement de leur Maître, qui ne pouvoit pas ſe laiſſer aiſément ſurprendre dans une matiere où il eſt lui ſeul plus éclairé que tout le reſte du monde enſemble.

La ſuffiſance que les Financiers croient avoir à decider de tout a porté pluſieurs fois le premier Miniſtre de vos Finances à vous propoſer de ſuprimer l'impôt du ſel avec tous les Officiers des Gabelles, & d'en faire lever les droits aux ſalines. Il prétendoit qu'en ce qui regardoit l'avantage de la Couronne on épargneroit les frais de l'entrétien d'un nombre infini d'Officiers & d'Archers qui conſument une partie du revenu de l'Impoſt du ſel & qu'en même tems les Provinces privilegiées à cet égard, ne ſe trouveroient pas plus exemtes que les autres.

Il eſperoit ſans doute y trouver auſſi

ſon avantage particulier, & que la plus grande partie du butin, qui d'ordinaire ſe partage entre une multitude de gens, reviendroit au peu d'Officiers qu'il ſeroit néceſſaire d'entretenir pour cette adminiſtration, c'eſt à dire à lui & à ſes Créatures par le moyen deſquelles il ſe l'aproprieroit preſque tout entier.

Mais ſans m'arrêter à faire voir qu'il étoit aveuglé de la paſſion de demeurer ſeul & abſolu maître de toutes les affaires de ſon reſſort, & que dans l'execution de ce projet il auroit moins trouvé ſon compte qu'il ne s'imaginoit, je dirai ſeulement que faute de bien connoître les principes de vôtre Gouvernement, il s'en écartoit autant de fois qu'il avoit l'imprudence de s'ingerer à vous donner des Conſeils qui concernoient le fonds des affaires, mêmes de celles de ſon propre miniſtere. Car s'il eſt vrai qu'il auroit pû revenir de ſa propoſition quelque avantage au Peuple, qui auroit été peut-être un peu moins chargé, il eſt en même tems certain que bien loin d'en tirer quelque utilité pour les revenus de la Couronne, elle n'en auroit receu que du préjudice.

En rendant le sel venal aux salines on en reduiroit le revenu sur un certain pié réglé, & on le porteroit tout aussi haut qu'il seroit possible, sans qu'on en pût augmenter les droits que de tres-peu dans les occasions extraordinaires, & lors qu'il s'agiroit des besoins pressans de l'Etat. Ainsi il ne seroit pas possible d'en tirer alors aucun secours, parce que tous les revenus ordinaires de V.M. sont destinez à de certains usages dont on ne peut pas les détourner ailleurs.

Mais les Traitans des Gabelles & les Officiers des Greniers sont au besoin des sources si fecondes de Finances, qu'elles en produisent plus que ne font tous les autres Officiers & Financiers du Royaume. Il rendent à V. M. une bonne partie de ce qu'ils ont pris, & cette consideration est d'un si grand poids dans la constitution presente du Gouvernement, par rapport aux accidens impreveus auſquels on se trouve par ce moyen toûjours en état de parer, ou pour les desseins dont le succez dépend de la promtitude de l'execution, qu'il n'y a point de gens qu'il soit plus necessaire de maintenir, ni d'impôt qu'il fût plus desavantageux de supprimer.

Quoi que cette raison soit de la derniere consequence, & qu'elle suffise seule pour engager Vôtre Majesté à entretenir les affaires des Gabelles sur le même pié où on les a toûjours veuës, il y en a toutefois encore une autre qui ne doit pas moins y contribuer. C'est l'utilité des Archers, sur lesquels se récrient quelques Politiques de courte veuë, & qu'en bons ménagers ils voudroient faire retrancher, comme un superflu dont on se passeroit aisement, & dont la dépence est aussi excessive qu'inutile.

Il est vrai que si le sel étoit venal on n'auroit que faire de ces gens-là; mais s'il s'élevoit quelque sedition parmi le peuple, s'il se faisoit quelque Assemblée illicite, ou transports de marchandises deffenduës d'une Province à l'autre, si les autres impôts ne se payoient pas bien, s'il étoit à propos d'atterrer par des voyes indirectes des familles dont on ne seroit pas content, les Archers de Gabelle ne serviroient-ils de rien? ou plûtôt ne sont-ils pas toûjours sur pié, & disposez à agir au premier commandement, & à prevenir toutes sortes de desordres.

Ils sont des instrumens d'une si grande

efficace entre vos mains, que je ne sçai s'il y en a d'autres qui en approchent. N'est-ce pas par la crainte de ces gens-là, & du promt secours qu'on en peut tirer, que la Noblesse intimidée n'ose plus se porter aux violences qu'elle exerçoit autrefois ? Les Intendans ne trouvent-ils pas en eux des forces toûjours prêtes à executer ce qu'ils jugent être expedient pour vôtre service ? Ceux qui levent les impôts en vôtre nom ne s'en faut-ils pas assister lors qu'ils ne sont pas payez ? Ne gardent-ils pas tous les plus importans passages des Provinces ? V. M. n'est-Elle pas informée par leur moyen des moindres démarches de chaque Particulier de son Royaume, ce qui est un avantage incomparable pour maintenir le Gouvernement dans toute la vigueur où il est, & duquel il faut bien se donner de garde de se priver ?

Les troupes ne sont pas ordinairement répanduës dans toutes les Provinces, & moins encore en tems de guerre que durant la paix, & dans les quartiers où elles sejournent elles ne font leur affaire que d'executer vos ordres. Il y a peu d'Officiers qui veüillent être enrôllez au nom-

bre des espions. Mais pendant la guerre comme en pleine paix V.M.a en ce Corps de milice extraordinaire autant d'espions en titre d'Office, qu'il y a d'Officiers & de Soldats.

La plûpart des soulevemens commencent par de petite Assemblées, qu'on dissiperoit aisément si on avoit connoissance assez-tôt : mais elles ont loisir de grossir pendant que la Cour n'en est pas avertie; & quand elles sont si grosses que le bruit en vient aux oreilles du Souverain, le tems qui se passe à faire marcher des troupes qui sont éloignées leur donne le moyen de se fortifier, & de se mettre en état de résistance. C'est de cette maniere qu'autrefois on a veu se former les rebellions en France, & qu'elles ont fait des progrez si préjudiciables à l'autorité Royale.

Mais les yeux des Archers de gabelle ouverts jour & nuit sur ce qui se passe en leur détroit, ne laissent rien échapper à leur regards. Ils découvrent les moindres mouvemens dés qu'ils commencent à naître, & ils sont en état de les prévenir. Leur fidelité est à l'épreuve. Ce sont des gens dont la fortune est ruinée, qui ne

ſubſiſtent que par leur emploi, & que l'intereſt engage à la vigilance ; parce qu'étant eux-mêmes les exécuteurs des ordres qu'on donne contre ceux qu'ils ont dénoncez, ils trouvent toûjours des des voies de profiter dans l'exercice de leur commiſſion.

On repreſente en vain à V. M. l'augmentation de ſes revenus qui ſe feroit par le moyen des Provinces maintenant exétes de l'impôt du ſel, auquel elle ſe trouveroient ſoûmiſes comme les autres ; car on fait fort bien leur faire payer l'équivalant par d'autres ſubſides dont on les charge. Il n'y en a aucune de qui on ne tire tout ce qu'elle eſt capable de contribuer. On prend même occaſion de faire porter à celles qui ſont franches de cet impôt, une grande partie des contributions extraordinaires, & lors qu'elle ſe plaignent on a toûjours cette exemption à leur objecter.

Il en eſt des Tailles, & des Elections qui ſont établies pour en connoître, comme des Gabelles. Les Officiers qui ſavent adroitement multiplier les procés, les perpetuer, ou les juger au profit des Traitans, ſont d'un grand ſecours à entrete-

nir le Peuple dans l'état d'anéantissement où il faut qu'il soit pour demeurer paisible, & à mortifier la Noblesse par mille voies indirectes. Ils font aussi en même tems leurs affaires, & sucent à loisir un sang que Vôtre Majesté leur fait, regorger tout d'un coup lors qu'il en est besoin, & qui sert à reparer la vigueur de tout le Corps de l'Etat quand elle commence à s'affoiblir.

Des Marchands.

Il y a entre la guerre & le commerce une alliance que Vôtre Majesté ne dois jamais perdre de veuë. Ce sont deux colomnes qui soutiennent ensemble l'édifice de l'Etat, dont l'une ne peut tomber sans ébranler l'autre par sa cheute.

L'argent est le nerf de la guerre, & ce nerf n'est fortifié que par le commerce. A mesure que la guerre épuise le sang qui est dans les veines du corps de l'Etat, le commerce lui fournit les alimens necessaires pour en former de nouveaux.

Mais il ne peut les assembler que par le secours ou de la guerre actuelle ou du pouvoir ou se trouve le Souverain de la

faire quand il lui plaît, & de la terreur qu'il inſpire à ceux qui ſont capables de détruire les affaires des Négocians, ou de les incommoder.

Cette ſeconde ſource de la grandeur & de la proſperité des Etats ne leur attirant pas moins d'envieux que la premiere, on ne doit pas veiller avec moins d'empreſſement à ſa conſervation. Il eſt bon même d'avertir V. M. qu'Elle a intereſt de ménager les Négocians plus qu'aucun autre Ordre de ſon Royaume.

Car il n'y en a point à qu'il ſoit ſi facile de faire perir, par rapport au Souverain, les affaires qu'ils ont entre les mains, ſans en reſſentir eux-mêmes beaucoup de prejudice, & ſans qu'on s'en aperçoive que lors que le mal eſt fait. Ils peuvent avec autant de facilité que de ſecret tranſporter leurs effets en des Païs étrangers. Ils peuvent negliger le commerce dans les lieux où le Prince le voudroit faire fleurir, & l'établir en d'autres lieux où on deſireroit qu'il fût entierement éteint.

Comme donc c'eſt le ſeul Ordre de gens des démarches duquel Vôtre Majeſté ne ſe peut pas dire abſolument maîtreſſe,

& qu'il lui importe neanmoins extrêmement de les voir multiplier dans son Royaume, Elle ne fera pas mal de les favoriser toûjours, & de prendre garde à ne les laisser pas en proie aux Partisans, comme est tout le reste du peuple. Il n'est pas juste qu'ils soient exemts de charges publiques; au contraire, comme étant plus riches que les autres, & ayant plus d'argent comptant, on doit tâcher de les faire encore plus contribuer aux besoins de l'Etat,

Mais il faut que ce soit avec de grands ménagemens. On doit vuider adroitement leurs bourses, & les presser sans qu'il le sentent trop. On peut de tems en tems deffendre le débit de certaines marchandises sous de differens pretextes, tantôt parce qu'elles viennent d'un païs ennemi, ou que vos Sujets en font desexcez & s'y ruïnent; tantôt parce qu'elles empêchent un autre débit, & qu'il est à propos de le faciliter. On fera ensuite connoître aux Negocians, que s'ils veulent dedommager Vôtre Majesté de l'interest quelle a dans l'affaire, Elle pourra se relâcher & lever ses deffenses; & sans doute ils ne manqueront pas de faire leurs offres.

On peut aussi obliger à son tour chaque espece de Marchand de former un Corps particulier,& de prendre des Lettres Royaux ; & lors que ces Corps seront formez,on pourra leur faire financer les uns aprés les autres, sans qu'il soit à craindre que jamais tous les Negocians en general s'élevent en faveur d'un Corps particulier, de qui les chagrins n'empécheront point le commerce d'aller son train accoûtumé.

Quoi que ce soit là un moyen extraordinaire de lever les finances, il ne faut pas neanmoins le compter comme tel, parce que si on attendoit l'occasion d'un besoin extraordinaire pour presser tous les Corps à la fois cela feroit trop de bruit. Ce seroit avertir les Négocians de prendre des mesures dont il est à propos de les détourner ; & si on ne s'adressoit qu'à quelques Corps particuliers cela produiroit trop peu, & le negoce, ce fonds si riche & si fertile, demeureroit trop infructueux pour Vôtre Majesté. Il en faut donc faire un ordinaire, c'est à dire, ne cesser point de se servir à diverses repriſes & avec methode des voyes qu'on a d'obliger tour à tour tous les Corps à contribuer

tribuer de certaines sommes proportionnées à la qualité de leur commerce, & à leurs profits.

Quelque abondant en fruits & en manufactures que soit vôtre Royaume, il n'est capable de fournir à ses Habitans que de quoi vivre commodement & à leur aise, plus que toutes les autres Nations de l'Europe qui ne vivroit que de ce que produit leur propre Païs, mais non de les combler de ce grand nombre de richesses qui rendent un Etat tout-à-fait florissant, & qui mettent le Prince sur le pié de se faire redouter de ses Voisins. La France seule ne peut pas fournir tous les ruisseaux necessaires pour remplir cette sorte de reservoir dont j'ai parlé. Le secret est d'aller puiser dans les Païs étrangers, & d'en attirer les eaux chez soi.

L'essence de ce secret ne consiste pas dans cette derniere maxime generale qui est connuë de tous les Etats, & que chacun tâche de pratiquer en son particulier; elle est, à proprement parler toute renfermée dans l'adresse qu'on a à s'en servir.

Jusqu'à present l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, & la Hollande, l'ont em-

porté sur la France, & ces deux derniers Etats ont enfin laissé les autres bien loin derriere eux. Leurs Peuples se sont transportez dans toutes les parties du monde, & semblent avoir découvert tout ce qu'il y a de fin & de caché dans le négoce.

Le peu d'experience que les François avoient autrefois en l'art de la marine, les a empêchez de suivre les traces de ces autres Nations, ou même de les devancer; car ils ne manquent ni d'activité, ni de suffisance, ni d'adresse. La France produit en son sein plus de choses nécessaires à la navigation que ni la Hollande, ni l'Angleterre, & elle ne peut pas moins tirer de ses Voisins ce qui lui manque.

Les causes de sa negligence pour une occupation si nécessaire & si utile ont été les guerres continuelles, soit étrangeres ou domestiques, qui depuis plusieurs siécles n'ont point donné de relâche à ses Habitans, & ne leur ont point permis de s'apliquer à des desseins qui les pussent attirer hors du Royaume, où il y avoit toûjours des affaires assez pressantes pour eux. Ils n'y étoient point aussi contraints par une nécessité absoluë d'aller chercher ou de quoi s'enrichir, ou de quoi fournir

à leur entrétien, pour lequel ils trouvoient chez eux assez abondamment les choses dont on ne peut se passer, & même celle qui sont la meilleure partie des commoditez & des délices de la vie; au lieu que les unes, ou les autres, ou toutes ensemble manquant à leurs Voisins, ceux-ci se sont veu reduits à aller les chercher ailleurs, & en cherchant le nécessaire ils ont trouvé l'abondance & les richesses.

C'est un embarras qu'ils ont épargné aux François, un chemin qu'ils leur ont fraié & accourci. Les premieres découvertes & les nouveaux établissemens ne se font qu'avec beaucoup de peines, & souvent avec de grandes pertes. Combien de fois la plus puissantes des Compagnies qui soient dans les Etats voisins a-t'elle été sur le point de tomber? Combien y en a-t'il eu d'autres ruïnées? Sçait-on précisement sur quel pié est maintenant celle d'Angleterre, & n'en a-t'on pas veu succomber même dans vôtre Royaume?

On peut raisonnablement esperer que ce sera la France qui profitera à l'avenir de ces travaux, qui ont coûté tant de

gens auſſi bien que de fatigues & de périls aux Etrangers. Il y a beaucoup d'aparence que l'adreſſe de vos Sujets leur enlevera peu à peu le commerce qu'ils ont établi preſque en tous les endroits du monde, comme elle a déja commencé à leur en ôter une partie.

La guerre & les forces de V.M. ne peuvent pas manquer de produire cet effet. Preſque tout ce qu'il y a de gens capables de porter les armes en Angleterre, & ſur tout en Hollande, ſont occupez au commerce de la mer, lequel a toûjours un air de guerre, & ſemble plus convenir à la noble ardeur d'un cœur belliqueux qu'y déroger. Ainſi par la guerre que Vôtre Majeſté ſoûtient contre ces Etats, & par les gens qu'ils y perdent, Elle leur diſtrait ou leur enleve une multitude infinie de peuple qui ſeroit employée au negoce, & qui n'en peut être détournée ſans que le commerce en ſouffre: au lieu que dans les troupes de V. M. il n'y a pas un Officier ni un Soldat qui fût deſtiné pour la marine. Tous ceux de vos Sujets qui s'étoient déja tournez du côté de la navigation & du commerce, y demeurent appliquez avec la même aſſiduité, & con-

tinuent toûjours leur premiere profession.

Par ce moyen il ne se trouve pendant la guerre que bien peu moins de François, ou peut-être pas moins que d'Anglois, ou de Hollandois, navigans & négocians dans toutes les Parties du mõde. Mais c'est ce qu'on n'a pas encore pû dire pendant la paix, veu que la plus grande partie de ceux d'entre les Nations ennemies qui sont employez à resister à V.M. se jettent alors dans le commerce, & s'adonnent à la navigation.

Cela se connoit facilement quand on sait ce qui se passe dans les Païs éloignez. Les Nations qui se vantent d'être les plus experimentées de toutes celles de l'Univers, & les plus fortes sur mer, ne peuvent y remporter aucun avantage sur les François, ou du moins les avantages sont bien à peu prés égaux de part & d'autre. Les Hollandois envoyerent en l'An 1674. leur plus fameux Amiral pour s'emparer des Antilles Françoises, avec des forces qui en devoient faire trembler les Habitans, mais il eut la confusion de s'en revenir sans avoir rien fait.

Qu'est-ce que les Hollandois & les Anglois ensemble ont effectué là ou ailleurs

depuis la guerre presente? En quel endroit du monde ont-ils ruïné le commerce de vos Sujets; Mais on ne peut pas nier qu'ils ne fussent assez forts pour le détruire, ou que l'une de ces deux Nations ne fût seule suffisante pour aller ravager tout ce que les François possedent dans les autres Parties du monde, qu'elle ne pût s'en emparer & les chasser, si elles n'étoit pas obligées d'employer la plûpart de leurs forces à se defendre par terre.

Il y en a encore une autre partie qui n'est pas moins considerable, ou plûtôt qui l'est infiniment d'avantage, laquelle est occupée à les défendre par mer. La plûpart des vaisseaux de leurs armées Navales seroient en route pour le commerce, ou pour escorter leurs vaisseaux marchands, & on verroit équipez en marchandise tous les bâtimens de transport qui suivent leurs flottes.

Sous le Regne du feu Roi vôtre Pere, & au commencement de celui de V. M. la Hollande ne craignoit d'avoir la guerre que contre les Anglois, parce qu'il n'y avoit alors que cette derniere Nation qui pût lui faire éprouver tous ces inconveniens. Elle redoutoit beaucoup moins ſes

autres voisins qui n'étoient en état de l'attaquer que par terre; seure que la mer lui fourniroit abondamment tout ce qui seroit necessaire pour sa defense.

Les affaires ne se meurissent pas tout d'un coup. Il faut qu'un dessein ait le tems de couver, d'éclore, & de s'avancer par degrés avant que de venir à sa perfection. Celui de retablir les forces maritimes d'un Etat, & de faire cultiver l'art de la navigatiō, a besoin de plus de tems qu'aucun autre projet qu'on puisse concevoir.

L'argent qui fait trouver toutes les choses qui tombent dans le commerce, peut bien fournir ce qui est necessaire, soit pour la construction des vaisseaux ou pour leur équipement, à un païs qui en seroit entierement depourveu; mais il ne peut pas en transformer les Habitans en des matelots. L'experience que demande l'art de la marine ne se peut acquerir que par de longues habitudes, & les gens de cet ordre, dont le cœur aussibien que le corps est dur comme le fer, ne se durcissent dans les eaux qu'à force de tems comme le fer dans les veines de la terre.

On n'a pas peu d'obligation au Cardinal de Richelieu de ce qu'il a pris tant

de ſoin d'exciter les François à l'exercice de cet art, & de leur avoir procuré les moiens d'y réüſſir & de rétablir les forces maritimes de la France. On a toûjours depuis continué à ſuivre ſes traces, & enfin V. M. qui par ſon aſſiduité & par ſa conſtance vient à bout de tout ce qu'Elle entreprend, a mis les François ſur le pié de ne le ceder plus par mer à aucune Nation du monde, ſoit dans la guerre, ou en ce qui regarde le commerce.

Elle a des flottes puiſſantes: Elle poſſede des Iles & des Continens dans le Nouveau monde : ſes Sujets y ont fait des établiſſemens conſiderables : ils ſe ſont répandus dans tous les païs connus aux Européens, pour avoir part auſſibien que les autres Nations au negoce qui s'y fait.

C'eſt déja beaucoup que d'y avoir part, & qu'il n'y ait point d'endroits où les autres peuples aient penetré avec beaucoup de peine, que les Fráçois ne les aient ſuivis & atteints, mais ce n'eſt pas encore aſſez.

Il faut qu'ils les ſurpaſſent, & qu'ils les en chaſſent s'il eſt poſſible. Jamais il n'ont exercé leur adreſſe pour parvenir à un but qui ſoit plus digne d'eux, ni pour un interêt plus conſiderable qu'eſt celui de

s'emparer de tout le commerce, lorſque les conjonctures pourront leur permettre d'en exclure les autres Nations. Ce n'eſt pas même aſſez que d'attendre que les occaſions s'en preſentent, ils doivent les rechercher avec empreſſement.

Cela n'eſt pas ſi difficile qu'on pourroit ſe l'imaginer. V. M. de qui la penetration eſt auſſi grande que ſon diſcernement eſt juſte, l'a bien ſeu comprendre. Quand on n'eſt ni d'humeur ni en état de craindre la depenſe ou la perte des hommes qu'on eſt obligé de risquer pour les grands deſſeins, on va bien loin. Il ne s'agit plus que de conſtance à pourſuivre ſa route; que de ne la quitter jamais, bien que quelquefois la fatigue oblige de s'arrêter.

Dans les veuës que V. M. s'eſt propoſées, & qui ſans doute ſeront toûjours bien ſuivies: Elle peut ſe promettre en peu de tems le plaiſir & l'avantage de voir ſes Sujets devenir maîtres du commerce, & ſurpaſſer en ce point tous les autres peuples, comme ils les ont laiſſé bien loin derriere eux à l'égard de la guerre. Autrefois on craignoit pour vos païs du Nouveau monde, aujourd'hui on ne

craint plus, on eſt en état de ſe maintenir; bien-tôt on fera craindre les autres, & enfin on les reduira ſous vôtre pouvoir.

C'eſt une Prophetie dont vos ennemis ſe moqueroient ſi elle étoit entre leurs mains, ils verront avec le tems que les rieurs ne ſeront plus de leur côté. A moins qu'il n'arrive de ces accidens qu'on ne peut abſolument prévoir; de ces viciſſitudes ſurprenantes par leſquelles le Deſtin renverſe ſouvent ce qui paroiſſoit le plus ſolidement établi; de ces foudres qui ſe formant ſubitement en l'air vont frapper les plus hauts édifices; de ces tremblemens de terre qui engloutiſſent en un moment les plus ſuperbes Villes, il y a autant d'apparence qu'on verra réüſſir les meſures qui ont été priſes, & que les François ſupplanteront leurs voiſins, qu'ils leurs enleveront leurs commerce, & qu'ils les chaſſeront de la plûpart de leurs établiſſemens dans les autres Parties du monde, qu'il y en eut jamais à la reüſſite d'aucun autre deſſein.

Il ne faut pas s'étonner que le chemin dans lequel on marche pour y parvenir ſoit bordé d'épines qui piquent en paſſant, ni qu'en courant en cette carriere on trouve des endroits rabouteux qui faſſent

quelquefois broncher. L'importance eſt qu'en tombant on ne ſe briſe pas, qu'on ait la force de ſe relever de ſa cheute, & de continuer enſuite à marcher; car peu à peu on ira enfin juſques au bout malgré tous les obſtacles qui auront cauſé du retardement. Tout le pis qu'il y a maintenant à craindre eſt d'y arriver plus tard.

Si on conſidere ce qui s'eſt paſſé ſur la côte de Barbarie, on pourra aiſément comprendre de quelle maniere les choſes ſeront conduites dans tous les autres endroits du monde où V. M. ſe diſpoſe à maintenir ſes Sujets, & où ſans doute ils demeureront à la fin maîtres des affaires, en frappant leur coup d'abord d'un côté, puis aprés de l'autre.

Les courſes des Armateurs Turcs ne ſont pas une des moindres incommoditez du commerce. L'Angleterre & la Hollande ſavent de quelle conſequence il eſt de les reprimer. L'une & l'autre de ces Nations s'eſt ſouvent miſe en devoir de domter ces Pirates, mais elles ne s'y ſont efforcées qu'à demi. Le chemin leur a ſemblé ſi rude & ſi long qu'elles ſe ſont toûjours arrêtées au milieu, où on leur a jetté à la traverſe quelques propo-

positions de paix pour les amuſer. Alors trop contentes d'un relâche qu'elles ſavoient ne devoir pas être de longue durée, elles n'ont pas laiſſé de s'en feliciter & d'en jouïr en attendant que de nouvelles inſultes les engageaſſent à de nouvelles dépences pour aboutir à la même fin. Souvent même les conditions de la paix ont été & honteuſes & auſſi fâcheuſes que la guerre même, puiſqu'on étoit forcé de ſe ſoumettre à la viſite des vaiſſeaux. Mais les frais de l'armement & de l'entretien d'une groſſe Eſcadre pour reduire ces Corſaires étoient un mal preſent, & la viſite des vaiſſeaux étoit un mal un peu plus éloigné.

Vôtre Majeſté n'a pas pris cette commune route. Depuis que ſes forces maritimes ont été en état d'affranchir ſes Sujets de ces dangereuſes courſes, & qu'Elle a jugé à propos de l'entreprendre, Elle n'a épargné ni ſoins, ni dépenſes, ni hommes pour en venir à bout. Les Pirates ont creu qu'ils pouvoient en uſer avec Elle comme avec les Souverains des autres Etats Chré-

tiens ; qu'Elle étoit de la même trempe, & qu'ils n'auroient pas plus de peine à la manier. Ils ont creu épuiſer auſſi ſa patience en violant les Traittez incontinant aprés les avoir faits.

Mais ils ont à la fin connu qu'ils s'étoient trompez dans leurs conjectures. Ils ont trouvé un ennemi auſſi ferme dans la reſolution de les dompter qu'ils l'étoient dans celles de lui faire inſulte. Ils ont tâché d'intimider Vôtre Majeſté en exerçant des cruautez contre quelques mal-heureux François que leur mauvaiſe fortune avoit livrez en de ſi barbares mains. Cependant Vôtre Majeſté qui malgré la douleur qu'Elle avoit du triſte ſort de ces Infortunez, voioit de quelle importance il étoit de ne ſe pas relâcher, & ſavoit que la perte des uns eſt quelquefois neceſſaire pour le ſalut des autres, jugea qu'il y avoit encore plus à riſquer en ne prevenant pas les maux qui pendoient ſur la tête de tous ceux que la navigation expoſoit aux courſes des Pirates, qu'en abandonnant à leur rage un petit nombre de gens qui étoient déja en leur

pouvoir, & qu'on en auroit pas retirez en se retractant par une compassion dangereuse, qui auroit été regardée comme une timidité.

Elle prit donc le parti de mepriser leurs menaces. Elle entretint des escadres qui chasserent les Armateurs de la mer, & qui allerent reduire en cendre une partie des édifices de leurs plus fortes Villes par les bombes qu'on y jetta, n'étant pas possible de leur faire plus de mal, parce que l'entrée de leurs ports est impraticable; & enfin on les força à demander tout de bon la paix, & à la demãder à genoux. Les Esclaves qui furent rendus sans rançons, en sont des preuves authentiques, & encore plus les sõmes que les Pirates paierent pour dedommager V.M. d'une partie de ses pertes, ce qu'ils n'ont jamais fait pour aucune autre Puissance de l'Europe.

Voilà un des effets qu'ont produit les forces maritimes de V.M. & par où Elle a fait connoître de quelle maniere Elle se preparoit à agir dans les affaires de la marine & du commerce. Elle ne manquera pas sans doute de persister dans un dessein si important & si bien concerté. Elle entreprendra d'abord une affaire dans un

païs, & ne l'abandonnera pas qu'Elle ne l'ait achevée, à quoi elle ne trouvera point d'obſtacle qu'Elle ne ſurmonte par ſes forces & par ſon crédit, & lors que de ce côté-là Elle aura établi les choſes ſur un ſi bon pié qu'il n'y aura plus d'apparence de craindre aucun revers, Elle prendra ſes meſures pour agir de même ailleurs, & élevera ſes bateries contre une autre Place.

Au reſte les frais qui ſe feront en des occaſions extraordinaires étant fournis par le Public, & ſur tout par les Compagnies auſquelles l'utilité en doit le plus revenir, V. M. ne ſera point obligée d'y emploier ſes revenus ordinaires, ni de ſe deſiſter d'aucun des autres deſſeins qu'Elle auroit formez : au contraire dans la ſuite s'étant fait rembourcer des avances qui auront été fournies par le Peuple, & qu'Elle retiendra entre ſes mains, elles lui ſeront un fond pour pouſſer les entrepriſes qui ſe trouveront alors ſur le tapis.

Il eſt donc à propos que pendant la paix V. M. favoriſe & gratifie tous ſes Sujets qui voudront s'adonner au commerce des païs Etrangers ; qu'Elle les maintienne pendant la guerre ; & que l'interêt du negoce lui ſoit en auſſi grande recommandation que la guerre même.

On peut neanmoins conclure que si on vouloit que le commerce s'étendît jusqu'à en faire préjudice aux affaires de la guerre, & qu'il dépeuplet la France en transportant une trop grandes parties de ses Habitans dans le Nouveau monde, comme il a aidé à dépeupler l'Espagne, il y auroit des mesures à prendre & de nouveaux ordres à donner pour prévenir ces inconvenient. Mais cela n'est pas à craindre. Il y aura toûjours plus de François qui pencheront du côté de la guerre, & qui seront prêts à porter les armes pour la gloire de leur illustre Souverain, qu'il n'y en aura de disposez à la navigation & au commerce des Païs Etrangers. D'ailleurs la France est si peuplée en comparaison de l'Espagne, qu'elle fournira aisément à tout, ou s'il se trouvoit heureusement entre le Peuple une si grande multitude de gens qui s'adonnassent à la marine que vos armées pussent en souffrir quelque legere diminution, les grands revenus que V.M. tireroit de leur industrie lui donneroient moyen de renforcer ses troupes de Suisses, ou d'autres Nations qu'on verroit accourir de toutes parts pour participer à ses liberalitez.

L'Alliance qui eſt entre V. M. & le Grand Seigneur a déja introduit autant & plus de François dans ſes Etats, qu'il n'y a de Sujets d'aucune des autres Puiſſances de l'Europe. Les occaſions que la préſente guerre va vous fournir de rendre à ce Potentat des ſervices conſiderables, leur donneront lieu d'obtenir de lui des graces encore plus particulieres, & d'être préferez au ſujets de tous les autres Souverains; peut-être même de les ſupplanter & de leur enlever une partie de leur commerce.

On ſait ſur quel pié ont été les affaires de Siam, & ſi ce n'en étoit pas preſque fait pour tous les autres Négocians de l'Europe ſans le contre-tems de la mort du Roi. J'avouë qu'elles y ſont maintenant fort reculées, mais elles ne ſont pas renverſées, ni l'eſperance n'eſt pas éteinte, comme on le publie en des lieux où on aime à ſe flater, & où on porte une mortelle envie à la France. On a penetré le genie de cette Nation; on a fait des habitudes à la Cour & parmi le Peuple; il faut attendre, peut-être l'évenement fera-t'il voir que les François y ont pour le moins encore autant de crédit que leurs Voiſins.

Tous les nouveaux établiſſemens auſquels il a falu pourvoir afin d'étendre le commerce de mer, n'ont pas juſques à preſent permis de rendre cet ouvrage achevé dans toutes ſes parties. S'il eſt peu de grandes affaires qui ſoient diſpoſées à ſe faire tout d'un coup, dont on ne doive raiſonnablement ſe promettre le ſuccés qu'à ſucceſſion de temps, c'eſt en ce genre d'entrepriſe que cela arrive encore plus qu'en aucun autre, & qu'il ne faut rien attendre que de la patience qu'on ſe donne.

La groſſe pêche eſt encore trop negligée, on ne s'y applique que tres-peu; mais lors qu'on ſe ſera rendu maître du commerce des païs éloignez on ne trouvera pas de difficulté à s'emparer de celui qui ſe fait comme aux portes du Roiaume. Lors que le crédit & la puiſſance de Vôtre Majeſté auront fait parvenir ſes Sujets au but qu'Elle s'eſt propoſé, le commerce de la peſche paſſera aiſément entre leurs mains, & cependant l'exercice continuel qui ſe fait de la navigation parmi eux formera un aſſez grand nombre de mariniers pour tout entreprendre, & pour fournir à tout.

Les Etrangers jaloux de ce que Vôtre Majesté a établi dans son Roiaume des manufactures, qui n'étant auparavant que chez eux leur donnoient lieu de tirer des sommes immenses de ses Sujets, & que par ce moien Elle leur retranchoit des profits tres-considerables, ils s'en sont plaints, & ont comme menacé de ne venir plus chercher en France ce qu'ils avoient accoutumé d'en enlever. Mais il faut les laisser faire à l'avenir, & voir ce qu'il en arrivera. Il n'y a ni fabriques ni fruits chez eux dont la France ait absolument besoin, non pas même de ce qui sert à la construction des vaisseaux. S'il en falloit venir jusques-là on trouveroit dans le Roiaume tous ce qui est necessaire, quoique peut-être avec un peu plus de peine & plus de coust; ou s'il manquoit encore quelque chose on le pourroit prendre en des païs plus éloignez que ceux de vos Voisins, qu'il faudroit abandonner au chagrin qu'ils ont de ce qu'on se passe de leurs danrées.

Mais peuvent-ils se passer de même de celles que la France leur fournit? N'ont-ils pas un besoin extrême de ses vins, de ses

eaux de vie, & de ſon bled qui eſt proche d'eux en comparaiſon des païs où ils ſont obligez d'aller en charger lors qu'elle en a diſette, ou qu'elle refuſe de leur fournir? Se paſſent-ils aiſément de ſes lins, de ſes chanvres, & de ſes toiles, dont elle a une ſi grande abondance, & qui leur ſont neceſſaire à tant d'uſages, mais ſur tout à la navigation? Ne regreteroient-ils point ſes chateignes, ſes pruneaux, ſes noix, & tant d'autre danrées utiles & delicieuſes pour la vie, deſquelles ils auroient plus de peine à ſe priver que n'en ont les François mémes? Ne ſeroit-ils pas bien fâchez de ne voir plus éclater ſur eux le beau luſtre des taffetas, & des autres étoffes de ſoie qui ſe fabriquent en pluſieurs de ſes Provinces?

Ceux qui connoiſſent leurs panchants & leurs manieres de vivre, ſavent qu'ils ſont naturellement moins diſpoſez que vos Sujets à ſe contraindre ſur tous ces points. Mais quand l'inclination ſeroit égale dans les uns & dans les autres pour les choſes qui viennent des païs étrangers, ne ſuffiroit-il pas que Vôtre Majeſté témoignât une ſeule fois qu'El-

le ſouhaiteroit qu'on s'en retranchât l'uſage ? On verroit tous les Habitans de la France, ſans en excepter aucun des plus curieux ou des plus voluptueux, obeïr avec une exactitude dont rien ne ſeroit capable de les detourner.

Il eſt conſtant qu'il n'en ſeroit pas de meſme des Sujets des Etats voiſins. Ils ne ſçavent ce que c'eſt que de ſe contraindre. Il ſemble qu'ils ayent fait vœu de ne point changer leur train ordinaire, meſme dans les choſes qui leur ſont prejudiciables. Comment ſe priveroient-t-ils des vins, des eaux de vies, des vinaigres, & des chanvres de France, qui leur ſont d'une utilité extrême, & preſque d'une abſoluë neceſſité ? Auſſi voit-t-on que bien loin d'en abandonner l'uſage, & d'obeïr aux defenſes que leur font leurs Souverains, ils n'ont pas laiſſé, & dans la preſente guerre, & dans les precedentes, d'employer tous les artifices imaginables pour en tirer & par mer & par terre tout ce qui leur a été poſſible.

ſes Artiſans & les étoffes de ſes manufactures ? Si ſon commerce va toûjours s'étendant dans toutes les autres parties du monde il ne s'en fera pas plus qu'il en faut pour y envoier, & peut-être qu'alors les Européens n'en auront pas aiſément quand ils en demanderôt. Ne ſont-ce pas même les François qui leur fourniſſent la plûpart de ces quinquailleries & des autres marchandiſes qu'on tranſporte dans le Nouveau monde, & qu'on y troque avec tant de profit ? Pourquoi ne les y porteroient-t-ils pas eux-mêmes ? N'en ſont-ils pas capables ? Leur Patrie n'a-t-elle pas autant qu'aucun autre païs des commoditez à leur fournir pour cet effet ?

Ainſi il eſt beaucoup moins à apprehender pour la France que ſes voiſins ne viennent plus rien chercher chez elle, qu'il eſt à craindre pour ſes voiſins qu'elle n'ait plus rien à leur fournir, ou qu'elle ne veuille pas leur donner la plûpart des choſes qu'elle poſſede, afin qu'ils les tranſportent aux lieux où le debit s'en fait avec un ſi grand gain, parce que ſes Habitans entreprendront eux-mêmes ce trafic qu'ils ont trop long-

Il n'y a donc rien à craindre. On peut à coup seur établir dans vôtre Roiaume toutes les manufactures étrangeres, ou se passer de celle qu'on ne voudra pas établir, sans que vos voisins cessent de venir chercher ce qu'ils ont accoûtumé de transporter chez eux. Je demeure d'accord que dans les lieux où les Pretendus R. se sont retirez, on voit aussi à present sur pié quelques-unes des fabriques qui étoient particulieres à la France. Mais cela n'est pas d'un fort grand prejudice. Ils en font beaucoup plus de bruit que la chose ne le merite. Ils n'y ont pas transplanté les vignobles, ni les arbres: ils n'y ont pas emporté les chenevières: ils n'y ont pas détourné le cours des belles eaux qui servent aux teintures, ni entraîné avec eux tous les autres avantages dont la Nature a si liberalement pourveu la France; & tandis que ces avantages lui resteront on peut assurer que les Etrangers ne manqueront pas de lui apporter & leur argent, & toutes leurs marchandises qu'elle voudra recevoir de leurs mains.

Qu'importe-t-il au fond que ses voisins viennent chercher les ouvrages de

tems laissé entre les mains d'autrui.

On vend en même tems aux François avec un profit qui n'est pas médiocre, les marchandises qui se prennent dans les païs ou se transportent celles de France, & ce gain demeurera encore à vos Sujets, puis qu'ils en rapporteront eux-mêmes tout ce qu'on leur fournit aujourd'hui. Que s'il y a quelque espece de negoce qui leur soit d'abord interdit par les soins ou par le pouvoir de leurs envieux ou qui leur demeure fermé pour toûjours, ils se mettront fort peu en peine de ces sortes de marchandises dés que Vôtre Majesté témoignera qu'Elle n'en fait point d'Etat, & qu'elle n'en veut pas permettre le débit ni l'usage dans son Royaume.

Des Arts & Métiers, & de l'Agriculture.

Comme il n'y a point de ressource à chercher parmi les Artisans, & que c'est un Ordre de gens qui vivent presque au jour la journée, il n'est pas nécessaire de prendre aucun soin pour les multiplier, ni de leur accorder des privileges ou des gratifications.

Il ne faut pas auſſi les anéantir car on ſe priveroit de quantité de belles fabriques ou du moins de leur abondance, qui tranſportées dans les Païs voiſins font honneur, quoi qu'il n'en revienne qu'un mediocre profit ; mais enfin ce profit, tel qu'il eſt, entrêtient toûjours ceux qui travaillent, & leur donne moyen de payer les ſubſides ordinaires dont il faut beaucoup les charger, puis qu'il n'y en a preſque pas d'extraordinaire à pretendre d'eux.

On ne doit pas non plus eſperer des Laboureurs. Cependans il y a bien plus de ménagemens à garder à leur égard. S'ils ne peuvent porter qu'un certain poids reglé du fardeau, ce poids eſt ſi grand qu'il eſt capable de contrebalancer des avantages qu'apportent les impôts extraordinaires qui ſe levent quelquefois ſur la plûpart des autres Corps.

Comme ces dernieres impoſitions peuvent être augmentées à proportion de l'état où ſe trouvent les Corps deſquels on les exige, les ſubſides qui ſont les revenus ordinaires de V.M. le peuvent être auſſi, ſelon le pouvoir des Laboureurs qu'en porte la plus grande partie.

On a eu donc grand tort, non seulement de les épuiser, mais encore de les reduire à une extrême misere. C'est là une des circonstances dans lesquelles vôtre dernier Ministre a tres-mal servi Vôtre Majesté. Il n'a regardé qu'à lui-même, & à la facilité qu'il y avoit à faire payer ces miserables, qui travaillent plus que des forçats, & qu'il a reduits à manquer souvent de pain, supposans que leurs forces pourroient durer autant que son Ministere, & ne se mettant pas en peine de ce qu'il en arriveroit aprés sa mort, ni si les revenus de Vôtre Majesté se trouveroient tout d'un coup affoiblis par l'impuissance où il laisseroit un des plus grands Corps de ceux qui les fournissent.

C'est par cet acharnement qu'il a eu contre les Païsans, qu'on voit tant de terres labourables en friche, tant de vignobles abandonnez, si peu de bestiaux entretenus; ce qui est peut-être l'endroit par où la France se trouve le plus en danger de tomber dans la disette, quelque fertile qu'elle soit en ces sortes de revenus, aussi bien que dans toutes les autres denrées qui peuvent contribuer à l'entretien de la vie.

Il faut ménager cette riche source qui est intarissable si ou ne la bouche exprés, ou si on ne la laisse boucher par une negligence affectée. C'étoient autrefois les gens de guerre qui faisoient trembler les Laboureurs. Aux approches des armées ou des garnisons tout étoit en mouvement & en allarmes. On craignoit alors la violéce du Soldat, & on trouvoit des voies de s'en garantir, mais on n'appréhendit point le Collecteur duquel il n'y a nul moyen de se sauver.

Aujourd'hui on voit venir le soldat sans inquietude, on l'attend sans ôter une seule poule de sa cour. Mais on tremble à la veuë de son propre Voisin qui vient faire payer la taille ; on lui abandonne, non pas le lit où on couche, car ce n'est presque par tout que de la paille, mais le plus mauvais blé qu'on a conservé pour se faire du pain.

D'où procede ce changement? C'est que les Ministres que V.M. a employez dans les affaires de la guerre lui étant veritablement affectionnez, ont mit leur gloire à la bien servir, & à executer fidelement ses ordres ; qu'ils n'ont eu en vûë que ses interêts, & qu'ils ont tâché de ne fouler

point ſes Sujets. Si cela eſt arrivé quelquefois par des rencontres inévitables, & par des accidens auſquels on n'a pas toûjours pû parer, on y a apporté auſſi-tôt tous les remedes poſſibles ; on a tenu le ſoldat dans une diſcipline ſi exacte, qu'on peu dire hardiment que le Païſan n'a jamais été ſi tranquille ni ſi libre de ce côté-là.

En recompenſe on ne l'a jamais veu plus tourmenté qu'il a été depuis peu par les Financiers, qui ne ſongent qu'à leurs propres interêts ſe ſont peu mis en peine des ſuites qu'auroit leur procedé, ni du préjudice qu'ils cauſeroit aux affaires de Vôtre Majeſté.

Elle ne peut y donner ordre trop promptement ni avec trop d'exactitude. Le Païſan en general a beſoin d'être ſoulagé, & particulierement le Laboureur. La miſere dont ils ſont tous accablez en avoit déja extrêmement diminué le nombre. Elle en a encore contraint une partie à quitter la charruë & à prendre le mouſquet. Il faut penſer à retablir cette perte par des traitemens favorables, en les faiſant joüir de douceurs qu'il y a ſi longtems qu'ils n'ont goûtées qu'ils ont eu

le loisir de les oublier.

Outre l'avantage qui en reviendra à V. M. par leurs contributions qui font les plus asseurez de ses revenus ordinaires, on peu dire qu'elle n'a rien à redouter de leur part, sur tout de celle des Laboureurs. Occupez tout le jour aux travaux de leur vocation, ils ne se mêlent ni d'affaires publiques, ni de cabales dans l'Etat, ni de faire des Assemblées seditieuses ; & si quelques fois le hazard en a entraîné quelques-uns dans ces sortes de mouvemens contraires au repos du Royaume, c'est parce que toules autres Païsans s'y étoient aussi abandonnez, & ceux-ci même ne s'y sont jamais engagez volontairement & de leur choix, mais y ont été contraints par les Gentilshommes de leurs Villages qui les faisoient marcher par force, ou au moins par des sollicitations & par des menaces.

De la Paix, & de la Guerre.

Si la paix donne lieu à un Monarque de faire éclairez sa magnificéce dans ses propres Etats, & dans les Cours Etrangeres, par le moyen des Ambassadeurs qu'il y entrétient & de ceux qu'elles lui en

voient, la guerre fait d'elle-même un éclat si grand que le bruit en retentit de toutes parts, & que quand toutes les portes des Païs voisins seroient fermées il y passeroit par plus d'endroits, & avec un plus glorieux fracas que ne fait du milieu de ses tranquilles avantages le doux murmure de la paix.

Ce n'est pas qu'il faille négliger la paix ou la rompre sans nécessité; au contraire on ne doit faire la guerre que pour y parvenir d'une maniere qui rende maître & des conditions des Traitez & de leurs suites. En un mot il faut la donner, & non la recevoir, non pas même la négocier, ou s'il survient quelque contre-coup qui engage à prendre ce dernier parti, on doit alors embarasser si fort les Articles, & les exprimer avec tant d'ambiguité, qu'il y ait jour à les expliquer dans un sens favorable lors qu'on se trouvera en état d'en faire l'éclaircissement, quand même ce ne seroit pas l'intention de ceux avec qui on traite.

De deux sens qu'on peut donner à une proposition ambigue il est naturel de prêdre celui qui nous accommode. Un autre prétendra avoir le même droit, s'y con-

ſens ; mais il faut auſſi avouër qu'il n'en a pas plus. Lequel des deux partis eſt-ce donc qui doit l'emporter ſur l'autre ? C'eſt ſans doute celui qui ſe trouve le plus fort, & cette circonſtance eſt toute la raiſon de la préference que la guerre doit avoir ſur la paix, parce que c'eſt la force qui fait entretenir la paix, & qui explique les Traitez.

Je parlerai principalement de la guerre, puis que c'eſt le chemin qui a déja ci-devant conduit V.M. & qui la conduira encore glorieuſement à la paix.

La ſituation des afaires de l'Etat étant la regle des démarches du Souverain, il ne doit ſe reſoudre à la guerre que lors qu'il eſt aſſeuré de ſes forces pour la ſoûtenir. La France a eu beaucoup de peine à reſiſter à ſes ennemis du dehors pendant qu'elle étoit acablée de ceux du dedans. Trop ocupée par ceux-ci elle ne pouvoit pas en même tems parer à tous les coups des autres. Attaquée dans ſes propres entrailles, elle n'avoit pas aſſez de vigueur pour aller déchirer celles de ſes Voiſins.

Mais aujourd'hui que ſuivant les traces qui vous avoient été marquées, V. M. a gueri les maladies les plus inveterées de

ſon Royaume ; que l'orgueil des Grands eſt abatu ; que le parti des P. Reformez eſt atterré ; que tout le corps eſt ſain & diſpos, prêt à ſe laiſſer guider par ſon illuſtre Chef ; que ſa vigueur eſt extrême, nonobſtant quelques petites langueurs qui ſe manifeſtent en de certains membres, que le tems & les ſoins de V. M. ſauront enfin fortifier. Elle peut prendre de plus juſtes meſures pour la guerre que les ennemis de la France n'avoient autrefois coûtume d'en prendre contre elle.

Il y a deux raiſons eſſentielles qui font voir que V. M. ne riſque rien en entreprenant tout ce qu'Elle veut. Elle a aujourd'hui des reſources ſi viſibles & des moyens ſi ſeurs de faire la paix quand il lui plaira, qu'Elle n'a qu'à tenter le deſtin de la guerre, & à ſe prevaloir de ce qu'il voudra lui accorder de faveurs. Elle a des forces ſi grandes, que n'en employant jamais qu'une partie pour l'exécution de ſes deſſeins, Elle ne ſe voit en danger que de n'aller pas auſſi loin qu'Elle pourroit s'être promis, & nullement de mettre ſa gloire en peril, ni d'expoſer ſon Royaume.

Il en doit être des affaires de la guerre comme de celles du negoce, où l'on ne

verra jamais qu'un habile Marchand hazarde tout son bien. Il en retient toûjours assez entre ses mains pour subsister, & pour continuer son commerce, en cas que ce qu'il aura risqué vienne à perir. Mais il ne manque pas aussi d'en exposer une portion lors qu'il s'agit de faire des profits si considerables qu'ils meritent qu'on donne quelque chose au hazard pour tâcher de se les procurer. Un bon Politique ne craindra pas de faire une tentative ni de prendre les armes pour attaquer, de risquer une armée, de sacrifier un certain nombre de finances, lors qu'il est seur de faire la paix quand il sera las de la guerre. Il saura trouver des pretextes de recommencer la guerre quand la paix lui aura donné le loisir de respirer ou de mieux faire sa partie; quand il se trouvera en état de faire tête à tous ses ennemis, & remettre sur pié de si grandes forces qu'il en ait de reserve en cas que les premieres qui marcheront soient défaites; quand il aura pourvû aux moyens de rétablir les finances qui auront été consumées.

Lors qu'un Prince a pris des mesures justes, que Vôtre Majesté a accoûtumé de faire, à tous ces differens égards, il

peut hardiment s'embarquer, & envoyer une escadre de fregates legeres insulter ses ennemis, tâcher de percer au travers, de leur donner la chasse, & de leur enlever une partie de leur vaisseaux, tandis qu'encore dans le port il demeure au milieu d'une puissante flotte, parfaitement équipée, & capable d'aller achever de détruire ce qui aura été déja incommodé, ou de se maintenir si le premier detachement a été battu.

On peut dire que c'est risquer peu pour beaucoup gagner, & qu'en tout cas on ne craint pas de perdre tout, ni même de faire des pertes dont on ne puisse rien retirer. Car si cette espece d'Enfans perdus qu'on envoie attaquer le camp des l'ennemi peuvent en forcer les retranchemens & en ouvrir les passages au corps de l'armée, elle y entrera ensuite sans peril & comme un triomphe. Mais s'il n'en viennent pas à bout & qu'ils demeurent sur la place, l'armée qui n'a point abandonné le poste avantageux qu'elle avoit choisi, & qui a derriere elle les avenuës libres & le païs à sa devotion pour en tirer des vivres & du secours, n'en demeure presque pas plus affoiblie; au

lieu qu'il eſt impoſſible que la défaite du peu de braves avanturiers qui étoient allé harceler les ennemis dans leurs camps, n'ait coûté à ceux-ci beaucoup de fatigues, de ſang, & d'allarmes.

Comme dans les premieres années de vôtre avenement à la Couronne, le Prince de Condé en uſa fort imprudemment pour les interêts de Vôtre Majeſté, en riſquant des batailles ou il riſquoit le ſors de tout l'Etat, & qu'il n'étoit alors beſoin que de ſe maintenir ou de perdre peu & de ſe battre en terraite, le Vicomte de Turenne fut inexcuſable de n'avoir pas hazardé douze mille hommes pour tenter la conquête d'Amſterdam. Quand ces douze mille hommes y auroient péri Vôtre Majeſté n'étoit-elle pas en état de ſe relever de cette perte ? Ses ennemis n'auroient-ils pas été trop contens d'accepter une paix qui n'auroit pû être été honteuſe pour Elle aprés avoir déja ſignalé ſon pouvoir par un ſi grand nombre de triomphes, & fait ſi vivement ſentir à ſes ennemis les éfets de ſa vangeance.

On me dira peut-être que tous ces moyens ne ſont pas exems de difficultez dans la pratique, & qu'il y en a même

quelques-uns qui en ont beaucoup plus que les autres ; qu'il eſt plus aiſé de commencer une guerre, d'expoſer une Armée, & même de remplir ſes cofres, que de réduire à faire la paix ceux qu'on aura une fois engagez à prendre les armes. J'en demeurerois d'acord ſi tous les Etats ſe gouvernoient par les mêmes maximes, & qu'ils euſſent tous les mêmes avantages pour ſe ſoûtenir : mais l'adreſſe de la Politique eſt de ſavoir bien manier le pouvoir qu'on a en main & profiter de la foibleſſe de ſes Voiſins; ſoit qu'elle vienne de leur impuiſſance même, ou de la conſtitution de leur Gouvernement.

Ceux qui crainent le fleau de la guerre que Vôtre Majeſté tient toûjours dans ſa main prêt à répandre ſur eux quand ils ont la témerité de l'ofenſer, ſe récrient ſur la mauvaiſe foi de la France. Il n'y a pas une de ſes entrepriſes qu'ils ne traduiſent en perfidie. Ils regardent toutes ſes nouvelles acquiſitions comme des biens volez ou uſurpez, & non pas gagnez.

Mais à qui prétendent-ils impoſer ſi ce n'eſt à eux mêmes ; Comment oſent-ils reprocher comme averée une preten-

duë mauvaise foi qui est contestée par ceux qui en sont accusez, & qui n'a de preuves que les plaintes qu'on en fait ? Est-ce que les ruptures de paix ou de tréves faites par la France, fondée sur des raisons qui lui paroissent aussi plausibles & aussi fortes qu'elles paroissent foibles & frivoles à ses ennemis, & que les Puissances neutres trouvent néanmoins si apparentes qu'Elles ne se déclarent point contre vous sur ce sujet, sont comparables à la violence & à la violation du droit des gens faite en la personne du Cardinal de Furstemberg ? Y a-t'il rien qui approche de la perfidie de Mayence & de Strasbourg, qui s'engagens aujourd'hui à la France, & qui lui font payer bien cher la foi qu'elles lui donnent ; & qui cependant ouvrent demain leurs portes aux Allemands, & ne se promettent pas moins que de leur mettre le couteau à la main pour aler égorger les François. L'Electeur Palatin qui avoit fait alliance avec Vôtre Majesté avant la déclaration de guerre, & l'Electeur de Brandebourg qui avoit conclu la paix aprés avoir pris les armes & s'être veu maltraité, & qui ayant rompu cette derniere paix demanda en-

core une tréve qu'il n'observa pas mieux, n'ont-ils pas été plus manifestement moins Religieux observateurs de leur parole qu'on ne peut prouver à V. M. qu'Elle ait manqué à la sienne.

Ce n'est pas que je vouluſſe conseiller à Vôtre Majesté de suivre de point en point ces exemples : ils vont trop loin, & des manquemens de foi si clairs & si reconnus ne lui feroient point d'honneur. Mais au moins ne devroit-on pas déclamer si fort, quand on fait pis que ceux à qui on ose s'en prendre. N'est-ce pas aux Parties qui traitent à faire exprimer si nettement & en termes si exprés tous les Articles de leurs Traitez qu'il n'y demeure aucune équivoque ; & lors qu'ils y en laiſſent, peut-être à deſſein de s'en prevaloir eux-mêmes, s'ils se trouvoient en état de les faire expliquer en leur faveur, doivent-ils se plaindre d'être pris dans le filet qu'ils ont tendu? & ont-ils bonne grace de pretendre que Vôtre Majesté n'ait pas le même droit qu'eux quand Elle a le pouvoir en main ?

Comme Vôtre Majesté n'a dû avoir aucun scrupule de s'engager dans la presente guerre non plus que dans les prece-

dentes, Elle ne s'en doit pas promettre une moins bonne issuë, en continuant toûjours d'agir par les mêmes principes, & de suivre les mêmes maximes qu'Elle a tenuës jusques à present. Une grande exactitude à faire entretenir la discipline militaire, à ne pardonner point les fautes des Soldats, moins encore celles des Officiers, ni méme des Officiers Generaux, ni de tous ses Sujets en general de quelque qualité qu'ils soient.

L'exemple est plus fort que tous les raisonnemens, & en voici un qui parle de lui-même. Vôtre Majesté ne manque jamais de reconnoître avec tant de liberalité ceux qui la servent, qu'il n'y a point de Prince au monde de qui les gens de merite puissent attendre de si belles recompenses, & Elle est si exacte à châtier le crime ou la negligence, qu'il n'y a point d'Etat où il se trouve moins de traîtres & de scelerats que dans le sien, ni d'armées où on voye moins de Soldats & d'Officiers qui manquent à leur devoir. Toutes les Puissances de l'Europe ont devant les yeux ce modele si parfait, ce grand exemple si capable de les instruire si elles étoient capables d'en profiter.

Au contraire les Puiſſances voiſines n'ont à donner que de certaines recompenſes preſque toûjours reglées & tres-mediocres, & elles ſe piquent d'une clemence outrée pour les coupables. Je ne veux point blâmer leur methode à l'égard des recompenſes, qui procede peut-être de leur inclination naturelle au bon ménage, peut-être du peu qu'elles ont à diſtribuer : car tous les Souverains ne poſſedent pas des ſources auſſi fecondes que la France en elle-méme & l'autorité abſoluë en fourniſſent à Vôtre Majeſté pour répandre en liberalitez & en bienfaits.

Mais à l'égard des châtimens, il n'y a qu'à vouloir ouvrir les yeux, & on verra quel eſt l'effet que produit une ſeverité bien entenduë, ou quel eſt celui de l'impunité. Qu'on examine, & qu'on diſe quel eſt aujourd'hui le Prince de l'Europe qui eſt le mieux ſervi ? Dans lequel des deux Partis qui ſont en guerre eſt, eſt-ce qu'il ſe trouve plus de fidelité ou de trahiſons ? Quel eſt l'Etat où il y ait moins de ſeditions & de revoltes ? Où eſt-ce qu'on parle du Gouvernement avec plus de reſpect, & que cha-

qui s'empresse le plus à s'aquiter de son devoir ?

Autrefois tout étoit à peu prés égal. La France étoit non seulement comblée par les factions, des-honnorée par les rebellions, & dechirée par les violences des partis en general, & des gens de guerre en particulier, aussi bien que des Nobles, ou de tous ceux qui étoient nez avec des inclinations peu vertueuses. L'Espagne trouvoit parmi les François des Gouverneurs qui lui livroient les Villes: les Papes trouvoient des Ecclesiastiques qui excommunioient les Rois: ceux d'entre les François mêmes ou d'entre les Etrangers qui étoient assez perfides & assez abominables pour leur faire ôter la vie, trouvoient des scelerats comme eux qui leur prêtoient leur main.

Que Vôtre Majesté considere attentivement ce qui se passe dans les Etats voisins, ce qui est arrivé autrefois en son Royaume, & la disposition où sont aujourd'hui les esprits de ses Sujets, le respect qu'on a pour Elle, la fidelité qu'on lui garde, la promtitude avec laquelle on lui obéit, la tranquillité dont on joüit au dedans tandis que la guerre ravage

tout au dehors, la ſeureté publique qui regne en tous endroits. Alors elle conclurra aiſément que comme le pouvoir deſpotique qu'Elle s'eſt Elle-même reſtitué fait ſa grandeur & ſa gloire, il eſt auſſi la ſource de l'ordre & de la proſperité qu'on voit & dans ſes armées & dans tous ſes Etats.

Elle ne pourra pas manquer de reconnoître que la ſeverité que ce pouvoir ſuprême lui donne lieu d'exercer en tous tems & en tous lieux, ſans diſtinction de perſonne, & ſans que qui que ce ſoit oſe en reclamer, bien que le juſte temperament avec lequel elle l'exerce eſt le frein qui retient dans le devoir les gens de guerre & tous ſes autres Sujets, comme il eſt le fondement ſur lequel ſont appuyez les projets qu'Elle fait, les grandes choſes qu'Elle exécute au dedans & les victoires qu'Elle remporte au dehors.

Il eſt vrai qu'outre le pouvoir abſolu qui eſt entre ſes mains, & qui ne permet à aucun de ſes Sujets, quel qu'il ſoit, de raiſonner ſur ſa conduite, Elle a encore un autre avantage tout particulier qu'Elle ne doit qu'à ſa prudence &

à son application aux choses qui peuvent contribuer au bien de son Etat, mais principalement à rendre ses armées florissantes. Ce que qu'Elle a un tres-grand nombre d'Officiers de tous degrés & de tous ordres, & de plus une infinité de jeunes gens de mérite, qu'Elle a fait élever ou qu'Elle a avancez pour prendre la place des autres lors qu'ils viennent à lui manquer, soit en perissant ou en tombant dans la desobeïssance. S'il arrive donc qu'Elle soit mécontente de ses Officiers Generaux aussi-bien que du moindre soldat, Elle ne perd rien à les envoyer en retraite méditer les obligations de leur devoir afin de s'en mieux ressouvenir une autrefois, parce qu'Elle en a à leur substituer assez d'autres qu'Elle trouve chez Elle & qui sont formez par ses soins, ou qui viennent d'ailleurs lui offrir leurs services, pour avoir part aux faveurs dont Elle honore la vertu, & aux recompenses qu'Elle lui distribuë.

J'ai déja dit que l'Art de la marine est une des plus fertiles sources de la grandeur & des prosperitez d'un Etat, tant par raport à la guerre qu'au commerce, & que Vôtre Majesté ne doit rien negli-

ger pour porter l'exercice de cet [illegible] à son plus haut degré. Il y a néanmoins beaucoup de mesures à garder dans l'usage qu'Elle fera de ses forces maritimes, quelque florissantes qu'elle soient maintenant, & qu'elles puissent encore le devenir.

De tous les Etats voisins de la France il y en a deux dont la puissance, à propremẽt parler, ne consiste que dans leurs flottes, ou du moins ne peut presque agir que par mer. Cette raison qui fait que la plus grãde partie de leurs Sujets ne s'adonnent qu'à la navigation fournira toûjours à chacun de ces deux Peuples des forces à peu prés sufisantes, sinon pour égaler celle de V. M. du moins pour empécher l'éfet de leurs expeditions, & qu'elles puissent faire des conquêtes sur eux par cette voie.

Cela ne sera point surprenant, car bien que les forces de V.M. puissent bien-tôt se se rendre égales ou superieures aux leurs, il faudroit toutefois que la superieure fût montée à un degré bien extraordinaire pour donner lieu de former des projets de conquêtes par les voies de la mer. Les expéditions maritimes étant en elles-mémes acompagnées de trop de difficultez qui ne se peuvent surmonter, & qui causent des

dépences prodigieuſes, ſont encore ſujettes à des accidens auſquels il eſt impoſſible de parer. Les vents, les vagues, les calmes, les tourmentes, les marées, mille autres contre-tems ſur leſquels on ne peut prendre de meſures, doivent détourner un eſprit prudent de s'épuiſer en projets, & de conſumer des Finances innombrables pour envoyer peut-être perir une armée ſans qu'elle ait ſeulement veu l'ennemi.

Ce qui arriva à Philippe II. Roi d'Eſpagne, doit ſervir de leçon à tous les Princes, & plus encore à ceux qui ne font que commencer de ſe rendre puiſſans ſur mer.

Que ſi une armée navale eſt aſſez heureuſe pour éviter ces perils, combien ne s'en preſente-t'il point d'autres à faire une décente? Combien de peine & de machines ne faut-il point employer, ſur tout pour embarquer la Cavalerie, & la mettre enſuite à terre? Combien peu faut-il de reſiſtance pour empêcher un debarquement? Je ne m'attacherai pas à remettre devant les yeux de V. M. tous ces inconveniens? Elle ſait mieux que moi qu'il s'en preſente autant qu'il y a de démarches à faire, & qu'il n'y en a point qui ne ſoient d'une dangereuſe conſequence.

Si donc V.M.ne doit rien negliger pour ſe mettre en état d'attaquer ſes ennemis par mer, & pour ſe faire redouter ſur cet element auſſi-bien que ſur terre, Elle ne doit pas neanmoins entreprendre legerement des expeditions qui tendent à faire des décentes dans le païs ennemi. Elle ne doit méme jamais s'y reſoudre qu'à la derniere extrêmité,& dans les plus preſſantes neceſſitez, comme ſeroit celle de ſauver d'une cheute entiere ſa gloire ou ſon Etat, par une diverſion qui fût vrai-ſemblablement capable de produire un ſi grãd éfet.

Car autrement il ne lui eſt pas poſſible de rien gagner par cette voie. Quand on auroit ſurpris les Anglois,& emporté d'abord qu'elqu'une de leurs Places,ce ſeroit ſe flater que de pretendre de s'en conſerver la poſſeſſion. Il faut laiſſer à part ces Inſulaires que la mer ſepare des autres Peuples de l'Europe, & n'entrer dans leurs affaires que pour les broüiller, & pour empêcher qu'ils n'entrent eux-mêmes en celles de V. M. ou pour ſe les aquerir, ſi l'on peut y trouver jour.

Tous les autres Païs voiſins de la France ſont plus à la portée de ſes coups par terre que par mer.Elle peut s'y ouvrir des

passages sans courir ces risques qui sont si frequens sur l'eau, & qui enlevent quelquefois des flottes entieres, sans qu'il y ait dans le courage ou dans l'industrie aucune ressource pour s'en garantir; au lieu que l'une & l'autre de ces qualitez sont autant sur terre que la force méme, & qu'il n'y ait point de danger ou un grãd cœur n'ait dequoi exercer sa resistance & où il n'ait la satisfaction de le faire partager à son ennemi.

V.M.a déja si bien réüssi par cette voie, qu'Elle ne doit pas songer à en prendre aucune autre pour étendre ses conquêtes. Ses Sujets sont tout accoûtumez à agir par terre. Les Païs voisins y sont non seulement à sa bien-seance, mais elle peut les conserver aisement, & les mesures dont on se sert pour ces sortes de desseins, dependant moins que les autres du caprice de la fortune & des elemens, ont tout le degré de certitude que la prudence humaine peut desirer.

Cependant comme il est impossible que vos projets ayent des succez tout-à-fait favorables sans le secours des armées navales, il est neccessaire, ainsi que je l'ai déja dit, que V.M. travaille à rédre les siennes aussi

florissantes que celles de terre. Si elles ne sont pas destinées à attaquer, il faut qu'elles soient en état de le faire, & qu'elles soient regardées sur ce pié-là. Autrement on viendroit insulter les côtes de vôtre Royaume pendant que vous seriez occupé dans le cœur du Païs, & on desoleroit autant de villes que vous en pourriez prendre sur les frontieres de vos ennemis.

Il est encore à propos d'eviter les batailles generales qui ne sont bonnes à rien, & dont la perte causeroit un aussi grand prejudice à la France que le gain lui apporteroit peu d'avantage. Car quand on auroit défait les Anglois sur mer qu'en reviendroit-ils ? puis qu'il n'est pas possible que V.M. étende ses prétentions jusques dans leur Isle. Et à l'égard des autres Nations de quelle grande utilité pourroit être une victoire, qui coûteroit toûjours fort cher quelque peu de perte qu'on pût faire ?

Ouvriroit-elle le chemin de leurs côtes pour y aller faire des décentes ? mais outre les dangers dont j'ai marqué qu'une décente est ordinairement accompagnée, & qui sont capables d'empêcher V. M. d'en former jamais le dessein, n'y a-t'il pas par terre des voies plus seures & plus faciles

faciles d'entrer dans le païs de quique ce soit de vos Voisins, & d'y penetrer jusques aux extrémitez ? Les batailles navales ne serviroient qu'à affoiblir vôtre Etat, à consumer inutilement vos finances, & à vous enlever des matelots qu'il faut reserver pour meilleures occasions.

Ces occasions sont en parti celles des rencontres, ou de ce certains combats qu'on peut appeller particuliers par rapport aux batailles generales. Tandis qu'une flotte considerable tiendra la mer, mettra vos côtes à couvert, & sera prête à resister aux ennemis, ou même à les attaquer s'il étoit jugé tout-à-fait expédient & inévitable, il faudra avoir diverses escadres, qui iront croiser au loin, & qui étant plus fortes que les leurs ne manqueront pas sans doute de les insulter & de les battre; mais sur tout il faudra surprendre leurs flottes marchandes & les détruire si on ne peut s'en rendre maître.

Les courses des Armateurs ne doivent pas non plus être négligées. Ils ont été d'un grand secours à la Hollande dans l'une des guerres qu'elle a soûtenuës contre l'Angleterre, dont les forces étoient superieures aux siennes. Ce fut par leur

moyen qu'elle se maintint, & les Anglois s'en trouveront enfin si incommodez, qu'ils furent contrains de prêter l'oreille à des propositions de paix pour éviter les desordres que leur causoient ces courses, sur tout celles des Capres de Zélande; qui seuls étoient capables de ruïner le commerce de l'Angleterre, le nombre des prises qu'ils firent étant si prodigieux qu'il ne s'en étoit jamais tant fait pendant aucune autre guerre.

On peut encore aller dans le Nouveau monde attaquer les païs, les vaisseaux & les flottes des Nations voisines, beaucoup plus hardiment que sur leurs propres côtes, où leurs forces sont toûjours assez considerables & bien plutôt prêtes à agis: au lieu que l'embarras des armemens pour les voyages de long cours, la lenteur des déliberations, & le tems qui leur faut employer à lever des finances, donnent ordinairement à un ennemi vigilant & actif les moyens de les prevenir dans ses expéditions qui regardent les païs éloignez. Tous ces retardemens qu'ils ne peuvent éviter, & qui sont cause que malgré leurs forces ils n'ont jamais rien executé de grand & d'extraordinaire dans les autres